

Rapport annuel 1996



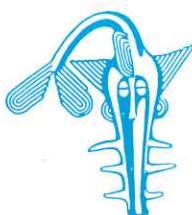
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Figurine mi-masque, mi-poisson-scie représentant le logo de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Il est reproduit sur toutes les pièces de monnaie émises par elle et sur toutes ses publications.

Rapport annuel

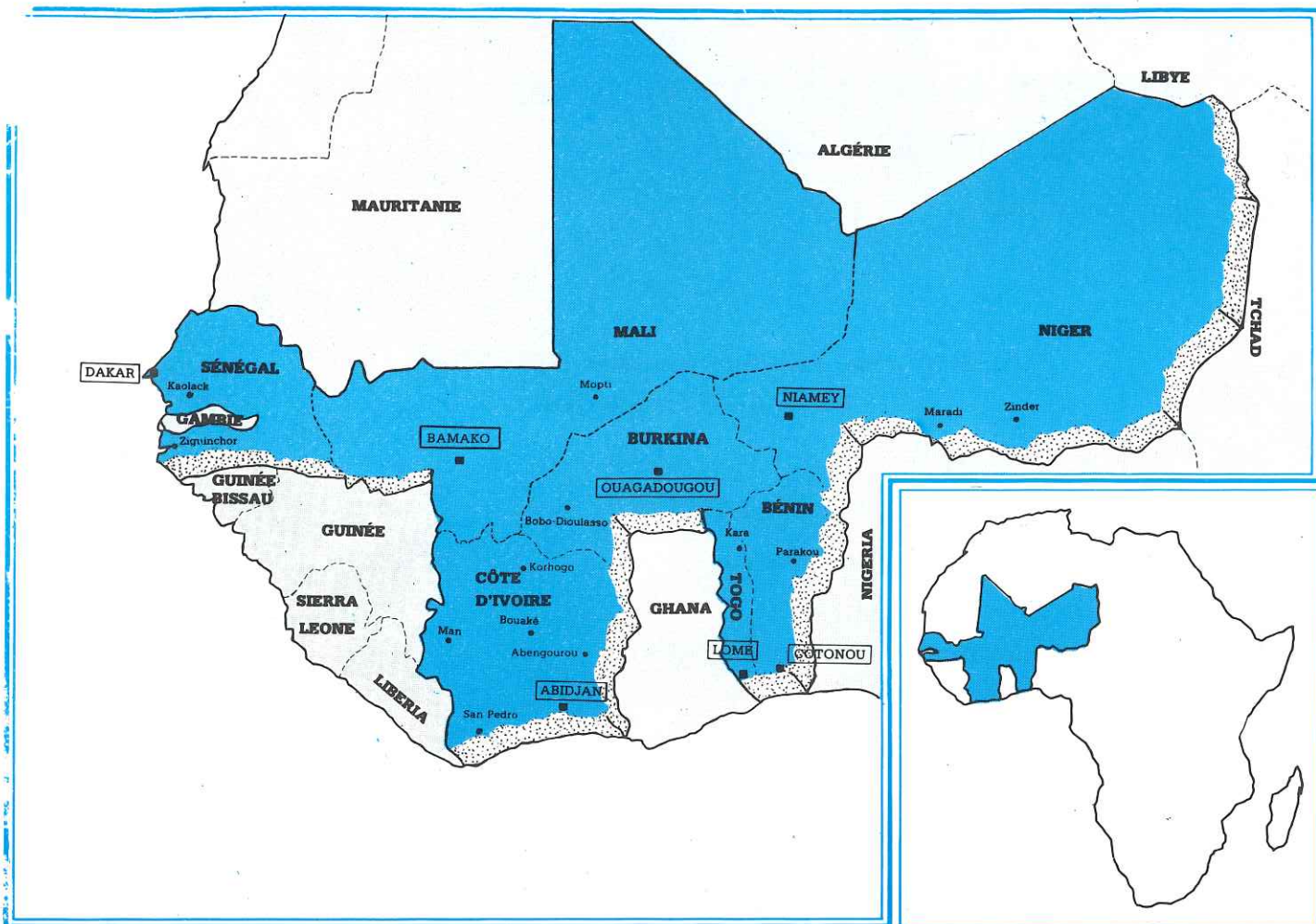
1996

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



1000

1000



L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, regroupe les sept pays membres suivants, situés en Afrique de l'Ouest :

BENIN

MALI

BURKINA

NIGER

COTE D'IVOIRE

SENEGAL

TOGO

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dont le trente-quatrième exercice d'activité est ici retracé, est l'Institut d'émission commun de l'UMOA, chargé notamment d'assurer la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (Franc CFA), celle de leurs réserves de change et de mettre en oeuvre la politique monétaire commune.

N.B. - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.

COMPOSITION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE L'UMOA

Au 31 décembre 1996

*PRESIDENT : Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE,
Président du Burkina Faso*

Son Excellence Monsieur Mathieu KERKOU,
Président de la République du Bénin

Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE,
Président du Burkina Faso

Son Excellence Monsieur Henri Konan BEDIE,
Président de la République de Côte d'Ivoire

Son Excellence Monsieur Alpha Oumar KONARE,
Président de la République du Mali

Son Excellence Monsieur Ibrahim Maïnassara BARE,
Président de la République du Niger

Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF,
Président de la République du Sénégal

Son Excellence Monsieur Gnassingbé EYADEMA,
Président de la République togolaise.

COMPOSITION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA

Au 31 décembre 1996

*PRESIDENT M. N'Goran NIAMIEN,
Ministre de l'Economie et des Finances
de la République de Côte d'Ivoire*

République du Bénin

M. Moïse MENSAH, Ministre des Finances

M. Albert TEVOEDJRE, Ministre du Plan, de la Restructuration Economique
et de la Promotion de l'Emploi

Burkina Faso

M. Tertius ZONGO, Ministre délégué auprès du Premier Ministre,
chargé des Finances et du Développement Economique

M. Hermann YAMEOGO, Ministre d'Etat, chargé de l'Intégration
et de la Solidarité Africaines

République de Côte d'Ivoire

M. N'Goran NIAMIEN, Ministre de l'Economie et des Finances

M. N'Doli Théophile AHOUA, Ministre délégué auprès du Premier Ministre,
chargé du Plan et du Développement Industriel

République du Mali

M. Soumaïla CISSE, Ministre des Finances et du Commerce

M. Yoro DIAKITE, Ministre de l'Intégration Africaine

République du Niger

M. Jacques NIGNON, Ministre délégué auprès du Premier Ministre,
chargé des Finances

M. Yacouba NABASSOUA, Ministre délégué auprès du Premier Ministre,
chargé du Plan

République du Sénégal

M. Papa Ousmane SAKHO, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan

M. Mamadou Lamine LOUM, Ministre délégué auprès du Ministre de
l'Economie, des Finances et du Plan, chargé du Budget

République togolaise

M. Barry Moussa BARQUE, Ministre d'Etat, chargé de l'Economie et des Finances

M. Tcha Gouni ATI-ATCHA, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre,
chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

Au 31 décembre 1996

*PRESIDENT : M. Charles Konan BANNY,
Gouverneur de la Banque Centrale*

République du Bénin

M. Estève RUSTICO, Directeur Général du Budget et du Matériel
M. Michel ZOUNON, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

Burkina Faso

M. Lucien Marie Noël BEMBAMBA, Directeur du Trésor
M. Patrice NIKIEMA, Directeur Général de la Coopération au Ministère
des Finances et du Plan

République de Côte d'Ivoire

M. Julien Eba BOUADOU, Directeur Général de la Comptabilité Publique
et du Trésor
M. Jean Claude BROU, Conseiller Technique du Premier Ministre

République du Mali

M. Dionké DIARRA, Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique
M. Ousmane Issoufi MAÏGA, Secrétaire Général au Ministère des Finances
et du Commerce

République du Niger

M. Amadou SEYDOU, Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Plan
Mme Joëlle BOLHO, Trésorier Général

République du Sénégal

M. Abdou Bame GUEYE, Directeur Général des Finances
M. Mame Cor SENE, Conseiller Technique au Ministère de l'Economie,
des Finances et du Plan

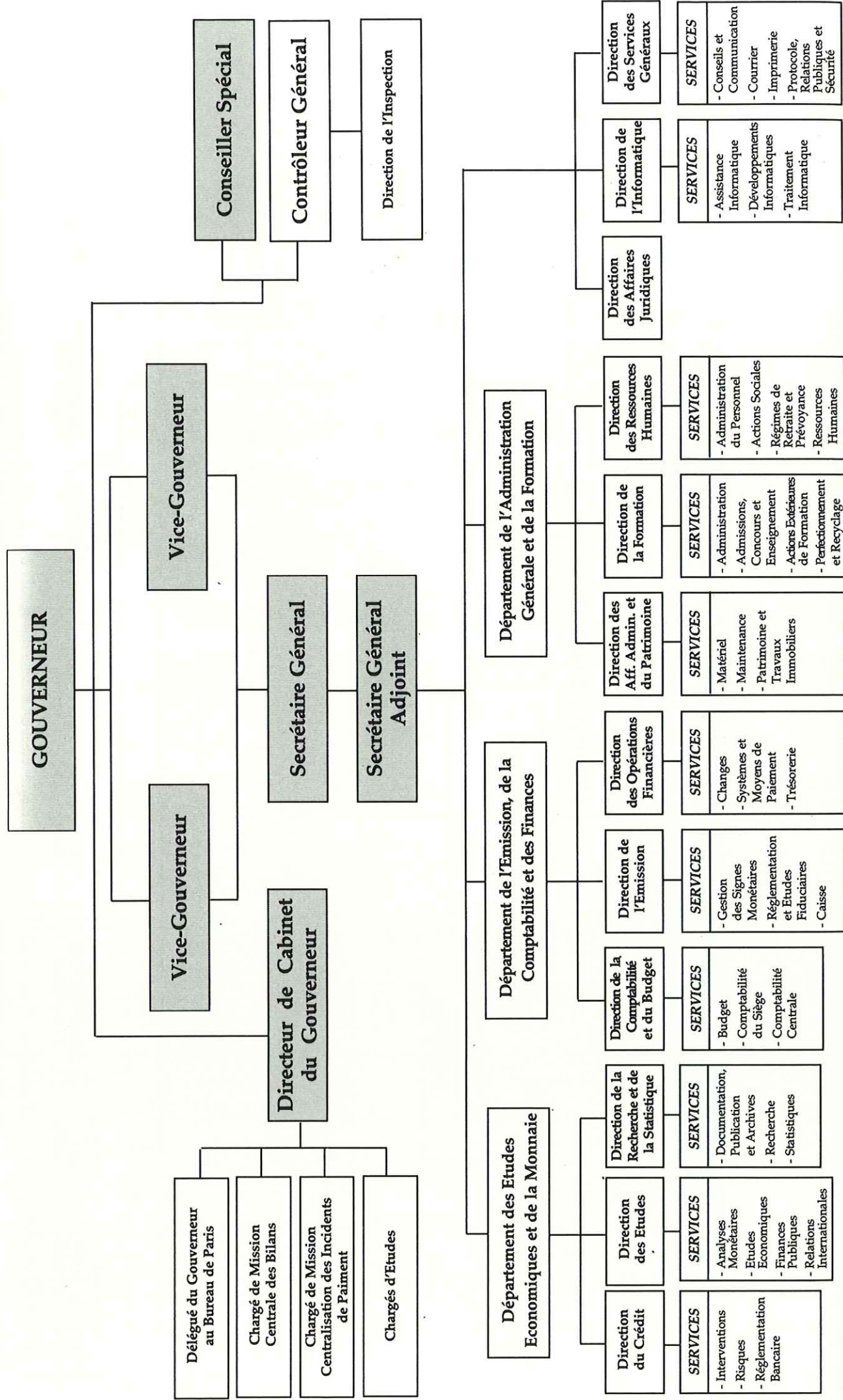
République togolaise

M. Jean-Claude Délava CODJO, Secrétaire Général du Ministère de
l'Economie et des Finances
M. Tchaa BOROZE, Directeur Général des Douanes

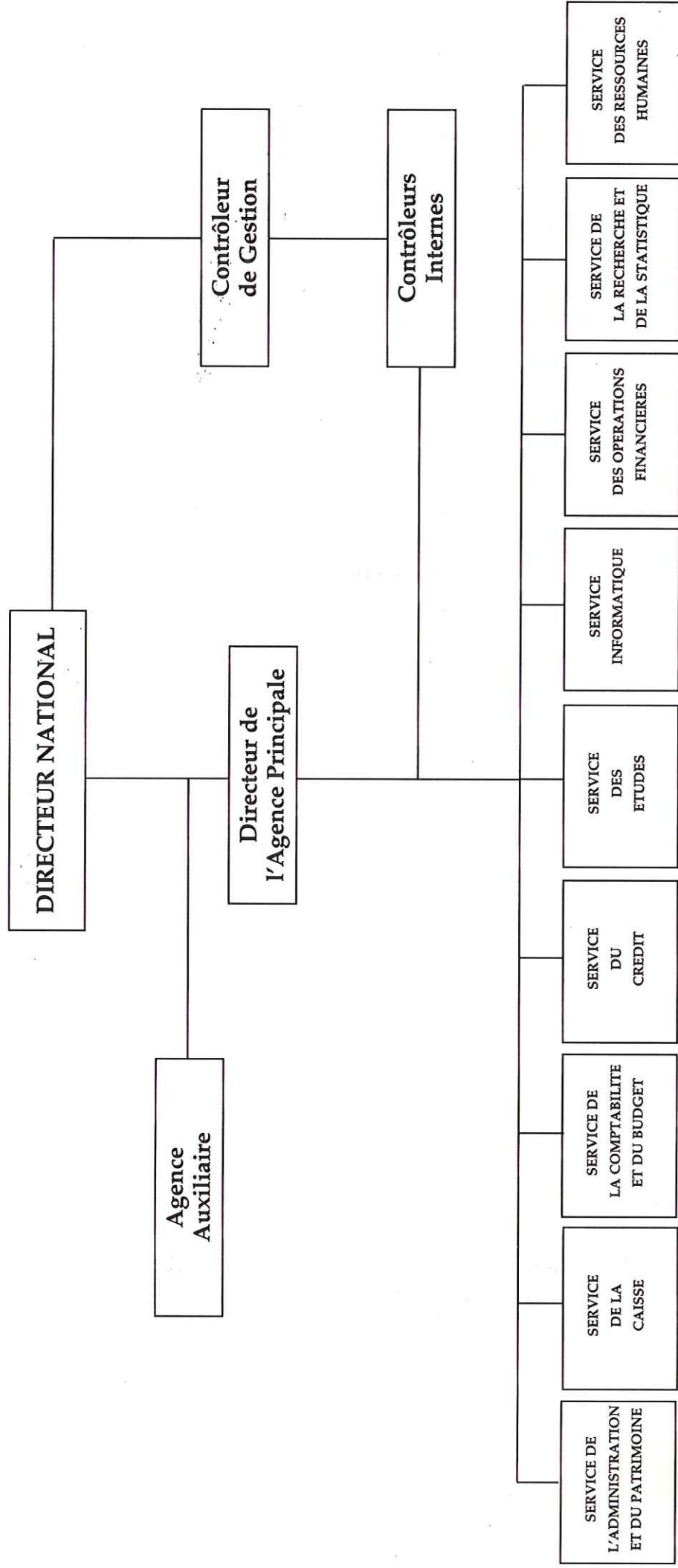
République française

M. Jean LEMIERRE, Directeur du Trésor au Ministère de l'Economie
et des Finances
M. Serge ARNAUD, Directeur du Développement au Ministère
de la Coopération.

ORGANIGRAMME DU SIEGE DE LA BCEAO AU 31 DECEMBRE 1996

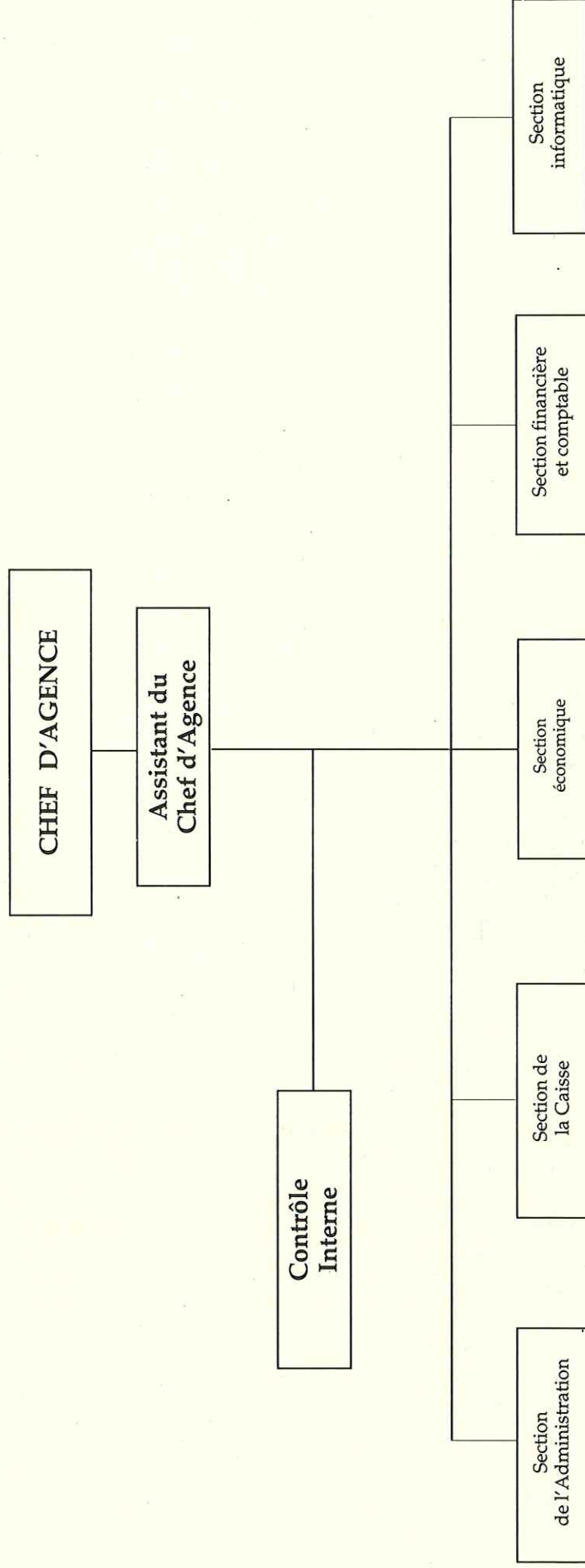


ORGANIGRAMME DES DIRECTIONS NATIONALES



ORGANIGRAMME DES DIRECTIONS NATIONALES (suite)

Agence Auxiliaire



GOUVERNEMENT

Gouverneur	: M. Charles Konan BANNY
Vice-Gouverneur	: M. Boukary ADJI
Vice-Gouverneur	: M. Damo Justin BARO
Secrétaire Général	: M. Michel Komlanvi KLOUSSEH
Secrétaire Général Adjoint	: M. Mbaye Diop SARR
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Patrice KOUAME
Directeur de Cabinet du Gouverneur	: M. Emmanuel NANA

CONTROLE GENERAL

Contrôleur Général	: M. Patrice KOUAME
--------------------	---------------------

DEPARTEMENTS

Directeur du Département de l'Administration Générale et de la Formation	: M. Abderrahmane ALFIDJA
Directeur du Département des Etudes Economiques et de la Monnaie	: M. Yao Messan AHO
Directeur du Département de l'Emission, de la Comptabilité et des Finances, par intérim	: M. Mbaye Diop SARR

DIRECTIONS DES SERVICES GENERAUX

Directeur des Affaires Administratives et du Patrimoine	: M. Abdoulaye SOUMANA
Directeur des Affaires Juridiques	: Mme Elisabeth DIAW-POTIN
Directeur de la Comptabilité et du Budget	: M. Christian Konan KOFFI
Directeur du Crédit	: M. Latégan D. LAWSON
Directeur de l'Emission	: M. Amadou BACHIR
Directeur des Etudes	: M. Abdoulaye BIO -TCHANE
Directeur de la Formation	: M. Séga SANOGO
Directeur de l'Informatique par intérim	: M. Amadou Sadickh DIOP
Directeur de l'Inspection	: M. Emile PARE
Directeur des Opérations Financières	: M. Lansina BAKARY
Directeur de la Recherche et de la Statistique	: M. Amadou Sadickh DIOP
Directeur des Ressources Humaines	: M. Léonce KONE
Directeur des Services Généraux	: M. Albert GRIMAUD

BUREAU RATTACHE AU GOUVERNEMENT

Délégué du Gouverneur au Bureau de Paris	: M. Sié COULIBALY
--	--------------------

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur National pour le Bénin	: M. Paulin COSSI
Directeur National pour le Burkina	: M. Moussa KONE
Directeur National pour la Côte d'Ivoire	: M. Tiémoko Meyliet KONE
Directeur National pour le Mali, par intérim	: M. Idrissa TRAORE
Directeur National pour le Niger	: M. Mamadou DIOP
Directeur National pour le Sénégal	: M. Seyni NDIAYE
Directeur National pour le Togo	: M. Ayéwanou GBEASOR

N.B. Liste des membres du Gouvernement et des Directeurs au 31 décembre 1996.

SIEGE SOCIAL

Dakar, Avenue Abdoulaye FADIGA
Boîte Postale : 3108
Téléphone : (221) 39.05.00
Télex : BCEAO 21530 SG, 21597 SG, 21815 SG et 21833 SG
Téléfax : (221) 23 93 35

BENIN

Cotonou, Zone portuaire, Avenue d'ORNANO
Route Inter-Etat N° 11
Boîte Postale : 325
Téléphone : 31 24 66 - 31 37 82
Télex : 5211 BCEAO CTNOU
Téléfax : 31 24 65

Parakou

Boîte Postale : 201
Téléphone : 61 03 25 / 29
Télex : 5099 BCEAO PKOU

BURKINA

Ouagadougou, Avenue Gamal Abdel NASSER
Boîte Postale : 356
Téléphone : 30 60 15 / 16 / 17
Télex : BCEAO 5205 BF
Téléfax : 31 01 22

Bobo-Dioulasso

Boîte Postale : 603
Téléphone : 98 02 29 / 32
Télex : BCEAO 8228 BF

CÔTE D'IVOIRE

Abidjan, Angle Boulevard BOTREAU-ROUSSEL
et Avenue DÉLAFOSSE
Boîte Postale : 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : 21 04 66 - 21 90 70
Télex : BC ABJ CI 23474, 23761, 22601
Téléfax : 22 28 52

Abengourou

Boîte Postale : 905
Téléphone : 91 37 15 - 91 38 15 - 91 39 15
Télex : 59103 BCEAO-CI

Bouaké

Boîte Postale : 773
Téléphone : 63 33 13 / 14
Télex : 69109 BCEAO-CI

Korhogo

Boîte Postale : 54
Téléphone : 86 01 10 / 11
Télex : 63106 BCEAO-CI

Man

Boîte Postale : 1017
Téléphone : 79 02 67
Télex : 89106 BCEAO-CI

San Pédro

Boîte Postale : 387
Téléphone : 71 21 74
Télex : 99130 BCEAO-CI
Télex : 7202 BCEAO

MALI

Bamako, Square LUMUMBA
Boîte Postale : 206
Téléphone : 22 37 56 / 57
Télex : BCEAO 2574 MJ
Téléfax : 22 47 86

Mopti

Boîte Postale : 182
Téléphone : 43 01 02 - 43 05 65
Télex : BCEAO MPT 8001 MJ

NIGER

Niamey, Rond-Point de la Poste
Boîte Postale : 487
Téléphone : 72 24 91 / 92 / 95
Télex : BCEAO 5218 NI
Téléfax : 73 47 43

Maradi

Boîte Postale : 265
Téléphone : 41 00 96
Télex : BCEAO M 8244 NI

Zinder

Boîte Postale : 133
Téléphone : 51 00 92
Télex : BCEAO 8226 ZNI

SENEGAL

Dakar, Boulevard du Général DE GAULLE
angle Triangle Sud
Boîte Postale : 3159
Téléphone : 23 13 30 - 23 53 84
Télex : 21839 BCEAO SG
Téléfax : 23 57 57

Kaolack

Boîte Postale : 79
Téléphone : 41 13 86 / 87
Télex : 74071 BCEAO SG

Ziguinchor

Boîte Postale : 317
Téléphone : 91 10 39
Télex : 73027 BCEAO SG

TOGO

Lomé, rue des NIMES
Boîte Postale : 120
Téléphone : 21 25 12 - 21 53 84 / 85
Télex : 5216 BCEAO TO - Téléfax : 21 76 02

Kara

Boîte Postale : 75
Téléphone : 60 60 79 - 60 61 37

BUREAU A L'EXTERIEUR DE L'UNION (FRANCE)

Paris, 29 rue du Colisée - 75008
Téléphone : 42 25 71 60
Télex : BCEAO 650087 F
Téléfax : 42 56 00 37

S O M M A I R E

MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO	17
INTRODUCTION	19
I - L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	23
1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR	23
1.1 Conjoncture économique internationale	23
1.2 Marchés des changes	24
1.3 Evolution des taux d'intérêt à l'étranger	27
1.4 Evolution des marchés financiers	27
2 ENVIRONNEMENT INTERIEUR	29
2.1 Généralités	29
2.2 Production	29
2.3 Revenus et prix	34
2.4 Finances publiques	35
2.5 Secteur extérieur	38
II - LA MONNAIE ET LE CREDIT	41
1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT	41
1.1 Objectifs généraux	41
1.2 Moyens.	42
2 EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES	51
2.1 Avoirs extérieurs et balance des paiements	52
2.2 Crédit intérieur	56
2.3 Masse monétaire	61
2.4 Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne	62
2.5 Concours de la Banque Centrale	63

2.6 Opérations du marché monétaire	68
2.7 Opérations du marché interbancaire	71
2.8 Base monétaire	72
III - LES AUTRES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE	77
1 GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE	77
1.1 Prélèvements et versements aux guichets	77
1.2 Composition de la circulation fiduciaire	78
2 EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA	79
2.1 Mouvements de billets externes aux guichets des agences	79
2.2 Dispositions entre les pays de l'UMOA	80
3 EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR	81
3.1 Opérations sur billets	81
3.2 Transferts scripturaux	81
4 EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET DES CHANGES	82
4.1 Réseau bancaire	82
4.2 Programmes d'assainissement des banques	83
4.3 Dispositions réglementaires	83
4.4 Activité des banques	84
4.5 Activité des chambres de compensation	85
5 COOPERATION MONETAIRE	86
5.1 Relations avec le Fonds Monétaire International	86
5.2 Relations avec les autres institutions	86
6 AUTRES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE	88
6.1 Intégration économique des Etats membres de l'UMOA	88
6.2 Marché Financier Régional	88

6.3 Plan Comptable Bancaire de l'UMOA	90
6.4 Centrale des Bilans	91
6.5 Centralisation des Incidents de Paiement	91
6.6 Promotion des institutions de financement décentralisées	92
IV - L'ADMINISTRATION ET LES COMPTES	
DE LA BANQUE CENTRALE	95
1 VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES	95
1.1 La Conférence des Chefs d'Etat de l'UMOA	95
1.2 Le Conseil des Ministres de l'UMOA	96
1.3 Le Conseil d'Administration de la BCEAO	100
2 PERSONNEL ET SERVICE	102
2.1 Organigramme	102
2.2 Personnel et formation	103
2.3 Informatisation de la Banque Centrale	105
2.4 Réseau	105
3 COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE	106
3.1 Analyse du bilan	106
3.2 Compte de résultat	109
3.3 Contrôle des comptes	1114
RAPPORT SUR LE CONTROLE DES ETATS FINANCIERS	
DE LA BCEAO.....	117
RAPPORT D'OPINION DES AUDITEURS.....	117
RAPPORT SUR LE CHANGEMENT DE METHODE.....	119
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS	120
BILAN.....	123
COMPTE DE PERTES ET PROFITS	126
COMPTES HORS BILAN.....	127
ANNEXE STATISTIQUE	A.1 à A.78



Plantation d'hévéa. Récolte de latex dans la région de Dabou - République de Côte d'Ivoire.

MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO

POUR la troisième année consécutive, l'activité économique est demeurée bien orientée en 1996 dans les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Le taux de progression du produit intérieur brut (PIB) en termes réels, à nouveau supérieur à celui de la croissance démographique, s'est ainsi établi à 5,9%, contre 5,7% en 1995 et 2,6% en 1994.

La reprise de l'activité économique, essentiellement tirée par les exportations, reste néanmoins fragilisée par la faiblesse relative de l'investissement, qui constitue l'un des principaux moyens de diversification des productions, d'intensification des échanges intersectoriels et d'amélioration de la productivité. En effet, ressorti à 15,8% du PIB, en léger recul par rapport à 1995, le taux d'investissement demeure insuffisant pour impulser une amélioration durable du niveau de vie des populations.

A cet égard, les réformes institutionnelles et structurelles mises en oeuvre dans les Etats semblent tarder à donner la pleine mesure de leurs effets, qu'il s'agisse des mesures relatives à l'assainissement du cadre macro-économique et à la libéralisation des marchés, ou de celles visant le renforcement du cadre juridique, législatif et fiscal ainsi que l'assouplissement de la législation sociale.

Au plan monétaire, la politique flexible des taux d'intérêt et les interventions de la Banque Centrale sur le marché monétaire ont favorisé l'amélioration de la liquidité bancaire et le maintien des ressources à l'intérieur de l'Union. Cette évolution n'a pas cependant suffi à entraîner l'accroissement souhaité des crédits au secteur privé, dont le coût continue d'être relativement élevé.

Dans ce contexte, il importe plus que jamais de rechercher les voies et moyens d'installer durablement les économies de l'Union sur le sentier d'une croissance forte et équilibrée.

De ce point de vue, la relance de l'investissement public impliquera la poursuite des efforts de consolidation de l'épargne budgétaire dans les Etats, à la suite de la maîtrise progressive des dépenses publiques et de l'amélioration du recouvrement des recettes. Orienté vers le financement des infrastructures de base, en particulier routières, scolaires et sanitaires, l'investissement public devra contribuer de plus en plus au soutien de la croissance à long terme, à travers notamment la valorisation des ressources humaines et la réduction des coûts des facteurs.

En appui aux efforts internes, le soutien de la communauté internationale demeure indispensable à travers notamment des aides-projets et le traitement de la dette extérieure, dont le service continue de peser lourdement sur la trésorerie des Etats, limitant substantiellement leurs capacités d'investissement.

A cet égard, la récente initiative des institutions de Bretton Woods visant à alléger le poids de la dette de certains pays et qui concerne, dans une première phase, deux Etats de l'Union, dégage assurément une perspective favorable qu'il importe de consolider en l'élargissant aux autres pays membres de l'Union.

S'agissant de l'investissement privé, sa reprise nécessitera un financement soutenu, qui implique le parachèvement de la restructuration du système bancaire en vue d'améliorer l'intermédiation financière et de réduire le coût du crédit. De même, il convient de rechercher les mécanismes appropriés permettant de consolider les dépôts dans les banques en ressources à long terme, à même d'assurer un financement adapté des investissements du secteur privé. Ce financement devra être diversifié et innovant, grâce en particulier aux réformes en cours en matière de création et de fonctionnement d'institutions mutualistes d'épargne et de crédit et d'harmonisation de la fiscalité sur l'épargne. Ce mouvement devrait s'amplifier avec la diversification des instruments et produits financiers et le démarrage prochain des activités de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'Union. En outre, une attention particulière devra être accordée au rôle des institutions financières communautaires telles que la Banque Ouest Africaine de Développement, pour promouvoir le financement des initiatives privées et des projets de dimension régionale.

La Banque Centrale accompagnera ce mouvement en intensifiant sa politique active et flexible de taux d'intérêt, dont l'efficacité devra être renforcée par l'accentuation de la concurrence que favorisera le nouvel environnement financier intérieur. Dans sa mission traditionnelle de régulation de la liquidité, elle continuera d'ajuster ses interventions sur le marché monétaire, dans un sens favorisant une allocation optimale des ressources financières disponibles.

Charles Konan BANNY

Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest et
Président du Conseil d'Administration

INTRODUCTION

AU cours de l'exercice 1996, l'action de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a continué de viser la maîtrise de la liquidité intérieure, en vue d'assurer la stabilité des prix et, d'une manière générale, les conditions d'une relance durable de la croissance économique et de la préservation des gains de compétitivité des économies des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine.

Au plan international, la croissance économique est demeurée relativement modérée dans les pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), en ressortant à 2,2% contre 2,1% en 1995. Ainsi, à l'exception des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et du Japon, le marché de l'emploi des principaux pays industrialisés ne s'est guère amélioré, le chômage ayant affecté environ 10% de la population active.

Profitant notamment des délocalisations industrielles impulsées par l'accélération du processus de mondialisation de l'économie, les pays en développement ont enregistré un niveau d'activité relativement élevé. Leur produit intérieur brut (PIB) a ainsi progressé, en termes réels, de 7,0% en moyenne. Cette croissance est apparue vigoureuse en Asie (8,0%) et prometteuse en Afrique subsaharienne (5,0%).

Sur les marchés des changes, les cours des principales devises ont peu fluctué, en liaison avec la relative stabilité des marchés financiers. Les mouvements les plus significatifs ont concerné le dollar américain et, dans une moindre mesure, la livre sterling qui se sont appréciés par rapport au franc français, notamment au cours du second semestre, en relation avec les performances économiques réalisées aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Reflétant la faiblesse de la croissance économique dans les principaux pays industrialisés, les cours de la plupart des produits de base exportés par les Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) se sont inscrits en baisse. En effet, l'indice général moyen de ces cours a reculé de 7,6% contre une progression de 36,0% une année auparavant.

Soutenue par les bonnes performances du secteur agricole, des cultures d'exportation en particulier, l'activité économique dans l'Union est demeurée globalement bien orientée, malgré la faiblesse relative du taux d'investissement estimé à 15,8% du PIB. Au total, le produit intérieur brut de la zone s'est accru en termes réels de 5,9% contre 5,7% en 1995.

En matière de finances publiques, l'impact des mesures prises en vue du renforcement du recouvrement des recettes fiscales et de la maîtrise des dépenses budgétaires, conjugué aux effets de l'allègement du service de la dette extérieure, a contribué, dans plusieurs pays de l'Union, à l'atténuation des tensions de trésorerie publique. Cependant, la situation financière des Etats continue de se ressentir du poids de la dette extérieure dont le règlement des échéances a absorbé 27,6% des recettes d'exportation, en amélioration cependant de 5,1 points de pourcentage par rapport à l'année 1995.

Nonobstant le repli des cours des produits de base et l'accroissement des importations induit par la reprise de l'activité économique, l'excédent commercial de l'Union a augmenté de 314,7 milliards pour s'établir à 526,3 milliards, reflétant en particulier la progression en volume des exportations de produits agricoles. Le solde de la balance des services ayant peu varié (+0,3%), il en a résulté, en dépit de l'important recul de 36,9% des transferts unilatéraux, une réduction de 44,6 milliards du déficit du solde courant qui, d'une année à l'autre, a été ainsi ramené de 3,2% à 2,6% du PIB. En revanche, l'excédent de la balance des capitaux non monétaires s'est rétréci de 81,7 milliards, pour se fixer à 100,8 milliards contre 182,5 milliards en 1995.

Au plan monétaire, la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires de l'Union s'est renforcée de 149,8 milliards, pour ressortir à 843,0 milliards à fin décembre 1996. En particulier, les réserves de change ont atteint 1.611,7 milliards, assurant ainsi une couverture des engagements monétaires à vue de l'Institut d'Emission à hauteur de 100,4% contre 94,9% une année plus tôt. En raison de l'amélioration notable de la trésorerie de la plupart des agents emprunteurs, le crédit intérieur a modérément augmenté (4,3%) contre une progression de 13,6% en 1995. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est inscrite en hausse de 6,1%, pour se situer à 3.360,3 milliards.

A l'instar de l'exercice précédent, les interventions de l'Institut d'Emission se sont contractées de 10,7% contre 19,0% en 1995. Cette évolution est imputable essentiellement à la baisse de 14,7% des concours aux Trésors nationaux.

D'une manière générale, l'action de la Banque Centrale s'est inscrite dans le sens de la consolidation des performances économiques réelles et, singulièrement, des résultats obtenus en matière de lutte contre l'inflation. Elle s'est essentiellement appuyée sur une politique dynamique de taux d'intérêt et d'interventions sous la forme d'offres hebdomadaires sur le marché monétaire de l'Union, dont les techniques d'adjudication ont été fondamentalement modifiées. Ainsi, l'Institut d'Emission a pu ramener à 6,5% son taux d'escompte et à 6,0% son taux de pension.

Par ailleurs, la Banque Centrale a poursuivi la réalisation d'importants chantiers, parmi lesquels il convient de souligner :

- l'élaboration des projets de textes juridiques et réglementaires relatifs à la mise en place du marché financier régional, l'organisation de la table ronde des actionnaires et des assemblées constitutives de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières et du Dépositaire Central/Banque de Règlement,

- la finalisation du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA), adopté en septembre 1996 par le Conseil des Ministres de l'Union,

- la confection du projet de loi uniforme sur les instruments de paiement, en cours d'insertion dans les ordres juridiques nationaux des Etats,

- les négociations et les travaux préparatoires à l'adhésion de la Guinée-Bissau à l'Union, prévue en 1997.

Conformément aux dispositions des statuts de la Banque Centrale, les comptes des Agences ont été vérifiés par les contrôleurs nationaux, désignés à cet effet par les Ministres chargés des Finances dans chacun des Etats membres. La vérification de la comptabilité centralisée et la synthèse des observations des contrôleurs nationaux ont été effectuées par le commissaire-contrôleur nommé par le Conseil des Ministres. Ce dernier a en outre procédé, conjointement avec le contrôleur désigné par la France, à l'examen de l'application de la convention de compte d'opérations.

I - L'environnement économique et financier

1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

1.1 Conjoncture économique internationale

La conjoncture économique internationale a été marquée en 1996 par l'amélioration des politiques macro-économiques et l'approfondissement des réformes structurelles, qui ont permis à l'économie mondiale de croître de 4,0%.

Dans les pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), l'activité économique a globalement progressé de 2,2% en 1996, s'inscrivant en légère hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport aux performances réalisées un an auparavant.

Différencié d'un pays à l'autre, le taux de croissance économique s'est chiffré à 2,4% aux Etats-Unis, 2,3% en Grande-Bretagne, 1,4% en Allemagne, 1,5% en France et 3,9% au Japon. En Europe en particulier, les politiques d'assainissement des finances publiques en vigueur ont quelque peu pesé sur la situation économique.

D'une manière générale, la poursuite de la reprise économique ne s'est pas accompagnée d'une véritable relance de l'emploi. En effet, les taux de chômage se sont partout situés au-delà de 10% de la population active, sauf en Grande -Bre-

tagne, aux Etats-Unis et au Japon où ils ont respectivement été de 6,7%, 5,3% et 3,3%.

Au plan des prix, les tensions inflationnistes continuent dans l'ensemble d'être maîtrisées. En particulier, la hausse des prix n'a pas dépassé 3% dans les principaux pays industrialisés. Cette situation, conjuguée aux efforts d'assainissement budgétaire déployés par de nombreux pays et à la stabilisation des marchés des changes, a permis de consolider l'amélioration des conditions monétaires et financières de l'activité économique. Elle a en effet favorisé un assouplissement des politiques monétaires nationales et une détente des taux d'intérêt à long terme.

En outre, les anticipations favorables sur l'orientation générale de l'activité économique se sont traduites, sur les principales places financières, par une progression des principaux indices boursiers.

Sur les marchés internationaux des matières premières, les cours moyens des produits exportés par les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine sont ressortis en retrait par rapport aux tendances observées en 1995, à l'exception des prix du cacao et du pétrole.

Dans les pays en développement, le produit intérieur brut s'est inscrit en hausse de 7,0%. Par pays, l'activité écono-

mique a crû de manière différenciée, sa progression ressortant à 8,0% en Asie, 5,0% en Afrique, 3,9% en Europe Centrale et de l'Est et 3,0% en Amérique Latine. Le taux d'inflation, quoiqu'en décélération, se situe néanmoins à 13,3% pour l'ensemble de cette catégorie de pays, et en particulier à 28,7% en Afrique Subsaharienne contre 7,9% en Asie.

Pour leur part, les économies des Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine ont enregistré des performances satisfaisantes, à la faveur notamment de la poursuite des efforts qu'ils ont déployés en vue d'améliorer les conditions internes de production. Le produit intérieur brut de l'Union a ainsi augmenté de 5,9% et les pressions inflationnistes ont été contenues.

1.2 Marchés des changes

Au cours de l'année 1996, l'évolution des marchés des changes a été influencée notamment par celle des taux d'intérêt à court terme sur les marchés monétaires. A l'exception des monnaies des Etats-Unis d'Amérique et de la Grande-Bretagne, les principales devises se sont inscrites en retrait par rapport aux tendances observées l'année précédente.

Les cours du dollar des Etats-Unis se sont appréciés, en liaison avec le dynamisme de l'économie américaine. En début d'année, les Ministres des Finances et les Gouverneurs des Banques Centrales des pays du G-7 avaient décidé de procéder à des interventions sur les marchés des changes pour soutenir la monnaie américaine, qu'ils estimaient sous-évaluée dans les transactions internationales. Par la suite, la bonne tenue de la balance commerciale américaine, le regain des tensions entre d'une part, les Etats-Unis et l'Iran et, d'autre part, la Chine et Taiwan, ainsi que la réélection du Président en exercice et les appels des Administrations américaine et allemande pour une appré-

ciation du dollar, ont largement contribué à son raffermissement à l'égard des autres monnaies.

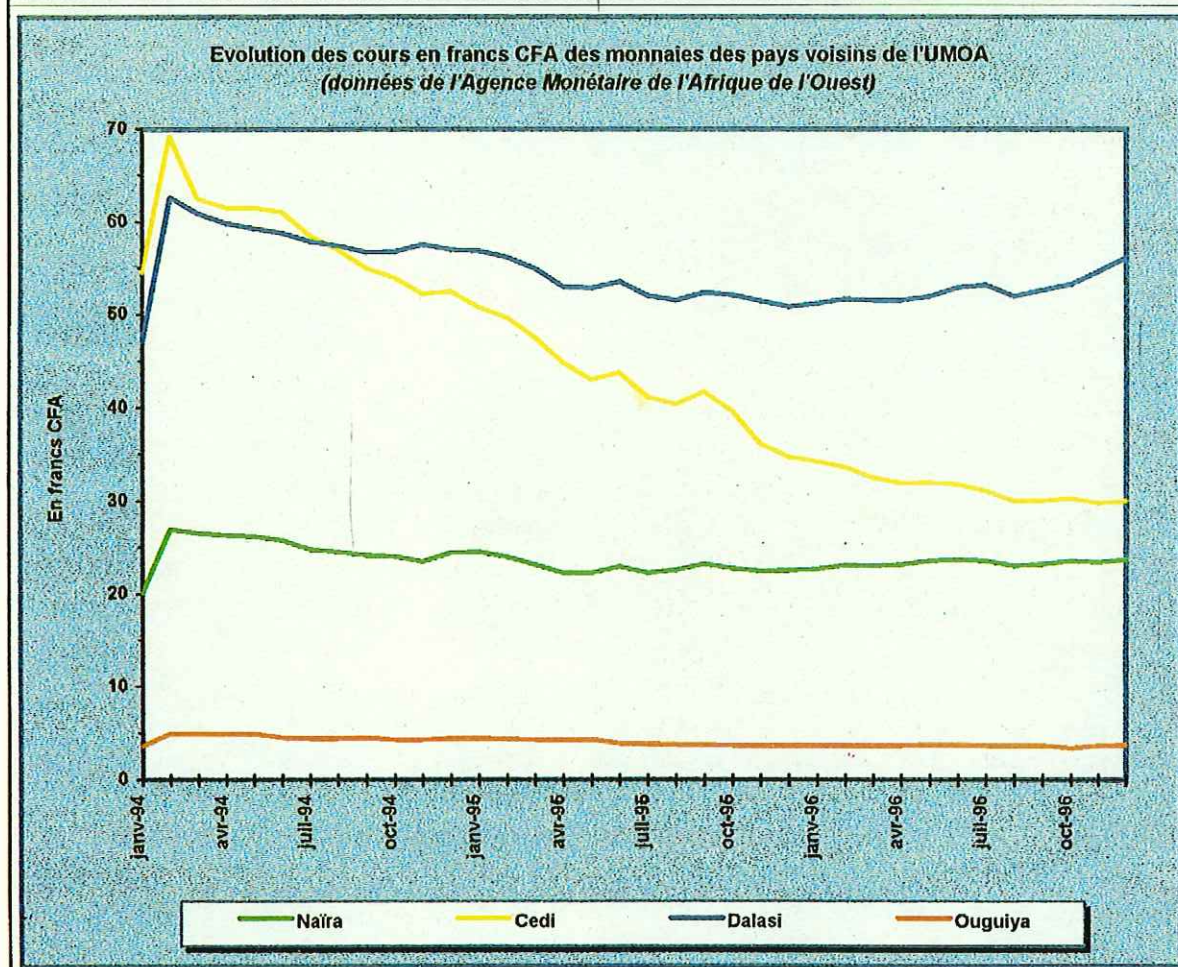
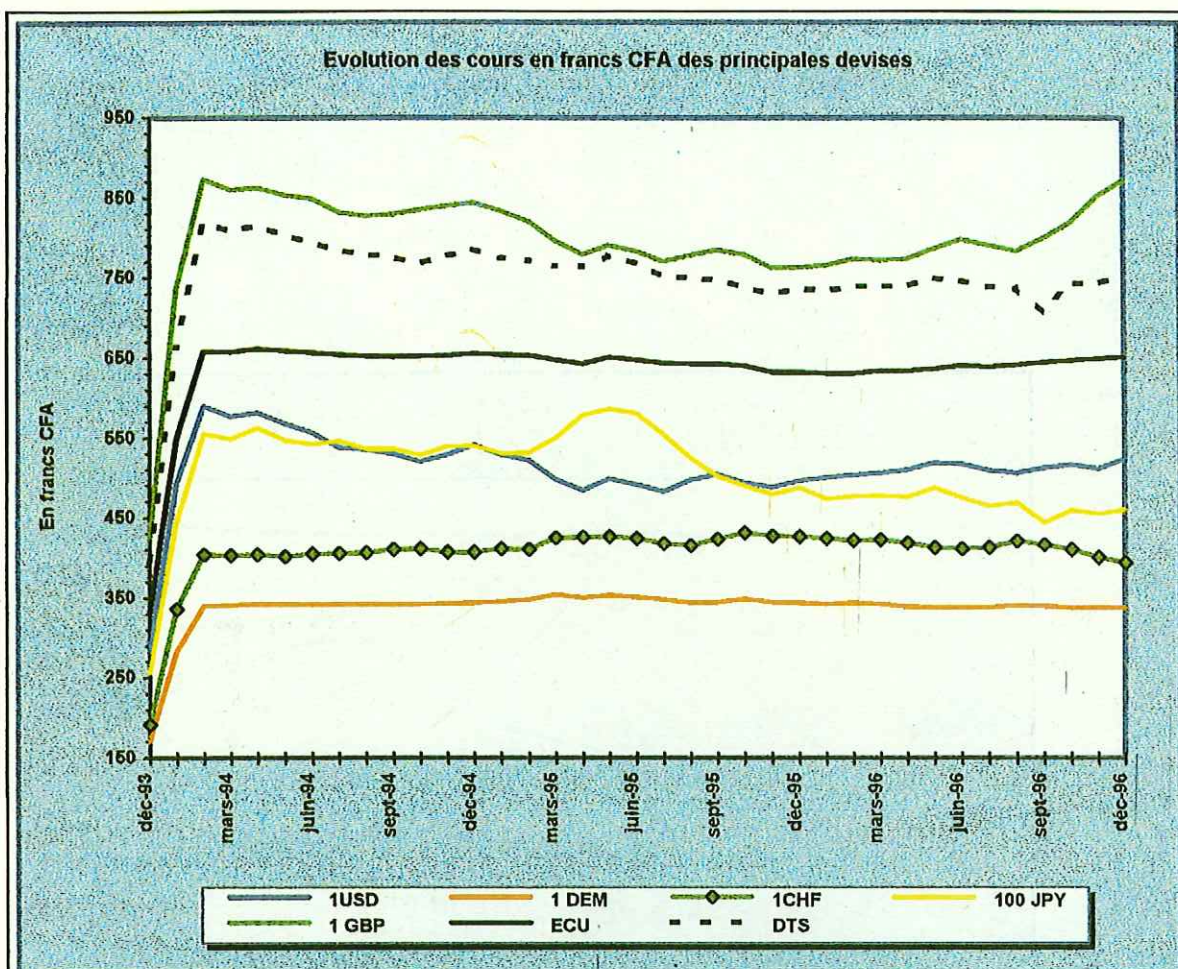
Les cours du yen se sont repliés, en relation avec la faiblesse de l'activité économique et la décision des autorités japonaises de maintenir une politique de taux d'intérêt bas pour ne pas remettre en cause la parité entre le dollar et le yen et les placements extérieurs de fonds par les investisseurs japonais.

Le franc suisse a également fléchi, du fait en partie de la poursuite d'une politique de taux d'intérêt relativement bas, pratiquée par la Banque Nationale Suisse qui jugeait sa monnaie surévaluée.

Au sein du Système Monétaire Européen (SME), le processus d'assainissement des finances publiques en vigueur dans les pays membres, en vue du respect des critères de convergence imposés par le traité de Maastricht, et les progrès accomplis dans la construction de la monnaie unique européenne, ont permis la stabilisation du marché des changes et la réintégration de la lire italienne dans le système au mois de novembre 1996. Le deutschemark s'est déprécié par rapport aux autres monnaies. En revanche, le franc français s'est consolidé vis-à-vis de la monnaie allemande et de la lire italienne.

Hors du mécanisme de change du SME, le cours de la livre sterling a évolué à la hausse, en relation avec la décision prise en début d'année par la Banque d'Angleterre de relever ses taux d'intervention pour contenir les effets inflationnistes d'une reprise de l'expansion par la consommation.

Comparés à ceux de l'année 1995, les cours moyens du franc CFA par rapport aux monnaies étrangères se sont, pour la plupart, inscrits en retrait à l'exception du dollar des Etats-Unis, de la livre sterling et de la lire italienne qui ont connu des appréciations respectives de 2,50%, 1,50% et 8,18%.



UMOA - Evolution des taux de change moyens annuels

	1995	1996	VARIATION
	francs CFA par unité monétaire		Pour cent
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	757,10517	739,74842	- 2,29
Unité de Compte Européenne (1 ECU)	645,00608	640,65625	- 0,67
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	499,08892	511,56808	2,50
Deutschemark (1 DEM)	348,24593	340,02309	- 2,36
Lire italienne (1000 ITL)	306,57800	331,66300	8,18
Franc suisse (1 CHF)	422,30102	414,24386	- 1,91
Livre sterling (1 GBP)	787,41633	799,25783	1,50
Florin hollandais (1 NLG)	310,89109	303,47896	- 2,38
Franc belge (1 BEF)	16,92597	16,52142	- 2,39
Yen japonais (1 JPY)	5,33264	4,68635	- 12,12

Source : BCEAO.

UMOA - Evolution des taux de change moyens trimestriels

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
	Année 1995			
	francs CFA par unité monétaire			
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	763,62183	770,56667	750,42600	735,92233
Unité de Compte Européenne (1 ECU)	622,15767	647,89400	643,80800	635,76133
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	553,40533	491,70533	494,91267	493,03900
Deutschemark (1 DEM)	321,23170	351,90667	345,58200	346,20004
Lire italienne (1000 ITL)	328,47600	294,93633	307,33433	308,58567
Franc suisse (1 CHF)	381,32817	425,62933	419,22167	428,46373
Livre sterling (1 GBP)	823,43700	785,04533	778,37733	769,11667
Florin hollandais (1 NLG)	286,35614	314,35333	308,51600	309,13533
Franc belge (1 BEF)	15,54880	17,11542	16,80419	16,83741
Yen japonais (1 JPY)	5,15955	5,82026	5,27303	4,86031
	Année 1996			
	francs CFA par unité monétaire			
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	738,16933	745,88067	728,12500	746,81867
Unité de Compte Européenne (1 ECU)	632,63567	637,82233	642,37200	649,79500
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	503,51300	515,80667	509,39167	517,56100
Deutschemark (1 DEM)	342,94164	338,90193	340,10770	338,14109
Lire italienne (1000 ITL)	320,03200	331,70100	334,85267	340,06633
Franc suisse (1 CHF)	423,05930	414,80720	416,80250	402,30644
Livre sterling (1 GBP)	770,94000	786,38677	791,82033	847,88433
Florin hollandais (1 NLG)	306,28800	302,91233	303,30310	301,41241
Franc belge (1 BEF)	16,67382	16,48566	16,51573	16,41046
Yen japonais (1 JPY)	4,76316	4,79959	4,59584	4,58682

Source : BCEAO.

1.3 Evolution des taux d'intérêt

Sur les marchés monétaires, la maîtrise des pressions inflationnistes dans les principaux pays industrialisés a favorisé le maintien de taux d'intérêt relativement bas et stables. Dans ces conditions, les autorités monétaires allemandes et françaises ont opté pour une réduction de leurs principaux taux directeurs tandis que celles du Japon ont décidé de ne pas modifier les leurs. La Réserve Fédérale a également procédé à un abaissement de ses taux directeurs. La Banque d'Angleterre, après avoir assoupli, dans un premier temps, sa politique monétaire, a décidé par la suite de son resserrement.

La Réserve Fédérale a ainsi réduit d'un quart de point, le 31 janvier 1996, son taux d'escompte et celui des fonds fédéraux, qui sont demeurés inchangés tout le reste de l'année, respectivement à 5,00% et 5,25%.

Préoccupées par la faiblesse de la croissance, les autorités monétaires japonaises ont maintenu le taux d'escompte au niveau historiquement bas de 0,50% auquel il a été ramené le 8 septembre 1995.

En Europe, les taux d'intérêt ont évolué pour la plupart à la baisse. En Allemagne et en France, les autorités monétaires, désireuses de relancer une activité économique relativement morose, ont assoupli leur politique monétaire. Ainsi, la Bundesbank a réduit, d'un demi-point, son taux d'escompte et celui du lombard, les ramenant respectivement à 2,50% et 4,50%, à compter du 19 avril 1996. Elle a également réduit son taux de prise en pension de 3,65% le 17 janvier à 3,00% le 20 août 1996.

En France, la Banque de France a abaissé à onze reprises le taux des appels d'offres et six fois celui des prises en pension de 5 à 10 jours, qui sont passés res-

pectivement de 4,20% et 5,60% le 18 janvier à 3,15% et 4,60% le 17 décembre 1996.

La Banque d'Angleterre, dans un contexte de croissance économique relativement modérée et tenant compte de l'évolution favorable des prix de détail, a successivement réduit son taux d'intervention de 6,25% à 6% à fin avril, puis à 5,75% le 6 juin 1996. Elle l'a par la suite relevé à 6% le 30 octobre 1996, en raison des inquiétudes suscitées par une éventuelle reprise des tensions inflationnistes.

Sur les marchés financiers, les taux de rendement des emprunts obligataires à long terme ont évolué selon une tendance haussière, témoignant de l'appréciation positive portée par les investisseurs sur l'orientation des économies. Ils ont pour la plupart atteint leur niveau le plus élevé vers le milieu de l'année avant de refluer progressivement jusqu'en fin de période.

Sur les marchés des eurodevises, les cours des euromonnaies se sont inscrits en recul par rapport aux niveaux atteints en décembre 1995, reflétant ainsi les conséquences du mouvement quasi généralisé de détente des taux d'intérêt à court terme.

1.4 Evolution des marchés financiers

Sur les marchés financiers, les indices des principales places boursières, à l'exception de celle de Tokyo, se sont inscrits en hausse, enregistrant souvent des records historiques.

A New York, le Dow Jones a franchi à quarante-quatre reprises des niveaux historiques, pour atteindre un maximum de 6.561 points le 27 décembre 1996, en liaison avec la vigueur de l'activité économique conjuguée à la maîtrise des pressions inflationnistes. Il a fini l'année en ac-

croissement de 26%, après une hausse de 35% en 1995.

A Londres, l'indice Footsie a progressé de 11,56%, à comparer au taux d'accroissement de 19% constaté en 1995. Il a atteint son plus haut sommet historique le 31 décembre 1996, en se fixant à 4.123,5 points. Cette orientation favorable de la bourse britannique, qui s'inscrit dans le sillage des performances réalisées par celle de New York, s'explique notamment par le dynamisme retrouvé de l'activité économique.

A Paris, l'indice CAC40 a enregistré sa meilleure performance depuis 1989, en progressant de 23,71% en 1996 contre une baisse de 5% en 1995. La politique de taux d'intérêt accommodante pratiquée de façon régulière par la Banque de France a constitué un véritable soutien à la Bourse de Paris, qui a clôturé l'année à 2.315,73 points, non loin du niveau historique de 2.360,98 points atteint le 2 février 1994.

A Francfort, l'indice DAX s'est apprécié de 26,58% en 1996, après un accroissement de 6% en 1995. Cette évolution s'explique notamment par l'absence de tensions inflationnistes en Allemagne qui a permis à la Bundesbank de ramener ses taux directeurs à leur plus bas niveau historique, ainsi que par les progrès réalisés en matière d'assainissement des finances publiques dans le cadre de la construction de l'Union Economique et Monétaire Européenne.

En dépit d'une politique monétaire modérée, la Bourse de Tokyo a de nouveau enregistré un recul de 2,51% en 1996, après celui de 2% en 1995. L'indice Nikkei, après avoir atteint le sommet de 22.700 points en juillet 1996, a progressivement reflué, pour terminer l'année à 19.361,85 points. L'évolution du marché financier japonais a été particulièrement affectée par les difficultés économiques liées à la crise persistante du système bancaire.

2 ENVIRONNEMENT INTERIEUR

2.1 Généralités

L'activité économique dans l'Union Monétaire Ouest Africaine est demeurée globalement bien orientée, à la faveur notamment de la poursuite des importantes réformes économiques engagées pour relancer l'investissement et renforcer la compétitivité des économies des Etats membres.

Le produit intérieur brut de l'Union a progressé, en termes réels, de 5,9% en 1996, soit un taux d'accroissement légèrement supérieur à celui de 5,7% réalisé en 1995. La croissance économique reste principalement impulsée, au niveau de l'offre, par le secteur agricole et, dans une moindre mesure, par les industries extractives. Au plan de la demande, la consommation demeure prépondérante, nonobstant la reprise du taux d'épargne, qui est passé de 13,4% du PIB en 1995 à 14,9% en 1996. S'agissant du taux d'investissement, il s'est légèrement replié, en passant de 16,3% du PIB en 1995 à 15,8% en 1996.

2.2 Production

2.2.1 Production agricole

D'une manière générale, les réformes sectorielles entreprises par les Etats ont mis un accent particulier sur le relèvement des prix d'achat aux producteurs de cultures d'exportation, l'amélioration de l'organisation des producteurs, la sensibilisation et la vulgarisation technique ainsi que l'assainissement des circuits de commercialisation et de distribution.

Dans ce contexte, la campagne agricole 1995-1996 a été marquée par une augmentation sensible de la production et de la commercialisation des cultures d'exportation. Sur le plan vivrier, la production alimentaire a été globalement satisfaisante dans les pays du Golfe de Guinée et différenciée dans les pays du Sahel, où des déficits céréaliers persistent dans certains Etats, en particulier au Niger et au Sénégal.

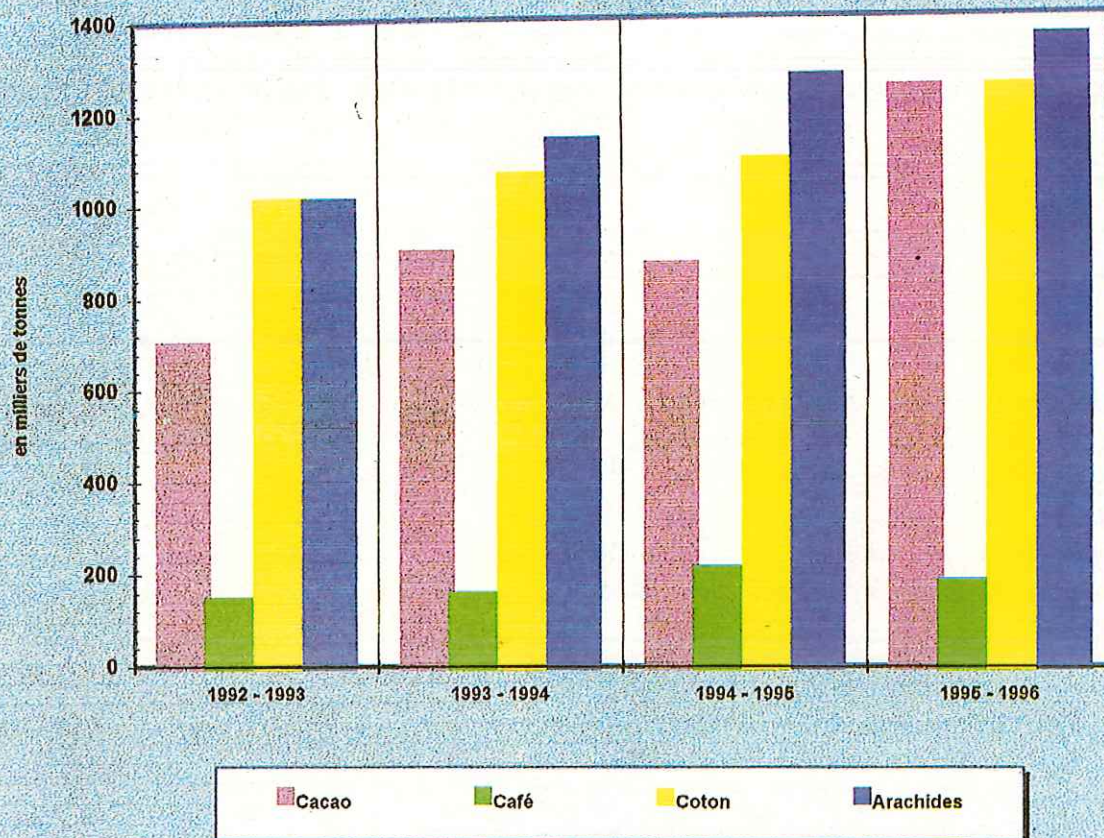
La campagne 1996-1997 s'est ouverte sous des auspices favorables pour l'ensemble des productions, notamment les cultures d'exportation.

a) Les cultures d'exportation

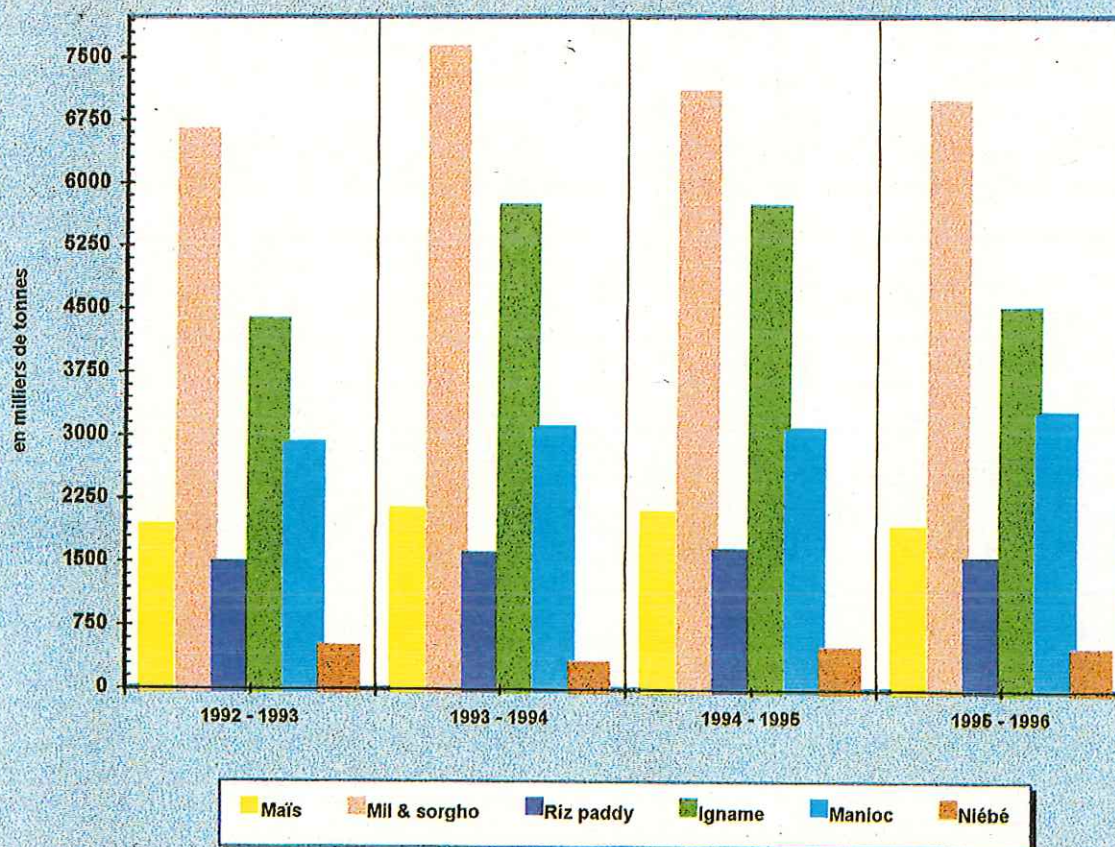
Les achats d'arachide sont ressortis à 337.800 tonnes au cours de la campagne 1995-1996, en hausse de 11,9 % par rapport à la campagne précédente. Les collectes de cacao ont connu une progression record de 43 % en s'établissant à 1.244.300 tonnes, du fait essentiellement du niveau de la collecte en Côte d'Ivoire, chiffrée à 1.235.300 tonnes. La commercialisation de coton-graine s'est accrue de 1.051.400 tonnes en 1994-1995 à 1.268.600 tonnes durant la campagne 1995-1996, soit une hausse de 20,6% qui a concerné l'ensemble des zones de production, en particulier le Mali et le Bénin.

En revanche, les quantités de café commercialisées ont baissé de 7,6%, pour se situer à 188.200 tonnes en 1996. Cependant, la production est demeurée relativement élevée au regard des niveaux modestes enregistrés au cours des campagnes précédentes.

Productions agricoles d'exportation



Production de cultures vivrières



b) Les cultures vivrières

La production vivrière s'est globalement améliorée en 1995-1996, avec cependant des évolutions contrastées selon les zones de production. Ainsi, on relève un léger recul de la collecte céréalière dans les pays du Sahel et une hausse dans ceux du Golfe de Guinée.

Au **Bénin**, la production vivrière s'est accrue de 2,3%, pour se chiffrer à 3.198.673 tonnes contre 3.127.556 tonnes la campagne précédente.

Au **Burkina**, selon les dernières estimations, la production céréalière s'établirait en 1996 à 2.610.849 tonnes, en hausse de 13,1% et la campagne céréalière enregistrerait un excédent d'au moins 175.219 tonnes.

En **Côte d'Ivoire**, l'agriculture vivrière a enregistré une croissance en volume de 6,2%, pour atteindre 1.456.300 tonnes.

Au **Mali**, la production céréalière s'est contractée de 12% pour se chiffrer à 1.934.979 tonnes.

Au **Niger**, la production vivrière a fléchi à 2.304.100 tonnes, entraînant un déficit alimentaire estimé à plus de 120.000 tonnes.

Au **Sénégal**, la production vivrière s'est établie à 1.156.798 tonnes en 1995-1996, s'inscrivant ainsi en augmentation de 10,2%.

Au **Togo**, la progression est ressortie à 16,8%, assurant un volume de production de 2.599.200 tonnes.

2.2.2 Elevage

Le secteur de l'élevage a bénéficié des effets conjugués de la reconstitution des pâturages et de la mise en oeuvre de réformes axées sur la prophylaxie, l'assainissement des circuits de commercialisa-

tion et de distribution, la promotion de l'investissement privé et le développement du professionnalisme dans le secteur.

Au **Bénin**, l'effectif des bovins a crû de 4,0% et celui des petits ruminants de 2,0%, pour se chiffrer respectivement à 1.323 milliers et 1.637 milliers de têtes. Au **Burkina**, la valeur ajoutée du secteur s'est accrue en termes réels de 3,2%. Au **Mali**, les cheptels de bovins et ovins-caprins sont estimés respectivement à 5.879 milliers de têtes et 13.839 milliers de têtes, en augmentation de 3,0% et 5,0%. Au **Niger**, l'évaluation du cheptel s'est traduite par un accroissement de 5,0% des bovins, 4,6% des ovins et 3,1% des caprins. Au **Sénégal**, le taux de croissance des bovins ressort à 2,5% et celui des ovins-caprins à 4,2%, ce qui porte les effectifs respectivement à 2.870 milliers de têtes et 7.485 milliers de têtes. Enfin, au **Togo**, les cheptels de bovins, d'ovins - caprins et de porcins sont estimés respectivement à 274 milliers de têtes, 2.742 milliers de têtes et 294 milliers de têtes, en hausse de 2,2%, 2,70% et 0,7%.

2.2.3 Exploitation forestière

L'indice de la production industrielle du bois a enregistré en **Côte d'Ivoire**, principal pays producteur, une baisse de 17,5% au cours de l'année. Ce repli est la conséquence de l'application des mesures de limitation de l'exploitation forestière prises par le Gouvernement, pour assurer la sauvegarde du patrimoine national.

2.2.4 Pêche

L'activité halieutique a connu un dynamisme soutenu. Au **Bénin**, le volume des mises à terre a progressé de 9,5%, pour se chiffrer à 45.335 tonnes en 1996.

Au **Sénégal**, l'exploitation des produits de la mer est en expansion continue,

impulsée notamment par la forte demande étrangère. Cette évolution est surtout imputable à la pêche artisanale, dont les débarquements ont progressé de 23,1% en 1996, pour s'établir à 327.894 tonnes. En effet, la pêche industrielle, confrontée à des problèmes structurels liés notamment à la vétusté de la flotte, a enregistré une baisse de 3,8% des mises à terre, qui sont ressorties à 88.788 tonnes.

2.2.5 Mines

L'activité minière a connu une évolution globalement favorable, quoique contrastée selon les Etats et les produits. A cet égard, les investisseurs étrangers ont manifesté un intérêt croissant pour ce secteur, en faveur duquel les Etats ont entrepris d'importants efforts de promotion à travers l'organisation de forums et la révision des codes miniers.

Au **Bénin**, la baisse de la production de pétrole brut, amorcée depuis 1992, s'est poursuivie en 1996, en relation avec le tarissement des puits. En 1996, elle s'est établie à 552,1 milliers de barils, en recul de 15,5% par rapport à la même période de l'année précédente. Par contre, en **Côte d'Ivoire**, la production pétrolière a plus que doublé en s'élevant à 5.815,1 milliers de barils contre 2.030,0 milliers une année auparavant.

S'agissant de la branche aurifère, la production au **Burkina** s'est inscrite en recul de 32,8% pour se fixer à 897,2 kilogrammes d'or, en raison de la fermeture de la mine de Poura pour des travaux de réhabilitation et de la mise sous administration judiciaire de la mine de la CEMOB. Par contre, les exportations d'or brut ont atteint 2.054 kilogrammes en **Côte d'Ivoire** et 6.584 kilogrammes au **Mali**, en hausse de 2,3% et 6,9% respectivement.

La production de phosphates au **Sénégal** s'est située à 1.478.767 tonnes, soit une baisse de 8,0% par rapport à celle de

1995, liée à l'orientation défavorable des marchés traditionnels d'exportation du pays et aux difficultés techniques de la mine de Taïba confrontée au vieillissement de ses installations. En revanche, au **Togo**, elle a augmenté de 5,4%, pour se chiffrer à 2.730.869 tonnes en 1996.

L'extraction d'uranium au **Niger** a connu une progression de 11,7%, avec une production de 3.321,7 tonnes en 1996. Cependant, les ventes en volume et en valeur ont décliné respectivement de 4% et de 9%.

2.2.6 Production d'énergie électrique

D'une manière générale, la production d'énergie électrique s'est, dans l'ensemble, orientée à la hausse. Au **Bénin**, la production nationale d'électricité a augmenté de 9,7% au cours de l'année 1996, pour s'établir à 259,2 GWH. Les importations en provenance des pays voisins ont stagné en quantité, mais ont augmenté de 3,3% en valeur. Au **Burkina**, elle a progressé de 11,8% au troisième trimestre 1996 par rapport à la même période de l'année précédente. En **Côte d'Ivoire** en revanche, l'offre d'énergie électrique enregistre une baisse de 0,5% induite à la fois par les productions thermique et hydraulique. Par ailleurs, dans le cadre de l'interconnexion régionale, la Côte d'Ivoire a fourni de l'énergie à des Etats de la sous-région, pour un total de 436,6 GWH. Au **Mali**, la production totale d'énergie, chiffrée à 335,8 de GWH, est en hausse de 8,0%. Au **Niger**, la production s'est chiffrée à 26 GWH pour une consommation de 232,9 GWH. Au **Sénégal**, la production d'électricité s'est établie à 1.154,6 GWH, en amélioration de 6,5% entre 1995 et 1996. Au **Togo**, le cumul des disponibilités en énergie au cours de l'année 1996 s'est accru de 2,6% pour s'établir à 384,3 de GWH.

2.2.7 Production industrielle

Au **Bénin**, la valeur ajoutée des industries alimentaires, évaluée à 51,9 milliards, est en accroissement de 5,9% par rapport à l'année précédente. En termes réels, cette croissance est ressortie à 4,8%. La production de gaz industriel s'est établie à 132.432 m³ à fin décembre 1996, soit une hausse de 16,3% par rapport au niveau enregistré l'année précédente. La contribution à la formation du PIB à prix courants des branches du textile, de la chimie et des matériaux de construction, est évaluée à 37,6 milliards contre 34,7 milliards, soit un accroissement de 8,4%. Le secteur du bâtiment et des travaux publics a enregistré une hausse modérée de 1,5%.

Au **Burkina**, un recul de la production a été observé au niveau de toutes les branches d'activité à l'exception des constructions métalliques, du bois, de l'électricité, du gaz et de l'eau. L'indice de la production industrielle a cependant connu une légère hausse de 1,3%.

En **Côte d'Ivoire**, l'indice de la production industrielle est ressorti en progression de 13,3% par rapport à son niveau de 1995. Cette performance résulte essentiellement d'une part, de la forte croissance de l'exploitation minière (+236,8%), en liaison avec la reprise de la production de pétrole et de gaz, et d'autre part, de la bonne tenue de la branche des matériaux de construction (+16,6%), à la faveur du développement de l'habitat urbain et de la relance des travaux publics. Par ailleurs, les industries agro-alimentaires, soutenues par l'amélioration des revenus des ménages, ont enregistré une croissance de 10,6%.

Au **Mali**, l'indice de la production industrielle s'est accru de 7,4% par rapport

à 1995. Les données disponibles sur les grandes unités industrielles confirment cette orientation, marquée par un renforcement de la production et des ventes. En particulier, l'activité des branches agro-alimentaires a tiré profit de l'accroissement des revenus des ménages lié à la commercialisation des cultures de rente. Ainsi, la production d'huile et de savon a été de 208.700 tonnes, en hausse de 46,6%. Celles de la minoterie, de la brasserie et du textile se sont également accrues, respectivement de 3,5%, 13,3% et 8,3%. En revanche, les fabriques de cigarettes-allumettes et de tôles ont enregistré des baisses respectives de leurs productions de 27,0% et 8,0%. Toutefois, les ventes de tôles ont progressé de 14,0%.

Au **Niger**, la production de savon et détergents est ressortie à 5.802,8 tonnes en 1996, en baisse de 18,6% par rapport à l'année dernière. Quant à celle de la brasserie, elle a légèrement fléchi de 1,9% pour se situer à 215.643 tonnes.

Au **Sénégal**, l'indice de la production industrielle s'est replié de 3,5% en 1996. Toutes les productions se sont inscrites en baisse, à l'exception de celles des branches des matériaux de construction, d'eau et d'électricité et du textile qui ont enregistré respectivement des progressions de 11,9%, 3,1% et 4,7% sous l'effet conjugué de l'augmentation des exportations et du dynamisme des constructions immobilières. Quant aux productions de sel marin et de produits arachidières, elles se sont établies à 100.000 tonnes et 281.157 tonnes, accusant ainsi des baisses de 9,1% et 9,0% par rapport à 1995. De même, celle des industries chimiques s'est contractée de 6,8%, à la suite d'un arrêt technique.

Au **Togo**, l'évolution de l'activité industrielle en 1996 apparaît différenciée. En effet, alors que la brasserie, la métallurgie de base et la peinture marquent un regain d'activité de 8,3%, 78,8% et 2,5% respectivement, les industries de minoterie, d'hui-

lerie, de ciment et d'énergie accusent un recul de 12,1%, 37,1%, 10,1% et 6,3% respectivement. Les productions industrielles ressortent ainsi à 43.871,3 tonnes pour la minoterie, 20.383 tonnes pour les huileries, 362.370 hectolitres pour la brasserie, 402.595 tonnes pour la cimenterie, 5.842,7 tonnes pour la métallurgie de base, ainsi qu'à 86.644 m³ de gaz et 793 tonnes de peinture.

2.2.8 Commerce intérieur

Le dynamisme des entreprises du secteur tertiaire a bénéficié des performances des autres secteurs de l'activité économique, dans un contexte réglementaire devenu de plus en plus concurrentiel.

Les ventes réalisées en Côte d'Ivoire au premier semestre, sont en augmentation de 10,5% par rapport à la période correspondante de 1995. Au Mali, le chiffre d'affaires des entreprises de commerce s'est accru de 16% à fin novembre 1996, pour s'établir à 42.440 millions. Au Niger, l'indice du chiffre d'affaires marchandises de décembre 1996 s'est situé à 96,6 points, soit une augmentation de 21,0% par rapport au niveau atteint en décembre 1995. Au Togo, le chiffre d'affaires des principales entreprises commerciales a enregistré une légère hausse de 2,1% par rapport à 1995, en se situant à 35.092,9 millions.

2.2.9 Tourisme

En Côte d'Ivoire, le chiffre d'affaires du secteur touristique s'est établi à 42,6 milliards en 1996, en retrait de 11,8% par rapport à l'année précédente. Cette évolution résulte de la baisse de la fréquentation de la destination ivoirienne, en rapport avec le faible dynamisme du secteur.

Au Sénégal, par contre, le retour progressif de la paix en Casamance, loca-

lité abritant une importante partie des réceptacles et sites touristiques du pays, a contribué à relancer les activités dans le secteur dont les recettes se sont ainsi élevées à 83,4 milliards, en progression de 5,9% par rapport à 1995.

2.3 Revenus et prix

2.3.1 Revenus

La politique de modération de la masse salariale de la fonction publique a été poursuivie en 1996. Des relèvements de salaires ont été opérés au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Togo dans une fourchette de 3% à 5%.

Dans le cadre de la commercialisation des produits d'exportation, les revenus versés au monde rural se sont chiffrés à 767,0 milliards, en accroissement de 22,6% par rapport à la campagne précédente.

2.3.2 Prix

Le niveau général des prix, mesuré par les indices officiels des prix à la consommation familiale, indique une inflation modérée en 1996, nonobstant quelques tensions saisonnières observées au cours de la période. Cette modération s'accompagne d'une grande convergence à la baisse des taux d'inflation, reflet des effets conjugués des politiques rigoureuses mises en oeuvre, notamment en matière de revenus et de libéralisation de l'économie. Par rapport à leurs niveaux de décembre 1995, les prix s'inscrivent à la fin de l'année 1996 en hausse de 6,6% au Bénin, 6,1% au Burkina, 3,4% en Côte d'Ivoire, 2,8% au Mali, 3,6% au Niger, 2,8% au Sénégal et 4,9% au Togo. La progression des indices de prix demeure expliquée pour l'essentiel par la composante alimentaire.

2.4 Finances publiques

L'exécution des opérations financières des Etats de l'Union en 1996 témoigne, dans l'ensemble, du rétablissement progressif de l'équilibre de la situation des finances publiques, en relation avec d'une part, la réforme fiscale fondée sur l'élargissement de l'assiette et la réorganisation de l'administration et, d'autre part, la poursuite des politiques de maîtrise des dépenses.

Les réalisations provisoires indiquent un accroissement de 10,3% des recettes et dons, qui sont passés de 2.494,5 milliards en 1995 à 2.752,3 milliards en 1996. Les dépenses publiques sont ressorties à 2.889,6 milliards, leur évolution s'étant ainsi limitée à 1,8%. Au total, le déficit global (dons inclus) s'est chiffré à 137,3 milliards ou 1,0% du PIB contre 345,3 milliards ou 2,8% du PIB durant la gestion précédente, témoignant d'une relative maîtrise des charges de l'Etat.

Les recouvrements de recettes fiscales se sont situés à 2.039,0 milliards, en amélioration de 15,8%, et correspondent à 15,2% du PIB contre 14,4% en 1995. Les produits de la fiscalité directe s'améliorent de 3,6% à 3,9% du PIB, ceux de la fiscalité indirecte intérieure progressent de

2,7% à 3% du PIB et les droits de porte de 7,9% à 8,1 % du PIB. Les droits de douane demeurent prépondérants dans la structure des recettes fiscales, en dépit de l'amélioration progressive des recouvrements au titre de la fiscalité indirecte intérieure. Les mobilisations de dons se sont repliées de 4,5%, pour se chiffrer à 379,0 milliards. Cependant d'un exercice à l'autre, leur part dans les ressources totales baisse de 15,9% à 13,8%.

Les dépenses courantes, en hausse de 2,4%, s'inscrivent à 2.080,2 milliards, soit 15,4% du PIB contre 2.032,1 milliards (16,6%) l'exercice antérieur. Cette évolution favorable est imputable notamment aux dépenses de traitements et salaires, qui régressent de 6,2% à 6,0% du PIB et aux charges de la dette qui passent de 4,2% à 3,7% du PIB. S'agissant des dépenses d'investissement, leur niveau est passé de 6,6% à 6,1% du PIB, pour s'établir à 816,4 milliards contre 812,5 milliards en 1995.

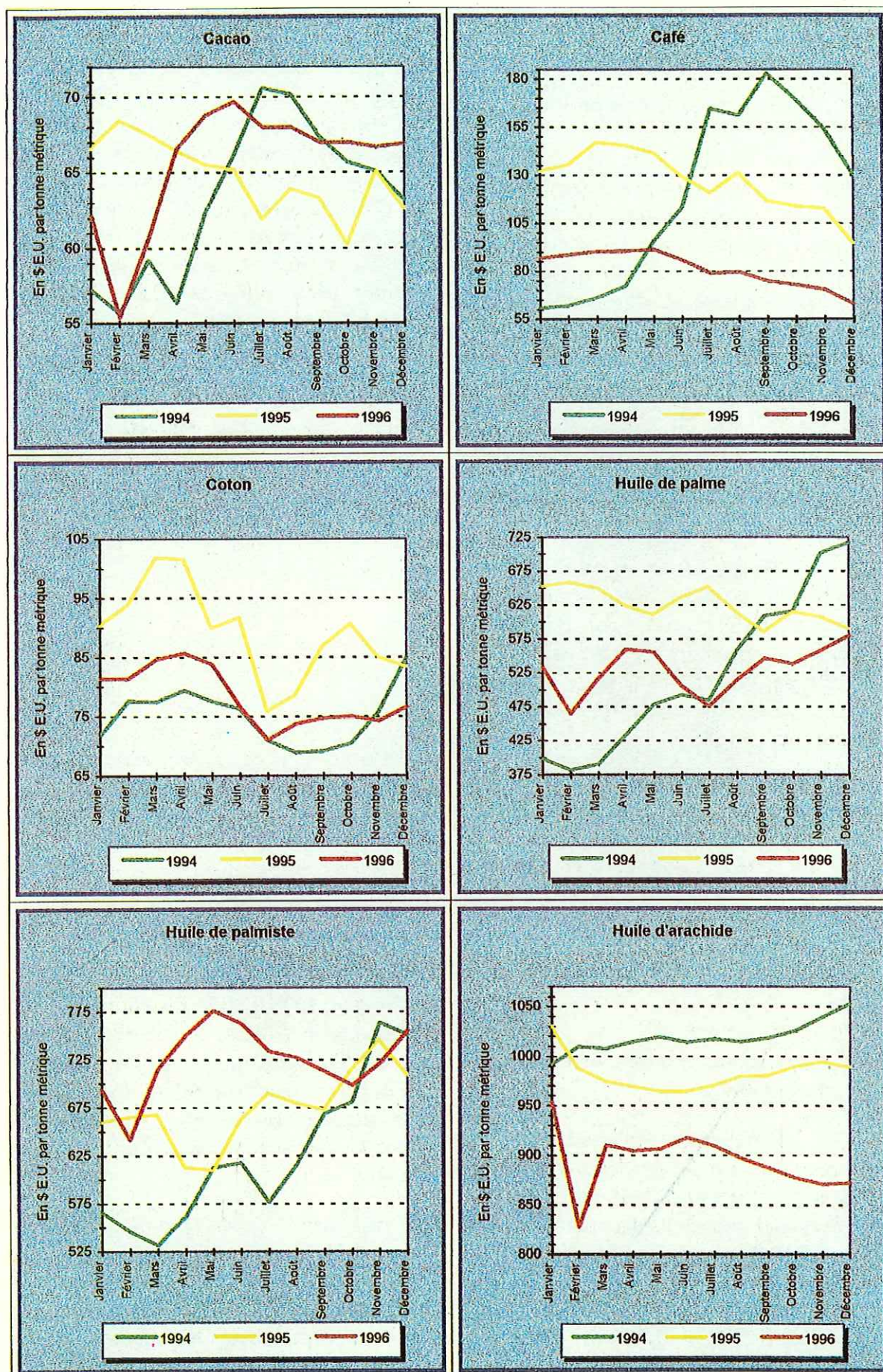
Au cours de la période sous revue, l'épargne publique s'est renforcée en passant de 0,5% à 2,2% du PIB et le solde primaire de base de 2,7% à 3,8% du PIB, confirmant ainsi l'effort d'ajustement interne des Etats et surtout, l'amélioration de leur capacité à faire face aux charges de la dette.

UMOA - Tableau des opérations financières (en milliards de francs CFA)

	1993	1994	1995	1996
RECETTES TOTALES ET DONS	1.337,3	2.025,3	2.494,5	2.752,3
RECETTES TOTALES	1.141,9	1.625,6	2.097,8	2.373,3
Recettes courantes	1.141,3	1.625,6	2.097,0	2.372,4
Fiscales	950,5	1.352,0	1.760,8	2.039,0
Directes	218,7	304,1	441,7	518,5
Indirectes	676,7	1.019,3	1.295,3	1.492,6
Sur biens et services	211,5	266,9	335,4	405,7
Taxes sur les importations	459,0	611,5	782,1	880,8
Taxes sur les exportations	6,2	140,9	177,8	206,1
Autres	55,1	28,6	23,8	27,9
Non fiscales	190,8	273,6	336,2	333,4
Transferts des caisses de stabilisation et d'égalisation	44,6	115,0	135,9	70,1
Autres	108,6	116,0	148,1	188,8
Total	124,8	231,0	284,0	258,9
Cotisations sécurité sociale	37,6	42,6	52,2	74,5
Recettes en capital	0,6	0,0	0,8	0,9
DONS	195,4	399,7	396,7	379,0
DEPENSES TOTALES (base engagement) et PRETS NETS	1.869,9	2.561,4	2.839,8	2.889,6
DEPENSES TOTALES	1.876,6	2.568,5	2.844,6	2.896,6
Dépenses courantes	1.526,5	1.956,2	2.032,1	2.080,2
Salaires et traitements	656,4	721,6	769,3	814,6
Transferts de sécurité sociale	48,7	61,7	76,6	84,1
Subsides aux entreprises publiques	0,0	42,3	51,7	48,5
Autres dépenses courantes	461,9	595,9	622,8	659,2
Intérêts de la dette publique	359,5	534,7	511,7	473,8
Intérieure	68,4	70,2	64,6	72,2
Extérieure	291,1	464,5	447,1	401,6
Dépenses en capital	350,1	612,3	812,5	816,4
Sur financement interne	104,5	153,5	243,5	262,6
Sur financement externe	245,6	458,8	560,3	551,6
Autres dépenses en capital	0,0	0,0	8,7	2,2
PRETS MOINS RECOUVREMENT	-6,7	-7,1	-4,8	-7,0
SOLDE PRIMAIRE	-129,6	50,6	333,9	504,3
SOLDE GLOBAL HORS DONS	-728,0	-935,8	-742,0	-516,3
SOLDE GLOBAL	-532,6	-536,1	-345,3	-137,3
FINANCEMENT	535,4	540,3	370,8	131,8
INTERIEUR	157,6	-148,2	-100,1	-252,5
Variation nette des arriérés	-19,1	-149,0	-95,0	-168,0
bancaire				
non bancaire				
Financement bancaire	48,5	-13,2	25,2	-113,5
Financement non bancaire	128,2	14,0	-30,3	29,0
EXTERIEUR	377,8	688,5	470,9	384,3
Tirages sur emprunts	298,3	866,7	694,6	591,8
Amortissements dus	-340,7	-609,0	-608,7	-520,0
Variation nette arriérés	359,1	-538,4	-4,3	-19,8
Réaménagements de la dette	61,1	969,2	389,3	332,3
Erreurs et Omissions	-2,8	-4,2	-25,5	5,5
Déficit de financement	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Trésors nationaux, BCEAO et FMI.

Evolution des cours des principaux produits de base exportés par l'UMOA



2.5 Secteur extérieur

2.5.1 Marchés des matières premières

Durant l'année 1996, les cours des matières premières exportées par les pays de l'UEMOA sont ressortis, pour la plupart, en retrait par rapport à l'année 1995, à l'exception de ceux du pétrole, de l'huile de palmiste et, dans une certaine mesure, du cacao. Ces évolutions ont été induites, en partie, par la stagnation voire la baisse de la demande face à une augmentation de l'offre. Les variations les plus significatives ont concerné le café, le coton et l'huile de palme. Les cotations des autres produits ont fluctué dans des marges relativement étroites.

Les cours du cacao ont connu une légère hausse de 1,3%, pour s'établir en moyenne à 65,58 cents EU par livre. Ceux du café et du coton ont respectivement régressé de 36% et 12,1%, pour atteindre des niveaux moyens de 81,24 et 78,29 cents EU par livre.

En ce qui concerne les produits oléagineux, les cotations des huiles d'arachide et de palme se sont inscrites en repli de 9% et 15,3%, pour se fixer respectivement à 894,80 et 724,27 dollars EU la tonne. En revanche, celles des huiles de palmiste se sont accrues de 7,4%, pour se situer à 724,27 dollars EU la tonne.

2.5.2 Mobilisation des ressources extérieures

La communauté internationale a maintenu son appui financier aux Etats de l'Union, dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes d'ajustement conclus avec les Institutions de Bretton Woods. Ainsi, les ressources mobilisées par les pays membres sont évaluées à 526,1 milliards contre 717,2 milliards en 1995, soit une baisse de 26,6%.

Les concours des organismes multilatéraux se sont établis à 366,8 milliards contre 472,3 milliards un an plus tôt, en repli de 22,3%. Cette évolution résulte de la contraction des ressources mobilisées auprès du Fonds Monétaire International, de l'Union Européenne et du Groupe de la Banque Africaine de Développement qui sont ressortis respectivement à 126,5 milliards, 50,2 milliards et 9,3 milliards contre 189,2 milliards, 83,8 milliards et 18,8 milliards en 1995.

Les apports des bailleurs de fonds bilatéraux se sont également inscrits en recul de 35% environ, régressant de 244,9 milliards à 159,3 milliards en 1996. Les contributions de la France, principal bailleur de fonds des Etats de l'Union, se sont chiffrées à 74,2 milliards contre 166,6 milliards l'année précédente, en réduction de 55,5% environ.

Au total, la tendance baissière des financements extérieurs en faveur de l'Union a persisté au cours de la période. Le taux de mobilisation, qui s'était fixé à 85,5% en 1995, a fléchi pour ressortir à 79,3%.

2.5.3 Dette extérieure

L'encours de la dette extérieure des Etats de l'Union à fin décembre 1996 est estimé à 13.448,0 milliards contre 13.582,7 milliards en 1995, en baisse de 1%. Le ratio de l'encours rapporté au PIB s'est amélioré pour s'établir à 99,8% contre 109,4% un an plus tôt, en relation notamment avec la poursuite de la croissance économique.

Le service dû au titre de ces engagements est ressorti à 989,2 milliards contre 1.064,7 milliards l'année précédente, en baisse de 7,1%. Le ratio du service de la dette rapporté aux exportations s'est ainsi contracté de 32,7% à 27,6% en 1996.

Cette relative amélioration du profil des indicateurs de la dette extérieure de l'Union est imputable essentiellement aux allègements consentis par les bailleurs de fonds bilatéraux ainsi qu'aux effets des programmes d'ajustement en cours d'exécution dans les différents Etats membres.

L'année 1996 a, en effet, été marquée par la conclusion avec les créanciers membres du Club de Paris, de quatre accords de réduction et de réaménagement de la dette au profit du Bénin, du Burkina, du Mali et du Niger.

Par ailleurs, les négociations menées par le Sénégal avec ses créanciers du Club de Londres ont abouti, avec le concours de donateurs bilatéraux, au rachat de sa dette bancaire dans le cadre de la Facilité de Désendettement de l'Association Internationale pour le Développement (AID). La Côte d'Ivoire a également conclu un accord de principe avec le Comité des banques créancières pour la réduction et le réaménagement de sa dette commerciale suivant les termes du Plan BRADY.

Au cours de la période sous référence, l'impact de ces allègements est estimé à 315,9 milliards contre 467,6 milliards un an plus tôt. Les apurements nets au titre des arriérés extérieurs ont atteint 49,2

milliards contre 3,4 milliards en 1995. En outre, le stock des arriérés a fléchi de 1,7%, pour se fixer à 2.068,9 milliards.

Le fardeau de la dette continue cependant de constituer une hypothèque majeure pour le développement des Etats de l'Union, en absorbant 49,8% environ des recettes fiscales. Par ailleurs, le profil de la dette se caractérise par un accroissement des engagements multilatéraux dont les échéances demeurent des charges incontournables qui pèsent sur la situation financière des Etats.

Aussi, l'initiative des institutions de Bretton Woods, approuvée par la communauté internationale en faveur des pays pauvres très endettés qui, pour la première fois, prend en compte la dette multilatérale, constitue-t-elle une approche encourageante de la question de la dette. Toutefois, les modalités de ce mécanisme tant au plan des critères d'éligibilité qu'au niveau de l'effort consenti par les créanciers limitent sa portée. La solution définitive du problème de la dette passe par une réduction significative de l'encours, en contrepartie de la conduite de politiques économiques et budgétaires propices à une croissance soutenue par les pays débiteurs.



Plantation de cocotiers à Jacqueville - République de Côte d'Ivoire.



Déchargement de coton aux entrepôts de la SODEFITEX - République du Sénégal.

II - La monnaie et le crédit

1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT

1.1 Objectifs généraux

Les directives de politique de la monnaie et du crédit de l'Union Monétaire Ouest Africaine pour l'année 1996 ont assigné à la politique monétaire l'objectif prioritaire de maîtrise de la liquidité intérieure, en vue d'assurer la stabilité des prix et de consolider la reprise de la production par la relance de l'investissement. Prenant en compte les performances et les perspectives d'évolution des économies des Etats membres, ainsi que les contraintes de l'environnement international, le Conseil des Ministres de l'Union a fixé, pour chaque pays membre, un objectif d'équilibre ou d'excédent de la balance des paiements extérieurs.

L'action de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest devait s'appuyer sur le maintien d'une politique dynamique et flexible de taux d'intérêt et la mise en place d'une politique d'open-market, ainsi que, le cas échéant, le renforcement du dispositif des réserves obligatoires.

Le Conseil a également mis l'accent sur l'importance à accorder à :

- la surveillance accrue de la position extérieure hors UMOA des banques et l'application stricte de la réglementation des changes, notamment en matière de rapatriement effectif du produit des recettes d'exportation ;

- la mobilisation accrue de l'épargne nationale et des capitaux extérieurs, en vue de leur allocation optimale à l'intérieur de l'Union, à travers une diversification des instruments et des structures de financement de l'économie.

Pour assurer aux actions menées au plan de la monnaie et du crédit toute leur efficacité, le Conseil a préconisé de les soutenir par la mise en oeuvre de mesures d'accompagnement au niveau des autres volets de la politique économique, visant notamment :

- la poursuite de l'assainissement des finances publiques ;

- l'intensification des mesures de réformes structurelles en vue de diversifier les bases de l'économie, d'éliminer les rigidités affectant l'offre et les circuits de distribution, de réduire les coûts de production et de renforcer la compétitivité des économies ;

- l'amélioration de l'environnement économique des affaires ;

- l'organisation de la convergence des politiques économiques et l'intégration accrue des productions et des échanges dans le cadre de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

1.2 Moyens

Au cours de l'exercice 1996, l'action de l'Institut d'émission a été marquée par la mise en oeuvre d'une politique active de taux d'intérêt et des interventions, sous forme d'adjudications hebdomadaires, sur le marché monétaire de l'Union. Par ailleurs, le système des réserves obligatoires a été maintenu en vigueur.

1.2.1 Politique des taux d'intérêt de la Banque Centrale

Au cours de l'exercice 1996, la politique monétaire de la Banque Centrale a visé particulièrement la détente des taux d'intérêt. En effet, les taux directeurs de la BCEAO ont poursuivi leur processus de baisse graduelle, en appui à la consolida-

tion de la reprise de la croissance économique des pays membres de l'Union.

Le taux d'escompte a ainsi été ramené de 7,50% à 7,25% le 5 août, puis à 7,0% le 19 août et enfin à 6,50% le 21 octobre 1996. Quant au taux de la pension, il a reflué de 6,50% à 6,25% le 12 août puis à 6,0% le 19 août 1996. Le taux réglementé applicable à la petite épargne a été réduit d'un point de pourcentage à compter du 1er avril 1996, de 4,50% à 3,50%.

La détente des taux d'intérêt dans l'Union a été rendue possible par l'évolution favorable des prix et des agrégats monétaires ainsi que par celle des taux d'intérêt sur les marchés monétaires étrangers. Nonobstant cet assouplissement, les taux d'intérêt en vigueur dans l'Union sont demeurés constamment compétitifs par rapport aux conditions en vigueur à l'étranger, en particulier sur le marché monétaire français.

Sur le marché interbancaire de l'Union, les conditions pratiquées ont généralement évolué à l'intérieur d'une fourchette de taux, comprise entre le taux des appels d'offres et le taux de pension de la BCEAO. Les taux moyens à un jour et à une semaine se sont ainsi situés respectivement à 5,08% et 5,44% en 1996.

Taux directeurs de la Banque Centrale et taux du Marché Monétaire (% l'an)

Dates de changement	Taux d'escompte T.E.S.	Taux des pensions	Taux spécial des avances aux Trésors nationaux (a)	Taux moyen mensuel T.M.M.	Appels d'offres	
					Réguliers	Exceptionnels
DECEMBRE 1995				5,7823		
04 décembre	8,500	6,500			5,500	
11 décembre	8,500	6,500			5,750	
18 décembre	8,500	6,500			6,000	
26 décembre	7,500	6,500			6,000	
4e TRIMESTRE 1995			4,5951			
JANVIER 1996				5,5161		
02 janvier	7,500	6,500			5,500	
FEVRIER 1996				5,50		
MARS 1996				5,50		
1er TRIMESTRE 1996			4,5055			
AVRIL 1996				5,50		
29 avril	7,500	6,500			5,250	
MAI 1996				5,2177		
JUIN 1996				5,3667		
03 juin	7,500	6,500			5,000	
2e TRIMESTRE 1996			4,3654			
JUILLET 1996				5,4194		
AOUT 1996				5,2500		
05 août	7,250	6,500			5,250	
12 août	7,250	6,250			5,250	
19 août	7,000	6,000			5,250	
SEPTEMBRE 1996				5,2500		
3e TRIMESTRE 1996			5,3071			
OCTOBRE 1996				5,25		
21 octobre	6,500	6,00			5,250	
NOVEMBRE 1996				5,20		
25 novembre	6,500	6,000			5,000	
DECEMBRE 1996				5,0565		
09 décembre	6,500	6,000			5,000	
4e TRIMESTRE 1996			5,1685			

(a) Taux applicable aux concours à l'Etat dans le cadre de l'article 16 des Statuts de la Banque Centrale.

Source : BCEAO.

1.2.2 Politique des réserves obligatoires

L'assiette et le coefficient des réserves obligatoires ont été maintenus inchangés au cours de l'année 1996. Le nombre de banques assujetties est resté stable à 52. En revanche, celui des établissements financiers est passé de 8 à 9, suite au démarrage des activités de la Coopérative Ivoirienne d'Epargne et de Crédit Automobile (CIVECA), agréée en décembre 1995 en qualité d'établissement de vente à crédit.

Le montant moyen des réserves effectivement constituées par les banques s'est élevé à 482,6 milliards pour un montant moyen requis de 30,6 milliards, soit un excédent global de 452,0 milliards. Au titre des établissements financiers, le montant moyen des réserves effectives s'est chiffré à 1,04 milliard, à comparer au volume moyen obligatoire de 0,66 milliard, soit un excédent global de 0,38 milliard.

Evolution des réserves constituées par les banques

Période	Réserves requisées	Réserves constituées	Excédent global
Millions de francs CFA			
16-12-1995 au 15-01-1996	25.321	426.688	401.367
16-01-1996 au 15-02-1996	27.049	426.860	399.811
16-02-1996 au 15-03-1996	27.568	418.897	391.329
16-03-1996 au 15-04-1996	31.223	425.882	394.659
16-04-1996 au 15-05-1996	31.625	427.481	395.856
16-05-1996 au 15-06-1996	32.272	477.727	445.455
16-06-1996 au 15-07-1996	30.868	524.932	494.064
16-07-1996 au 15-08-1996	31.755	587.180	555.425
16-08-1996 au 15-09-1996	31.612	562.211	530.599
16-09-1996 au 15-10-1996	31.763	554.511	522.748
16-10-1996 au 15-11-1996	31.826	553.753	521.927
16-11-1996 au 15-12-1996	32.235	457.448	425.213
16-12-1996 au 15-01-1997	32.705	430.843	398.138
Moyenne	30.602	482.647	452.045

Source : BCEAO.

Evolution des réserves constituées par les établissements financiers

Période	Réserves requisées	Réserves constituées	Excédent global/déficit
Millions de francs CFA			
01-01-1996 au 31-03-1996	627	1.035	408
01-04-1996 au 30-06-1996	694	1.022	328
01-07-1996 au 30-09-1996	665	1.064	399
01-10-1996 au 31-12-1996	665	1.064	399
Moyenne	663	1.046	384

Source : BCEAO.

1.2.3 Accords de classement

Le dispositif des accords de classement, instrument d'appréciation a posteriori des crédits distribués, a été maintenu dans le souci d'inciter les banques à déterminer des actifs sains et à veiller constamment à la qualité de leur portefeuille. Il détermine l'admissibilité des effets correspondants en support des interventions éventuelles de la BCEAO. Par ce système, les banques sont tenues de solliciter un accord de classement pour tout crédit à un même bénéficiaire portant l'encours total des crédits octroyés à ce dernier au-delà d'un certain seuil (100 millions au Bénin, au Burkina, au Mali, au Niger et au Togo, 200 millions au Sénégal et 300 millions en Côte d'Ivoire). En deçà de ce seuil, la faculté est laissée au banquier de solliciter ou non un accord de classement.

Au cours de l'année 1996, cent neuf demandes d'accord de classement ont été examinées par la BCEAO parmi lesquelles quatre-vingt quatre ont donné lieu à un accord pour un montant global de 289,7 milliards :

- au **Bénin**, 9 demandes ont été étudiées dont 7 ont bénéficié d'un accord de classement pour un montant de 14,9 milliards,

- au **Burkina**, un établissement financier a bénéficié d'un accord de classement en faveur de divers clients en support de mobilisation globale, pour une valeur de 0,2 milliard,

- en **Côte d'Ivoire**, 66 dossiers ont été traités dont 56 ont fait l'objet d'un accord de classement pour la somme de 198,5 milliards,

- au **Mali**, sur 5 dossiers soumis, un seul a été agréé pour une valeur de 1,1 milliard,

- au **Niger**, 3 des 4 demandes examinées ont bénéficié d'un accord, pour un montant de 7,5 milliards,

- au **Sénégal**, sur les 16 demandes d'accord de classement examinées, 10 ont été agréées pour un montant global de 60,3 milliards,

- au **Togo**, 6 accords de classement ont été délivrés pour un montant de 7,2 milliards et 2 dossiers ont été rejetés.

1.2.4 Titrisation des concours consolidés

La titrisation a consisté en l'émission de titres publics, en représentation des concours de la Banque Centrale, précédemment consolidés à la charge des Etats membres, dans le cadre de la restructuration des banques commerciales. L'objectif de cette opération de restaurer la flexibilité de la politique monétaire et de fournir un mécanisme de reprise automatique de liquidités aux banques a été atteint. Par ailleurs, les titres issus de la consolidation servent parfois de supports de garantie dans la conclusion de prêts interbancaires.

La titrisation des concours consolidés par la Banque Centrale a permis de "stériliser" une grande partie des excédents de liquidité du système bancaire. La valeur nominale initiale de l'émission des titres s'élevait à 440,2 milliards. Compte tenu des cinq remboursements semestriels effectués depuis fin décembre 1994 pour un montant cumulé de 69,5 milliards, l'encours au 31 décembre 1996 a été ramené, avant amortissement, à 370,7 milliards. A la même date, les cessions nettes cumulées s'établissaient à 333,1 milliards, représentant 89,8% de l'encours des titres émis.

UMOA - Situation des titres au 31 décembre 1996 (en millions de francs CFA)										
Pays	Cessions des titres d'émission locale								Titres UMOA détenus par investisseurs locaux	
	Montant des titres émis	Encours des titres émis	Cessions nettes cumulées	dont investisseurs locaux		dont investisseurs Umoa		Solde	Banques	Autres
				Banques	Autres	Banques	Autres			
BENIN	44.329,8	37.126,0	37.126,0	35.476,0	1.100,0	550,0	0,0	0,0	34.600,0	1.000,0
BURKINA	9.000,0	7.400,0	7.400,0	7.400,0	0,0	0,0	0,0	0,0	84.250,0	600,0
COTE D'IVOIRE	186.128,1	157.524,5	128.050,0	4.750,0	50,0	121.650,0	1.600,0	29.474,5	1.950,0	
MALI	23.900,0	19.950,0	16.900,0	15.400,0	0,0	1.500,0		3.050,0	19.300,0	
NIGER	25.877,7	21.524,2	18.750,0	6.100,0	0,0	12.650,0		2.774,2	2.900,0	
SENEGAL	143.739,1	120.584,1	119.084,1	93.784,1	1.850,0	23.450,0		1.500,0	14.100,0	
TOGO	7.239,9	6.586,2	5.786,2	3.736,2	0,0	2.050,0		800,0	4.750,0	
	440.214,6	370.695,0	333.096,3	166.646,3	3.000,0	161.850,0	1.600,0	37.598,7	161.850,0	1.600,0
Source : BCEAO.										

2 EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

L'évolution des agrégats monétaires porte l'empreinte de la consolidation de la reprise économique et de l'approfondissement des programmes d'ajustement économique et financier mis en oeuvre avec le soutien de la communauté internationale. A ces facteurs, il convient d'ajouter l'orientation de la politique monétaire visant à soutenir la relance de la croissance par une participation accrue du système

bancaire au financement des économies, sous la contrainte de la maîtrise de l'inflation.

Ainsi, la situation monétaire de l'Union au 31 décembre 1996, comparée à celle au 31 décembre 1995, a été caractérisée par une amélioration des avoirs extérieurs des institutions monétaires, une bonne orientation du crédit intérieur et de la masse monétaire.

Situation monétaire intégrée (fin de période)

	Sept. 93	Déc. 93	Sept. 94	Déc. 94	Sept. 95	Déc. 95	Sept. 96	Déc. 96
Milliards de francs CFA								
Avoirs extérieurs nets	-262,9	-225,0	348,0	430,5	674,3	693,2	696,6	843,0
- Banque Centrale	-141,2	-134,2	230,5	371,7	537,9	608,7	617,5	755,2
- Banques	121,7	-90,8	117,5	58,8	136,4	84,5	79,1	87,8
Crédit intérieur	2.148,7	2.193,9	2.273,2	2.504,0	2.625,7	2.846,4	2.881,7	2.969,3
- Gouvernement (net)	428,4	429,9	890,6	897,5	994,0	985,9	1.037,5	925,7
- Crédits à l'économie	1.720,3	1.764,0	1.382,6	1.606,5	1.631,7	1.860,5	1.844,2	2.043,6
Actif = Passif	1.885,8	1.968,9	2.621,2	2.934,5	3.300,0	3.539,7	3.578,3	3.812,3
Masse monétaire	1.884,1	1.992,3	2.469,9	2.775,5	2.948,8	3.166,2	3.115,5	3.360,3
- Circulation fiduciaire	492,9	593,2	711,0	894,3	823,8	1.018,3	908,6	1.063,6
- Dépôts en banque	1.370,4	1.378,4	1.743,8	1.854,8	2.094,2	2.118,4	2.170,5	2.261,8
- Dépôts en CNE et CCP	20,8	20,7	15,1	26,4	30,8	29,5	36,4	34,9
Autres éléments nets	1,7	-23,4	151,3	159,0	351,2	373,5	462,8	452,0

Source : BCEAO.

2.1 Avoirs extérieurs nets et balance des paiements

2.1.1 Evolution d'ensemble

En dépit de l'orientation moins favorable des cours des matières premières sur les marchés internationaux, la position extérieure nette des institutions monétaires de l'Union est ressortie créditrice de 843,0 milliards au 31 décembre 1996, en amélioration de 149,8 milliards par rapport au niveau atteint un an auparavant.

Cette évolution résulte d'un excédent de la balance des paiements extérieurs, généré par la relative amélioration du solde commercial, l'importance des entrées de capitaux non monétaires et les effets des mesures d'allègement de la dette extérieure.

Le renforcement des avoirs extérieurs nets a concerné essentiellement la Banque Centrale dont la position extérieure nette créditrice s'est globalement améliorée de 146,5 milliards, en passant de 608,7 milliards à 755,2 milliards. Les avoirs extérieurs nets des banques se sont, pour leur part, légèrement accrus de 3,3 milliards en ressortant à 87,8 milliards au 31 décembre 1996.

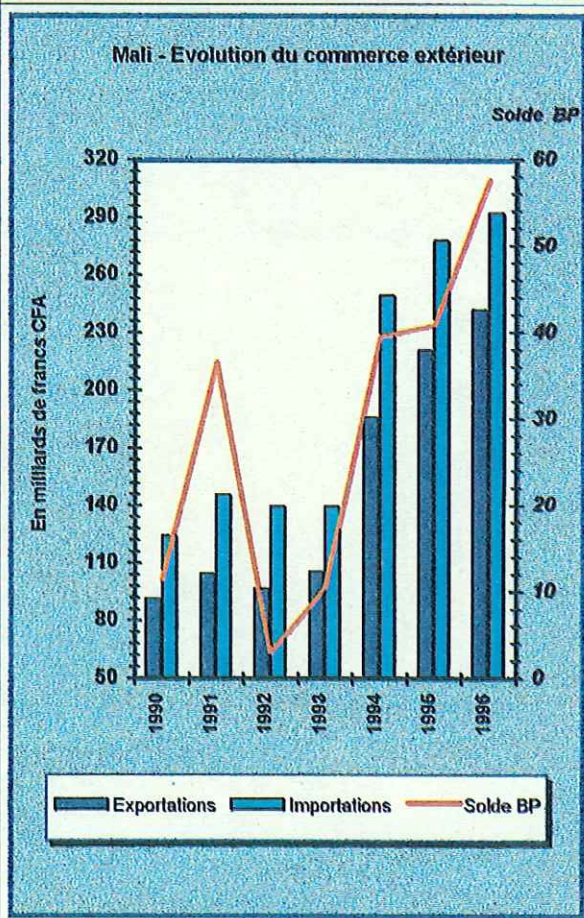
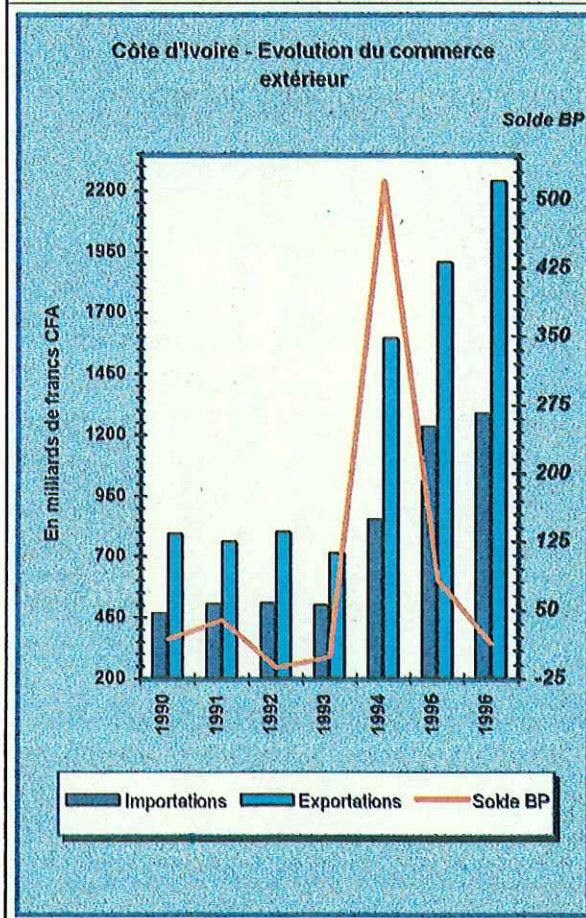
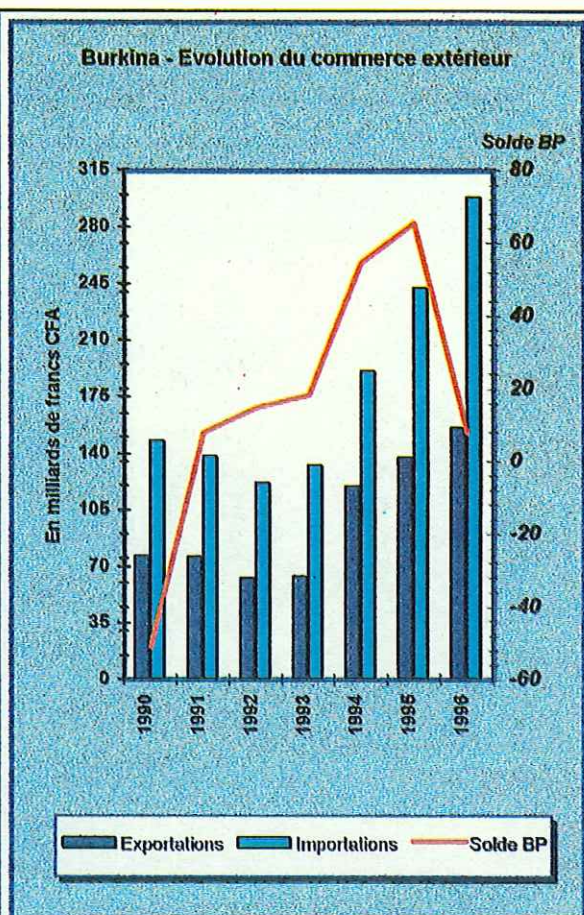
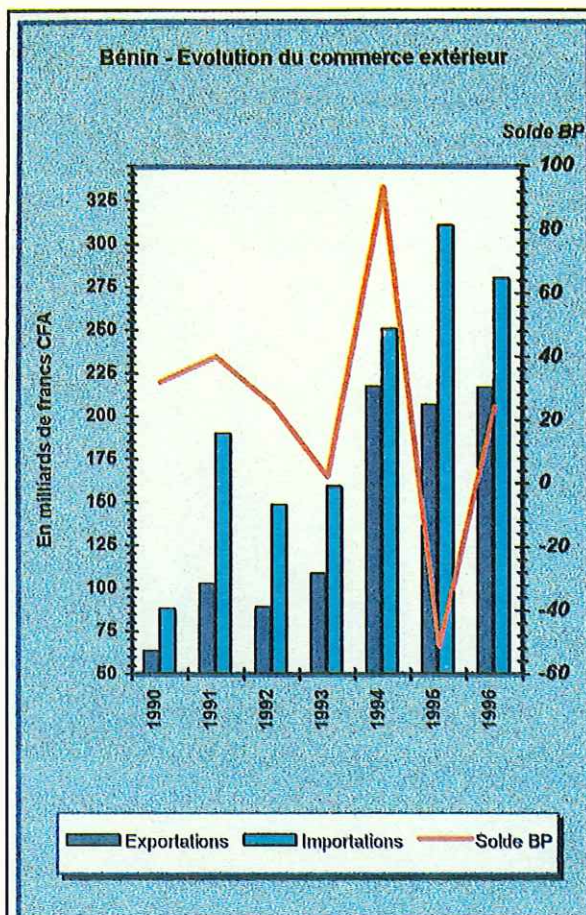
Les réserves officielles de change ont progressé de 194,4 milliards, pour s'établir à 1.611,7 milliards, du fait de l'augmentation des avoirs en devises. L'accroissement moindre des engagements monétaires à vue a induit un relèvement du taux de couverture de l'émission monétaire de 94,9% en décembre 1995 à 100,4% en décembre 1996.

Evolution des avoirs extérieurs nets des institutions monétaire (fin de période)

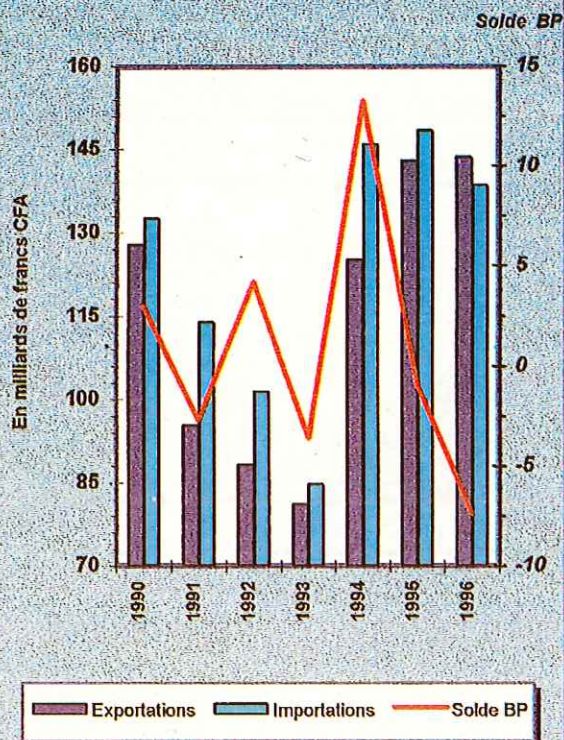
	1993		1994		1995		1996	
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Milliards de francs CFA							
BENIN	68,7	73,8	101,8	147,2	141,9	135,7	134,8	165,4
BURKINA	96,1	97,2	140,4	145,4	214,5	217,6	228,7	216,9
COTE D'IVOIRE	- 592,5	- 572,8	- 265,4	- 159,5	- 9,2	- 20,3	- 69,6	0,2
MALI	62,7	65,0	108,8	84,4	129,9	98,8	178,9	188,3
NIGER	- 11,2	14,4	25,7	10,4	17,1	9,5	6,5	2,1
SENEGAL	- 212,6	- 221,5	- 224,5	- 170,9	- 99,4	- 112,4	- 90,3	- 84,2
TOGO	26,9	18,1	32,8	30,6	21,0	17,6	10,4	2,2
UMOA*	- 262,9	- 225,0	348,0	430,5	674,3	693,2	696,6	843,0

* Y compris avoirs non répartis et ajustements.

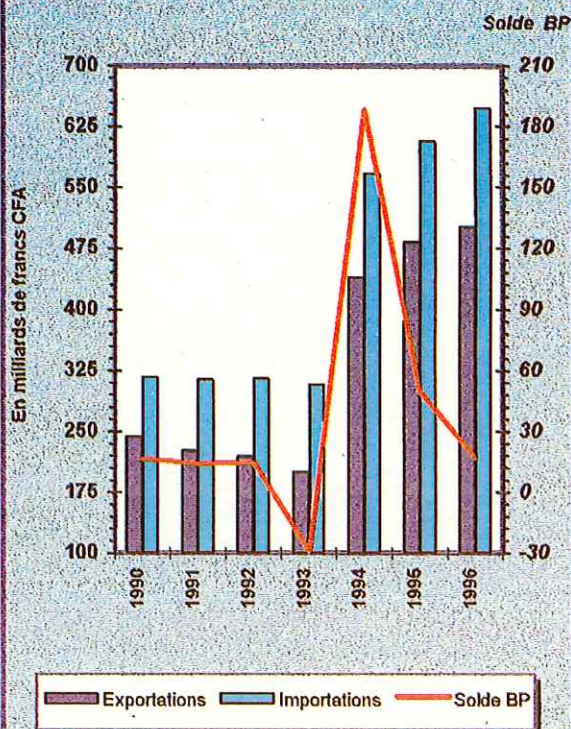
Source : BCEAO.



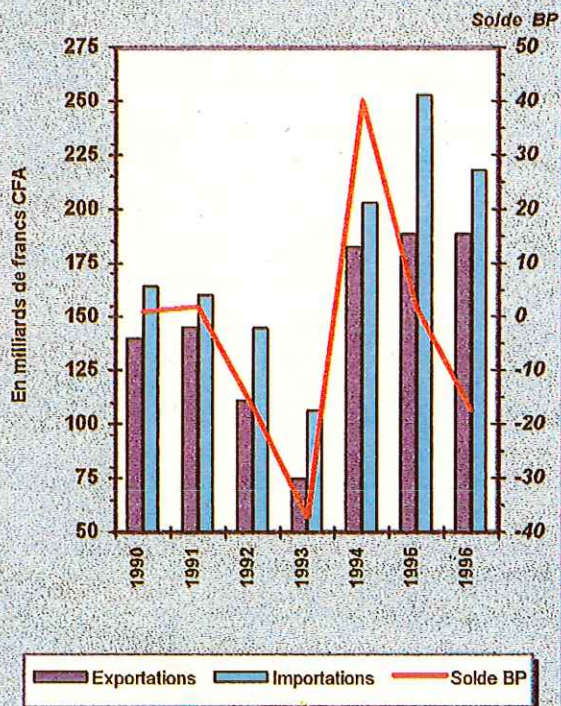
Niger - Evolution du commerce extérieur



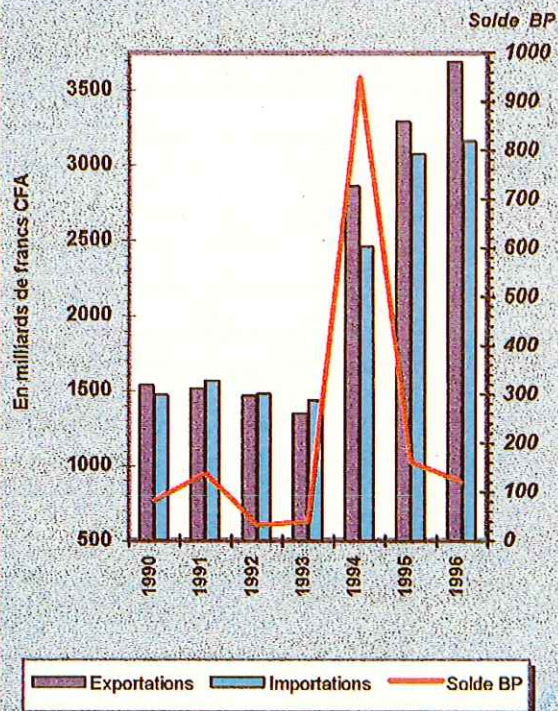
Sénégal - Evolution du commerce extérieur



Togo - Evolution du commerce extérieur



UMOA - Evolution du commerce extérieur



2.1.2 Evolution par Etat

Au **Bénin**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont inscrits en hausse de 29,7 milliards, pour s'établir à 165,4 milliards. Cette amélioration est imputable aux opérations courantes et à la mobilisation des concours extérieurs, en appui au programme d'ajustement. Le renforcement des avoirs extérieurs nets a concerné essentiellement la Banque Centrale, dont la position extérieure s'est consolidée de 29,8 milliards pour se fixer à 72,8 milliards. En particulier, les disponibilités extérieures se sont améliorées de 39,8 milliards.

Au **Burkina**, la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires, après une augmentation de 72,2 milliards l'exercice précédent, a baissé de 0,7 milliard pour se fixer à 216,9 milliards, en dépit de l'importance des transferts sans contrepartie. Ce recul des avoirs extérieurs a concerné principalement les banques dont la position extérieure s'est contractée de 3,1 milliards. Celle de la Banque Centrale s'est en effet améliorée de 2,4 milliards, pour se chiffrer à 124,5 milliards. Les disponibilités extérieures se sont renforcées de 9,7 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, négatifs de 20,3 milliards en décembre 1995, sont ressortis positifs de 0,2 milliard en 1996, du fait de la bonne tenue des exportations et des entrées nettes de capitaux non monétaires, publics comme privés. Les avoirs extérieurs de la Banque Centrale ont progressé de 19,8 milliards pour s'établir à 23,0 milliards. Les disponibilités extérieures se sont confortées de 58,5 milliards. En ce qui concerne les banques, leur position extérieure ressort débitrice de 22,8 milliards, en légère atténuation de 0,8 milliard.

Au **Mali**, la position nette créditrice des institutions monétaires s'est élevée à

188,3 milliards, en accroissement de 89,5 milliards par rapport à fin décembre 1995. Cette progression résulte principalement de la bonne orientation des recettes d'exportation du coton et de l'importance de l'appui financier des partenaires extérieurs. Les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale se sont établis à 131,9 milliards à fin décembre 1996 contre 68,7 milliards un an plus tôt. En particulier, la situation créditrice en compte de disponibilités extérieures s'est renforcée de 67,6 milliards. Dans le même temps, la position extérieure nette créditrice des banques s'est inscrite en hausse de 26,4 milliards pour se chiffrer à 56,5 milliards.

Au **Niger**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont chiffrés à 2,1 milliards, soit une dégradation de 7,4 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par une aggravation du déficit des paiements courants. La position extérieure nette créditrice de la Banque Centrale s'est détériorée de 5,6 milliards, essentiellement du fait de la diminution de 7,1 milliards des disponibilités extérieures. Quant aux banques, leur position extérieure nette, débitrice de 1,7 milliard en 1995, s'est dégradée de 1,8 milliard pour ressortir à - 3,5 milliards à fin décembre 1996.

Au **Sénégal**, la position extérieure nette débitrice des institutions monétaires s'est améliorée de 28,2 milliards pour ressortir à 84,2 milliards. Cette évolution est imputable à la Banque Centrale dont les avoirs extérieurs nets se sont améliorés en ressortant à - 98,1 milliards contre - 126,2 milliards à fin décembre 1995. En revanche, la position extérieure des banques, créditrice de 13,9 milliards est demeurée stable.

Au **Togo**, la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires s'est établie à 2,2 milliards, soit une contraction de 15,4 milliards après celle de 13,0 milliards survenue en 1995. Cette détérioration

résulte principalement du déficit des mouvements de capitaux non monétaires, hors financement exceptionnel. Elle s'est traduite par une baisse de 10,2 milliards des avoirs extérieurs de la Banque Centrale, chiffrés à -9,8 milliards, et par un recul de 5,2 milliards des avoirs extérieurs nets des banques qui se sont établis à 11,9 milliards. En particulier, les disponibilités extérieures se sont repliées de 17,1 milliards.

2.2 Crédit intérieur

Le crédit intérieur, en se chiffrant à 2.969,3 milliards, s'est inscrit en hausse de 122,9 milliards par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution résulte d'une amélioration de la position nette débitrice des gouvernements, dont l'impact a été atténué par une expansion de 183,1 milliards des crédits à l'économie en relation avec le développement de l'activité économique.

2.2.1 Position nette des gouvernements

La position nette des gouvernements s'est améliorée de 60,2 milliards pour ressortir à 925,7 milliards au 31 décembre 1996. Elle continue de se ressentir de l'impact de la titrisation des concours consolidés dont l'encours à fin décembre 1996 se chiffre à 370,6 milliards. Abstraction faite de cette opération, la position nette des gouvernements se serait chiffrée à 555,1 milliards, en amélioration de 25,3 milliards par rapport à fin décembre 1995. Cette évolution trouve essentiellement son origine dans l'accroissement de 71,6 milliards des dépôts des Etats auprès du système bancaire.

Au **Bénin**, la position nette débitrice du gouvernement s'est sensiblement améliorée, en revenant de 36,3 milliards à 19,1 milliards entre décembre 1995 et décembre 1996. Au cours de la période, le Trésor

béninois s'est totalement désengagé vis-à-vis de la Banque Centrale et ses dépôts auprès du système bancaire ont atteint 71,4 milliards.

Au **Burkina**, l'endettement net du gouvernement vis-à-vis du système bancaire s'est accru de 6,7 milliards, après un net allègement en 1995. Cette situation fait suite notamment à l'utilisation des concours additionnels mobilisés auprès du FMI et à l'accroissement des dépôts des particuliers et entreprises à la Caisse Nationale d'Epargne pour près de 3,0 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, la position nette débitrice du gouvernement s'est dégradée de 30,0 milliards, pour se situer à 540,1 milliards, essentiellement sous l'effet du gonflement de 99,4 milliards des concours du système bancaire, partiellement atténué par la progression de 67,3 milliards des dépôts de l'Etat à la Banque Centrale et dans les banques.

Au **Mali**, la position nette du gouvernement, précédemment débitrice de 5,1 milliards, est devenue créditrice de 37,0 milliards, à la faveur de la mobilisation des ressources extérieures qui ont permis à l'Etat d'apurer intégralement ses engagements vis-à-vis de la Banque Centrale et de constituer des dépôts supplémentaires auprès de l'Institut d'émission et des banques primaires.

Au **Niger**, les engagements nets du gouvernement à l'égard du système bancaire ont accusé une hausse de 6,1 milliards pour se situer à 45,3 milliards. En particulier, le recours de l'Etat aux concours monétaires de l'Institut d'émission est demeuré soutenu, témoignant de la persistance de tensions sur la trésorerie publique.

Au **Sénégal**, la position nette débitrice du gouvernement s'est légèrement améliorée, en passant de 179,5 milliards à 174,6 milliards. Dans le même temps, les

concours statutaires de la Banque Centrale à l'Etat se sont accrus de 44,3 milliards à 60,0 milliards.

Au **Togo**, la position nette débitrice du gouvernement s'est inscrite en aggravation de 7,7 milliards, pour s'établir à 46,0 milliards. Cet alourdissement des engagements bancaires de l'Etat résulte d'une baisse des dépôts publics dans les banques et d'un accroissement des dettes vis-à-vis du système bancaire. En particulier, les concours de la Banque Centrale à l'Etat se sont accrus de 4,7 milliards.

2.2.2 Crédits à l'économie

Les crédits à l'économie se sont établis à 2.043,6 milliards à fin décembre 1996, en progression de 183,1 milliards par rapport à décembre 1995. Les crédits ordinaires, en s'élevant à 1.840,4 milliards, ont connu un accroissement de 227,9 milliards, lié notamment à une reprise des financements bancaires en appui à la relance de l'activité économique. En revanche, les crédits de campagne ont baissé de 44,8 milliards, en raison du retard accusé dans le démarrage de la campagne de commercialisation des produits agricoles dans certains Etats.

Au **Bénin**, les crédits à l'économie sont ressortis à 102,4 milliards, en hausse de 21,0 milliards. Cette augmentation est imputable, pour une large part, aux crédits à court terme qui passent de 55,7 milliards à 73,7 milliards.

Au **Burkina**, les crédits à l'économie ont progressé de 35,2 milliards en 1996, pour se situer à 116,5 milliards, en raison notamment de l'accroissement du volume des crédits à court terme en faveur du secteur des services, du commerce, des bâtiments et travaux publics et des industries manufacturières.

En **Côte d'Ivoire**, les crédits à l'économie se sont situés à 1.053,1 milliards à fin décembre 1996, en accroissement de 23,1 milliards par rapport à fin décembre 1995. Cette hausse attribuable aux crédits ordinaires, masque en fait un recul de 51,4 milliards des crédits de campagne lié à une baisse des stocks agricoles.

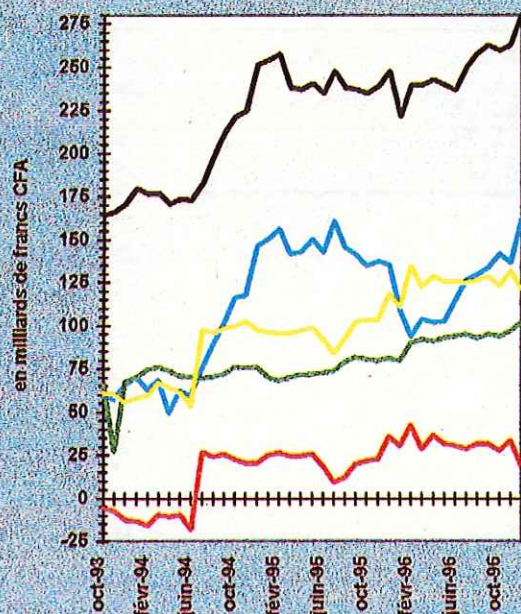
Au **Mali**, l'encours des crédits à l'économie est passé de 131,8 milliards à fin décembre 1995 à 171,2 milliards à fin décembre 1996, à la suite principalement d'une augmentation de 41,1 milliards des crédits ordinaires ressortis à 168,3 milliards, les crédits de campagne ayant connu une baisse de 1,7 milliard. Les concours à moyen et long terme ont totalisé un encours de 68,8 milliards.

Au **Niger**, les crédits à l'économie se sont inscrits en légère hausse de 1,3 milliard pour se chiffrer à 43,3 milliards. Cette évolution a surtout concerné les crédits à court terme qui se sont accrus de 4,0 milliards. Les crédits à moyen et long terme ont accusé pour leur part un repli de 2,7 milliards.

Au **Sénégal**, les crédits à l'économie ont progressé de 57,4 milliards pour se chiffrer à 416,0 milliards. Cette augmentation a concerné aussi bien les crédits à court terme, pour 35,1 milliards, que les crédits à moyen et long terme pour 22,3 milliards.

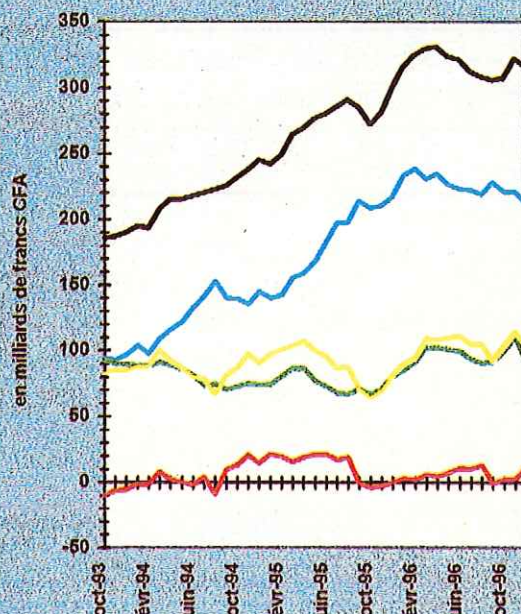
Au **Togo**, les crédits à l'économie sont passés de 131,5 milliards à fin décembre 1995 à 141,1 milliards un an plus tard. Cet accroissement est exclusivement localisé au niveau des crédits ordinaires, les crédits de campagne accusant une baisse de 1,2 milliard.

Bénin - Situation monétaire intégrée



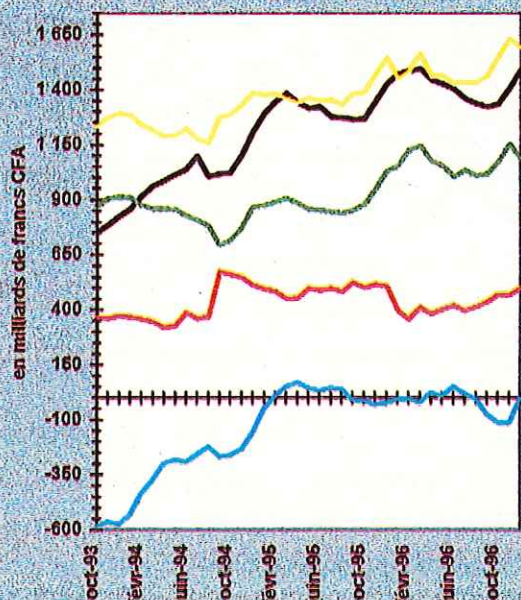
— Avoirs ext. nets — Position nette GVT
— Masse monétaire — Crédits à l'économie
— Crédit Intérieur

Burkina - Situation monétaire intégrée



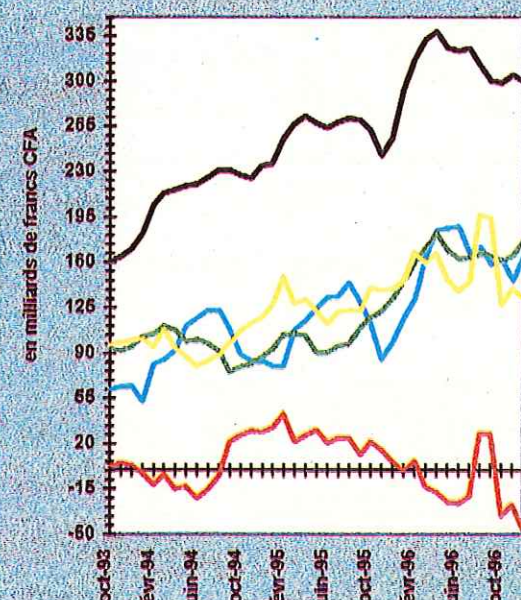
— Avoirs ext. nets — Position nette GVT
— Masse monétaire — Crédits à l'économie
— Crédit Intérieur

Côte d'Ivoire - Situation monétaire intégrée

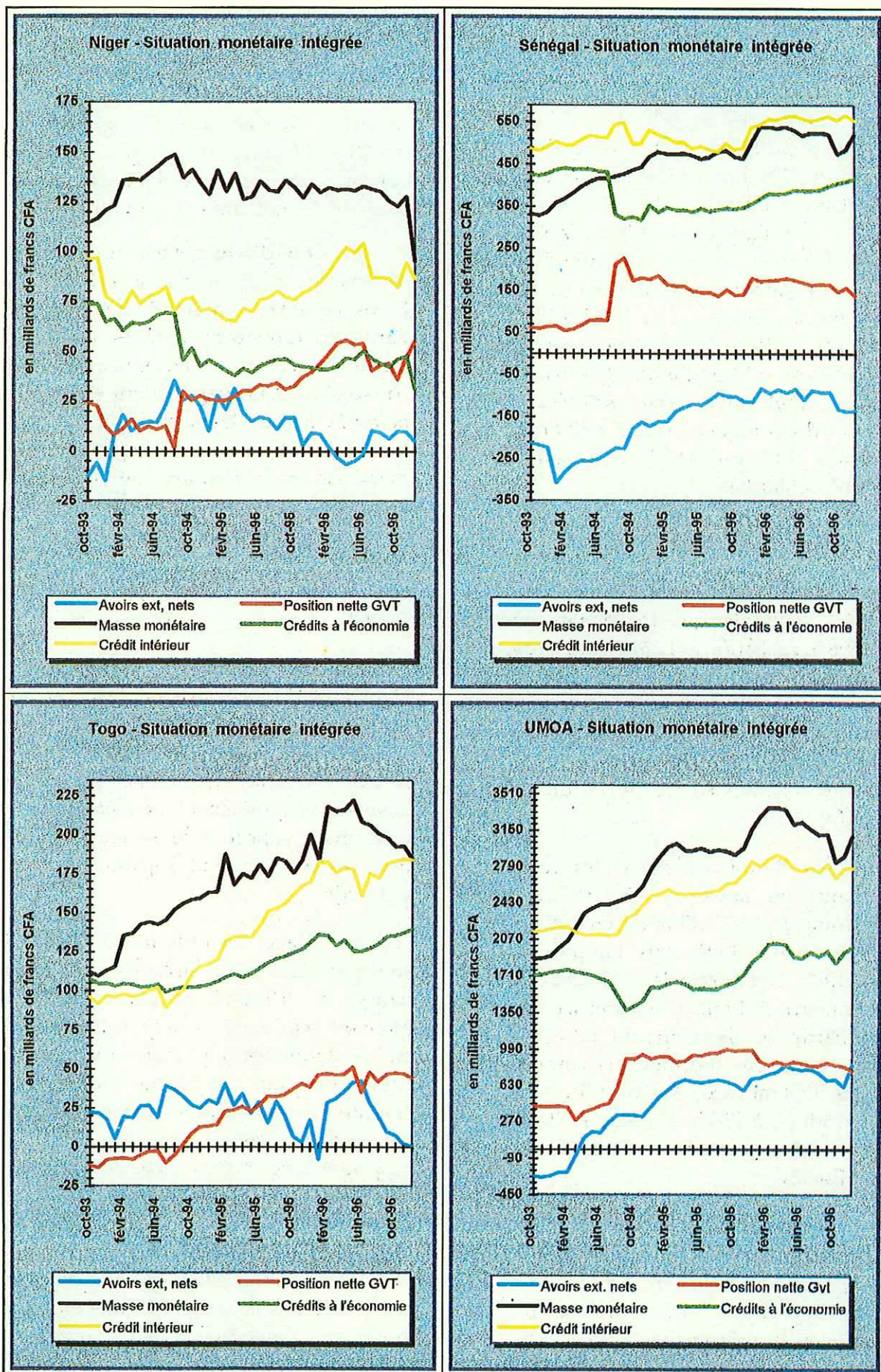


— Avoirs ext. nets — Position nette GVT
— Masse monétaire — Crédits à l'économie
— Crédit Intérieur

Mali - Situation monétaire intégrée



— Avoirs ext. nets — Position nette GVT
— Masse monétaire — Crédits à l'économie
— Crédit Intérieur



2.2.3 Evolution des crédits recensés à la Centrale des Risques

Les utilisations de crédit recensées à la centrale des risques se sont élevées à 2.093,3 milliards à fin décembre 1996 contre 2.124,0 milliards un an auparavant, soit une contraction de 30,7 milliards. Ce recul s'explique par la diminution des crédits octroyés à tous les secteurs d'activité, à l'exception des services dont les financements se sont accrus de 160,3 milliards et de l'agriculture dont les concours ont progressé de 13,1 milliards. Les baisses les plus significatives sont localisées au niveau du commerce (172,7 milliards), des mines (14,2 milliards) et de l'industrie (13,7 milliards).

La répartition par terme fait ressortir une prédominance des financements à court terme qui, malgré une baisse de 154,0 milliards qui les a ramenés de 1.506,5 milliards à 1.352,5 milliards, ont représenté 64,6 % des risques. Les crédits à moyen et long termes ont par contre augmenté de 123,3 milliards, pour s'établir à 740,8 milliards correspondant à 35,4 % des concours contre 29,1 % un an plus tôt.

Au **Bénin**, l'encours des risques a connu une hausse de 13,9 milliards, en passant de 75,7 milliards en 1995 à 89,6 milliards en 1996 sous l'impulsion des crédits additionnels accordés au commerce (8,4 milliards), aux services (8,7 milliards) et, dans une moindre mesure, au secteur des transports et communications (0,8 milliard). Les concours octroyés aux mines, à l'industrie et aux bâtiments et travaux publics se sont par contre contractés.

Au **Burkina**, les risques recensés à fin décembre 1996 se sont établis à 108,1 milliards, en accroissement de 32,9 milliards par rapport aux crédits déclarés par les banques et établissements financiers l'année précédente. Cette situation est imputable

essentiellement à la hausse de 31,6 milliards des concours à court terme. Au plan sectoriel, cette évolution résulte des mises en place de crédits en faveur de toutes les branches d'activité à l'exception de l'industrie et des mines, dont les concours ont connu des baisses respectives de 2,6 milliards et 0,6 milliard.

En **Côte d'Ivoire**, l'encours des utilisations de crédit ressort à 1 031,3 milliards en 1996, en retrait de 131,6 milliards par rapport au montant de 1 162,9 milliards relevé un an plus tôt. Cette baisse s'explique par le recul des crédits octroyés à tous les secteurs d'activité à l'exception des services qui ont vu leurs mobilisations s'accroître de 132,5 milliards. Les diminutions les plus significatives sont localisées au niveau du commerce (201,8 milliards), de l'industrie (29,6 milliards) et des mines (11,8 milliards).

Au **Mali**, les risques déclarés se sont établis à 141,6 milliards en 1996, en progression de 24,2 milliards, du fait de l'accroissement de toutes les catégories de financement dont 11,2 milliards pour les crédits d'investissement. La hausse a principalement concerné le secteur agricole dont les concours ont augmenté de 20,1 milliards.

Au **Niger**, les utilisations de crédit sont ressorties à 61,7 milliards en 1996, en hausse de 0,9 milliard par rapport au montant relevé un an auparavant. Cette augmentation est imputable aux crédits à court terme qui ont connu une progression de 1,3 milliard, légèrement compensée par une contraction des crédits à moyen et long termes. Cette situation résulte d'un accroissement des crédits octroyés aux services (1,5 milliard), au commerce (0,8 milliard) et à l'agriculture (0,2 milliard), partiellement compensé par une baisse des financements mis en place en faveur des mines (1,1 milliard), de l'industrie (0,2 milliard), des bâtiments et

travaux publics (0,2 milliard) et du transport (0,1 milliard).

Au **Sénégal**, les crédits recensés, en se chiffrant à 536,6 milliards contre 515,5 milliards en 1995, se sont inscrits en hausse de 21,1 milliards. Cette progression s'explique par un accroissement des mises en place de crédits en faveur de l'industrie (19,1 milliards), du commerce (13,6 milliards) et, dans une moindre mesure, des mines (1,9 milliard) et des bâtiments et travaux publics (1,6 milliard), partiellement compensé par les désengagements observés au niveau des transports (8,4 milliards), des services (6,1 milliards) et de l'agriculture (0,6 milliard).

Au **Togo**, les risques déclarés sont passés de 116,4 milliards en 1995 à 124,3 milliards en 1996, soit une hausse de 7,9 milliards. Au plan sectoriel, cette hausse s'explique par les concours octroyés à tous les secteurs d'activité à l'exception de l'agriculture et des mines. Les principaux secteurs concernés sont le transport (7 milliards), les services (2,1 milliards) et l'industrie (1,4 milliard).

2.3 Masse monétaire

Sous l'effet conjugué du renforcement de la position extérieure des institutions monétaires et de la poussée du crédit intérieur, la liquidité intérieure s'est accrue. La masse monétaire s'est ainsi élevée à 3.360,3 milliards à fin décembre 1996, en hausse de 6,1% d'une année à l'autre. Cette évolution s'est reflétée dans une hausse aussi bien des dépôts que de la circulation fiduciaire pour respectivement 6,9 % et 4,4 %.

Au **Bénin**, la masse monétaire s'est accrue de 13,1% pour s'établir à 280,2 milliards. Cette évolution a concerné aussi bien les dépôts que la circulation fiduciaire qui ont respectivement augmenté de 7,1% et 36,2%.

Au **Burkina**, la masse monétaire a connu un accroissement de 28,4 milliards pour se situer à 328,2 milliards, en raison de la progression de 13,1 milliards des dépôts chiffrés à 189,4 milliards et de 15,3 milliards de celle de la circulation fiduciaire ressortie à 138,9 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, la masse monétaire a augmenté de 3,3% pour se fixer à 1.477,2 milliards. Cette évolution résulte d'une hausse de 25,5 milliards des dépôts et de 21,8 milliards des billets et monnaies en circulation.

Au **Mali**, la masse monétaire, en atteignant 310,7 milliards à fin décembre 1996, a enregistré une progression de 22,0 %, sous l'effet d'un renforcement des dépôts ressortis à 190,4 milliards contre 147,0 milliards un an plus tôt, et d'un accroissement de 11,9% de la circulation fiduciaire établie à 120,3 milliards.

Au **Niger**, la liquidité intérieure s'est contractée de 6,0%, pour se chiffrer à 125,9 milliards à fin décembre 1996, essentiellement sous l'impulsion des dépôts qui ont baissé de 6,9 milliards en s'élevant à 67,3 milliards. Quant à la circulation fiduciaire, elle s'est légèrement repliée en passant de 59,6 milliards à 58,6 milliards.

Au **Sénégal**, la masse monétaire s'est établie à 562,9 milliards, contre un niveau de 501,4 milliards en décembre 1995. Cette hausse s'est intégralement reflétée dans les dépôts qui ont progressé de 20,3% pour ressortir à 421,1 milliards. La circulation fiduciaire, pour sa part, a fléchi de 6,7% pour se situer à 141,9 milliards.

Au **Togo**, la masse monétaire s'est chiffrée à 187,7 milliards, en baisse de 12,2 milliards, du fait notamment de la circulation fiduciaire ressortie à 60,2 milliards, contre 73,5 milliards un an plus tôt. Les dépôts ont accusé une légère hausse de 1,1 milliard.

2.4 Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

2.4.1 Evolution générale

Au 31 décembre 1996, le volume de l'épargne mobilisée par les banques et les caisses nationales d'épargne s'est élevé à 954,0 milliards, soit en glissement annuel, une hausse de 0,5%. Cet accroissement a concerné les comptes à régime spécial.

La part de la liquidité globale détenue sous forme d'épargne monétaire par les ménages et entreprises est ressortie à 30,3% contre 34,2% en 1995. Par ailleurs, le rapport de cette épargne au Produit Intérieur Brut (PIB) s'est établi à 7,1% contre 7,6% un an plus tôt.

2.4.2 Evolution par pays

Au **Bénin**, l'épargne privée drainée par les banques et la Caisse Nationale d'Epargne (CNE) s'est fixée à 60,8 milliards, en hausse de 9,1 milliards. Cet accroissement est principalement dû aux dépôts à terme qui se sont accrus de 40,1%.

L'épargne collectée représente respectivement 21,7% et 5,2% de la masse monétaire et du PIB, contre 20,5% et 5,1% en 1995.

Au **Burkina**, l'épargne des particuliers et entreprises auprès des banques et de la CNE s'est établie à 95,3 milliards, en accroissement de 28,4 milliards par rapport à fin décembre 1995. Cette évolution résulte de la hausse globale de 49,1% des dépôts en banque, accentuée par celle de 19,3% des dépôts en Caisse d'épargne.

La part de l'épargne monétaire dans la liquidité globale a augmenté de 27,2% à 30,1%, à l'instar de son rapport au PIB qui est passé de 5,7% à 7,9%.

En **Côte d'Ivoire**, l'épargne du secteur privé collectée par le système bancaire a accusé une baisse de 87,6 milliards, pour se chiffrer à 400,9 milliards. Cette évolution est induite par celle des dépôts à terme qui ont enregistré un recul de 81,9 milliards. Par contre, l'encours des comptes à régime spécial s'est renforcé de 9,1 %.

La part de l'épargne ainsi constituée dans le stock monétaire baisse cependant de 40,5% à 26,9% sur la période. Son rapport au PIB diminue également pour s'établir à 7,4%.

Au **Mali**, l'épargne collectée par le système bancaire s'est élevée à 73,0 milliards, soit une hausse de 51,8%. Cette forte hausse s'explique par le niveau relativement bas de la collecte à fin décembre 1995 et est essentiellement imputable aux comptes à régime spécial qui sont passés de 35,1 milliards à 53,7 milliards sur la période.

La part de cette épargne dans la masse monétaire est ressortie à 24,3% contre 20,5% en 1995. Rapportée au PIB, elle représente 5,4% contre 4,0% un an plus tôt.

Au **Niger**, le volume de l'épargne monétaire privée a poursuivi sa baisse en s'établissant à 28,0 milliards contre 35,2 milliards à fin décembre 1995. Ce repli, en ligne avec une baisse de l'épargne intérieure consécutive à une augmentation de la consommation plus forte que celle du produit intérieur brut, se localise dans les dépôts à terme. Ces derniers ont en effet accusé une chute de 12,9% sur la période.

La part de la masse monétaire détenue sous forme d'épargne par le secteur privé s'est ainsi établie à 29,4% contre 27,3% en 1995. L'épargne monétaire privée représente 2,7% du PIB contre 3,7% en 1995.

Au Sénégal, l'épargne privée mobilisée par les banques et la CNE s'est fixée à 227,6 milliards, en hausse de 41,5 milliards par rapport à décembre 1995. Cette évolution se reflète à la fois au niveau des dépôts à terme et des comptes à régime spécial pour respectivement 28,1 et 12,3 milliards. Les dépôts en caisse d'épargne se sont accrus de 1,1 milliard.

La part de l'épargne monétaire dans la liquidité globale a augmenté de 40,1% à 43,8%, à l'instar de son rapport au PIB qui a augmenté de 7,7% à 8,6%.

Au Togo, l'épargne privée collectée par le système bancaire s'est chiffrée à 68,4 milliards, en hausse de 5,8 milliards, soit 9,3%. Cette évolution reflète l'accroissement des dépôts à terme de 2,2 milliards, des comptes à régime spécial de 3,0 milliards et des dépôts en caisse d'épargne de 0,6 milliard. Cette épargne représente respectivement 37,1% de la masse monétaire et 9,7% du PIB contre 38,3% et 9,9% un an plus tôt.

2.5 Concours de la Banque Centrale

2.5.1 Evolution globale

Les interventions de la Banque Centrale ont reculé de 554,8 milliards au 31 décembre 1995 à 495,5 milliards au 31 décembre 1996, soit une contraction de 59,3 milliards ou 10,7%. Cette évolution qui s'inscrit dans la tendance à la baisse des concours, observée depuis le changement de parité du franc CFA en 1994, a été induite par un repli de 57,5 milliards des concours aux Trésors nationaux et par un léger fléchissement de 1,8 milliard des avances aux établissements de crédit. Le recul des interventions en faveur des Trésors nationaux résulte essentiellement de la cession aux banques des titres d'Etat détenus par l'Institut d'émission, les concours de la BCEAO au titre de l'article 16 de ses statuts ayant par contre augmenté.

UMOA - Concours de la Banque Centrale (fin de période)				
	Déc. 95	Juin 1996	Sept. 96	Déc. 96
	Milliards de francs CFA			
Concours aux Trésors nationaux	391,1	372,6	328,7	333,6
- découverts en comptes courants (article 14)	270,1	335,7	326,3	294,6
- tirages article 15	2,2	1,7	1,4	1,4
Total concours statutaires (article 16)	272,3	337,4	327,7	296,0
- titres d'Etat	117,0	33,9	1,0	37,6
- mobilisations d'obligations cautionnées (article 12)	1,8	1,3	-	-
Concours aux banques et établissements financiers	163,7	78,6	75,9	161,9
dont :				
. réf. de crédits de campagne	23,6	-	-	-
. consolidations + PASFI	99,9	57,5	54,1	102,5
TOTAL DES INTERVENTIONS	554,8	451,2	404,6	495,5
Variations trimestrielles (en %)	+ 36,6	- 18,7	- 10,3	22,5
Variations annuelles (en %)	- 19,0	+ 7,0	- 0,5	- 10,7

Source : BCEAO

Les concours monétaires aux Trésors nationaux se sont en effet contractés de 57,5 milliards, pour se situer à 333,6 milliards au 31 décembre 1996. Cette baisse est imputable principalement à la diminution de 79,4 milliards de l'encours des titres d'Etat, atténuée par l'accroissement de 23,7 milliards des concours statutaires.

Les mouvements sur les titres d'Etat ont été soutenus par l'amélioration des trésoreries bancaires. Ainsi, les cessions nettes cumulées sont ressorties à 333,1 milliards contre 293,0 milliards à fin décembre 1995, soit un taux de cession de 89,8% contre 71,3% un an auparavant.

Les concours au titre de l'article 16 des Statuts de la Banque Centrale sont passés de 272,3 milliards au 31 décembre 1995 à 296,0 milliards, soit une hausse de 23,7 milliards. Cet accroissement a résulté d'une progression de 24,5 milliards des

découverts en comptes courants au titre de l'article 14, atténuée par l'amortissement des concours d'investissement au titre de l'article 15 pour un montant de 0,8 milliard.

Les interventions en faveur des établissements de crédit ont évolué de 163,7 milliards au 31 décembre 1995 à 161,9 milliards, soit un léger repli de 1,8 milliard. Cette quasi-stabilité masque cependant le transfert des opérations du guichet du marché monétaire vers celui de la pension, à la suite de la suspension des appels d'offres d'injection de liquidités du 5 août au 25 novembre 1996 et à l'incertitude inhérente aux appels d'offres hebdomadaires de la Banque Centrale. Ainsi, durant la période écoulée, le volume des opérations traitées sur le marché monétaire a baissé de 31,5 milliards alors que les concours au titre de la pension ont progressé de 27,1 milliards.

UMOA - Refinancements des crédits à l'économie

	Sept. 95	Déc. 95	Sept. 96	Déc. 96
	Milliards de francs CFA			
Crédits à l'économie	1.631,7	1.860,5	1.855,5	1.991,6
dont crédits de campagne	99,6	248,0	138,1	193,6
Variations (en %)	+ 13,8	+ 14,0	- 0,3	+ 7,3
Refinancements des crédits				
à l'économie	93,6	165,5	75,9	161,9
. Concours aux banques				
et établissements financiers	91,3	163,7	75,9	161,9
. Obligations cautionnées	0,0	2,3	1,8	0,0
Variations (en %)	- 61,6	+ 76,8	- 54,1	+ 113,3
Part des crédits à l'économie				
refinancés auprès de la BCEAO (en %)	5,7	8,9	4,1	8,1

Source : BCEAO

UMOA - Répartition des concours à l'économie selon la nature des besoins financés (fin de période)

	Sept. 95		Déc. 95		Sept. 96		Déc. 96	
	Milliards de francs CFA							
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Refinancements crédits de campagne	5,6	6,0	23,6	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Refinancements crédits ordinaires	88,0	94,0	141,9	85,7	75,9	100,0	161,9	100,0
dont consolidations + titrisation								
+ ex-Oncad	71,3	76,2	99,9	60,4	54,1	71,3	102,5	63,3
TOTAL	93,6	100,0	165,5	100,0	75,9	100,0	161,9	100,0
Source : BCEAO								

Source : BCEAO

2.5.2 Evolution par pays

L'examen des interventions de la Banque Centrale par Etat fait ressortir des évolutions contrastées. En effet, les reflux enregistrés au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal, ont été atténués par un léger accroissement des concours au Niger et au Togo, la situation ayant peu varié au Burkina.

Au **Bénin**, les interventions de l'Institut d'émission se sont établies à 2,0 milliards, sous forme d'avances au titre du marché monétaire, contre 8,9 milliards à fin décembre 1995, représentant les concours au titre de l'article 16. Le découvert statutaire, intégralement résorbé à fin septembre 1996, est resté nul durant le dernier trimestre de l'année 1996.

Au **Burkina**, le montant des concours de la Banque Centrale s'est chiffré à 25,9 milliards contre 25,5 milliards un an plus tôt. Les utilisations au titre de l'article 16 des Statuts sont revenues de 22,6 milliards à 21,6 milliards, accusant ainsi une baisse de 1,0 milliard. Durant l'exercice 1996, les tirages sont restés en dessous du plafond statutaire.

En **Côte d'Ivoire**, les interventions de l'Institut d'émission ont fléchi de 14,4 mil-

liards, en revenant de 333,3 milliards au 31 décembre 1995 à 318,9 milliards. Cette évolution est imputable au reflux de 12,9 milliards des refinancements en faveur des établissements de crédit et à une légère baisse de 1,5 milliard des concours au Trésor. La baisse des créances de la Banque Centrale sur les banques et établissements financiers a été induite principalement par la contraction des avances au titre du marché monétaire, les prises en pension et les mobilisations de titres PASFI ayant par contre progressé. Quant à la légère baisse des engagements du Trésor national, elle est consécutive au dégonflement de 9,2 milliards des titres d'Etat. Les utilisations au titre de l'article 16 des Statuts se sont plutôt accrues de 7,7 milliards pour ressortir à 149,2 milliards, tout en demeurant à l'intérieur du plafond statutaire.

Au **Mali**, les concours de la Banque Centrale, constitués exclusivement des titres d'Etat, ont été ramenés de 4,6 milliards au 31 décembre 1995 à 3,0 milliards. En effet, depuis la résorption intégrale des avances statutaires en novembre 1995, le Trésor n'a plus recouru à cette facilité.

Au **Niger**, le montant des interventions de la Banque Centrale s'est établi à

39,3 milliards contre 38,9 milliards un an plus tôt, soit une légère progression de 0,4 milliard, induite notamment par l'augmentation de 0,6 milliard des concours à l'Etat.

L'accroissement des créances de l'Institut d'émission sur l'Etat a été impulsé par les tirages additionnels de 5,5 milliards sur les avances statutaires, atténués par la diminution de 4,9 milliards de l'encours des titres d'Etat. Les tensions sur la trésorerie publique ont persisté tout au long de l'exercice monétaire sous revue.

Au **Sénégal**, les interventions de la Banque Centrale ont marqué un repli de 44,8 milliards, en revenant de 109,4 milliards au 31 décembre 1995 à 64,6 milliards, sous l'effet notamment de la baisse de 47,2 milliards des concours au Trésor national, les avances aux établissements de crédit ayant plutôt progressé de 2,4 milliards.

La forte réduction des concours à l'Etat est consécutive principalement au dégonflement des titres d'Etat à hauteur de 61,2 milliards, les avances statutaires au Trésor national ayant par contre augmenté de 15,7 milliards, tout en demeurant à l'intérieur du plafond statutaire.

Au **Togo**, les interventions de la Banque Centrale ont enregistré une hausse de 7,6 milliards, en ressortant à 41,8 milliards. Cette hausse résulte de la progression de 5,4 milliards des refinancements consentis aux établissements de crédit et de celle de 2,2 milliards des concours au Trésor national. L'accroissement des engagements du Trésor correspond notamment à des tirages additionnels au titre de l'article 16 des Statuts. Les tensions sur la trésorerie publique ont persisté tout au long de l'année 1996.

Evolution par pays

	1993		1994		1995		1996	
	31 déc.	30 sept.	31 déc.	30 sept.	31 déc.	30 sept.	31 déc.	
Milliards de francs CFA								
BENIN								
Trésor public	10,7	32,5	1,7	2,5	8,9	0,0	0,0	
Article 16	10,7	6,9	1,7	2,5	8,9	0,0	0,0	
Titres d'Etat	0,0	25,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Banques et établissements financiers	50,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	
Total	61,0	32,5	1,7	2,5	8,9	0,0	2,0	
BURKINA								
Trésor public	20,5	23,2	25,2	22,3	22,7	22,2	21,6	
. article 16	20,3	23,1	23,1	21,8	22,6	22,2	21,6	
. obligations cautionnées	0,2	0,1	0,4	0,5	0,1	0,0	0,0	
. titres d'Etat	0,0	0,0	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	
Banques et établissements financiers	9,8	0,3	0,3	0,3	2,8	0,9	4,3	
Total	30,3	23,5	25,5	22,6	25,5	23,1	25,9	
CÔTE D'IVOIRE								
Trésor public	213,9	377,1	299,3	166,5	180,2	189,6	178,7	
article 16	213,9	191,0	171,5	150,4	141,5	188,6	149,2	
titres d'Etat	0,0	186,1	127,8	16,1	38,7	1,0	29,5	
Banques et établissements Financiers	517,3	94,5	135,2	80,0	153,1	67,5	140,2	
Total	731,2	471,6	434,5	246,5	333,3	257,1	318,9	
MALI								
Trésor public	21,1	42,3	18,4	12,0	4,6	0,0	3,0	
. article 16	21,1	18,4	18,4	11,8	0,0	0,0	0,0	
. titres d'Etat	0,0	23,9	0,0	0,2	4,6	0,0	3,0	
Banques et établissements financiers	23,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Total	45,0	42,3	18,4	12,0	4,6	0,0	3,0	
NIGER								
Trésor public	18,1	40,0	26,1	27,6	34,1	29,0	34,7	
. article 16	18,1	16,6	20,5	27,6	26,4	29,0	31,9	
. titres d'Etat	0,0	23,4	5,6	0,0	7,7	0,0	2,8	
Banques et établissements financiers	27,0	1,1	1,1	4,3	4,8	3,1	4,6	
Total	45,1	41,1	27,2	31,9	38,9	32,1	39,3	
SENEGAL								
Trésor public	56,3	196,8	133,4	52,9	108,7	55,2	61,5	
. article 16	55,0	58,2	57,8	51,1	44,3	55,2	60,0	
. obligations cautionnées	1,3	1,5	1,3	1,8	1,7	0,0	0,0	
. titres d'Etat	0,0	137,1	74,3	0,0	62,7	0,0	1,5	
Banques et établissements financiers	173,0	1,4	12,1	5,8	0,7	0,7	3,1	
Total	229,3	198,2	145,5	58,7	109,4	55,9	64,6	
TOGO								
Trésor public	21,1	18,2	24,0	31,4	31,9	32,7	34,1	
. article 16	21,1	18,2	24,0	31,4	28,6	32,7	33,3	
. obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
. titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	3,3	0,0	0,8	
Banques et établissements financiers	7,9	7,8	8,5	1,0	2,3	3,7	7,7	
Total	29,0	26,0	32,5	32,4	34,2	36,4	41,8	

Source : BCEAO.

2.6 Opérations du marché monétaire

L'année 1996 a été marquée par l'entrée en vigueur, à compter du mois de juillet, de nouveaux mécanismes de fonctionnement du marché monétaire approfondi avec :

- la substitution des appels d'offres uniques (prise et mise en pension) aux adjudications mixtes adressées en même temps aux demandeurs et aux offreurs ;

- l'adoption de la technique de l'adjudication dite à la hollandaise en lieu et place de l'adjudication dite à la française ;

- l'institution d'un cadre réglementaire harmonisé régissant les conditions d'émission des bons du Trésor, des bons de la Banque Centrale et des autres titres de créances négociables.

D'une manière générale, l'activité du marché monétaire a été caractérisée par une contraction des offres et des demandes, en liaison notamment avec l'entrée en vigueur du marché monétaire approfondi, l'augmentation des cessions de titres d'Etat et le développement du marché interbancaire.

Au niveau des offres, le volume annuel moyen des soumissions est ressorti à 16,5 milliards contre 95,1 milliards un an plus tôt. Les offres retenues se sont élevées à 13,2 milliards contre 26,7 milliards en 1995. Par séance, le volume moyen des offres retenues s'est établi à 32,2 milliards. En ce qui concerne les demandes, le montant annuel moyen des soumissions est revenu de 28,0 milliards en 1995 à 20,9 milliards. Le montant annuel moyen des demandes retenues s'est replié de 27,2 milliards à 20,6 milliards. Par séance, le volume moyen des demandes retenues s'est chiffré à 31,1 milliards.

Par ailleurs, la Banque Centrale a organisé 9 appels d'offres pour des injec-

tions de liquidités. Trois adjudications ont été effectuées au cours du mois de juillet 1996 et les six autres à compter du 25 novembre 1996. Entre ces deux périodes, l'Institut d'émission a procédé à des reprises de liquidité par l'émission de bons BCEAO. Treize émissions de bons ont ainsi été effectuées pour un montant de 207,0 milliards. Le taux d'intérêt marginal de ces bons, d'une durée de 21 jours, a fluctué entre 4,0% et 5,0%.

Bénin

La place de Cotonou est demeurée l'une des principales animatrices du marché monétaire de l'Union. Ses opérations ont concerné, pour l'essentiel, les placements.

Le volume moyen des soumissions d'offres est ressorti sur une base annuelle à 4,9 milliards dont 3,0 milliards ont été retenus, à comparer à l'année précédente, au cours de laquelle le volume moyen des soumissions d'offres s'était chiffré à 25,9 milliards et celui des offres retenues à 6,9 milliards. Par séance, la moyenne des offres retenues s'est établie à 5,8 milliards. En ce qui concerne les demandes, elles se sont chiffrées en moyenne à 0,04 milliard sur l'année et à 0,1 milliard par séance. Un an plus tôt, aucune demande n'avait été exprimée sur la place de Cotonou.

Burkina

Les soumissions d'offres se sont élevées à 3,6 milliards en moyenne annuelle. Elles ont été retenues à hauteur de 3,3 milliards. En 1995, les propositions de placements étaient ressorties à 12,1 milliards et elles avaient été retenues pour un montant de 3,8 milliards. En moyenne par séance, le volume des offres retenues s'est situé à 6,1 milliards.

Pour leur part, les soumissions de demandes qui ont été intégralement retenues,

se sont établies en moyenne annuelle à 0,3 milliard contre 0,6 milliard en 1996. Par séance, le volume des demandes retenues est ressorti en moyenne à 0,5 milliard.

Côte d'Ivoire

La place d'Abidjan est demeurée la principale contrepartie des offres de l'Union. Le montant moyen annuel des demandes s'est légèrement accru, passant de 15,0 milliards à 16,3 milliards d'une année à l'autre. Ces demandes ont quasiment été retenues. Les demandes moyennes par séance se sont chiffrées à 23,5 milliards.

En ce qui concerne les offres de placements, elles se sont élevées en moyenne à 1,7 milliard dont 1,5 milliard de soumissions retenues contre respectivement 13,8 milliards et 3,6 milliards en 1995. Le volume moyen retenu par séance est ressorti à 2,6 milliards.

Mali

Les soumissions d'offres se sont établies en moyenne à 2,0 milliards contre 15,8 milliards en 1995. Le volume moyen retenu est revenu de 4,3 milliards en 1995 à 1,7 milliard. En moyenne, le volume des offres retenues par séance s'est situé à 2,6 milliards. S'agissant des demandes, un montant moyen de 0,8 milliard a été relevé et intégralement retenu en 1996, alors qu'aucune demande n'avait été exprimée en 1995.

Niger

Les soumissions d'offres se sont repliées en moyenne annuelle de 3,7 milliards à 0,1 milliard d'une année à l'autre. Ces soumissions ont été retenues en tota-

lité contre 1,0 milliard en 1995. En moyenne, les offres se sont chiffrées à 0,2 milliard par adjudication. Quant aux soumissions de demandes, elles sont ressorties à 2,4 milliards et ont été intégralement retenues, contre respectivement 3,0 milliards et 2,9 milliards en 1995. Le volume moyen des demandes retenues par séance s'est élevé à 4,0 milliards.

Sénégal

A Dakar, les offres moyennes de placements ont baissé de 17,2 milliards en 1995 à 3,0 milliards. Sur la même période, les offres retenues ont fléchi de 5,2 milliards à 2,7 milliards. En moyenne par séance, le volume des offres retenues s'est chiffré à 5,1 milliards. En ce qui concerne les demandes, les soumissions sont tombées de 8,4 milliards en 1995 à 0,6 milliard dont 0,9 milliard en moyenne par adjudication. A l'image de l'année antérieure, ces demandes ont été intégralement satisfaites.

Togo

Les soumissions d'offres se sont repliées en moyenne de 6,6 milliards en 1995 à 0,9 milliard. Quant aux offres retenues, elles sont ressorties à 0,8 milliard contre 1,9 milliard un an plus tôt. Par séance, les offres retenues se sont élevées en moyenne à 1,5 milliard.

S'agissant des propositions de demandes, elles ont baissé de 1,0 milliard à 0,5 milliard. Ces demandes, qui avaient été intégralement retenues en 1995, ont été satisfaites à hauteur de 0,4 milliard en moyenne annuelle et de 0,7 milliard en moyenne par séance.

Marché Monétaire par compartiment (moyenne par séance, en milliards de francs CFA)

	ANNEE 1996		ANNEE 1995		VARIATIONS			
	Montant	Montant	Montant	Montant	Soumissions proposées		Soumissions retenues	
	proposé	Retenu	proposé	Retenu	(a)-(c)		(b)-(d)	
	(a)	(b)	(c)	(d)	Montant	(%)	Montant	(%)
OFFRES	16,5	13,2	95,1	26,7	-78,6	-82,6	-13,5	-50,6
BENIN	4,9	3,0	25,9	6,9	-21,0	-81,1	-3,9	-56,5
BURKINA	3,6	3,3	12,1	3,8	-8,5	-70,2	-0,5	-13,2
COTE D'IVOIRE	1,7	1,5	13,8	3,6	-12,1	-87,7	-2,1	-58,3
MALI	2,0	1,7	15,8	4,3	-13,8	-87,3	-2,6	-60,5
NIGER	0,1	0,1	3,7	1,0	-3,6	-97,3	-0,9	-90,0
SENEGAL	3,0	2,7	17,2	5,2	-14,2	-82,6	-2,5	-48,1
TOGO	0,9	0,8	6,6	1,9	-5,7	-86,4	-1,1	-57,9
BCEAO	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DEMANDES	20,9	20,4	28,0	27,2	-7,1	-25,4	-6,8	-25,0
BENIN	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BURKINA	0,3	0,3	0,6	0,6	-0,3	-50,0	-0,3	-50,0
COTE D'IVOIRE	16,3	16,0	15,0	14,3	1,3	8,7	1,7	11,9
MALI	0,8	0,7	0,0	0,0	0,8	0,0	0,7	0,0
NIGER	2,4	2,4	3,0	2,9	-0,6	-20,0	-0,5	-17,2
SENEGAL	0,6	0,6	8,4	8,4	-7,8	-92,9	-7,8	-92,9
TOGO	0,5	0,4	1,0	1,0	-0,5	-50,0	-0,6	-60,0

Source : BCEAO

Evolution des Opérations du Marché Monétaire par compartiment

(situation de fin d'exercice, en milliards de francs CFA)

	ANNEE 1996		ANNEE 1995		VARIATIONS			
	Montant	Montant	Montant	Montant	Soumissions		Soumissions retenues	
	proposé(a)	retenu (b)	proposé (c)	retenu (d)	(a)-(c)		(b)-(d)	
					Montant	(%)	Montant	(%)
OFFRES	0,0	0,0	33,7	27,5	-33,7	-100,0	27,5	-100,0
BENIN	0,0	0,0	17,0	10,8	-17	-100,0	-10,8	-100,0
BURKINA	0,0	0,0	6,1	6,1	-6,1	-100,0	-6,1	-100,0
COTE D'IVOIRE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
MALI	0,0	0,0	2,4	2,4	-2,4	-100,0	-2,4	-100,0
NIGER	0,0	0,0	0,3	0,3	-0,3	-100,0	-0,3	-100,0
SENEGAL	0,0	0,0	7,6	7,6	-7,6	-100,0	-7,6	-100,0
TOGO	0,0	0,0	0,3	0,3	-0,3	-100,0	-0,3	-100,0
BCEAO	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DEMANDES	21,9	21,9	55,4	55,4	-33,5	-60,5	-33,5	-60,5
BENIN	2,0	2,0			2,0	0,0	2,0	0,0
BURKINA	0,4	0,4	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
COTE D'IVOIRE	19,1	19,1	46,9	46,9	-27,8	-59,3	-27,8	-59,3
MALI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
NIGER	0,0	0,0	4,9	4,9	-4,9	-100,0	-4,9	-100,0
SENEGAL	0,4	0,4	2,4	2,4	-2,0	-83,3	-2,0	-83,3
TOGO	0,0	0,0	0,8	0,8	-0,8	-100,0	-0,8	-100,0

Source : BCEAO

2.7 Opérations du marché interbancaire

Au cours de l'année 1996, le volume hebdomadaire des prêts interbancaires a atteint 22,8 milliards contre 17,8 milliards en 1995. L'encours moyen des opérations est cependant revenu de 33,5 milliards en moyenne par semaine à 23,5 milliards. Les opérations ont concerné une large gamme d'échéances allant d'un jour à un an.

La physionomie du marché a très peu varié au cours de l'année. En effet, les places les plus actives sont demeurées celle d'Abidjan, qui a continué de concentrer l'essentiel des emprunts, et celle de

Cotonou, principale pourvoyeuse de ressources. S'agissant de la fourchette des taux d'intérêt, elle s'est resserrée, les conditions minimums et maximums fléchissant respectivement de 4,1% à 3,0% et de 10,50% à 7,75%.

Dans le sillage de la baisse des taux directeurs de la Banque Centrale, les taux interbancaires se sont détendus sur la plupart des échéances, pour ressortir, en moyenne, à 5,08% à un jour, 5,44% à sept jours, 5,48% à quatorze jours, 5,84% à un mois et 6,32% à trois mois. Durant l'année 1995, ces taux se situaient, en moyenne, à 5,46% à un jour, 5,51% à sept jours, 5,69% à quatorze jours, 5,75% à un mois et 5,91% à trois mois.

Evolution des taux interbancaires (moyenne pondérée)

PERIODE	1 jour	7 jours	14 jours	1 mois	3 mois
Janvier 1996	5,67%	5,91%	-	6,11%	6,42%
Février 1996	5,47%	5,99%	-	6,11%	6,25%
Mars 1996	5,62%	6,00%	-	6,00%	-
Avril 1996	5,38%	6,02%	-	6,00%	6,50%
Mai 1996	5,43%	5,88%	6,00%	5,92%	6,25%
Juin 1996	5,51%	5,50%	-	5,92%	7,00%
Juillet 1996	5,18%	5,33%	6,92%	5,90%	-
Août 1996	4,40%	5,57%	5,51%	7,14%	6,29%
Septembre 1996	4,28%	4,60%	-	5,00%	6,07%
Octobre 1996	4,45%	4,25%	4,00%	5,17%	5,75%
Novembre 1996	4,71%	4,91%	4,92%	5,29%	-
Décembre 1996	4,84%	5,27%	5,50%	5,57%	-
Moyenne	5,08%	5,44%	5,48%	5,84%	6,32%

Source BCEAO

Prêts interbancaires dans l'UMOA (en millions de francs CFA)

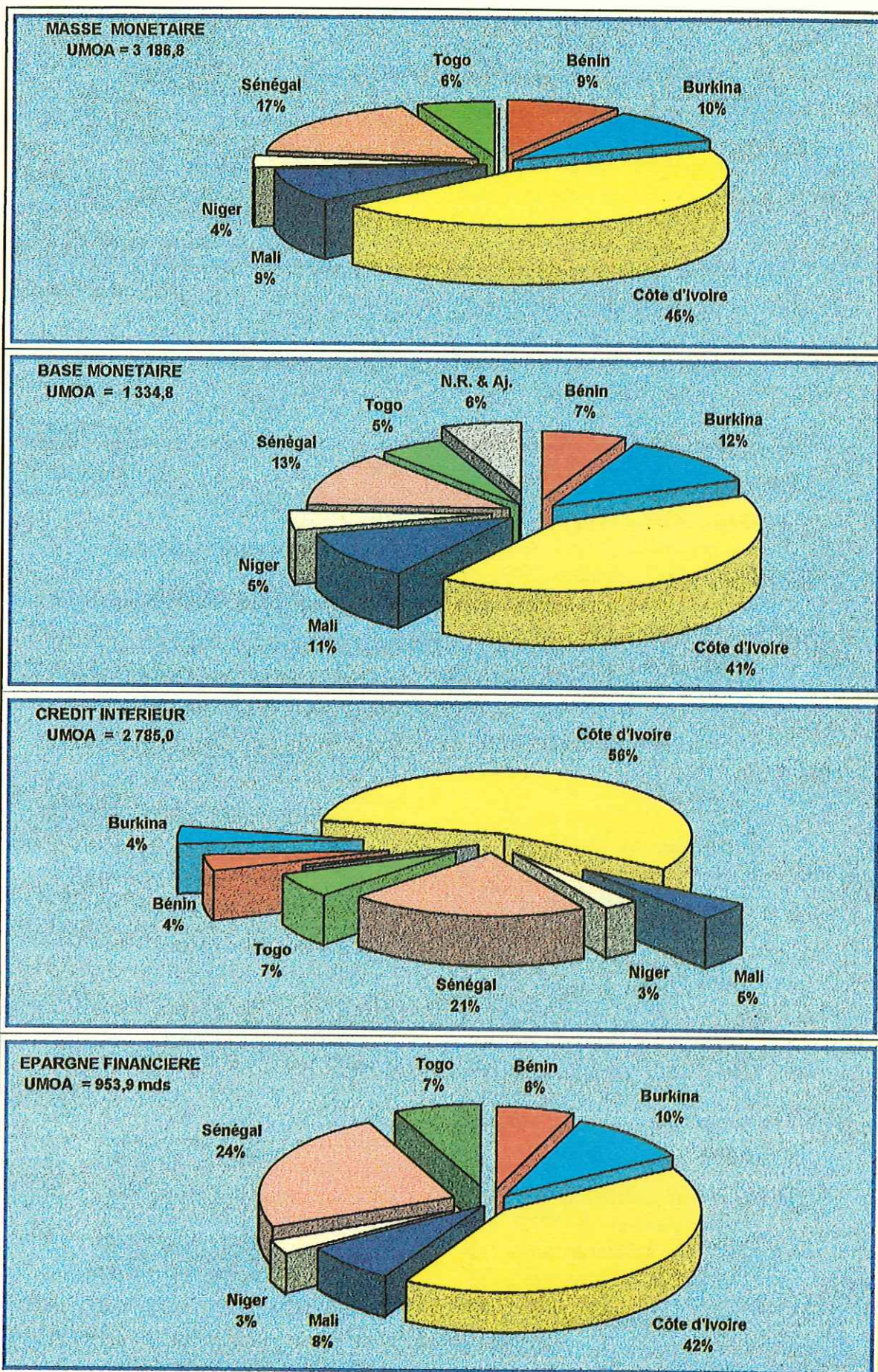
PERIODE	Encours moyen des			FOURCHETTES DE TAUX	FOURCHETTES DE DUREE
	MONTANT MOYEN		prêts d'échéance postérieure à la date de valeur des adjudications		
	total	dont UMOA			
Janvier	22.216	16.550	33.948	5,25% à 7,25%	1 jour à 1 an
Février	43.021	17.665	33.363	5,25% à 6,50%	1 jour à 1 mois
Mars	21.242	10.960	21.468	5,0% à 6,50%	1 jour à 1 mois
Avril	12.738	7.740	14.510	5,0% à 6,50%	1 jour à 3 mois
Mai	22.548	6.325	15.025	4,75% à 6,50%	1 jour à 3 mois
Juin	7.520	3.275	10.990	4,75% à 7,00%	1 jour à 3 mois
Juillet	6.714	4.466	14.062	5,0% à 7,50%	1 jour à 1 an
Août	10.399	5.522	11.916	4,0% à 7,0%	1 jour à 1 an
Septembre	22.637	7.651	23.329	3,0% à 7,0%	1 jour à 7 mois
Octobre	48.968	6.100	35.510	3,5% à 7,0%	1 jour à 3 mois
Novembre	39.061	7.760	39.958	4,0% à 7,75%	1 jour à 1 mois
Décembre	17.450	6.620	28.396	4,0% à 6,25%	1 jour à 1 an
Moyenne	22.876	8.386	23.540		

Source : BCEAO

2.8 Base monétaire

La base monétaire s'est située à 1.334,8 milliards à fin décembre 1996, s'inscrivant ainsi en hausse de 28,5 milliards, sous l'effet du renforcement des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émis-

sion, les concours de la Banque Centrale aux Etats ayant baissé. Cette évolution se reflète en particulier dans l'augmentation de 45,3 milliards du stock de billets et monnaies en circulation. Les réserves des banques ont accusé une baisse de 8,8 % pour se fixer à 175,6 milliards, et les



divers dépôts n'ont connu aucune évolution majeure. Le multiplicateur de monnaie est demeuré constant à 2,4.

Au **Bénin**, la base monétaire s'est accrue de 9,2%, pour s'établir à 87,9 milliards, sous l'impulsion de la hausse de 68,9% des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale atténuée par le recul de 21,2 milliards des concours nets à l'Etat. Au niveau des composantes de la base monétaire, la circulation fiduciaire, en augmentation de 36,2%, a constitué le principal facteur explicatif de cette évolution. Les réserves se sont contractées de 37,4%, pour se chiffrer à 18,4 milliards. Le multiplicateur de monnaie s'est inscrit en légère hausse de 3,1 en 1995 à 3,2 en 1996.

Au **Burkina**, la base monétaire a augmenté de 6,2 milliards pour ressortir à 155,6 milliards à fin décembre 1996, du fait de la progression de l'ensemble de ses contreparties. Cette évolution est portée par la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 15,2 milliards, pour se chiffrer à 138,8 milliards, dont l'impact a été atténué par le recul des réserves des banques. Le multiplicateur de monnaie est demeuré stable à 2,0.

En **Côte d'Ivoire**, la base monétaire est passée de 516,0 milliards en 1995 à 550,8 milliards. Cet accroissement de 6,6% est imputable à la hausse de 19,8 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et l'accroissement de 14,7% des concours nets à l'Etat. Au niveau des composantes, la circulation fiduciaire et les réserves des banques ont progressé respectivement de 4,6% et de 18,8%. Le multiplicateur de monnaie s'est établi à 2,7 en repli de 0,1 point de base.

Au **Mali**, la base monétaire s'est fortement accrue, en passant de 127,7 milliards en 1995 à 151,1 milliards, sous l'effet d'un renforcement des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale dont le montant a doublé d'une année à l'autre, les concours nets à l'Etat ayant poursuivi

leur recul. L'élargissement de la base monétaire s'est reflété au niveau de la circulation fiduciaire, en hausse de 11,9%, ainsi qu'au niveau des réserves des banques, en amélioration de 10 milliards. Le multiplicateur de monnaie centrale s'est ainsi établi à 2,0, soit le même niveau qu'en 1995.

Au **Niger**, la base monétaire s'est située à 64,4 milliards, en repli de 4,0 milliards, sous l'effet d'une baisse de 5,6 milliards des avoirs extérieurs de la Banque Centrale et d'une dégradation des autres éléments nets, dont l'impact a été atténué par un accroissement de 4,8 milliards des concours nets à l'Etat. Au niveau des composantes, la circulation fiduciaire a diminué de 1,1 milliard et les réserves des banques, de 2,8 milliards. Le multiplicateur de monnaie s'est établi à 1,5 contre 2,0 en 1995.

Au **Sénégal**, la base monétaire s'est contractée de 14,2%, pour se chiffrer à 168,7 milliards, en relation avec la contraction de 19,5% des crédits nets à l'Etat. Cette évolution se traduit par une diminution de 17,8 milliards des réserves des banques et un fléchissement de 10,1 milliards de la circulation fiduciaire. Le multiplicateur de monnaie s'est relevé de 2,6 à 3,1.

Au **Togo**, la base monétaire s'est repliée de 10,2 milliards, pour ressortir à 70,7 milliards. Cette baisse résulte d'une dégradation de 10,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, l'augmentation de 5,4 milliards des concours aux banques et établissements financiers étant compensée par une dégradation de même montant des autres éléments nets. Ce recul de la base monétaire s'est traduit, au niveau de ses composantes, par une contraction de 13,3 milliards de la circulation fiduciaire, conjuguée à un renforcement des réserves des banques qui se sont établies à 10,4 milliards, en hausse de 3,0 milliards. Le multiplicateur de monnaie centrale a ainsi enregistré une progression de 2,5 en 1995 à 2,6.



Travaux d'entretien d'une diguette à l'outil traditionnel (kadjandou) - République du Sénégal.



Construction de routes : Autoroute du Nord / Agboville - République de Côte d'Ivoire.

III - Les autres activités de la Banque Centrale

1 GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

La gestion de la circulation fiduciaire au cours de l'exercice 1996 a été marquée par un recours accru aux billets au niveau des guichets de la Banque Centrale.

1.1 Prélèvements et versements aux guichets

Les opérations effectuées aux guichets de la Banque Centrale en 1996 ont porté sur 1.004,8 millions de billets et pièces de monnaie, en diminution de 15,8% par rapport au montant des prélèvements et des versements enregistrés durant l'exercice 1994-1995. Il convient de rappeler que l'exercice 1994-1995 couvrait une période de quinze mois allant du 1^{er} octobre 1994 au 31 décembre 1995, en raison de l'alignement de l'exercice de l'Institut d'émission sur l'année civile.

1.1.1 Les prélèvements

Les prélèvements aux guichets se sont chiffrés à 538,7 millions d'unités contre 667,6 millions l'exercice précédent, soit une baisse de 19,3%. En valeur, ces

prélèvements se chiffrent à 2.096,3 milliards, en diminution de 417 milliards soit 16,6%. Cette évolution a concerné toutes les valeurs faciales.

Les sorties de billets ont atteint 465,4 millions de vignettes pour une valeur de 2.092,7 milliards contre 574,0 millions de vignettes d'une valeur de 2.508,7 milliards l'exercice précédent. Le nombre de pièces de monnaie est ressorti à 73,3 millions d'unités d'une valeur de 3,7 milliards contre 93,6 millions d'unités d'une valeur de 5,1 milliards un an plus tôt.

1.1.2 Les versements

Les versements ont fléchi de 525,5 millions d'unités (2.228,2 milliards de francs) au 31 décembre 1995 à 466,1 millions d'unités (2.065,2 milliards de francs), s'inscrivant en repli de 11,3 %. Les entrées se composent de 458,9 millions de billets (2.064,7 milliards francs) et de 7,2 millions de pièces de monnaie (0,5 milliard de francs).

Les billets reçus aux guichets marquent une diminution de 7,3% et concernent l'ensemble des coupures.

Les retours aux guichets des pièces de monnaie sont passés de 5,2 millions d'unités (338,7 millions de francs) au cours de l'exercice précédent à 7,2 millions d'unités (493,7 millions de francs), en progression de 39,4%.

Au total, la structure des prélèvements et des versements confirme la tendance au report sur les billets dans les transactions effectuées au niveau des guichets de l'Institut d'émission.

1.2 Composition de la circulation fiduciaire

Le montant des billets et monnaies en circulation est passé de 1.067,2 milliards à

1.130,0 milliards, soit un accroissement de 62,8 milliards.

La circulation fiduciaire a atteint son maximum saisonnier à fin décembre 1996, en se chiffrant à 1.130,0 milliards au lieu de 1.004,2 milliards à fin février 1995. A son niveau maximum, elle fait ressortir un report plus marqué des moyens de paiement sur les billets de grosses coupures.

Le minimum saisonnier a été observé à fin septembre 1996, où la circulation fiduciaire s'est située à 968,4 milliards contre 874,6 milliards à fin septembre 1995. A ce niveau, on note un recul des grosses coupures au profit des petites valeurs faciales.

Composition de la circulation fiduciaire

	Minimum		Maximum		Fin d'exercice	
	1994-1995	1996	Pourcentage de la valeur		1994-1995	1996
	29/09/1995	30/09/1996	28/02/1995	31/12/1996	31/12/95	31/12/96
Billets	95,02	95,21	95,87	95,80	95,88	95,80
Pièces	4,98	4,79	4,13	4,02	4,12	4,20
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pourcentage du volume						
Billets	14,95	17,17	12,37	18,22	14,77	18,22
Pièces	85,05	85,83	87,63	81,78	85,53	81,78
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO.

2 EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA

2.1 Mouvements de billets externes aux guichets des agences

Au cours de l'exercice 1996, les mouvements de billets d'un pays de l'Union à l'autre se sont chiffrés à 774,9 milliards contre 772,1 milliards l'exercice précédent, en progression de 2,8 milliards.

Les billets émis par les Agences de Côte d'Ivoire continuent de représenter une part importante des billets déplacés,

soit 36 %. Le Bénin et le Togo ont enregistré une augmentation significative des entrées de billets déplacés.

Les sorties aux guichets ont progressé au Burkina, au Mali et au Togo. Elles ont régressé dans les autres Etats.

La balance des mouvements en 1996 traduit une consolidation de l'excédent du Bénin, du Sénégal et du Togo. Le Niger réduit son déficit, tandis que ceux de la Côte d'Ivoire et du Mali se creusent et que l'excédent du Burkina s'inverse en un déficit.

BCEAO - Mouvements de billets externes aux guichets des agences (millions de francs CFA)

	Exercice 1994-1995			Exercice 1996			Variation		
	(1)			(2)			(3) = (2) - (1)		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
BENIN	188 459	83 794	104 665	245 977	67 539	178 438	57 518	- 16 255	73 773
BURKINA	97 901	90 651	7 250	83 024	118 738	- 35 714	- 14 877	28 087	- 42 964
COTE D'IVOIRE	187 140	292 681	- 105 541	107 264	279 710	- 172 446	- 79 876	- 12 971	- 66 905
MALI	62 647	87 970	- 27 323	50 878	93 705	- 42 827	- 11 769	5 735	- 17 504
NIGER	48 053	102 490	- 54 437	52 673	86 055	- 33 382	4 620	- 16 435	21 055
SENEGAL	70 942	27 989	42 953	78 023	26 180	51 843	7 081	- 1 809	8 890
TOGO	116 999	86 566	30 433	157 054	102 966	54 088	40 055	16 400	23 655
UMOA	772 141	772 141	0	774 893	774 893	0	2 752	2 752	0

Source : BCEAO.

2.2 Dispositions entre les pays de l'UMOA

Les dispositions entre les pays de l'UMOA ont atteint 754,6 milliards, soit un repli de 308,6 milliards ou 29,0 % par rapport à l'exercice précédent. Cette régression est à mettre en relation avec le ralentissement des flux de capitaux résultant de la baisse des transactions sur titres d'Etat, consécutive au dégonflement du portefeuille de l'Institut d'émission.

Au cours de la période sous revue, les soldes des mouvements de capitaux à l'intérieur de l'espace communautaire se sont améliorés au Bénin, au Burkina, au Mali et au Togo tandis que les positions de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Sénégal se sont détériorées.

Au **Bénin**, le déficit des dispositions s'est fortement réduit de 72,9 milliards du fait de la baisse de 34,10 % des émissions, principalement sur la Côte d'Ivoire et dans une moindre mesure sur le Togo.

Au **Burkina**, le solde négatif des échanges s'est amélioré de 83,2 milliards consécutivement à l'accroissement de 23,7 milliards des dispositions reçues essentiellement de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal, et au reflux de 59,5 milliards des dispositions émises.

En **Côte d'Ivoire**, l'excédent enregistré l'année dernière s'est fortement contracté de 230,4 milliards à la suite de la baisse généralisée des réceptions en provenance de tous les autres pays de l'Union.

Au **Mali**, le déficit s'est atténué de 83,4 milliards par suite de l'augmentation des dispositions reçues, notamment de la Côte d'Ivoire et du Niger, et de la diminution de moitié des dispositions émises.

Au **Niger**, les échanges se sont soldés par une aggravation du solde négatif de 4,3 milliards, due au recul de 13,30 % des réceptions, en provenance du Mali, du Sénégal et du Togo.

Au **Sénégal**, l'excédent des dispositions avec les autres pays de l'UMOA s'est contracté de 24,6 milliards, sous l'effet conjugué des replis respectifs de 64,60 milliards et de 40,0 milliards des réceptions et des émissions.

Pour la première fois depuis l'exercice 1992-1993, le solde net des échanges du **Togo** est redevenu excédentaire en 1996 à hauteur de 27,5 milliards contre un solde déficitaire de 4,2 milliards douze mois plus tôt.

BCEAO - Dispositions entre les pays de l'UMOA (millions de francs CFA)

	1994 - 1995 12 mois			1994 - 1995 15 mois			1996 12 mois		
	Reçus	Emis	Solde	Reçus	Emis	Solde	Reçus	Emis	Solde
BENIN	83.206	191.266	-106.060	106.994	231.306	- 124.312	101.057	152.437	- 51380
BURKINA	38.170	130.825	- 92.655	53.012	148.536	- 95.524	76.791	89.057	- 12.266
COTE D'IVOIRE	444.637	148.566	+296.071	544.130	195.210	+ 348.920	322.970	204.475	+118.495
MALI	24.710	143.352	-118.642	42.809	164.529	- 121.720	43.773	82.097	- 38.324
NIGER	28.837	33.252	- 4.415	26.267	44.967	- 18.700	22.770	45.785	- 23.015
SENEGAL	133.851	72.009	+ 61.842	155.108	113.700	+ 41.408	90.503	73.662	+ 16.841
TOGO	71.222	82.266	-11.044	87.364	91.526	- 4.162	69.951	42.469	+ 27.482
SIEGE	36.876	59.973	- 23.097	47.568	73.478	- 25.910	26.765	64.598	- 37.833
TOTAL	861.509	861.509	0	1.063.252	1.063.252	0	754.580	754.580	0

Source : BCEAO.

3 Exécution des règlements avec l'extérieur

3.1 Opérations sur billets

Les opérations sur billets avec l'étranger ont concerné uniquement les rapatriements de billets francs français.

Les opérations effectuées dans ce cadre ont porté sur un montant de 18,0 milliards de francs CFA, en retrait de 26,5 milliards par rapport à l'exercice 1994-1995.

3.2 Transferts scripturaux

Au cours de l'exercice 1996, les transferts de fonds exécutés par le canal de la Banque Centrale se sont soldés par une sortie nette de 123,9 milliards contre un excédent de 133,2 milliards un an auparavant.

milliards. Ces évolutions ont induit une sortie nette de fonds de 67,2 milliards contre un excédent de 31,0 milliards un an plus tôt.

Les Trésors et autres organismes publics ont émis, principalement au titre de la dette publique extérieure, 615,9 milliards de transferts contre 591,6 milliards en 1994-1995. Les règlements reçus de l'extérieur, principalement au titre de concours financiers, ont fléchi de 609,0 milliards à 552,5 milliards d'un exercice à l'autre. Ces opérations se sont traduites par une sortie nette de capitaux publics de 63,4 milliards contre une entrée nette de 17,4 milliards durant la période précédente.

S'agissant des règlements effectués par l'intermédiaire de l'Agence Monétaire

UMOA - Flux nets de transferts (millions de francs CFA)

	Transferts reçus		Transferts émis		Soldes	
	1994-95	1996	1994-95	1996	1994-95	1996
Banques	789.351	792.289	758.397	859.478	+ 30.954	- 67.189
Trésors et organismes publics	609.003	552.525	591.616	615.903	+ 17.387	- 63.378
AMAO	85.364	6.959	476	297	+ 84.888	+ 6.662
Total	1.483.718	1.351.773	1.350.489	1.475.678	+133.229	-123.905

Source : BCEAO.

Les ordres de règlement sur l'extérieur initiés par les banques se sont inscrits en progression, en passant de 758,4 milliards durant l'exercice précédent à 859,5 milliards. Les ordres reçus par le système bancaire se sont chiffrés à 792,3 milliards, en légère progression de 2,9

de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), ils sont demeurés relativement faibles. En effet, les transferts émis se sont stabilisés à 0,3 milliard. Les réceptions ont totalisé 6,9 milliards, en net recul de 78,5 milliards, ce qui ramène l'excédent de 84,9 milliards à 6,6 milliards d'un exercice à l'autre.

4 EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET DES CHANGES

4.1 Evolution du réseau bancaire

L'effectif des **banques agréées** dans l'Union Monétaire Ouest Africaine s'est réduit d'une unité en s'établissant à 54 banques au 31 décembre 1996. Cette évolution résulte du retrait d'agrément de la Banque Meridien BIAO du Bénin (BMBB) qui n'a pu démarrer ses activités, en raison de la mise en liquidation du Groupe Meridien BIAO SA en mai 1995 à la suite de la liquidation de son actionnaire principal, la Meridien International Bank Limited (MIBL).

de Banque Internationale pour l'Afrique au Niger (BIA-Niger) et de Banque Internationale pour l'Afrique au Togo (BIA-TOGO). La Financial Bank du Burkina est redevenue Banque pour le Financement du Commerce et des Investissements du Burkina (BFBI-B), à la suite de l'incapacité du Groupe Financial BC à tenir les engagements pris lors de la prise de contrôle de l'établissement. La dénomination de la Société des Chèques Postaux et de la Caisse d'Epargne (SCPCE) du Mali a été changée en Banque de l'Habitat du Mali (BHM-SA), pour tenir compte de la diversification de ses activités.

Répartition par pays des établissements de crédit

	31 Décembre 1995				31 Décembre 1996			
	Banques	Etabl.		Guichets	Banques	Etabl.		Guichets
		Fin.	P1			Fin.	P1	
BENIN	6	4	18	3	5	4	17	3
BURKINA	5	3	53	29	5	3	53	29
CÔTE D'IVOIRE	15	6	168	3	15	7	169	3
MALI	7	1	58	12	7	1	58	12
NIGER	6	2	15	-	6	2	15	-
SENEGAL	9	5	58	-	9	5	58	-
TOGO	7	4	42	35	7	4	42	35
UMOA	55	25	412	82	54	26	412	82

N.B. : P1 et P2 : guichets des banques et établissements financiers ; P1 = permanents, P2 = périodiques et bureaux.

Source : BCEAO.

Au cours de l'année 1996, quatre banques ont changé de dénomination. En effet, les ex-unités du groupe Meridien BIAO SA en activité au Niger et au Togo ont pris respectivement les appellations

S'agissant des unités du groupe Dar Al Mal Al Islami (DMI) dont les activités étaient suspendues depuis l'exercice 1991-1992, la Banque Islamique du Sénégal (BIS) a été autorisée à reprendre ses opé-

rations, tandis que la Banque Islamique du Niger (BIN) a poursuivi son programme de restructuration en vue de sa réhabilitation.

Le réseau des établissements financiers de l'Union s'est renforcé d'une unité pour ressortir à vingt-six (26) établissements, à la suite de l'agrément accordé à la société OMNIFINANCE SA de Côte d'Ivoire, spécialisée dans l'affacturage.

4.2 Exécution des programmes d'assainissement des banques

L'exécution des programmes de restructuration du système bancaire a été marquée par l'entrée de la Belgolaise et de la COFIPA dans le capital des ex-unités Meridien BIAO, qui constituent désormais un nouveau réseau, comprenant la Banque Internationale du Burkina, la Banque Internationale pour l'Afrique au Niger et la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo.

En Côte d'Ivoire, l'Etat a procédé à la privatisation partielle de la BIAO-CI, en autorisant la cession à hauteur de 70,0% du capital de la banque à des opérateurs économiques. Au Mali, la SCPCE, devenue Banque de l'Habitat du Mali (BHM-SA), après la diversification de ses activités et sa recapitalisation, s'est spécialisée dans le financement de l'habitat social, tandis qu'au Sénégal, la Banque Islamique du Sénégal (BIS) a repris ses activités.

Les opérations de recouvrement des créances gelées et de remboursement des dépôts dans les établissements de crédit liquidés se sont poursuivies, atteignant respectivement un montant cumulé de 120,0 milliards et 99,0 milliards au 31 décembre 1996. Les actions engagées en vue du recouvrement des créances sur le Groupe Meridien n'ont pas connu de ré-

sultats probants, à l'exception de certains avoirs détenus auprès des unités implantées en Afrique.

Par ailleurs, le programme d'ajustement du secteur financier (PASFI) en Côte d'Ivoire se déroule normalement. Ainsi, l'encours des titres émis dans le cadre du dit programme a été ramené de 143,2 milliards au 31 décembre 1995 à 132,5 milliards, à la suite du règlement des différentes tombées d'échéances.

4.3 Dispositions réglementaires

L'exercice 1996 a été marqué par l'entrée en vigueur, à compter du 1er janvier 1996, du Plan Comptable Bancaire de l'UMOA, qui a été approuvé par le Conseil d'Administration de la BCEAO, au cours de sa séance du 9 avril 1994. Le plan comptable satisfait les besoins d'informations de toutes les parties concernées. Ainsi, la nature des opérations est privilégiée dans l'ouverture des comptes et un système d'attributs permet de ventiler les informations en fonction des besoins des divers utilisateurs. Le plan comptable comprend les dispositions et principes généraux, le cadre comptable, le plan des comptes et les états de synthèse constitués par les états périodiques et les comptes annuels.

Dans le cadre de la promotion des moyens de règlements scripturaux et du renforcement de la sécurité de leur usage, les différents Etats de l'Union ont entamé les diligences nécessaires, en vue de l'intégration dans leur ordre juridique interne, du projet de loi uniforme sur les instruments de paiement de l'UMOA et son dispositif organisationnel, adoptés par le Conseil des Ministres de l'Union en septembre 1995.

4.4 Evolution de l'activité des banques

Les ressources du système bancaire se sont élevées à 3.228,1 milliards au 31 décembre 1996 contre 2.824,3 milliards au 31 décembre 1995, soit une hausse de 403,8 milliards. Cette évolution résulte exclusivement de l'accroissement des dépôts et emprunts, les fonds permanents ayant baissé de 3,1%. Les dépôts et emprunts à terme et les comptes disponibles ont respectivement progressé de 52,3 milliards et 119,5 milliards. Les autres ressources ont augmenté de 240,9 milliards.

Les emplois bancaires se sont inscrits en hausse de 339,0 milliards, en s'établissant à 2.922,1 milliards au 31 décembre 1996 contre 2.583,1 milliards un an plus tôt. Cette progression provient essentiellement des crédits qui ont crû de 304,3 milliards, soit 17,5%. Les crédits à moyen et long termes ont représenté 67,5% des nouveaux financements bancaires à l'économie.

Sur la base de ces évolutions, la trésorerie des banques est ressortie en amélioration de 64,8 milliards, pour se situer à 306,0 milliards.

UMOA - Evolution des emplois et ressources des banques (milliards de francs CFA)

	Déc. 95	Déc. 96	en valeur	Variations en %
	(1)	(2)	3 = 2-1	4 = 3/1
1 CREDITS	1739,3	2043,6	304,3	17,5
- Crédits à long terme	140,8	270,2	129,4	91,9
- Crédits à moyen terme	405,9	481,9	76,0	18,7
- Crédits court terme	1064,3	1157,1	92,8	8,7
dont crédits de campagne	280,0	203,2	-76,8	-27,4
- Crédits en souffrance	128,3	134,4	6,1	4,8
dont douteux et litigieux (a)	101,0	94,1	-4,8	44,4
(a)/crédits	5,81%	4,60%		
2 AUTRES EMPLOIS	843,8	878,5	34,7	4,1
dont Gvnmnt (y compris titres d'Etat)	694,2	469,3	-224,9	-32,4
Titres et participations	31,8	30,0	-1,8	-5,7
Immobilisations	72,6	93,6	21,0	28,9
A TOTAL EMPLOIS (1 + 2)	2583,1	2922,1	339,0	13,1
1 FONDS PERMANENTS	287,3	278,4	-8,9	-3,1
2 DEPOTS ET EMPRUNTS	2537,0	2949,7	412,7	16,3
- A terme	1291,3	1343,6	52,3	4,1
- Comptes disponibles	1136,1	1255,6	119,5	10,5
- Divers	109,6	350,5	240,9	219,8
B TOTAL RESSOURCES (1+2)	2824,3	3228,1	403,8	14,3
3 DEFICIT OU EXCEDENT (B - A)	241,2	306,0	64,8	26,9
4 DISPONIBILITES	-56,2	-57,5	-1,3	2,3
5 BANQUES ET CORRESPONDANTS (net)	-185,0	-248,5	-63,5	34,3
- emplois	538,6	676,9	138,3	25,7
- ressources	353,6	428,4	74,8	21,2

Source : BCEAO.

4.5 Activités des chambres de compensation

Le volume des valeurs échangées en compensation au cours de l'exercice 1996 est ressorti à 10.330,0 milliards, en léger accroissement de 2,1% par rapport au précédent exercice de quinze (15) mois.

Sur une base annuelle, les valeurs compensées affichent une hausse de

27,7% en 1996, confirmant ainsi la tendance au développement des activités des chambres de compensation observée au cours des quatre derniers exercices. Cette évolution a concerné toutes les places, avec des progressions respectives de 36,8% au Bénin, 87,5% au Burkina, 22,6% en Côte d'Ivoire, 97,8% au Mali, 4,6% au Niger, 18,0% au Sénégal et 21,3% au Togo.

UMOA - Valeurs échangées en chambres de compensation

	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95 (1)	1994-95 (2) (a)	1996 (b)	Variation en % (b-a)/a
En milliards de francs CFA							
BENIN	128,7	161,2	295,1	409,6	327,7	448,4	36,8
BURKINA	215,8	215,8	180,1	341,3	273,0	511,9	87,5
CÔTE D'IVOIRE	2.847,5	3.133,1	4.309,9	6.764,7	5.411,8	6.633,5	22,6
MALI	179,2	189,5	326,8	450,3	360,2	712,3	97,8
NIGER	57,6	58,2	62,1	113,0	90,4	94,6	4,6
SENEGAL	937,8	950,0	1.066,6	1.695,9	1.356,7	1.600,7	18,0
TOGO	304,8	59,6	195,2	338,6	270,9	328,6	21,3
Totaux	4.641,6	4.767,4	6.435,8	10.108,0	8.090,7	10.330,0	27,7

(1) Exercice de 15 mois : octobre 1994 - décembre 1995.

(2) Estimation sur 12 mois.

Source : BCEAO

5 COOPERATION MONETAIRE

5.1 Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI)

Au cours de l'année 1996, les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le FMI, pour le compte des Etats membres de l'Union, se sont soldées par des transferts nets positifs de 74,8 millions de DTS (55,8 milliards de francs) contre 133,6 millions de DTS (79,3 milliards de francs) l'année précédente. Cette contraction a été surtout induite par une réduction importante des utilisations des ressources du FMI.

En effet, les tirages bruts se sont élevés à 169,6 millions de DTS contre 251,7 millions de DTS en 1995. Les tirages ont concerné, à l'instar de la période précédente, des ressources administrées, exclusivement au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR).

Les rachats de monnaie (remboursements) se sont chiffrés à 83,2 millions de DTS (64,3 milliards de francs) contre 103,4 millions de DTS (98,9 milliards de francs) l'année précédente. Ces paiements ont dégagé des gains de change de 2,6 milliards de francs contre 0,6 milliard en 1995.

L'encours des engagements nets des Etats de l'Union vis-à-vis du FMI, tant au titre de l'utilisation des ressources générales que des prêts de la Facilité d'Ajustement Structurel (FAS) et de la FASR, a ainsi enregistré une augmentation de 10%, pour s'établir à 915,2 millions de DTS à fin décembre 1996 contre 832,0 millions de DTS, un an plus tôt.

Les paiements d'intérêts et de commissions ont été ramenés de 16,6 millions de DTS (12,5 milliards de francs) en 1995 à 12,1 millions de DTS (9,0 milliards

de francs). Ces règlements ont concerné les rémunérations versées dans le cadre de l'utilisation des ressources générales pour 3,5 millions de DTS, les intérêts au titre de l'utilisation des ressources administrées pour 3,9 millions de DTS et diverses commissions pour 4,7 millions de DTS.

Le règlement des charges susvisées a requis l'acquisition de 43,8 millions de DTS, pour une contre-valeur de 32,5 milliards de francs, pour le compte des Etats dont les avoirs en DTS étaient insuffisants.

Le FMI a versé aux Etats de l'Union, une somme globale de 3,7 millions de DTS, au titre de la rémunération de leurs positions créditrices et des ajustements de commissions, contre 1,9 million de DTS en 1995.

Dans le cadre du réajustement de ses avoirs en monnaie des Etats membres, prévu par l'article V, section 11 de ses statuts, le Fonds a revu à la baisse ses avoirs en francs dans les livres de la Banque Centrale au 30 avril 1996, à hauteur de 16,3 millions environ, pour tenir compte de l'appréciation de l'ordre de 3,2% du franc CFA vis-à-vis du DTS.

5.2 Relations avec les autres institutions

La Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (CCAO) a été transformée en Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), conformément à la décision prise par le Comité des Gouverneurs des Banques Centrales de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), lors de sa session extraordinaire du 8 mars 1996 à

Banjul en Gambie. Au Comité des Gouverneurs sont dorénavant dévolues les prérogatives du Comité de Change et de Compensation de la CCAO. Outre la gestion du système multilatéral de compensation et des instruments susceptibles de contribuer à sa redynamisation (Fonds de crédit et de garantie, chèques de voyages), l'Agence a notamment pour principale mission :

- la supervision du Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO, visant l'institution, à l'horizon 2000, d'une zone monétaire unique au niveau de la sous-région;
- l'élaboration de programmes d'harmonisation des politiques monétaires et budgétaires des Etats membres.

Au cours de l'année 1996, les transactions dénouées à travers le mécanisme de compensation ont accusé une baisse de 85,1 %, pour ressortir à 18,4 millions d'Unités de Compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO), réparties à hauteur de 15,8 millions pour les transactions commerciales et de 2,6 millions pour les transactions financières. Le taux de compensation, évaluée à 15,0%, est resté faible, quoiqu'en légère amélioration par rapport à celui de 13,4% observé l'exercice précédent.

La forte contraction des opérations du mécanisme de compensation, qui rompt avec la tendance à la hausse constatée au cours des derniers exercices, a amené le Comité des Gouverneurs à demander à l'AMAO, au cours de sa session ordinaire tenue les 28 et 29 novembre 1996 à Freetown en Sierra Leone, de mener des investigations approfondies pour identifier les causes de cette évolution et proposer des mesures de redressement durable.

En vue de contribuer à l'intensification des échanges sous-régionaux, le Comité des Gouverneurs a, par ailleurs, eu des échanges de vue sur l'opportunité de l'émission de chèques de voyage de la

CEDEAO. Il a également pris des mesures pour la mise en oeuvre du programme de coopération monétaire de la CEDEAO. A ce titre, les Gouverneurs des Banques Centrales et les Ministres chargés des Finances, lors du Forum consultatif régional tenu le 21 juillet 1997 à Abuja au Nigéria, ont arrêté une liste d'indicateurs de convergence des politiques économiques et financières des Etats membres.

Le Conseil d'Administration du Centre Africain d'Etudes Monétaires (CAEM) a tenu une session extraordinaire le 31 janvier 1996 à Dakar au Sénégal et deux sessions ordinaires, respectivement le 5 avril 1996 à Dakar et le 22 juillet 1996 à Abuja, aux fins de relancer les activités du Centre, dont le fonctionnement avait été perturbé au cours de ces dernières années à la suite d'une crise sociale.

Les réunions semestrielles des Ministres de l'Economie et des Finances des pays membres de la Zone Franc ont eu lieu le 18 avril 1996 à N'Djamena au Tchad et le 25 septembre 1996 à Paris en France. A l'occasion de ces rencontres, les Ministres ont examiné la situation économique, financière et monétaire des Etats membres, les questions internationales et l'état d'avancement des travaux d'intégration régionale. Ils ont marqué un intérêt particulier à l'approfondissement de l'intégration économique, au traitement approprié de la dette extérieure, au renforcement des capacités en Afrique et à la relance de l'investissement privé.

Les assemblées annuelles du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale se sont tenues du 1er au 3 octobre 1996 à Washington. Au cours de ces assises, les discussions ont porté notamment sur les perspectives d'évolution de l'économie mondiale, la surveillance exercée par le FMI sur les politiques économiques des Etats membres, la consolidation des ressources du FMI et la problématique de la dette. La lutte contre la corruption a par ailleurs constitué un thème majeur au cours des débats.

6 AUTRES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE

6.1 Intégration économique des Etats membres de l'UMOA

Une étape décisive a été franchie dans le processus d'intégration économique des Etats membres de l'Union, avec l'adoption par la Conférence des Chefs d'Etat, lors de ses assises tenues le 10 mai 1996 à Ouagadougou au Burkina, d'un plan d'actions sur la mise en oeuvre de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Assorti d'un échéancier précis, cet acte de la Conférence des Chefs d'Etat fixe les priorités autour desquelles devra s'articuler la matérialisation du schéma d'intégration de l'Union au cours des deux prochaines années.

En application de ce plan d'actions, les Etats membres ont mis en place, pour compter du 1^{er} juillet 1996, un régime tarifaire préférentiel transitoire, constituant un jalon important dans le processus d'unification des marchés nationaux. Ce régime a notamment institué une libre circulation des produits du cru en franchise de toute taxe et un abattement de 30 % des droits d'entrée applicables aux produits industriels originaires agréés ainsi qu'un Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS), en prélude à l'établissement, à partir du 1^{er} janvier 1998, d'une union douanière et d'un régime d'autonomie financière des structures de l'UEMOA.

Le plan d'actions de la Conférence des Chefs d'Etat prévoit en outre le démarrage, en 1997, d'une surveillance multilatérale des politiques économiques non assortie de sanctions, dont les bases ont

été arrêtées par le Conseil des Ministres de l'Union lors de sa session du 20 septembre 1996 à Abidjan. Cette phase sera suivie par l'instauration d'une surveillance des politiques économiques nationales, assortie de sanctions, pour compter du 1^{er} janvier 1998.

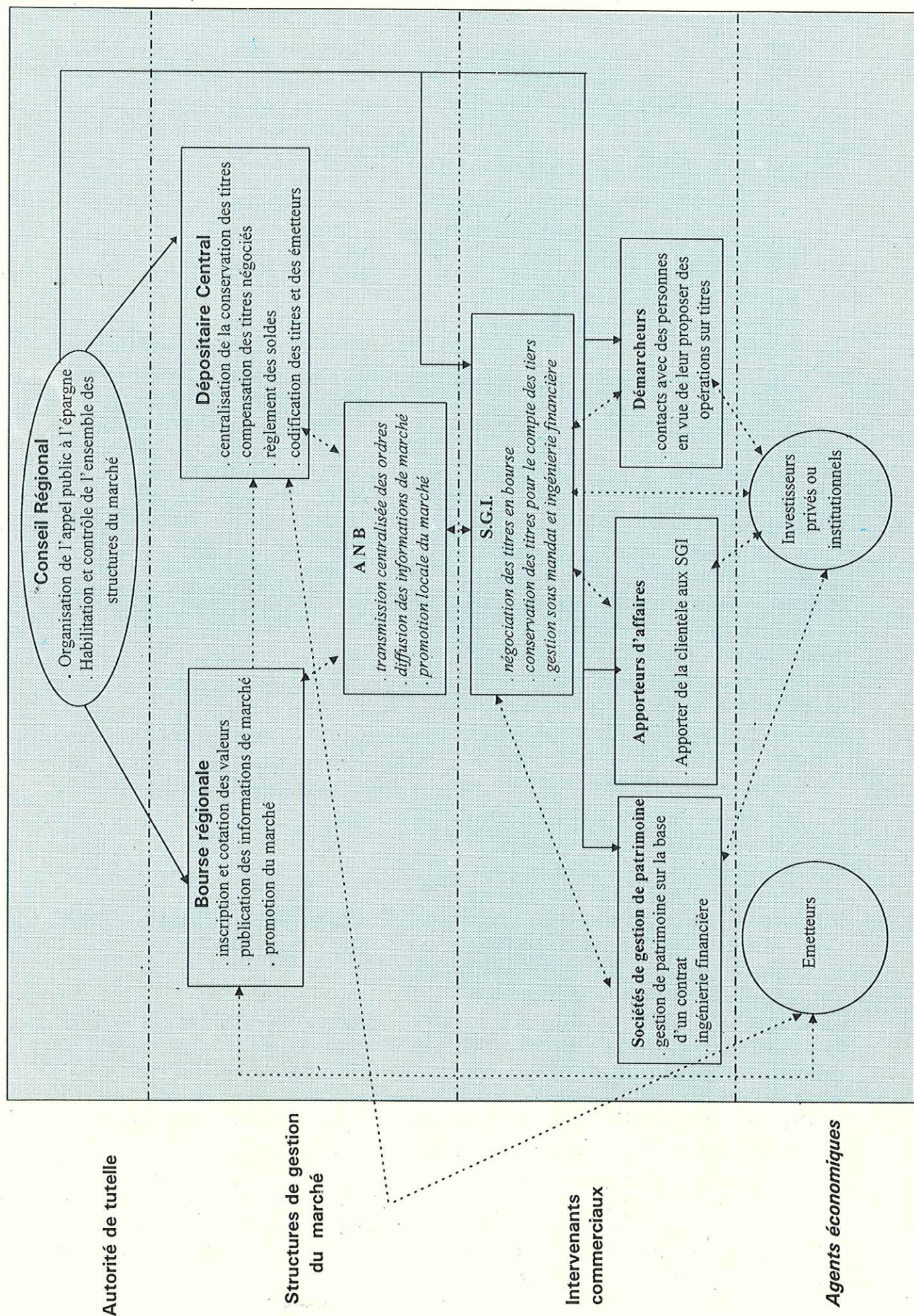
Dans cette perspective, le cadre institutionnel de la surveillance multilatérale, institué par la directive adoptée par le Conseil des Ministres lors de sa session du 15 janvier 1996, a été mis en oeuvre, avec notamment l'établissement, dans chaque Etat membre, d'un Comité National de Politique Economique (CNPE). En outre, les travaux requis pour affiner les bases de la surveillance multilatérale ont été poursuivis, s'agissant notamment de l'harmonisation des cadres juridiques, statistiques et comptables des finances publiques, de la fixation de normes de convergence des politiques économiques nationales et de la spécification du modèle de cadrage macro-économique.

6.2 Marché financier régional

L'année 1996 a constitué un tournant décisif dans la mise en place effective du marché financier régional de l'UMOA dont la réalisation décidée en décembre 1992 par le Conseil des Ministres, a été confiée à la BCEAO.

Au titre du dispositif juridique, les différentes options retenues pour l'organisation et le fonctionnement du marché financier régional ont été traduites dans les textes juridiques et réglementaires. Ainsi, ont été validés :

ENCADRE 6 : LES ACTEURS DU MARCHÉ FINANCIER REGIONAL ET LEURS MISSIONS



- le projet de convention portant création du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers;
- le projet de règlement général du Conseil Régional ;
- le projet de règlement général de la Bourse ;
- le projet de règlement général du Dépositaire Central/Banque de Règlement ;
- le projet de cahier des charges des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI).

La phase active de mise en place des structures centrales du marché a été amorcée, le 3 juillet 1996, avec la signature de la convention portant création du Conseil Régional de l'Épargne et des Marchés Financiers, organe de tutelle du futur marché. Afin d'asseoir l'autorité et la légitimité requises pour l'exercice des missions dévolues au Conseil Régional, le Conseil des Ministres de l'Union a décidé de soumettre aux Etats membres, pour ratification, la convention portant création de ce nouvel organe communautaire.

Par ailleurs, une table ronde des futurs actionnaires a été organisée le 8 juillet 1996 à Abidjan. Elle a permis de recueillir des intentions fermes de souscription au capital de la Bourse régionale et du Dépositaire Central/Banque de Règlement. Lors de la table ronde, des représentants des actionnaires du secteur privé avaient été désignés pour participer, aux côtés de la BCEAO, aux décisions concernant la conduite du projet jusqu'à la mise en place des organes de direction des deux sociétés. Réuni le 22 octobre 1996, le Comité des représentants des actionnaires a arrêté les diligences relatives à l'organisation de l'assemblée générale constitutive de la Bourse et du Dépositaire Central/Banque de Règlement. Au cours de cette assemblée, tenue le 18 décembre

1996 à Cotonou au Bénin, les statuts des deux sociétés ont été approuvés et leur capital a été souscrit à hauteur de 2,9 milliards pour la Bourse et 1,5 milliard pour le Dépositaire Central. Ce capital est détenu à 64% par le secteur privé régional, 23% par les institutions régionales et 13% par les Etats.

Un Conseil d'Administration, composé de douze membres et commun aux deux sociétés, a été mis en place. Ce Conseil qui s'est réuni le même jour, a élu un Président et a mis en place un comité technique de trois membres, désignés en son sein, dont le Président, afin de lui faire des propositions sur les choix stratégiques à opérer dans l'attente de la mise en place de la Direction Générale.

Par ailleurs, les contacts ont été poursuivis auprès des partenaires extérieurs au projet, pour la mobilisation des financements complémentaires requis.

Enfin, une consultation lancée auprès de quatre cabinets d'architectes a permis d'obtenir trois offres d'aménagement du bâtiment affecté par les Autorités de la Côte d'Ivoire pour abriter le siège de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières à Abidjan.

6.3 Plan comptable bancaire de l'UMOA

Dans le cadre de l'entrée en vigueur, à compter du 1er janvier 1996, du Plan Comptable Bancaire de l'UMOA, la Banque Centrale a mis en place le Fichier de Centralisation des Situations comptables des Etablissements de Crédit (FISEC). La réalisation de cette base de données a nécessité la définition d'un nouveau système de codification et, par conséquent, la réimmatriculation des établissements de crédit.

6.4 Centrale des bilans

Au cours de la période allant de février à septembre 1996, ont été rédigées les parties du corpus du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA), relatives à la terminologie, au plan de comptes, au fonctionnement des comptes, au tableau de correspondance postes/comptes et à l'analyse macro-économique. Les résultats de ces travaux ont été régulièrement soumis aux Comités Nationaux du SYSCOA mis en place dans les Etats membres de l'Union, avant d'être validés par le Comité des Experts et le Groupe de validation.

Par ailleurs, la Banque Centrale a consulté, en janvier et en février 1996, les services officiels chargés de l'administration fiscale et de la statistique des Etats, en vue de recueillir leurs avis sur les choix opérés en matière d'évaluation de certains postes et de présentation des états financiers de synthèse. Ces rencontres ont en outre permis de prendre en compte leurs besoins spécifiques en informations financières et comptables.

La première réunion du Comité des Experts s'est tenue les 15 et 16 janvier 1996. Elle a permis de définir les choix conceptuels et techniques du système comptable, à partir des travaux de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et du cahier des charges comptables de l'étude de faisabilité. Une deuxième réunion a été organisée les 18 et 19 mars 1996, à l'effet de procéder à un examen approfondi du Règlement relatif au droit comptable, des états financiers du SYSCOA, de la première partie de la terminologie, de la méthodologie de consolidation, du tableau de correspondance postes/comptes et du fonctionnement des comptes. Au cours d'une troisième réunion ayant eu lieu les 11 et 12 juillet 1996, le projet intégral du corpus du SYSCOA a été validé.

La Banque Centrale a organisé deux rencontres avec le Directoire de l'OHADA. Celle du 28 février 1996 a abouti à la mise en place d'un cadre de concertation permettant d'assurer la synergie entre les deux projets. La seconde, tenue le 11 septembre 1996, a permis de s'assurer de la compatibilité du SYSCOA avec le plan comptable de l'OHADA et de la synergie des deux référentiels comptables qui sont complémentaires.

Le corpus du SYSCOA a été approuvé le 19 août 1996 par le Groupe de validation et adopté par le Conseil des Ministres de l'Union pendant sa session des 19 et 20 septembre 1996. Il a, par la suite, fait l'objet de l'adoption d'un règlement communautaire par le Conseil des Ministres de l'UEMOA, en décembre 1996.

Dans l'objectif d'assurer une large diffusion de l'ouvrage, une commande de 40.000 exemplaires a été lancée par la BCEAO qui a reçu les premiers exemplaires en décembre 1996.

Les travaux relatifs à la confection des outils techniques et pédagogiques d'accompagnement (plans et supports de formation, tableaux de passage et guide d'application) ont été entamés depuis le mois d'août 1996. Ils s'accompagnent de réflexions et concertations pour la mise en place d'un cadre légal et institutionnel approprié, au plan national et communautaire.

6.5 Centralisation des incidents de paiement

Le projet de loi uniforme sur les instruments de paiement dans l'UMOA et son dispositif organisationnel ont été adoptés par le Conseil des Ministres et soumis aux Autorités nationales pour adoption et promulgation.

La loi a été adoptée par les Parlements de trois Etats membres. Trois autres Etats l'ont fait approuver par le Conseil des Ministres de leur Gouvernement, dans l'attente de la soumettre à leurs Parlements respectifs. Dans le septième pays, les procédures d'adoption par le Conseil des Ministres ont été entamées.

Au regard de l'échéance de 1997 fixée pour le démarrage effectif de la centralisation des incidents de paiement, des démarches ont été entreprises en direction de tous les partenaires concernés, en vue du respect du calendrier établi. La Banque Centrale mène les diligences nécessaires à la mise en place à bonne date du dispositif organisationnel et informatique.

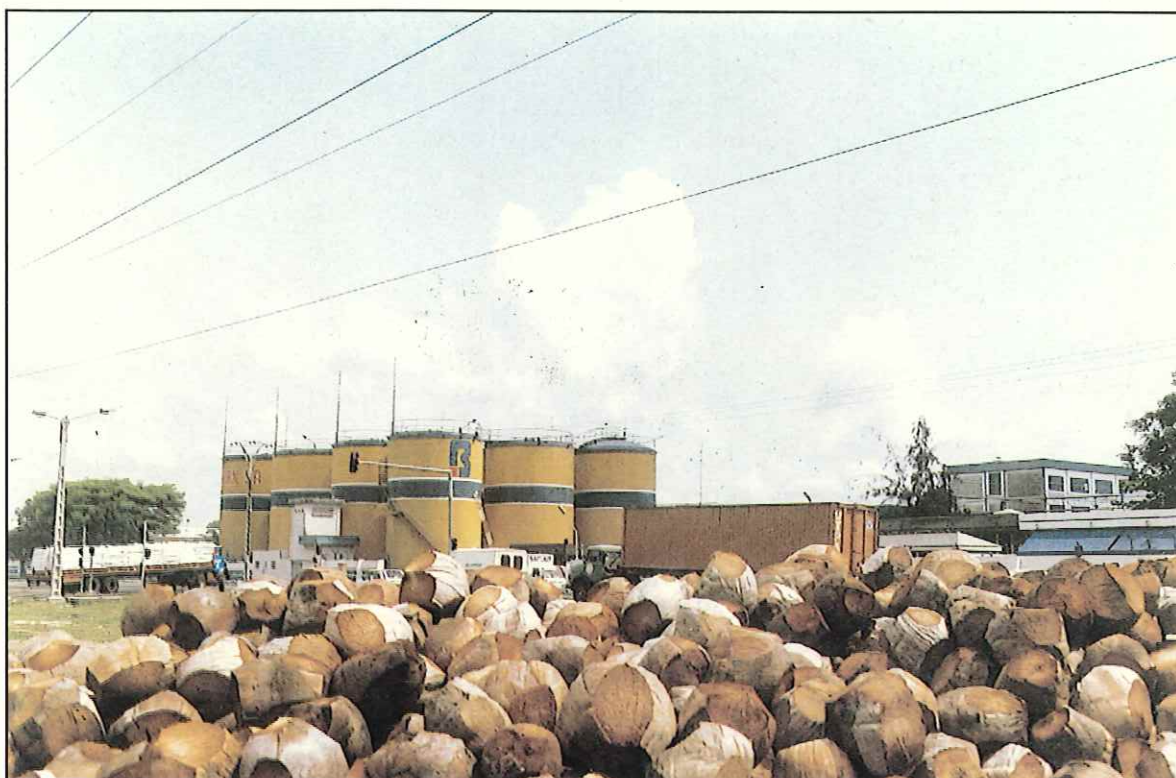
6.6 Promotion des institutions de financement décentralisées

En adoptant le 4 juillet 1996 le texte de la convention-cadre devant régir les opérations des structures ou organisations non constituées sous forme mutualiste ou

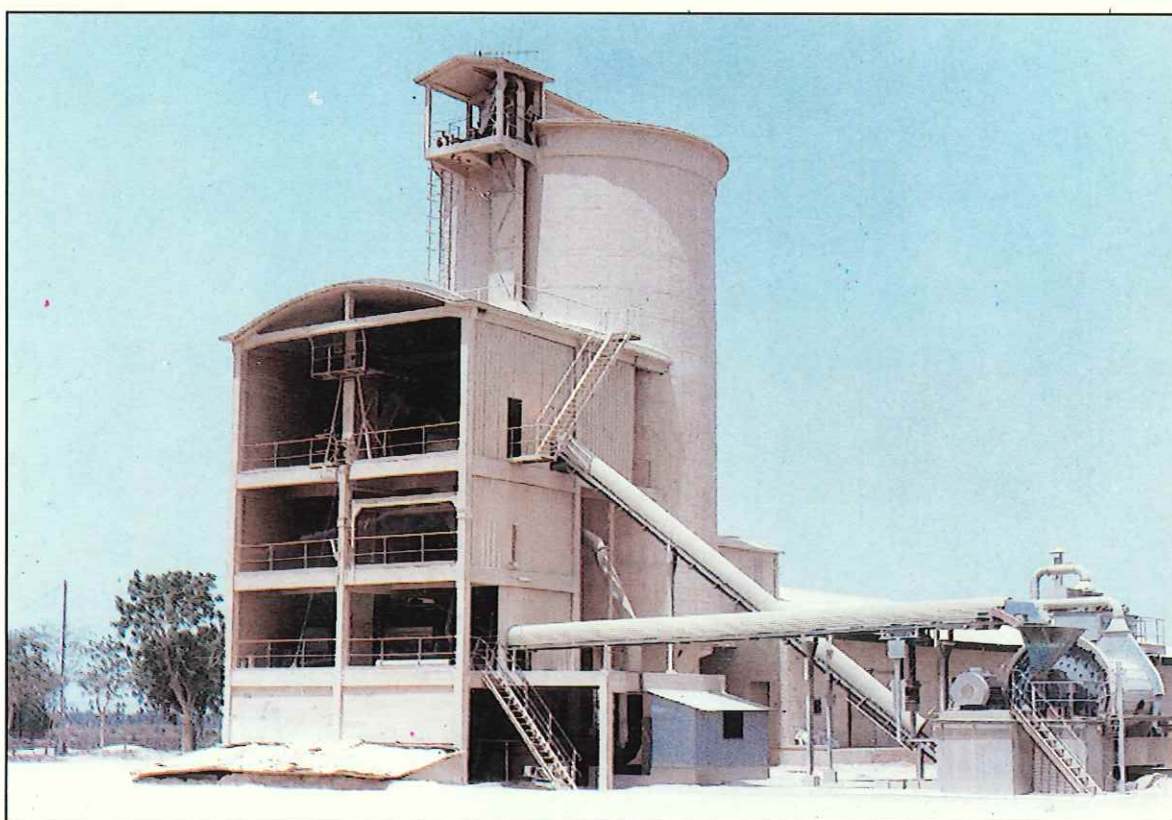
coopérative mais exerçant des activités d'épargne et/ou de crédit, le Conseil des Ministres a mis en place le dernier élément du cadre juridique devant réglementer les transactions des institutions de financement décentralisées dans les pays membres de l'UMOA. Il parachevait ainsi les diligences relatives à l'élaboration d'une réglementation spécifique confiées à la BCEAO.

Le mandat assigné à l'Institut d'émission consistait à promouvoir l'émergence d'institutions permettant aux opérateurs délaissés par le système bancaire, d'avoir accès à des services financiers. Pour la réalisation de cette entreprise, la BCEAO a bénéficié de l'assistance technique de Développement International Desjardins (DID) sur financement de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI).

En outre, la Banque Centrale a initié des actions de formation en faveur des intervenants en matière de microfinance et entrepris la mise à jour des banques de données par pays en collaboration avec le Bureau International du Travail sur financement du Royaume de Norvège.



Usine de transformation de coprah - République de Côte d'Ivoire.



Phosphates de Thiès : broyage fin et silo de stockage - République du Sénégal.

IV - L'Administration et les comptes de la Banque Centrale

1 VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 1996, les instances institutionnelles ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et des Statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest qui lui sont annexés.

1.1 La Conférence des Chefs d'Etat

La Conférence des Chefs d'Etat de l'Union s'est réunie le 10 mai 1996 à Ouagadougou. La session a été présidée par son Excellence Blaise COMPAORE, Président du Burkina Faso, son Président en exercice. Etaient également présents au Sommet :

- Son Excellence Mathieu KERERKOU, Président de la République du Bénin,

- Son Excellence Henri Konan BEDIE, Président de la République de Côte d'Ivoire,

- Son Excellence Alpha Oumar KONARE, Président de la République du Mali,

- Son Excellence Ibrahima Maïnassara BARE, Président du Conseil de Salut National et Chef de l'Etat du Niger,

- Son Excellence Abdou DIOUF, Président de la République du Sénégal,

- Son Excellence Gnassingbé EYADEMA, Président de la République togolaise.

Ont pris part aux travaux :

- Monsieur Charles Konan BANNY, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO),

- Monsieur Moussa TOURE, Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA),

- Monsieur Boni YAYI, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

En outre, Monsieur RUI DIA DE SOUZA, Ministre des Finances de la République de Guinée-Bissau, Monsieur Jacques SANTER, Président de la Commission de l'Union Européenne, et des représentants de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International ont assisté aux travaux.

L'ordre du jour du Sommet a été consacré essentiellement à l'analyse de la situation économique, financière et monétaire des pays membres et du processus d'intégration économique de l'Union.

Sur la base du rapport du Gouverneur de la BCEAO, les Chefs d'Etat ont réaffirmé leur détermination à poursuivre l'assainissement du cadre macro-économique des pays membres de l'Union, dans le but de consolider la croissance économique. A cet égard, ils ont particulièrement mis l'accent sur les réformes structurelles et sectorielles, nécessaires à la consolidation des gains de compétitivité. Les Chefs d'Etat ont également approuvé les orientations visant à mettre en place un cadre incitatif pour l'investissement, à relancer la production et à intensifier les échanges.

Par ailleurs, la Conférence a encouragé la Banque Centrale à maintenir le cap d'une politique monétaire souple et à veiller à la surveillance renforcée du système bancaire de l'Union. Elle a en outre exhorté les Etats membres à prendre des dispositions en vue de l'adoption, par les Parlements nationaux, des textes visant à approfondir l'intégration financière, la diversification et la sécurité du système financier.

Examinant **le rapport du Président de la Commission de l'UEMOA**, les Chefs d'Etat ont pris acte des progrès accomplis dans l'application du Traité instituant l'UEMOA, signé en janvier 1994, et ont défini les priorités autour desquelles devra s'articuler le processus d'intégration économique. Aussi ont-ils adopté une déclaration solennelle portant programme d'actions dont la mise en oeuvre a été confiée à la Commission de l'UEMOA.

La Conférence a également pris des Actes additionnels au Traité de l'UEMOA, concernant notamment la mise en place du régime tarifaire préférentiel transitoire

des échanges entre les Etats membres et le choix des sièges de la Cour de Justice, de la Cour des Comptes et de la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou au Burkina Faso. Les Chefs de l'Etat ont par ailleurs décidé de l'implantation du siège du Parlement de l'Union à Bamako, en République du Mali, et de la Chambre Consulaire Régionale à Lomé, en République togolaise.

Analysant **le rapport du Président de la Banque Ouest Africaine de Développement**, la Conférence a réaffirmé l'importance du rôle dévolu à la BOAD dans le financement du développement et de l'intégration économique. A cet effet, elle a invité les Etats membres et la Banque Centrale à poursuivre et à renforcer leur appui financier à l'institution.

Enfin, les Chefs d'Etat ont réaffirmé leur attachement aux objectifs fondamentaux de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). A cet égard, ils ont mis un accent particulier sur la volonté d'ouverture de l'Union aux pays environnants. Soucieuse de développer les relations de solidarité entre les pays de la sous-région, la Conférence, après avoir examiné **la demande d'adhésion de la République de Guinée-Bissau à l'Union Monétaire Ouest Africaine**, s'est félicitée de cette démarche et a marqué son accord pour son intégration à l'Union à compter du 1^{er} janvier 1997.

1.2 Le Conseil des Ministres de l'UMOA

La présidence du Conseil des Ministres de l'UMOA a été assurée par M. N'Goran NIAMIEN, Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire.

Durant l'exercice, les changements ci-après sont intervenus dans la composition du Conseil des Ministres :

. Au Bénin, M. Moïse MENSAH, nommé Ministre des Finances, a remplacé M. Paul DOSSOU et M. Albert TEVOEDJRE, Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi, a succédé à M. Robert TAGNON.

. Au Burkina, M. Tertius ZONGO, nommé Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Finances et du Développement Economique, a remplacé M. Zéphirin DIABRE.

. En Côte d'Ivoire, M. N'Doli Théophile AHOUA, nommé Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan et du Développement Industriel, est devenu membre du Conseil, en remplacement de Monsieur Lamine FADIKI.

. Au Mali, M. Yoro DIAKITE, nommé Ministre de l'Intégration Africaine, a succédé à M. Dioncounda TRAORE.

. Au Niger, la représentation de l'Etat au Conseil a connu des modifications en fonction de celles de la composition du Gouvernement nigérien. Le 26 janvier 1996, M. Almoustapha SOUMAILA a été nommé Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Finances et du Plan. Par ailleurs, M. Jacques NIGNON a succédé à M. Oumarou SIDIKOU aux fonctions de Ministre du Commerce, de l'Artisanat, des Transports et du Tourisme. Dans le cadre du remaniement ministériel intervenu le 23 août 1996, M. Amadou Boubacar CISSE a été promu Ministre d'Etat, chargé des Finances et du Plan, en remplacement de M. Almoustapha SOUMAILA et M. Yacouba NABASSOUA, Secrétaire d'Etat chargé du Développement et des Réformes Economiques, a été désigné en qualité de membre du Conseil en remplacement de M. Jacques NIGNON. Le 21 décembre 1996,

M. Jacques NIGNON a été nommé Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Finances, en remplacement de M. Amadou Boubacar CISSE, nommé Premier Ministre et M. Yacouba NABASSOUA a été promu au poste de Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan.

. Au Togo, M. Barry Moussa BARQUE, nommé Ministre d'Etat, chargé de l'Economie et des Finances, a remplacé M. Emile Elom DADZIE et M. Tcha Gouni ATI-ATCHA, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire, a succédé à M. Kwassi KLUTSE, devenu Premier Ministre.

Le Conseil des Ministres a tenu quatre sessions ordinaires, respectivement le 28 mars 1996 à Niamey au Niger, le 3 juillet 1996 au Siège de la BCEAO à Dakar au Sénégal, le 20 septembre 1996 à Abidjan en Côte d'Ivoire, le 20 décembre 1996 à Cotonou au Bénin, ainsi qu'une session extraordinaire le 7 mai 1996 à Ouagadougou au Burkina.

Au cours de la séance ordinaire du 28 mars 1996 à Niamey, le Conseil des Ministres a noté avec satisfaction que le taux de progression réelle de l'activité économique en 1995 a excédé, pour la première fois depuis 1986, le taux de croissance démographique. Afin de consolider la relance économique retrouvée, le Conseil a insisté sur le renforcement des actions visant la maîtrise de l'inflation et l'assainissement des finances publiques. Les Ministres ont également recommandé l'amélioration du cadre juridique, réglementaire et fiscal de l'activité économique, afin de le rendre plus propice à la reprise durable de l'investissement et, par conséquent, de la production. Ils ont insisté sur la nécessaire convergence des politiques économiques des Etats membres, en matière notamment de prix et de fiscalité.

Le Conseil a procédé à la modification de certaines dispositions des Statuts de la BOAD, suite à l'augmentation du capital de l'institution. Il a par ailleurs décidé de la révision des règles relatives aux limites d'intervention de la banque.

Au cours de la séance extraordinaire du 7 mai 1996 à Ouagadougou, les Ministres, après avoir examiné le rapport du Gouverneur de la BCEAO sur l'état de l'Union, ont approuvé les recommandations formulées, concernant l'approfondissement des réformes économiques en cours dans les différents Etats membres.

Les Ministres ont convenu de proposer à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement d'adopter, sous la forme d'une déclaration solennelle, un programme d'actions élaboré sur la base des propositions d'orientations soumises par le Président de la Commission de l'UEMOA, en vue d'accélérer l'intégration économique de l'Union.

Le Conseil, après avoir analysé le rapport du Président de la BOAD sur la promotion et le financement des investissements et des projets à caractère intégrateur, a réaffirmé la mission statutaire de cette Institution, à savoir le financement du développement et de l'intégration économique. Il s'est déclaré disposé à étudier avec la célérité requise les possibilités de la doter des moyens nécessaires à la poursuite de sa mission.

Le Conseil a invité les Etats membres et la BCEAO à poursuivre et à renforcer leur appui à la BOAD, afin de lui permettre de continuer ses activités de financement de projets, aussi bien publics que privés. Dans cette perspective, il a retenu le principe de l'affectation à cette institution d'une partie des ressources communautaires et a recommandé que lui soit assuré l'appui politique nécessaire à la mobilisation des ressources extérieures.

Après avoir pris connaissance du rapport du Gouverneur de la BCEAO sur les négociations relatives à l'adhésion de la Guinée-Bissau à l'UMOA, les Ministres ont décidé de soumettre, avec un avis favorable, le dossier à la Conférence des Chefs d'Etat.

Le Conseil a recommandé la poursuite des activités d'information et de sensibilisation sur l'UEMOA en rapport avec les Etats membres. Pour renforcer l'intégration dans le domaine bancaire et financier, il a soutenu les recommandations visant à accélérer les procédures d'adoption par les Parlements des Etats des textes proposés. En outre, les Ministres ont décidé de soumettre à la Conférence des Chefs d'Etat l'adoption de cinq projets d'Actes additionnels portant sur des questions importantes.

Au cours de la séance ordinaire du 3 juillet 1996 au Siège de la BCEAO à Dakar, le Conseil des Ministres a constaté, avec satisfaction, la consolidation de la reprise de la croissance économique, la maîtrise de l'inflation et l'amélioration du profil des finances publiques. Procédant à la revue des objectifs de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 1996, les Ministres ont décidé de maintenir les objectifs de balance de paiements initialement fixés. En appui, ils ont recommandé l'approfondissement des réformes structurelles, de manière à favoriser l'accroissement de l'offre de produits vivriers, la relance de l'investissement ainsi que la convergence accrue des politiques économiques.

Le Conseil a adopté la convention portant création du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers dans l'Union, ainsi que les modalités de la participation des Etats au capital de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières. En guise de mesure d'accompagnement de cette décision, il a approuvé les orientations relatives à l'harmonisation de

la fiscalité des valeurs mobilières dans les pays de l'Union, destinées à créer un environnement fiscal favorable à l'émergence d'un marché financier intégré.

Dans le cadre des mesures relatives à l'approfondissement et à la modernisation du marché monétaire, le Conseil a été tenu informé des actions réalisées par la Banque Centrale, pour assurer leur mise en oeuvre à compter du 8 juillet 1996.

Au titre des questions relatives à la Commission de l'UEMOA, les Ministres ont pris acte de l'entrée en vigueur du régime tarifaire préférentiel transitoire des échanges au sein de l'Union et des perspectives d'harmonisation du cadre juridique et comptable des finances publiques des Etats membres.

S'agissant des activités de la BOAD, le Conseil a approuvé le rapport d'activité de la banque pour l'exercice 1994-1995 ainsi que les comptes clos au 31 décembre 1995. Il a également adopté les termes de référence du projet de création d'un Comité des Sages, chargé de proposer des orientations stratégiques aux Autorités de l'institution. Les Ministres ont reconduit le mandat du Commissaire-Contrôleur pour la vérification des comptes des deux prochains exercices.

Au cours de la séance ordinaire du 20 septembre 1996 à Abidjan, le Conseil des Ministres s'est félicité de la conformité de l'évolution des agrégats économiques, financiers et monétaires avec les orientations souhaitées par les Autorités monétaires.

En vue de consolider cette tendance, le Conseil a mis l'accent sur la poursuite des efforts d'assainissement, notamment au niveau des finances publiques, l'approfondissement des réformes structurelles, l'intensification de la production et des échanges intracommunautaires, ainsi que la préservation de relations harmonieuses avec les partenaires au développe-

ment. Le Conseil a en outre arrêté les directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 1997 et pris acte des recommandations contenues dans le rapport du Gouverneur sur l'état de l'Union.

Les Ministres ont examiné le rapport sur le taux de l'usure et encouragé la Banque Centrale à affiner les études sur cette question. Ils ont en outre noté avec satisfaction l'achèvement des travaux menés par la Banque Centrale, en vue de la définition d'un référentiel comptable commun au sein de l'Union. Aussi ont-ils adopté le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) soumis par l'Institut d'émission et décidé de sa mise en application, à compter du 1^{er} janvier 1998.

Les Ministres ont été tenus informés du programme de restructuration et de réhabilitation du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG). Ils ont invité la Banque Centrale à prendre les mesures appropriées pour une bonne exécution dudit programme.

Au cours de la séance ordinaire du 20 décembre 1996 à Cotonou, le Conseil des Ministres a noté avec intérêt l'évolution favorable des principaux indicateurs macro-économiques et a demandé aux Etats membres de poursuivre les efforts visant la maîtrise de l'inflation et l'approfondissement des réformes structurelles, en vue de favoriser les investissements productifs. Les Ministres ont par ailleurs insisté sur la nécessité de consolider l'assainissement des finances publiques, en créant les conditions d'un meilleur recouvrement des recettes fiscales et d'un élargissement de l'assiette imposable.

Le Conseil des Ministres a accueilli favorablement la création des deux institutions privées du Marché Financier Régional, à savoir la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et le Dépositaire Central/Banque de Règlement. A cette occasion, le Conseil a arrêté les modalités de désignation des représentants

des Etats au Conseil d'Administration de ces sociétés à statut privé.

Par ailleurs, le Conseil des Ministres a adopté le Règlement communautaire relatif au Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA). Cette décision rend obligatoire l'application du nouveau référentiel comptable à compter du 1^{er} janvier 1998.

Le Conseil a également approuvé le budget de la Commission de l'UEMOA pour l'année 1997 et le règlement portant statut du Greffier de la Cour de Justice. Il a en outre donné mandat au Président de la Cour de Justice, pour négocier et signer un Accord de Sièges avec le Gouvernement du Burkina Faso.

Les Ministres ont approuvé les perspectives financières actualisées de la Banque Ouest Africaine de Développement pour la période 1996-2000.

Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA, le Conseil a été tenu informé de la situation des établissements de crédit de l'Union.

La session extraordinaire du Conseil des Ministres tenue le 7 mai 1996 à Ouagadougou a été consacrée à la préparation de la Conférence des Chefs d'Etat du 10 mai 1996.

1.3 Le Conseil d'Administration de la BCEAO

La composition du Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a connu les changements ci-après :

- Pour la Côte d'Ivoire, M. Ephrem ENOH, Conseiller Economique du Premier Ministre, a été nommé en remplacement de M. Jean-Claude BROU.

- Pour le Niger, Mme Joëlle BOLHO, Trésorier Général, a remplacé M. Zoulaïni MALAM GATA.

- Pour la République française, M. Serge ARNAUD, Directeur du Développement au Ministère de la Coopération, a succédé à M. Jean-Michel SEVERINO.

Le Conseil d'Administration de la BCEAO a tenu quatre sessions ordinaires, sous la présidence de Monsieur Charles Konan BANNY, son Président statutaire. Ces sessions se sont tenues respectivement le 27 mars 1996 à Niamey, le 2 juillet 1996 au Siège de la BCEAO à Dakar, le 19 septembre 1996 à Abidjan et le 19 décembre 1996 à Cotonou.

Au cours de la séance du 27 mars 1996 à Niamey, le Conseil d'Administration a noté, avec satisfaction, le renforcement de la croissance économique amorcée depuis 1994 et la nette amélioration des principaux agrégats monétaires. Pour conforter cette tendance, il a particulièrement recommandé la poursuite et le renforcement des actions engagées pour assurer de manière durable, la maîtrise de l'évolution des prix et l'assainissement des finances publiques. Afin de soutenir l'investissement privé, il a insisté sur l'amélioration du cadre juridique, réglementaire et fiscal de l'activité économique.

Dans l'objectif de favoriser le financement des économies, le Conseil a décidé de réduire de 4,5% à 3,5%, à compter du 1^{er} avril 1996, les taux applicables à la petite épargne. En outre, les Administrateurs ont encouragé les établissements de crédit à poursuivre les actions d'assainissement de leur portefeuille qui, combinées avec les baisses successives du coût des ressources empruntées, devraient permettre de réduire les taux d'intérêt débiteurs appliqués à la clientèle.

Le Conseil a été tenu informé de l'état d'application du Plan Comptable Bancaire de l'UMOA, entré en vigueur le 1^{er} janvier 1996.

Au cours de la séance du 2 juillet 1996 au Siège de la BCEAO à Dakar, le Conseil d'Administration s'est félicité de la consolidation de la reprise économique dans l'Union, de la maîtrise de l'inflation

et de l'amélioration du profil des agrégats monétaires. En particulier, les Administrateurs ont exhorté les Etats à persévérer dans la poursuite de l'application des mesures d'ajustement et l'approfondissement des réformes structurelles. Après avoir procédé à la revue à mi-parcours des objectifs de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 1996, le Conseil a recommandé le maintien des objectifs de balance des paiements initialement arrêtés.

Les Administrateurs ont été informés des diligences effectuées par la Banque Centrale, dans le cadre de l'approfondissement du marché monétaire, à compter du 8 juillet 1996. Ils ont en outre décidé de soumettre au Conseil des Ministres les dossiers relatifs au Marché Financier Régional, à l'harmonisation de la fiscalité des valeurs mobilières dans les Etats de l'Union et au projet de convention-cadre devant régir les opérations des structures ou organisations de microfinance non constituées sous forme de mutuelles ou de coopératives.

Au titre de la gestion de la Banque Centrale, les Administrateurs ont approuvé les comptes de l'Institut d'émission ainsi que le rapport d'exécution du budget pour l'exercice 1994-1995. Ils ont, par ailleurs, procédé, sur proposition du Gouvernement burkinabè, à la nomination de Monsieur Damo Justin BARO en qualité de Vice-Gouverneur de la BCEAO, en remplacement de Monsieur Kadré Désiré OUEDRAOGO.

Au cours de la séance du 19 septembre 1996 à Abidjan, le Conseil d'Administration, après avoir apprécié le redressement des principaux agrégats macro-économiques, a recommandé la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques, l'approfondissement des réformes structurelles et l'intensification de la production agricole, notamment des produits vivriers. Il a mis un accent particulier sur l'intensification des échanges intra-communautaires et le maintien de rela-

tions harmonieuses avec les partenaires au développement.

Le Conseil d'Administration a émis un avis favorable sur les directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 1997 ainsi que les directives de politique économique et financière pour l'année 1997, qui seront soumises à l'approbation du Conseil des Ministres.

Par ailleurs, les Administrateurs ont marqué leur accord sur les principales orientations du projet de référentiel comptable commun, dénommé Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) et ont recommandé son adoption par le Conseil des Ministres.

Au cours de la séance du 19 décembre 1996 à Cotonou, le Conseil a constaté l'amélioration de la situation économique, financière et monétaire des pays de l'Union à fin septembre 1996. Les Administrateurs ont recommandé la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques, le maintien d'une politique modérée des prix, l'intensification des réformes de structure et l'adoption diligente des textes juridiques et législatifs communautaires, destinés à instaurer un environnement propice au financement du développement de l'activité économique.

Le Conseil a arrêté, sur proposition des Comités Nationaux du Crédit, les programmes monétaires des Etats membres pour l'année 1997 et les schémas de financement de la campagne agricole 1996-1997.

Les Administrateurs ont été tenus informés de l'état d'avancement du projet de création du Marché Financier Régional, en particulier de la tenue le 18 décembre 1996 des assemblées générales constitutives de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières et du Dépositaire Central/Banque de Règlement.

Au titre de la gestion de l'Institut d'émission, les Administrateurs ont adopté le budget de la Banque Centrale pour l'exercice 1997.

2 Personnel et service

2.1 Organigramme

L'organigramme de la Banque Centrale a subi d'importants changements dans sa structure au cours de l'exercice 1996. Les services de l'Institut d'émission sont désormais constitués comme suit :

- le Cabinet du Gouverneur ;
- le Secrétariat Général ;
- le Contrôle Général ;
- les Départements organisés en Directions des Services Centraux ;
- les Directions Nationales.

Au Siègne de la BCEAO se trouvent le Gouvernement de la Banque, le Contrôleur Général, les Directeurs des Départements et les Directeurs des Services Centraux. Le Gouvernement de la Banque comprend le Gouverneur, les Vice-Gouverneurs, le Secrétaire Général, le Secrétaire Général Adjoint, le Conseiller Spécial et le Directeur de Cabinet du Gouverneur.

Au plan des décisions individuelles, ont été nommés Directeurs de Département :

- M. Yao Messan AHO, Directeur du Département des Etudes Economiques et de la Monnaie ;

- M. Abderrahmane ALFIDJA, Directeur du Département de l'Administration Générale et de la Formation ;

- Mbaye Diop SARR, Directeur, par intérim, du Département de l'Emission, de la Comptabilité et des Finances.

Au titre de Directeurs des Services Centraux, ont été désignés :

- M. Amadou BACHIR, Directeur de l'Emission ;

- M. Lansina BAKARY, Directeur des Opérations Financières ;

- M. Abdoulaye BIO-TCHANE, Directeur des Etudes ;

- Mme Elisabeth DIAW POTIN, Directeur des Affaires Juridiques ;

- M. Amadou Sadickh DIOP, Directeur de la Recherche et de la Statistique et Directeur par intérim de l'Informatique ;

- M. Albert GRIMAUD, Directeur des Services Généraux ;

- M. Christian Konan KOFFI, Directeur de la Comptabilité et du Budget ;

- M. Léonce KONE, Directeur des Ressources Humaines ;

- M. Latégan LAWSON, Directeur du Crédit ;

- M. Emile PARE, Directeur de l'Inspection ;

- M. Séga SANOGO, Directeur de la Formation ;

- M. Abdoulaye SOUMANA, Directeur des Affaires Administratives et du Patrimoine.

A compter du 15 juillet 1996, M. Mbaye Diop SARR a été nommé Représentant-Résident du Gouverneur auprès de la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou, cumulativement avec ses fonctions de Secrétaire Général Adjoint de la BCEAO.

Dans chacun des Etats membres, le Directeur National est assisté du Directeur de l'Agence Principale. Chaque Agence Principale est organisée en services et dispose d'un Contrôleur de gestion et de Contrôleurs Internes.

Par Direction Nationale, les décisions individuelles ci-après ont été prises :

Bénin

MM. Paulin COSSI, Directeur National

Idriss Lyassou DAOUDA, Directeur de l'Agence Principale

Raphaël DOSSOU, Contrôleur de Gestion

Burkina

MM. Moussa KONE, Directeur National

Boureima Sosthène BAMBARA, Directeur de l'Agence Principale

Kouka Célestin ZALLE, Contrôleur de Gestion

Idrissa SIMPORE, Conseiller du Directeur National

Côte d'Ivoire

MM. Tiémoko Meyliet KONE, Directeur National

Souleymane CISSE, Directeur de l'Agence Principale

Douyeri OUATTARA, Contrôleur de Gestion

Prosper KOUASSI, Conseiller du Directeur National

André GOULOHI, Conseiller du Directeur National

Mali

MM. Idrissa TRAORE, Directeur National par intérim

Métanga SANOGO, Directeur de l'Agence Principale

Mme Madina COULIBALY, Contrôleur de Gestion

M. Zoumana MAIGA, Conseiller du Directeur National

Niger

M. Mamadou DIOP, Directeur National

Mme Moulicatou AGALHEIR, Directeur de l'Agence Principale

M. Harouna DIAFFRA, Contrôleur de Gestion

Sénégal

MM. Seyni NDIAYE, Directeur National

Modienne GUISSSE, Directeur de l'Agence Principale

Amadou DIOP, Contrôleur de Gestion

Togo

MM. Ayéwanou GBEASOR, Directeur National

Kokou GOZAN, Directeur de l'Agence Principale

Solo AKAKPO, Contrôleur de Gestion.

2.2 Personnel et formation

2.2.1 Effectif

L'effectif du personnel de la Banque Centrale s'établit à 3.233 agents au 31 décembre 1996, comprenant 868 agents d'encadrement et 2.365 agents de recrutement local. Cet effectif se répartit comme suit par centre d'activité (en nombre d'agents) :

- Siège	687
- Directions Nationales	2.453
- Bureau de Paris	10
- Secrétariat de la Commission Bancaire de l'UMOA	83

2.2.2 Formation

Les actions du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (CO-FEB) ont, comme par le passé, été organisées autour des deux (2) principaux axes que sont le cycle long et le cycle court.

Au titre des cycles longs, le Centre a accueilli six promotions en 1996, composées essentiellement de cadres provenant des administrations ou institutions économiques et financières de l'UMOA et d'agents nouvellement recrutés ou admis aux concours professionnels internes.

La Banque Centrale a organisé en 1995 des concours internes d'accès au corps de l'encadrement moyen et à celui de l'encadrement supérieur. A l'issue de ces concours, 47 agents de recrutement local et 51 agents d'encadrement moyen ont suivi à partir de février 1996 une formation au COFEB, pour des durées respectives de neuf et six mois. Dans le même souci de renforcement de ses capacités, l'Institut d'émission a procédé à des recrutements directs de cadres parmi lesquels dix-huit ont entamé, en octobre 1996, un enseignement d'une durée de six mois au Centre.

S'agissant du cycle traditionnel de formation diplômante de dix-huit mois, il a concerné trois promotions, regroupant des stagiaires issus des administrations centrales, des banques et des établissements financiers. Le cycle de formation de la 17ème promotion s'est achevé en avril 1996. Ce cycle qui a concerné 41 stagiaires, a enregistré un taux de réussite de 85 %.

Les 40 participants de la 18ème promotion, ouverte en novembre 1995, effectuent un stage d'application dont la fin est prévue en avril 1997.

Les enseignements au titre de la 19ème promotion, composée de 29 stagiaires, ont démarré en novembre 1996.

Le nombre des stagiaires inscrits à ces divers programmes se chiffre à 206. Ainsi, à fin décembre 1996, le nombre total de cadres formés par le COFEB, depuis sa création en août 1977, s'élève à 1.063 dont 490 pour le compte de la BCEAO.

Au titre des cycles courts, plusieurs cours et séminaires ont été organisés dans le cadre de la coopération avec des institutions partenaires, tels que le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale, la Banque de France et des sociétés d'ingénierie informatique de la zone.

Au titre du Programme de Renforcement des Capacités de leurs centres de formation, mis en oeuvre avec le concours financier de l'African Capacity Building Foundation (ACBF), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la Banque des Etats d'Afrique Centrale (BEAC) ont organisé trois cours portant sur la programmation et les politiques financières, les politiques de change et l'ajustement structurel ainsi que les stratégies de croissance en Afrique. Ces cours ont été essentiellement animés par des cadres des deux Banques Centrales.

Les autres cours et séminaires ont porté sur les thèmes suivants :

- la centralisation des incidents de paiement, en deux sessions tenues respectivement à Dakar et à Abidjan ;
- les conditions d'une croissance durable ;
- la programmation et les politiques financières ;
- la mise en oeuvre de la cinquième édition du manuel de la balance des paiements ;
- la méthodologie de la balance des paiements ;
- les produits bureautiques ;
- les gestionnaires de bases de données informatiques ;
- l'approche de développement informatique client-serveur ;
- l'harmonisation des statistiques de prix dans l'Union.

Des formations spécifiques ont concerné d'une part, des cadres nouvellement recrutés et, d'autre part, des inspecteurs du Trésor.

Au total, 14 sessions ont été organisées au profit de 418 stagiaires dont 164 en provenance de la Banque Centrale.

S'agissant des actions de formation continue, 6 agents de la Banque Centrale ont suivi un stage auprès de l'Institut du FMI. Par ailleurs, 9 secrétaires ont été inscrites aux cours préparatoires du Brevet de Technicien Supérieur. En outre, 208 agents ont suivi les enseignements du Centre International de Formation de la Profession Bancaire (CIFPB) et de l'Institut Technique de Banque (ITB). Des cours de perfectionnement en langue anglaise ont été également assurés au profit de 55 agents.

Ces différentes actions ont été complétées par l'organisation de conférences portant sur des thèmes d'actualité, tels que l'enjeu de l'intégration économique pour la Zone Franc, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

2.3 Informatisation de la Banque Centrale

En relation avec la stratégie de développement informatique à moyen terme (1994-1996), le système d'information de la Banque s'est enrichi de nouvelles fonctionnalités. Les réalisations informatiques ont essentiellement concerné la gestion des signes monétaires, la gestion des immobilisations, l'exploitation du fichier des situations comptables des établissements de crédit en liaison avec l'entrée en vigueur du plan comptable bancaire de l'UMOA ainsi que la mise en service du dispositif du marché monétaire rénové.

Parallèlement à l'activité de développement, un important programme bureautique a été réalisé à travers la définition d'outils standardisés de productivité individuelle et l'acquisition de matériels et de logiciels micro-informatiques. La Banque Centrale s'est également dotée d'un accès à "Internet" et développe un

projet pilote de messagerie électronique interne.

Au terme du programme triennal des développements informatiques, le Gouvernement de la Banque Centrale a arrêté les termes de référence du nouveau plan de développement informatique, en vue d'une modernisation accrue des processus de gestion prenant en compte les innovations technologiques en matière de traitement et de communication de l'information.

2.4 Réseau

Dans le cadre du renforcement du réseau de l'Institut d'émission, le Conseil des Ministres de l'UMOA a autorisé, lors de sa réunion du 29 septembre 1995 à Bamako, la construction de deux nouvelles agences auxiliaires, respectivement à Daloa en Côte d'Ivoire et à Sikasso au Mali. Les principales diligences accomplies ont concerné l'identification des terrains mis à la disposition de la Banque Centrale par les Etats concernés et le choix des architectes et bureaux d'études à l'issue des concours et des appels d'offres organisés à cet effet. Les plans d'avant-projet ont été approuvés pour les deux chantiers et les dossiers de consultation des entreprises sont en cours d'élaboration.

Par ailleurs, dans un souci de sécurité et pour une meilleure fonctionnalité, le Conseil des Ministres a autorisé la construction d'un bâtiment annexe au siège de la Banque Centrale pour abriter les ateliers de l'imprimerie, les locaux informatiques et certains services centraux. L'architecte et les bureaux d'études et de contrôle ont été retenus. Les études de sol sont terminées et les travaux relatifs à l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises sont en cours de réalisation.

3 COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE

L'exercice financier de la Banque Centrale clos le 31 décembre 1996 s'est déroulé dans un contexte globalement favorable, caractérisé par la consolidation de la situation économique et financière des pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine.

Il convient toutefois de souligner la durée exceptionnelle (15 mois) de l'exercice 1994-1995, qui rend ses données peu comparables avec celles de l'exercice 1996.

3.1 Analyse du bilan

Le total du bilan s'est établi à 3.403,8 milliards en augmentation de 328,8 mil-

liards ou 10,7 % par rapport à l'exercice précédent.

A l'actif, cette progression est imputable essentiellement au renforcement des avoirs en monnaies étrangères, à l'accroissement des opérations effectuées pour le compte des Trésors nationaux au titre des facilités d'ajustement structurel renforcées et à la réévaluation des immobilisations de la banque, suite au changement de parité du franc CFA survenu en janvier 1994.

Au passif, les accroissements les plus significatifs ont concerné les billets et monnaies, les dépôts effectués auprès de l'Institut d'émission et les postes retraçant les opérations avec le Fonds Monétaire International.

Evolution comparée du Bilan

	1994-1995	1996	Variations
Milliards de francs CFA			
Actif			
Avoirs en or	151,1	169,1	+ 18,0
Fonds Monétaire International	29,7	25,5	- 4,2
Avoirs en monnaies étrangères	1.236,6	1.418,7	+ 182,1
Créances de la BCEAO	801,2	706,9	- 94,3
Opérations p/c Trésors Nationaux	702,5	762,2	+ 59,7
Participations	59,9	103,8	+ 43,9
Autres immobilisation (net)	49,4	138,1	+ 88,7
Comptes d'ordre et divers	44,6	79,5	+ 34,9
Total	3.075,0	3.403,8	+ 328,8
Passif			
Billets et monnaies	1.070,7	1.130,0	+ 59,3
Dépôts	465,9	510,5	+44,6
Transferts à exécuter	19,0	14,0	-5,0
Engagements en monnaies étrangères	-	13,5	+ 13,5
Fonds Monétaire International	733,9	773,1	+ 39,2
Capital et Réserves	652,4	763,5	+ 111,1
Provisions pour risques	5,2	5,4	+0,2
Résultat en attente d'affectation	18,9	14,3	-4,6
Comptes d'ordre et Divers	109,0	179,5	+70,5
Total	3.075,0	3.403,8	+ 328,8

3.1.1 Analyse des postes de l'Actif

Les avoirs en or ont été évalués à la fin de l'exercice sous revue à 169,1 milliards correspondant à 859.160,89 onces (26.722,89092 kg) contre 151,1 milliards ou 800.576,68 onces (24.900,70482 kg) au 31 décembre 1995.

La hausse en valeur de 18,0 milliards ou 11,90 %, ainsi constatée résulte aussi bien de l'appréciation du cours moyen de l'once que des nouvelles acquisitions effectuées au Burkina et en Côte d'Ivoire.

Les créances sur le **Fonds Monétaire International** se sont repliées de 4,2 milliards par suite de la dépréciation du cours du DTS et des cessions de DTS initiées par trois Etats de l'Union.

En effet, la position de réserve s'est établie à 21,2 milliards contre 21,8 milliards à la fin de l'exercice précédent, en raison essentiellement du fléchissement du cours du DTS qui est passé de 772,99 Fcfa à 748,59 Fcfa d'une fin d'exercice à l'autre.

Les disponibilités en droits de tirages spéciaux ont régressé pour leur part de 7,9 milliards à 4,3 milliards, par suite des opérations ci-après :

	Milliards de FCFA
Acquisitions	+ 33,0
Cessions	- 32,8
Rémunérations perçues	+ 0,7
Commissions payées	- 6,2
Bonifications reçues	+ 2,1
Réévaluation	- 0,4
Total	- 3,6

Les avoirs en monnaies étrangères ont été comptabilisés pour 1.418,7 milliards contre 1.236,6 milliards. Cette progression de 182,1 milliards ou 14,70 %, intervenue malgré le poids du service de la dette extérieure et l'importance des transferts ordonnés par les banques, est impu-

table essentiellement à l'amélioration de l'excédent du solde commercial des Etats de l'Union et aux entrées nettes de capitaux.

La ventilation des avoirs en monnaies étrangères à la fin des deux exercices se présente comme suit :

	1994-1995	1996
	Milliards de FCFA	
Compte d'opérations	1.142,4	1.098,5
Avoirs auprès des correspondants de la Zone Franc	20,6	8,0
Encaisses en billets de la Zone Franc	5,1	5,5
Correspondants en dehors de la Zone Franc et créances à rattacher	60,1	298,6
Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	8,4	8,1
Total	1.236,6	1.418,7

Le renforcement des avoirs en dehors de la Zone Franc qui est à l'origine du léger repli de 4,0% observé au niveau du compte d'opérations, est à mettre en relation avec les placements intervenus au cours de l'exercice sous revue dans le cadre de la gestion active des avoirs en devises.

Les créances de la BCEAO ont baissé de 94,3 milliards ou 11,80% en se situant à 706,9 milliards à fin décembre 1996 contre 801,2 milliards en 1994-1995, poursuivant ainsi le mouvement de reflux amorcé depuis 1994. Cette baisse résulte de l'évolution convergente des deux composantes de ces créances.

En effet, les concours de l'Institut d'émission aux établissements de crédit ont fléchi de 164,1 milliards au 31 décembre 1995 à 162,2 milliards au 31 décembre 1996, soit un repli de 1,9 milliard ou 1,2%, tandis que les créances sur les Trésors nationaux sont tombées de 637,1 milliards à 544,6 milliards, soit une contraction de 92,5 milliards ou 14,50%.

Le recul des créances détenues par la Banque Centrale sur les Trésors nationaux provient de la cession aux banques des titres d'Etat et du remboursement des créances financières par certains Etats de l'Union. Toutefois, cette baisse a été atténuée par un accroissement de 24,6 milliards ou 9,10 % des tirages au titre de l'article 14 qui sont ressortis à 294,7 milliards à fin 1996 contre 270,1 milliards un an plus tôt.

Les opérations effectuées pour le compte des trésors nationaux ont confirmé la tendance amorcée en 1993-1994 en s'élevant de 702,5 milliards à 762,2 milliards, soit une hausse de 59,7 milliards ou 8,50%, induite exclusivement par l'accroissement des tirages au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée.

En effet, les rétrocessions aux Etats de la contre-valeur de leurs tirages sur le FMI au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée ont porté l'encours des prêts de cette nature à 577,8 milliards contre 471,2 milliards en 1994-1995.

Par contre, les amortissements au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel et des autres concours du FMI ont ramené leurs encours, respectivement de 101,5 milliards à 79,3 milliards et de 70,8 milliards à 46,0 milliards.

Les autres concours correspondent à un dépôt de 30,0 millions de dinars effectués par le Koweït en faveur d'un Etat de l'Union et ont été comptabilisés pour un montant de 59,1 milliards.

Les participations de l'Institut d'émission se sont chiffrées à 103,8 milliards, en hausse de 43,9 milliards par suite notamment de la régularisation de la souscription au capital de la BOAD autorisée par le Conseil des Ministres.

Les autres immobilisations nettes des amortissements se sont élevées à 138,1 milliards à fin décembre 1996, contre 49,4 milliards en 1994-1995, soit une augmentation de 88,7 milliards ou 179,6%, consécutive à la réévaluation des immobilisations de la banque suite au changement de parité.

3.1.2 Analyse des postes du Passif

Les billets et monnaies se sont situés à 1.130,0 milliards à la fin de l'exercice sous revue, soit une progression de 59,3 milliards ou 5,5% qui confirme le renversement de tendance intervenu deux ans auparavant.

Cette évolution est à mettre en liaison avec l'amélioration de la position extérieure globale de la Banque Centrale.

D'une fin d'exercice à l'autre, les dépôts des institutions locales et étrangères auprès de l'Institut d'émission se sont élevés de 465,9 milliards à 510,5 milliards, contrastant avec la baisse de 139,1 milliards enregistrée en 1994-1995.

La hausse de 44,6 milliards ou 9,60% ainsi constatée, malgré la contraction des dépôts effectués par les banques, est imputable essentiellement à l'amélioration de la trésorerie publique dans certains Etats de l'Union.

En effet, les banques ont réduit leurs réserves en vue d'acquérir des titres d'Etat émis en substitution de concours consolidés par la BCEAO à la charge des Etats.

La ventilation de ce poste à la clôture des deux derniers exercices se présente comme suit :

	1994-1995	1996
	Milliards de francs CFA	
Banques et institutions étrangères	69,4	71,7
Banques et institutions communes de l'Union	78,9	77,8
Banques et Etablissements Financiers inscrits dans les Etats	154,0	125,9
Trésors nationaux & autres organismes publics	147,3	218,5
Autres comptes de dépôts	16,3	16,6
Total	465,9	510,5

L'évolution des opérations avec le **Fonds Monétaire International** a été caractérisée par l'excédent des tirages au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée sur les remboursements effectués au titre de tous les autres mécanismes.

Au total, ces engagements se sont établis à 773,1 milliards à la clôture de l'exercice sous revue, contre 733,9 milliards à fin décembre 1995, soit une hausse de 39,2 milliards ou 5,30%, induite par les nouveaux tirages au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée dont le niveau des concours est ressorti à 565,7 milliards contre 472,5 milliards antérieurement.

Par contre, l'encours de la Facilité d'Ajustement Structurel est passé de 100,2 milliards à 75,9 milliards du fait des amortissements et de l'épuisement des possibilités de tirages au titre de ce mécanisme.

De même, les recours au crédit du Fonds et les allocations de DTS se sont contractés respectivement de 26,9 milliards et de 2,9 milliards sous le triple effet de l'absence de tirage au titre du compte général, du fléchissement du cours du DTS et des rachats intervenus.

Le poste **capital et réserves** s'est accru de 111,1 milliards ou 17,0% pour se situer à 763,5 milliards, en raison essentiellement de l'affectation des résultats de l'exercice 1994-1995 à concurrence de 12,7 milliards au renforcement des fonds pro-

pres, de la réalisation d'une plus-value de 6,2 milliards au titre de la réévaluation du stock d'or ainsi que de l'incidence de la réévaluation des immobilisations au compte d'écart de réévaluation pour un montant de 87,3 milliards.

	1994-1995	1996
	Milliards de FCFA	
Capital	117,4	117,4
Réserve statutaire	30,3	33,2
Réserve générale	5,9	8,9
Ecart de réévaluation	11,1	106,6
Réserve spéciale de réévaluation de l'or	61,9	68,1
Réserve de réévaluation	18,9	18,9
Report à nouveau	372,6	369,4
Provision pour pertes et charges	34,3	41,0
Total	652,4	763,5

3.2 Compte de résultat

La gestion de l'exercice 1996 a permis, au terme de douze mois d'activité, de dégager après dotations aux amortissements et aux provisions, un bénéfice net de 14,3 milliards, en baisse de 4,6 milliards par rapport au résultat atteint au titre des quinze mois de l'exercice précédent. La variation en baisse se situe toutefois à 0,8 milliard si l'on ramène l'exercice précédent à une durée comparable de douze mois.

	1994-1995	1996	Variation
	Milliards de francs CFA		
Produits			
Produits des opérations de crédit	22,2	17,7	- 4,5
Produits sur avoirs extérieurs	96,1	69,9	- 26,2
Intérêts sur position extérieure débitrice des Etats	0,3	0	- 0,3
Autres produits	1,3	63,4	+ 62,1
Total	119,9	151,0	+ 31,1
Charges			
Charges financières	26,6	19,8	- 6,8
Dépenses de fonctionnement	55,1	50,1	- 5,0
. Entretien circulation fiduciaire	9,7	11,5	+ 1,8
. Frais généraux	45,4	38,6	- 6,8
Dotations aux amortissements et provisions	10,0	7,3	- 2,7
Autres charges	9,3	59,5	+ 50,2
Total	101,0	136,7	+ 35,7

3.2.1 Produits

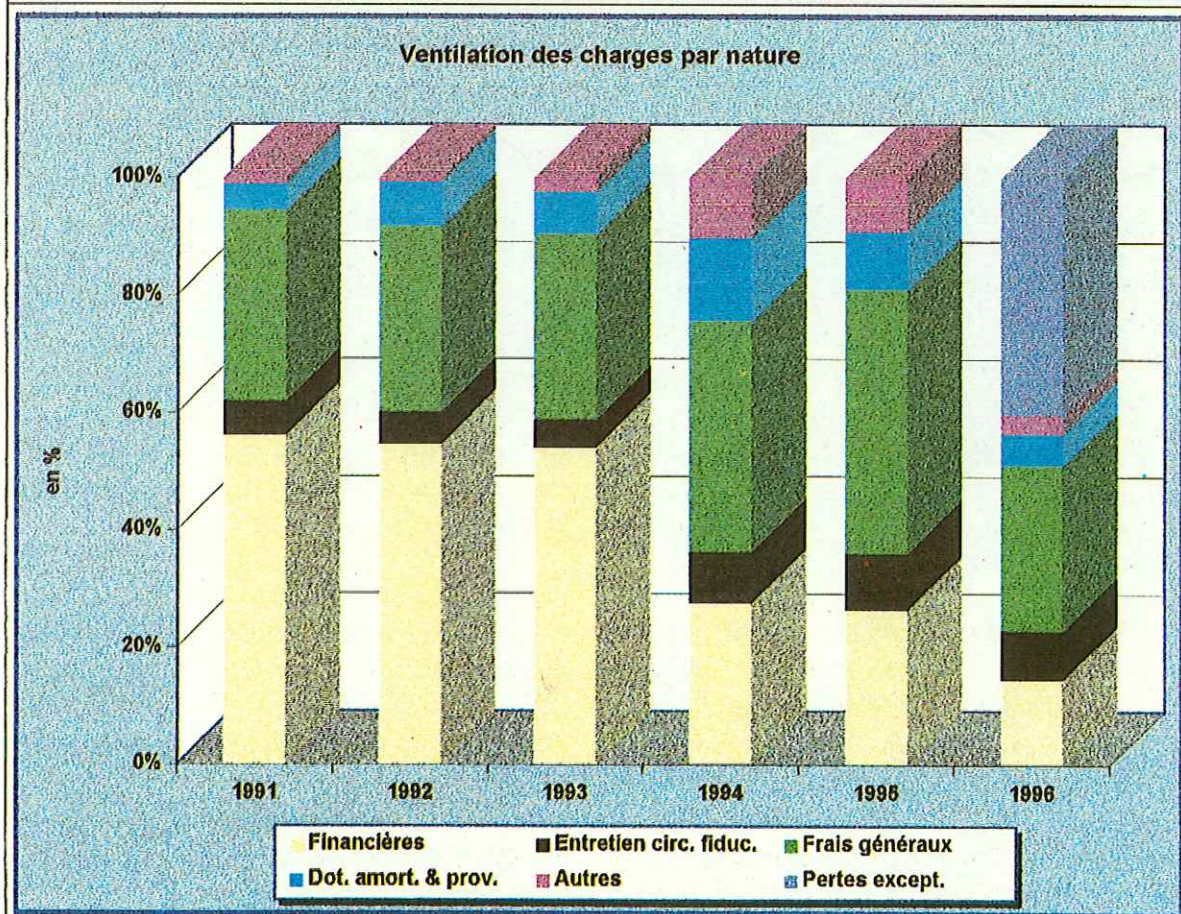
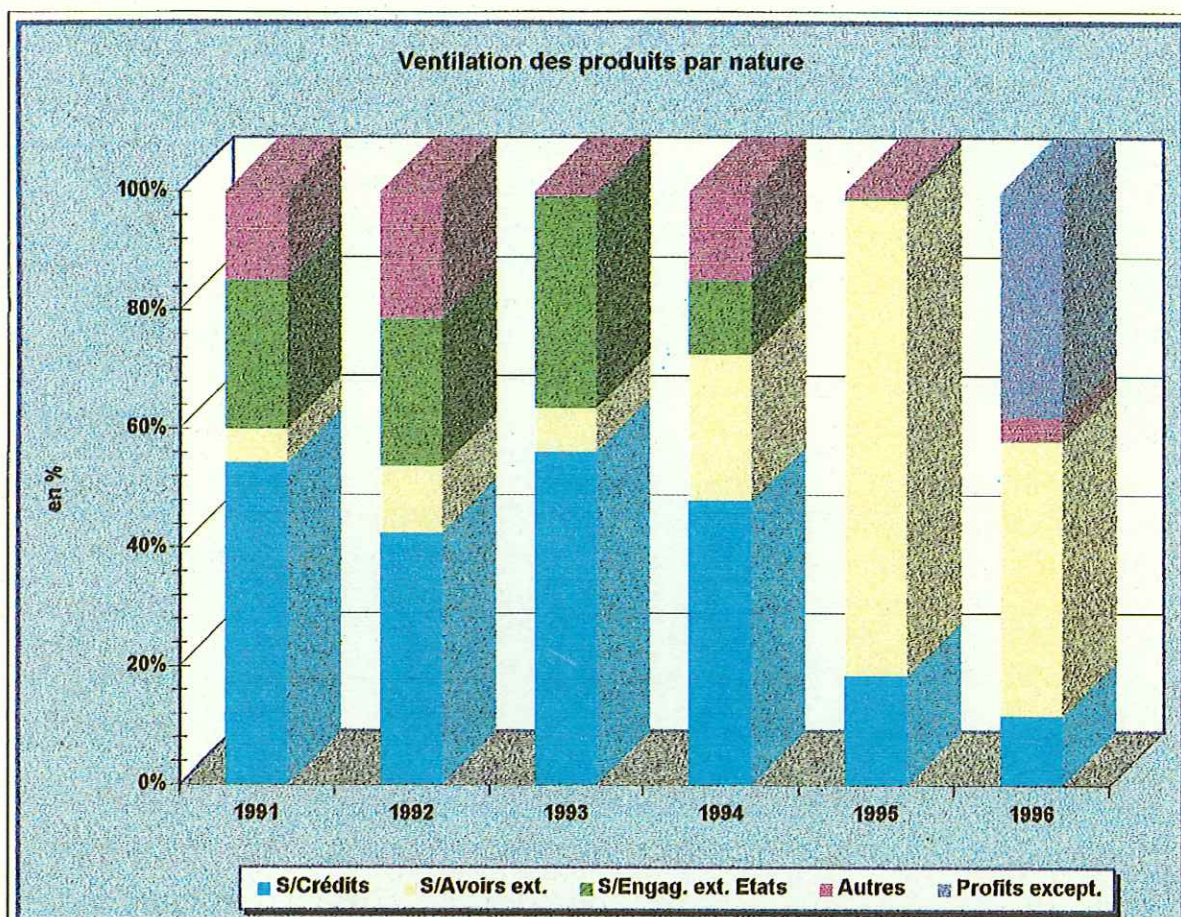
Les produits sont ressortis à 151,0 milliards, soit une hausse de 31,1 milliards ou 26,0%, résultant essentiellement d'un important accroissement du poste "Autres produits".

Les **produits des opérations de crédit** sont tombés de 22,2 milliards à 17,7

milliards, soit une chute de 4,5 milliards ou 20,30% venant confirmer la tendance baissière amorcée depuis l'entrée en vigueur des nouvelles règles d'intervention de la Banque Centrale en 1989-1990.

Au cours des deux derniers exercices, ces revenus ont évolué comme suit:

	1994-1995	1996
	Milliards de francs CFA	
Refinancement en faveur des banques et établissements financiers	3,5	3,2
Marché Monétaire	1,9	1,3
Concours aux Trésors nationaux	12,2	11,8
Produits sur titres d'Etat	4,5	1,4
Soldes débiteurs et créances consolidées	0,1	0
Total	22,2	17,7



Les revenus provenant du refinancement direct aux établissements de crédit ont fléchi légèrement de 0,3 milliard, en raison essentiellement du ralentissement des avances sur titres d'Etat PASFI de la Côte d'Ivoire. La moindre mobilisation des titres de cette nature au guichet de réescompte est à mettre en relation avec l'évolution de la liquidité sur la place d'Abidjan et le rétrécissement de l'assiette refinançable par suite des amortissements intervenus.

Toutefois, cette baisse des refinancements des titres d'Etat PASFI masque la progression des opérations sur le guichet des pensions qui ont généré des recettes de 0,9 milliard en 1996 contre 0,1 milliard en 1994-1995, soit une hausse de 0,8 milliard.

L'origine de cette progression réside dans le fait que le guichet des pensions a bénéficié du transfert des opérations du marché monétaire à la suite de la suspension des appels d'offres d'injections de liquidités durant quatre mois environ.

L'activité du marché monétaire s'est déroulée en deux phases au cours de la période sous revue. Durant le premier semestre de l'année 1996, les opérations ont été effectuées conformément aux procédures du marché monétaire rénové, en vigueur depuis le 1er octobre 1993.

A partir du 1er juillet 1996, le fonctionnement du marché monétaire a été marqué par l'adoption de la politique d'open-market et l'organisation des appels d'offres selon le principe des adjudications dites à la hollandaise.

Au total, d'un exercice à l'autre, les produits du marché monétaire sont tombés de 1,9 milliard à 1,3 milliard soit une baisse de 0,6 milliard ou 31,6%, en liaison avec la suspension des injections de liquidités consécutive à l'amélioration de la trésorerie des banques. L'examen de la structure de ces produits fait ressortir une

part prépondérante provenant de la procédure du marché monétaire rénové.

En dépit de la progression des concours statutaires de l'Institut d'émission, les intérêts perçus au titre des avances aux Trésors nationaux sont ressortis à 11,8 milliards contre 12,2 milliards un an plus tôt, soit une légère baisse de 0,4 milliard ou 3,3%, imputable notamment à la détente observée au niveau de l'évolution du taux spécial des avances aux Trésors nationaux.

Les produits sur titres d'Etat sont des recettes générées par les titres en instance de cession détenus dans le portefeuille de la Banque Centrale. D'une fin d'exercice à l'autre, les revenus de l'espèce sont tombés de 4,5 milliards à 1,4 milliard, soit une chute de 3,1 milliards ou 69% résultant du fort taux de souscription des titres d'Etat par les banques.

Les produits sur les avoirs extérieurs sont passés de 96,1 milliards à 69,9 milliards d'un exercice à l'autre, soit une chute de 26,2 milliards ou 27,30% à mettre en relation avec la détente des taux d'intérêt observée sur les marchés étrangers.

En effet, malgré la consolidation en 1996 du solde moyen du compte d'opérations qui constitue l'essentiel des avoirs de cette nature, la rémunération perçue à la fin de l'exercice a totalisé 61,9 milliards contre 84,3 milliards en 1994-1995 (dont 72,5 milliards au titre des quatre trimestres de l'année 1995), soit une baisse de 22,4 milliards ou 26,6%.

Cette importante baisse n'a pu être compensée par les résultats encourageants obtenus dans le cadre de la gestion active des avoirs en devises menée au cours de l'exercice. En effet, les produits issus des placements à terme des avoirs en devises autres que le franc français se sont élevés de 2,4 milliards en 1994-1995 à 3,1 milliards en 1996.

Au cours de l'exercice 1996, la consolidation des effets du réalignement monétaire du 12 janvier 1994 a contribué à la résorption totale des soldes traditionnellement déficitaires de certains Etats de l'Union au titre des disponibilités extérieures. Ainsi, la source de revenus générés par les positions débitrices au titre des disponibilités extérieures a totalement tari.

3.2.2 Charges

Les **charges de l'exercice** ont été arrêtées à 136,7 milliards au terme de douze mois d'activité contre 101,0 milliards au titre des quinze mois de l'exercice précédent, soit une augmentation de 35,7 milliards ou 35,3%.

Les **charges financières** se sont élevées à 19,8 milliards, en baisse de 6,8 milliards ou 25,6% par rapport à l'exercice 1994-1995.

Cette diminution résulte des effets conjugués d'une hausse de la rémunération des dépôts des Trésors nationaux et d'une baisse d'ensemble de toutes les autres charges à caractère financier.

Ainsi, la rémunération versée à certains Etats de l'Union qui ne font plus recours aux avances statutaires de l'Institut d'émission, a quintuplé en passant de 0,5 milliard en 1994-1995 à 2,5 milliards en 1996.

En revanche, les charges liées aux transactions avec le FMI et les intérêts servis aux organismes, qui ressortaient respectivement à 8,6 milliards et 7,3 milliards à la fin de l'exercice précédent, sont tombés à 4,2 milliards et à 4,8 milliards à la clôture de l'exercice sous revue, alors que les intérêts sur titres d'Etat à la charge de la Banque Centrale ont stagné à 7,1 milliards à fin décembre 1996.

D'une fin d'exercice à l'autre, les agios versés aux banques au titre de leurs placements sur le marché monétaire sont passés de 1,7 milliard à 0,7 milliard soit une baisse de 1,0 milliard.

En outre, il convient de mentionner que, dans le cadre de la politique d'open-market, l'Institut d'émission a procédé à des reprises de liquidités qui se sont traduites par des charges financières de 0,5 milliard.

Les **dépenses de fonctionnement** ont atteint 50,1 milliards, soit une baisse de 5,0 milliards ou 9,1% résultant des effets conjugués de l'évolution des charges d'entretien de la circulation fiduciaire et des frais généraux.

Les dépenses d'entretien de la circulation fiduciaire ont augmenté de 1,8 milliard ou 18,6% sous l'effet du volume des commandes et du renchérissement du coût de fabrication de certaines coupures. Au terme des douze mois d'activité de l'exercice 1996, les frais généraux se sont élevés à 38,6 milliards, à mettre en rapport avec le montant de 45,4 milliards de flux générés au terme des quinze mois d'activité de l'exercice 1994-1995.

Les **dotations aux amortissements et aux provisions** ont été constituées à hauteur de 7,3 milliards, d'une part pour la couverture des éléments constitutifs du patrimoine de l'Institut d'émission et, d'autre part, en prévision de quelques suspens en cours d'identification dans certains comptes d'actif.

3.2.3 Résultat

L'exercice 1996 s'est soldé au terme de douze mois d'activité par un bénéfice de 14,3 milliards en baisse de 4,6 milliards par rapport au résultat de 18,9 milliards atteint au titre des quinze mois de l'exercice précédent.

3.3 Contrôle des comptes

La vérification des comptes des Agences de la BCEAO a été effectuée par les Contrôleurs nationaux désignés par les Ministres chargés des finances, en application de l'article 64 des Statuts, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres.

- au **Bénin**, le cabinet SAFECO, représenté par M. Toïdi MOUTAIROU ;

- au **Burkina**, le cabinet SECCAPI, représenté par Mme Françoise TOE SAWADOGO ;

- en **Côte d'Ivoire**, le cabinet DELOITTE & TOUCHE, représenté par M. René EDI ;

- au **Mali**, le cabinet SARECI, représenté par M. Bourahima SIBY ;

- au **Niger**, le cabinet EFIC/PRICE-WATERHOUSE, représenté par M. Hadi Goni BOULAMA ;

- au **Sénégal**, le cabinet ERNST & YOUNG, représenté par M. Libasse DIAGNE ;

- au **Togo**, le cabinet AFRIQUE AUDIT & CONSULTING, représenté par M. Anani CLOMEGAH.

Le contrôle de la comptabilité centralisée a été réalisé par le cabinet COOPERS & LYBRAND/DIEYE représenté par M. Aziz DIEYE.

Le contrôle de l'application des dispositions de la Convention de Compte d'opérations signée le 4 décembre 1973 entre la France et les Etats de l'Union a été effectué, pour la République française, par M. Hervé LE FLOCH LOUBOUTIN et pour l'Union, par le cabinet COOPERS & LYBRAND / DIEYE, Commissaire-Contrôleur.



Rapports sur le contrôle des états financiers de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Exercice clos le 31 décembre 1996

RAPPORT D'OPINION DES AUDITEURS

Coopers & Lybrand Dièye

2, Place de l'Indépendance
Immeuble BIAO - 1^{er} étage
B.P. 188 - Dakar
Tél. 21.85.88 - 21.86.71
Télex : 61352 CADEXCO
Télécopie : 21.75.94

Messieurs les Administrateurs de la Banque
Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest - BCEAO
Avenue Abdoulaye FADIGA
DAKAR

Membre de Coopers & Lybrand (international)

Messieurs les Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil des Ministres en date du 17 février 1996, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle du bilan et du compte de résultats de la BCEAO tels qu'ils sont annexés au présent rapport, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1996.

Notre mission de Commissaire-Contrôleur comporte l'audit des comptes du Siège de la BCEAO et de la centralisation des comptes des agences nationales eux-mêmes audités par les Contrôleurs Nationaux des différents pays membres de l'UMOA.

La préparation des états financiers est du ressort exclusif du Management de la Banque Centrale, notre rôle étant d'en vérifier la conformité aux normes comptables internationales.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les différentes rubriques des états financiers.

Un audit consiste également à apprécier que les principes comptables ont fait l'objet d'une application constante et que les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes sont raisonnables.

Nous pensons que nos travaux de contrôle peuvent valablement servir de base à l'expression d'une opinion sur les états financiers de la Banque Centrale.

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit admises au plan international et a comporté toutes les diligences que nous avons jugées nécessaires, compte tenu de l'utilisation, pour ce qui concerne les Directions Nationales, des travaux réalisés, sous leur responsabilité par les Contrôleurs Nationaux.

La Banque a, à la suite des recommandations formulées dans notre rapport du 17 juin 1996, entrepris de grands travaux aux fins de corriger les erreurs et de fournir plus d'éclaircissements sur les rubriques des états financiers qui faisaient problème :

1. **Immobilisations** : inventaire exhaustif conforme aux normes internationales, effectué par des tiers à l'acquisition, à la détention et au suivi desdits actifs, valorisation sur la base des coûts historiques réfactés du degré d'usure ensuite réévaluation sur la base d'un rapport d'un cabinet d'experts (cf. rapport sur le changement de méthode).

2. **Comptes d'ordre** : mise en place d'équipes chargées de pointer aux pièces et d'apurer les suspens anciens, provisionnement des montants non encore expliqués.

3. **Intérêts sur position débitrice des Etats** : reconstitution depuis 1978 des mouvements ayant affecté les comptes de résultats et/ou les capitaux propres.

Les efforts fournis n'ont pas encore donné la plénitude de leurs effets positifs. C'est ainsi que subsistent des problèmes relativement :

- . aux comptes d'ordre ;
- . à la traduction en comptes de la cité BCEAO, des titres C21, du solde AMAO et de la provision pour retraite.

Il est prévu que la Banque puisse régler ces derniers points dans le cadre du prochain exercice.

En conclusion, nous sommes d'avis que les comptes de la BCEAO arrêtés au 31 décembre 1996, réserve faites des points ci-dessus, sont réguliers et sincères et reflètent la situation financière de la banque ainsi que le résultat de ses opérations closes à la même date.

Fait à Dakar, le 12/06/97

Aziz DIEYE
Directeur Associé

RAPPORT SUR LE CHANGEMENT DE METHODE

Conformément aux principes comptables internationaux (norme IASC 1), les états financiers doivent être établis et présentés d'un exercice à l'autre selon les normes, méthodes et formes fixes en vue de permettre leur comparabilité dans l'espace et dans le temps.

La dérogation à ce principe fondamental ne peut se justifier que par la recherche d'une meilleure image fidèle.

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a procédé au cours de l'exercice sous revue à un changement de méthodes relativement à la comptabilisation des frais d'entretien de la circulation fiduciaire.

Les charges relatives au stock de billets fabriqués, livrés et non émis ont été considérées comme des stocks non encore consommés. Leur évaluation au coût de fabrication se chiffre à FCFA 7 404 millions qui vient conforter le résultat.

De même la Banque a procédé à l'inventaire et à la réévaluation de ses terrains et constructions, ainsi qu'à la comptabilisation à leur valeur à dire d'expert, de terrains reçus gratuitement.

Les normes d'audit internationales requièrent en pareille circonstance que le Commissaire-Contrôleur fasse un rapport sur la base des éléments fournis.

Ce rapport doit déterminer l'incidence du changement de méthode sur les états financiers.

Le changement intervenu s'est traduit comme suit :

	31.12.95	31.12.96
Résultat	18.954	14.086
(changement de méthode)		
Incidence du changement	-	+ 7.404

La réévaluation des terrains et des immeubles s'est traduit par un gain de réévaluation de 87,3 milliards comptabilisé en " Ecart de réévaluation " dans les capitaux propres.

Les états financiers vérifiés au 31 décembre 1996 comprennent :

- les notes relatives aux états financiers,
- le bilan,
- le compte de pertes et profits,
- les comptes hors-bilan.

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (BCEAO)

Annexe aux comptes de l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 1996

I - FAITS CARACTERISTIQUES

Comparabilité des états financiers

L'exercice clos le 31 décembre 1996 comporte douze mois, alors que l'exercice précédent, du fait du changement de date de l'exercice social, comportait 15 mois.

Réformes du marché monétaire

Depuis le mois de juillet 1996, les procédures des adjudications mixtes ont été abandonnées au profit de celles d'open market.

Ce changement a induit des modifications dans la structure des produits et charges financières qui y sont liés.

Réévaluation des actifs immobilisés

En application des recommandations du commissaire contrôleur, un audit des immobilisations a été effectué sur l'exercice. Il a permis l'élaboration d'un fichier informatique de l'ensemble des biens établi selon les règles généralement admises en la matière.

En conséquence, les valeurs comptables ont été ajustées aux valeurs issues de ce fichier et les écarts en résultant ont été comptabilisés en pertes et charges exceptionnels.

Par ailleurs, suite aux recommandations faites par les organes comptables professionnels de la sous-région ainsi que la FIDEF (Fédération Internationale des Experts Comptables Francophones) portant sur les modifications comptables liées au changement de parité, les terrains et les constructions ont été réévalués sur la base des valeurs d'expertise arrêtées par le cabinet GERENTHON en 1996.

L'écart de réévaluation comptabilisé au passif qui en ressort s'élève à 87.334 millions.

Les écritures ont été comptabilisées en trois phases : le solde des comptes figurant en comptabilité au 31 décembre 1995 par le débit des comptes de charges exceptionnelles, l'intégration des données issues du fichier par le crédit des comptes de produits exceptionnels et la constatation de la réévaluation des terrains et constructions par le crédit du compte de réserves de réévaluation. Ce schéma d'écritures explique que les comptes des charges et produits exceptionnels aient enregistré des variations significatives sur l'exercice.

Changement de méthodes comptables

A l'instar des règles comptables appliquées par certains Instituts d'émission, la valeur du matériel d'émission non émis à la clôture de l'exercice a été comptabilisé selon les méthodes de variation applicables aux stocks. Le traitement antérieurement suivi consistait à comptabiliser en immobilisations la variation du matériel et à l'amortir sur l'exercice sans incidence sur le compte de résultat.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La BCEAO tient sa comptabilité selon les procédures et schémas définis dans le règlement de comptabilité, élaboré en 1985.

Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon le mode linéaire au prorata temporis.

Les dettes et créances libellés en monnaies étrangères sont évaluées au cours du jour de clôture.

L'évaluation du stock de consommables est faite selon la méthode du coût moyen pondéré ou FIFO lorsque des difficultés d'application se sont présentées.

Le stock d'or détenu est évalué sur la base de la moyenne trimestrielle des cours de l'once d'or à la Bourse de Londres. L'écart de réévaluation de l'or est comptabilisé en compte de réserves.

Les titres de participation détenus sont évalués à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur au bilan est inférieure à la quote-part dans la situation nette de la société émettrice, une provision est constituée.

III - NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Modifications intervenues dans les méthodes d'évaluation

Les amortissements issus du fichier sont calculés prorata temporis alors que les dotations des années antérieures portaient sur la totalité de l'exercice.

Provisions pour risques et charges

Les suspens de plus de deux ans ont fait l'objet d'une provision au taux de 100% à la clôture de l'exercice.

Différence de conversion

Les différences de conversion actif résultant d'une évolution favorable font l'objet d'une provision.

Les profits latents comptabilisés en différences de conversion passif ne sont pas pris en résultat.

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Dépenses de matériel d'émission

Le changement de méthode a conduit à diminuer la charge de l'exercice d'un montant de 7.404 millions.

Produits financiers

La variation des produits financiers se caractérise par :

- la baisse des produits de titrisation , suite à la cession de la quasi-totalité du portefeuille des titres d'état détenus par la BCEAO ;
- la baisse des intérêts sur le compte d'opérations, résultant de la baisse des taux d'intervention de la Banque de France.

V - AUTRES INFORMATIONS

Engagements de retraite

Le montant des engagements au titre des engagements de retraite de la BCEAO vis-à-vis de ses salariés a été comptabilisé en hors-bilan pour un total de 10.015 millions.

La détermination de ce montant n'a pas tenu compte des taux de mortalité ainsi que de l'indice d'évolution des salaires.

BILAN DE LA BANQUE CENTRALE

Actif

	Francs CFA	
Avoirs en or		169.061.956.331
Fonds Monétaire International		25.531.271.620
Position de Réserve	21.207.622.081	
Droits de Tirage Spéciaux Détenus	4.323.649.539	
Avoirs en monnaies étrangères		1.418.730.510.395
<i>Monnaies de la Zone Franc</i>		
Compte d'Opérations	1.098.547.263.310	
Correspondants dans la Zone Franc	8.003.393.005	
Billets de la Zone Franc	5.556.626.578	
<i>Autres monnaies étrangères</i>		
Correspondants en dehors de la Zone Franc	296.980.807.571	
Bons d'institutions financières		
Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	8.058.754.013	
Créances à rattacher	1.583.665.918	
Billets étrangers		
Créances sur les banques		146.698.695.475
Court terme	34.828.807.983	
Moyen terme	107.169.887.492	
Long terme	4.700.000.000	
Créances sur les établissements financiers		15.558.299.835
Court terme	15.558.299.835	
Moyen terme		
Long terme		
Créances sur les Trésors Nationaux		544.626.154.704
Chèques postaux	1.403.061	
Article 14 : Découverts	294.666.000.000	
Article 15	1.374.768.600	
Obligations cautionnées		
Titres d'Etat	37.598.664.601	
Créances à rattacher	3.480.962.763	
Créances financières des Trésors Nationaux	207.504.355.679	
Opérations pour le compte des Trésors Nationaux		762.161.339.835
<i>Concours F.M.I. mis à la disposition des Etats</i>		
Autres concours FMI	46.026.306.744	
Facilités d'Ajustement Structurel	79.301.906.794	
Facilités d'Ajustement Structurel Renforcées	577.768.526.297	
Autres concours	59.064.600.000	
Participations (- Provisions)		103.832.480.173
Autres immobilisations (- Amortissements)		138.084.014.481
Comptes d'ordre et divers		79.489.873.278
TOTAL		3.403.774.596.127

Passif

	Francs CFA
Billets et monnaies	1.130.005.124.955
Banques et Institutions étrangères	71.677.698.426
Banques et Institutions communes de l'Union	77.756.982.564
Banques inscrites dans les Etats	124.607.351.851
Etablissements Financiers inscrits dans les Etats	1.295.111.339
Trésors Nationaux et autres comptables	218.495.675.236
Autres comptes de dépôt	16.637.443.656
Transferts à exécuter	14.029.474.595
Transferts UMOA-Extérieur émis	- 396.475.782
Transferts Extérieur-UMOA reçus	13.268.387.062
Dispositions Inter-UMOA émises	235.999.578
Dispositions Internes émises	921.563.737
Engagements en monnaies étrangères	13.533.982.053
Trésor Français - Compte d'Opération	
Banque de France	13.533.982.053
BNP compte 405 255 589	
Correspondants en dehors de la Zone Franc	
Fonds Monétaire International	773.044.491.108
Recours au crédit du Fonds	43.505.025.302
Allocations de Droits de Tirage Spéciaux	87.887.770.991
Concours du Fonds Fiduciaire	
Concours Facilités d'Ajustement Structurel	75.938.585.460
Concours Facilités d'Ajustement Structurel Renforcées	565.713.109.355
Capital et Réserves	763.469.815.327
Provisions pour risques	5.415.561.301
Résultats en attente d'affectation	14.346.552.749
Comptes d'ordre et divers	179.459.330.967

Le Gouverneur,

Charles Konan BANNY

TOTAL 3.403.774.596.127

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE LA B.C.E.A.O.

Au 31 décembre 1996

	MONTANTS en francs CFA
CHARGES	
1 - CHARGES FINANCIERES	19.817.990.150
1.1 - Trésors Nationaux	2.508.346.269
1.2 - Banques (Marché Monétaire)	738.615.328
1.3 - Autres organismes	4.792.685.419
1.4 - F.M.I.	4.201.144.001
1.5 - Compte d'opérations	0
1.6 - Autres charges financières	7.577.199.133
2 - ENTRETIEN DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE	11.512.849.289
3 - FRAIS GENERAUX	38.565.275.741
4 - CHARGES/EXERCICES ANTERIEURS	4.276.255.522
5 - PERTES EXCEPTIONNELLES	55.238.339.963
6 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5.921.228.754
7 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	1.410.622.649
TOTAL CHARGES	136.742.562.068
PRODUITS	
8 - INTERETS, COMMISSIONS, PRODUITS	87.859.217.188
8.1 - Refinancement	923.260.930
8.2 - Concours aux Trésors	15.459.496.041
8.3 - Marché Monétaire	1.319.439.545
8.4 - Découverts accidentels	3.507.164
8.5 - Compte d'Opérations	61.965.884.894
8.6 - Avoirs en devises	7.944.370.685
8.7 - Divers produits	243.257.929
9 - AUTRES PRODUITS	1.971.872.273
10 - PRODUITS/EXERCICES ANTERIEURS	3.829.728.021
11 - PROFITS EXCEPTIONNELS	57.428.297.335
TOTAL PRODUITS	151.089.114.817
RESULTAT	14.346.552.749

COMPTES HORS BILAN

COMPTES

EXERCICES CLOS AU

Actif	Francs CFA	
	31/12/96	31/12/95
Effets et Titres en garantie	218.964.318.937	258.368.394.281
Banques Titres déposés en garantie	132.070.006.918	143.240.965.924
Banques effets déposés en garantie	35.789.199.286	56.257.383.747
Etablissements financiers effets déposés en garantie	19.859.938.432	28.894.184.930
Trésor effets déposés en garantie	0	2.614.854.901
Bons déposés en garantie	5.223.170.503	5.282.186.077
Bons BIRD déposés	2.770.298.920	2.022.820.991
Bons AID déposés	377.545.888	252.576.388
Bons BAD déposés	1.082.306.387	558.048.499
Participation IFC au capital en IV	249.990.000	249.990.000
Participation C.I. capital IFC	558.424.380	558.424.380
Bons du Trésor en faveur BIRD	10.033.438.223	7.486.958.444
Participation C.I. capital BIRD	10.950.000.000	10.950.000.000
Or en dépôt	1	2
Or ex-AOF en dépôt	0	1
Trésor or reçu en dépôt	1	1
Opérations sur titres d'Etat	788.166.510.576	726.128.745.051
Titres d'Etat cédés	325.996.239.196	290.153.336.110
Titres d'Etat UMOA détenus	161.200.000.000	184.400.000.000
Titres d'Etat déposés en garantie	5.000.000.000	2.350.000.000
Engagement s/Titrisation concours consolidés	295.970.271.380	249.225.408.941
Accords de consolidation	137.540.011.694	137.540.011.694
Accords de consolidation***	137.540.011.694	137.540.011.694
Engagement retraite agents B.C.E.A.O.	10.015.326.356	0
TOTAL	1.154.686.167.564	1.122.037.151.028

*** Les accords de consolidation concernent les conventions de consolidation entre le Trésor français et les Trésors du Sénégal et du Niger. La BCEAO et la Banque de France ont été choisies par les parties contractantes pour enregistrer, à des fins statistiques, les montants des conventions.

HORS BILAN

31/12/1995 ET AU 31/12/96

Passif	Francs CFA	
	31/12/96	31/12/95
Effets et titres en garantie	218.964.318.937	258.368.394.281
Banques déposants titres	132.070.006.918	143.240.965.924
Banques déposants effets	35.789.199.286	56.257.383.747
Etablissements Financiers déposants effets	19.859.938.432	28.894.184.930
Trésor déposant effets	0	2.614.854.901
Bons en garantie	4.583.904.633	4.642.854.205
Autres bons en garantie	639.265.870	639.331.872
Bons BIRD souscrits	2.770.298.920	2.022.820.991
Bons AID souscrits	377.545.888	252.576.388
Bons BAD souscrits	1.082.306.387	558.048.499
Participation IFC au capital en IV	249.990.000	249.990.000
Participation C.I. au capital IFC	558.424.380	558.424.380
Bons du Trésor en faveur BIRD	10.033.438.223	7.486.958.444
Participation C.I. au capital BIRD	10.950.000.000	10.950.000.000
Or en dépôt	1	2
Déposants or ex-AOF	0	1
Trésor or en dépôt	1	1
Opérations sur Titres d'Etat	788.166.510.576	726.128.745.051
Comptes-Titres investissement	500.000.000	0
Comptes-Titres intermédiaire P/son compte	317.896.239.196	287.153.336.110
Comptes-Titres intermédiaire P/compte tiers	5.350.000.000	2.500.000.000
Divers déposants titres d'Etat en garantie	5.000.000.000	2.350.000.000
Comptes-Titres détenteurs UMOA	163.450.000.000	184.900.000.000
Contrepartie engagement s/Titrisation concours consolidés	295.970.271.380	249.225.408.941
Accords de consolidation	137.540.011.694	137.540.011.694
Accords de consolidation	137.540.011.694	137.540.011.694
Engagement retraite agents B.C.E.A.O.	10.015.326.356	0
TOTAL	1.154.686.167.564	1.122.037.151.028

Annexe statistique

SOMMAIRE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	A.2
Position des Etats vis-à-vis du Fonds Monétaire International	A.3 à A.5
Commercialisation des principaux produits agricoles d'exportation	A.6 à A.7
Production des principales cultures vivrières	A.8 à A.9
Elevage et pêche	A.10 à A.11
Mines et pétrole.....	A.12
Prix à la production des cultures d'exportation	A.13
Indice général des prix à la consommation africaine.....	A.14
Situation des institutions monétaires	A.15 à A.22
Situation de la Banque Centrale.....	A.23 à A.30
Situation des banques	A.31 à A.38
Position nette des Gouvernements.....	A.39 à A.46
Epargne intérieure des particuliers et entreprises privées.....	A.47 à A.50
Evolution de la base monétaire	A.51 à A.58
Utilisations déclarées aux Centrales des risques :	
- Crédits à court terme	A.59 à A.66
- Crédits à moyen et long termes	A.67 à A.74
Balances des paiements.....	A.75 à A.78
Décomposition de la circulation fiduciaire	A.79
Mouvements de billets entre agences.....	A.80
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la B.C.E.A.O.	A.81

U.M.O.A. - COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	1993	1994	1995	1996	1995				1996			
					1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
Prix moyens de la période en francs CFA/kg												
Cacao												
Prix indicatif O.I.C.C.	316	758	718	740	769	713	687	704	660	777	760	763
Café												
Prix indicatif robusta	334	1 428	1 451	916	1 575	1 507	1 341	1 379	985	1 018	875	785
Coton												
Indice A Liverpool	363	905	981	883	1 086	1 024	876	939	916	933	823	860
Huile d'arachide Brute												
Toutes origines												
Rotterdam	210	560	491	458	516	476	483	489	452	469	458	452
Huile de Palme												
Sumatra												
C.I.F. N.W. Europe	104	287	321	271	338	307	306	334	255	279	261	289
Sources : REUTERS (ART).												

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMES EN FRANCS CFA DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTES PAR L'UMOA

	1993	1994	1995	1996	1995				1996			
					1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
Indices moyens - Base 100 année 1980												
Indice général	88,2	138,9	136,0	125,6	141,6	137,8	133,7	131,0	125,1	128,8	124,3	124,1
dont produits végétaux	89,0	146,0	143,3	93,6	149,9	145,6	140,4	137,1	93,2	93,8	93,5	93,9
- Cacao	57,9	70,2	64,8	67,3	69,9	64,8	62,5	61,9	60,0	70,6	69,1	69,4
- Café	43,6	105,2	101,9	66,8	114,8	109,9	97,9	85,0	71,9	74,2	63,8	57,3
- Oléagineux	94,5	125,5	118,3	117,4	124,7	113,4	120,4	114,6	111,4	121,5	116,0	120,8
- Bois	170,1	352,8	352,8	352,8	352,8	352,8	352,8	352,8	352,8	352,8	352,8	352,8
Sources : Cotations des Marchés : BCEAO.												

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		30 septembre		31 décembre		
		1993	1994	1994	1995	1996
Millions de D.T.S.						
U.M.O.A. - Position globale						
Département des D.T.S.	- Allocations	117,4	117,4	117,4	117,4	117,4
	- Disponibilités	9,5	15,5	-	10,2	5,7
Département général	- Quote-part	618,1	618,1	618,1	618,1	618,1
	- Positions de réserve	28,0	28,0	-	28,0	28,2
	- Encours des tirages	189,3	165,9	152,5	91,1	58,1
	dont : . Tranches de crédits	78,7	94,5	87,7	56,5	42,0
	. Financ. compensatoire	-	-	-	-	-
	. Facilité élargie	-	-	-	-	-
	. Financ. supplément.	-	-	-	-	-
	. Accès élargi	85,8	59,0	55,5	34,6	16,1
	. Financ. stocks régulat.	-	-	-	-	-
	. Financ. comp. et pour imprévus	24,8	12,4	9,3	-	-
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	167,9	155,8	151,0	129,6	101,4
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	186,8	285,3	381,9	611,3	755,7
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Bénin						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	0,1	0,1	-	0,1	0,2
Département général	- Quote-part	45,3	45,3	45,3	45,3	45,3
	- Positions de réserve	2,1	2,1	-	2,1	2,1
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.	- Encours des prêts	8,7	17,7	26,8	35,8	49,4
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	22,6	22,6	22,0	20,8	19,5
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Burkina						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	5,6	5,6	-	5,5	1,8
Département général	- Quote-part	44,2	44,2	44,2	44,2	44,2
	- Positions de réserve	7,2	7,2	-	7,2	7,2
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.	- Encours des prêts	4,1	8,2	13,9	28,4	35,0
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	11,1	15,8	19,0	22,1	21,5
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Source : Fonds Monétaire International.						

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		30 septembre		31 décembre	
		1993	1994	1994	1995 1996
Millions de D.T.S.					
Côte d'Ivoire					
Département des D.T.S.	- Allocations	37,8	37,8	37,8	37,8
	- Disponibilités	0,3	1,2	-	1,2 0,8
Département général	- Quote-part	238,2	238,2	238,2	238,2
	- Positions de réserve	0,1	0,1	-	- 0,1
	- Recours au crédit du Fonds	169,3	118,7	107,3	48,9 16,1
	dont : . Tranches de crédits	71,3	50,6	44,7	14,5 -
	. Financ. compensatoire	-	-	-	- -
	. Facilité élargie	-	-	-	- -
	. Financ. supplément.	-	-	-	- -
	. Financ. stocks régulat.	-	-	-	- -
	. Accès élargi	73,2	55,7	53,3	34,4 16,1
	. Financ. comp. et pour imprévus	24,8	12,4	9,3	- -
Facilité d'ajust. Struc. Renf.		-	59,6	119,1	238,2 333,5
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	- -
Mali					
Département des D.T.S.	- Allocations	15,9	15,9	15,9	15,9
	- Disponibilités	0,1	0,1	-	0,3 0,2
Département général	- Quote-part	68,9	68,9	68,9	68,9
	- Positions de réserve	8,7	8,7	-	8,7 8,7
	- Recours au crédit du Fonds	7,0	1,9	1,0	- -
	dont : . Tranches de crédits	7,0	1,9	1,0	- -
	. Accès élargi	-	-	-	- -
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.		10,2	24,9	39,6	69,1 89,7
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	35,6	33,5	33,5	30,0 24,9
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	- -
Niger					
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	0,5	0,1	-	0,2 1,3
Département général	- Quote-part	48,3	48,3	48,3	48,3
	- Positions de réserve	8,6	8,6	-	8,6 8,6
	- Recours au crédit du Fonds	2,8	11,6	11,1	11,1 11,1
	dont : . Tranches de crédits	-	11,1	11,1	11,1 11,1
	. Financ. compensatoire	-	-	-	- -
	. Accès élargi	2,8	0,5	-	- -
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.	- Encours des prêts	16,9	16,2	15,6	13,6 19,9
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	20,6	17,0	15,1	10,3 5,6
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	- -

Source : Fonds Monétaire International.

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		30 septembre		31 décembre	
		1993	1994	1994	1995 1996
Millions de D.T.S.					
Sénégal					
Département des D.T.S.	- Allocations	24,5	24,5	24,5	24,5
	- Disponibilités	2,8	8,3	-	2,6 1,2
Département général	- Quote-part	118,9	118,9	118,9	118,9
	- Positions de réserve	1,1	1,1	-	1,2 1,3
	- Recours au crédit du Fonds	4,5	30,9	30,9	30,9
	dont : . Tranches de crédits	-	30,9	30,9	30,9
	. Financt. compensatoire	-	-	-	-
	. Facilité élargie	-	-	-	-
	. Financt. supplément.	-	-	-	-
	. Accès élargi	4,5	-	-	-
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	51,9	42,3	37,4	26,6 15,5
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	127,7	139,5	137,1	175,8 180,0
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-
Togo					
Département des D.T.S.	- Allocations	11,0	11,0	11,0	11,0
	- Disponibilités	0,1	0,1	-	0,3 0,2
Département général	- Quote-part	54,3	54,3	54,3	54,3
	- Positions de réserve	0,2	0,2	-	0,2 0,2
	- Recours au crédit du Fonds	5,7	2,8	2,2	0,2 -
	dont : . Tranches de crédits	0,4	-	-	-
	. Financt. supplément.	-	-	-	-
	. Accès élargi	5,3	2,8	2,2	0,2 -
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	26,1	24,6	24,0	19,8 14,4
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	19,2	19,2	29,8	50,4 48,1
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-

Source : Fonds Monétaire International.

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Milliers de tonnes						
BENIN						
Arachide en coque	63,9	74,1	73,7	73,8	77,6	54,4
Coton graine	146,4	177,1	161,6	277,3	265,8	344,9
Karité	10,0	8,0	-	-	-	-
Régimes de palme	57,4	67,0	419,4	427,0	-	-
Palmistes	2,4	3,6	-	-	0,7	-
BURKINA						
Arachide décortiquée	134,0	98,8	143,4	206,3	203,0	213,3
Coton graine	189,5	167,2	161,5	117,0	143,0	147,0
Karité	88,2	90,0	82,8	76,2	70,1	75,7
Sésame	1,4	1,1	2,0	3,5	-	-
COTE D'IVOIRE						
Café	196,4	259,5	139,5	145,6	197,3	176,1
Cacao	804,2	747,7	697,0	887,5	862,0	1 235,3
Coton graine	261,1	193,7	238,8	258,2	209,0	260,0
Régimes de palme	1 242,4	1 117,8	1 430,6	965,5	-	-
Palmistes	46,1	40,1	42,9	26,8	-	-
Caoutchouc	70,5	72,4	71,0	71,4	79,0	-
Canne à sucre	1 361,0	1 445,2	1 212,9	-	-	-
Tabac	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	-
Bananes (2)	111,4	142,3	170,0	155,7	171,8	184,6
Ananas (2)	123,0	130,6	133,4	143,4	146,7	156,9
Bois en grume (1)	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	-
Bois débité (1)	0,6	0,6	0,6	0,8	0,6	-
MALI						
Arachide en coque	110,2	148,4	141,1	147,1	213,0	155,5
Coton graine	267,2	272,6	320,0	246,4	293,8	405,9
Tabac	0,4	0,4	0,6	1,5	0,4	-
NIGER						
Arachide en coque	17,5	45,8	57,1	25,5	67,4	111,1
Coton graine	6,0	9,4	3,1	2,4	4,5	15,0
SENEGAL						
Arachide en coque	702,6	728,4	578,5	627,6	678,0	790,6
Coton graine	44,7	50,6	51,2	38,8	28,7	28,9
Tomate industrielle	55,1	55,7	24,7	34,3	24,0	13,1

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION (suite)

	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Milliers de tonnes						
TOGO						
Café	99,7	25,7	5,4	9,8	13,0	-
Cacao	7,3	4,2	3,4	3,1	6,0	-
Coton graine	100,2	97,5	70,0	125,7	140,0	-
Arachide décortiquée	26,5	21,8	32,1	34,7	29,9	27,2
Karité	6,4	3,0	-	-	-	-
Palmistes	8,2	14,5	15,1	-	-	-
U.M.O.A.						
Cacao	811,5	751,9	700,4	890,6	868,0	1 235,3
Café	296,1	285,2	144,9	155,4	210,3	176,1
Coton graine	1 015,2	966,1	1 006,2	1 065,7	1 084,8	1 201,7
Régimes de palme	1 299,8	1 184,9	1 850,1	1 392,5	-	-
Palmistes	56,7	58,2	58,0	26,8	0,7	-
Karité	104,6	101,0	82,9	76,2	70,1	75,7
Sésame	1,4	1,2	2,0	3,5	-	-
Arachides (3)	1 054,7	1 117,3	1 025,9	1 115,0	1 269,0	1 352,1
Caoutchouc	70,5	72,4	71,0	71,4	70,0	-
Tabac	0,5	0,5	0,7	1,7	0,7	-
Bananes (2)	111,4	142,3	170,0	155,7	171,8	184,6
Ananas (2)	123,0	130,6	133,4	143,4	146,7	156,9
Bois en grume (1)	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	-
Bois débité (1)	0,5	0,5	0,7	1,7	0,7	-
Canne à sucre	1 361,0	1 445,2	1 212,9	-	-	-
Tomate industrielle	55,1	55,7	24,7	34,3	24,0	13,1
(1) Milliers de m3.						
(2) Exportations.						
(3) En coque + décortiquée.						
Sources : Organismes nationaux de commercialisation.						

U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES

	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Milliers de tonnes						
BENIN						
Maïs	410,0	431,0	459,5	483,4	491,5	413,2
Mil et sorgho	99,0	115,1	110,3	105,6	112,8	134,6
Riz paddy	10,9	10,5	11,5	11,8	13,7	14,8
Igname	1 046,1	1 177,5	1 124,9	1 185,1	1 250,5	1 121,7
Manioc	937,3	1 046,4	1 040,8	1 146,6	1 045,8	1 134,4
Haricot et niébé	47,9	55,2	62,2	43,7	48,1	52,4
BURKINA						
Maïs	257,9	315,1	341,3	270,7	350,3	365,9
Mil et sorgho	1 199,6	2 086,8	2 075,6	2 209,6	2 063,8	1 985,7
Riz paddy	47,8	38,6	46,7	53,8	61,0	81,1
COTE D'IVOIRE						
Maïs	521,0	493,5	512,3	559,4	552,0	575,0
Riz paddy	668,0	637,4	732,0	854,0	888,5	791,3
Mil et sorgho	76,0	79,0	91,0	90,0	-	-
Igname	2 818,0	2 666,1	2 765,7	3 999,0	4 091,0	2 975,0
Manioc	1 582,0	1 345,0	1 396,9	1 547,3	1 608,0	1 670,0
Banane plantain	1 241,0	1 241,0	1 553,7	1 707,4	1 844,7	-
MALI						
Maïs	196,6	226,0	218,8	283,4	322,5	239,5
Mil et sorgho	1 268,4	1 690,7	1 419,3	1 484,9	1 643,8	1 459,8
Riz paddy	282,4	444,5	404,5	427,6	469,1	458,4
NIGER						
Haricot et niébé	223,5	461,2	402,3	162,8	382,6	184,1
Mil et sorgho	1 664,1	2 380,0	2 174,0	2 766,4	2 368,6	2 306,4
Riz paddy	9,8	9,1	40,3	9,0	62,0	51,0
SENEGAL						
Maïs	133,1	102,6	114,6	138,3	108,2	106,5
Mil et sorgho	660,4	670,6	562,7	752,6	670,8	794,1
Riz paddy	181,1	173,9	214,0	193,5	162,3	155,2
Manioc	-	-	45,9	43,5	76,9	55,5
Haricot et niébé	12,2	16,7	8,7	55,9	29,0	41,9
Pastèques	-	-	-	500,0	122,0	233,0

U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES (suite)

	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Milliers de tonnes						
TOGO						
Maïs	285,4	231,4	278,1	393,1	269,5	225,1
Mil et sorgho	172,5	191,2	187,6	201,5	129,8	191,1
Riz paddy	25,2	39,8	25,3	34,0	38,8	39,7
Igname	391,9	376,5	368,0	530,4	375,2	411,1
Manioc	592,9	510,5	452,1	389,5	411,8	466,8
Haricot et niébé	19,6	17,0	23,8	38,6	21,5	22,5
U.M.O.A.						
Maïs	1 804,0	1 799,6	1 924,6	2 128,3	2 094,0	1 925,2
Mil et sorgho	5 140,0	7 213,4	6 620,5	7 610,6	6 989,6	6 971,7
Riz paddy	1 225,2	1 353,8	1 474,3	1 583,7	1 695,4	1 591,5
Igname	4 256,0	4 220,1	4 258,6	5 714,5	5 716,7	4 507,8
Manioc	3 112,2	2 901,9	2 935,7	3 126,9	3 142,5	3 326,7
Banane plantain	1 241,0	1 241,0	1 553,7	1 707,4	1 844,7	-
Haricot et niébé	303,2	550,1	497,0	301,0	481,2	300,9
Pastèques	-	-	-	500,0	122,0	233,0
Sources : Ministères de l'Agriculture des Etats.						

ELEVAGE ET PECHE

Produits / Pays	1991	1992	1993	1994	1995	1996
ELEVAGE						
Milliers de têtes						
BENIN						
Bovins	1 088	1 141	1 140	1 223	1 272	1 323
Ovins et caprins	1 633	1 484	1 540	1 573	1 605	1 637
Porcins	515	513	536	555	573	595
BURKINA						
Bovins	4 016	4 096	4 178	4 262	-	-
Ovins et caprins	11 890	12 212	12 546	12 886	-	-
Porcins	518	529	541	529	-	-
Volailles	17 723	18 166	18 620	18 166	-	-
COTE D'IVOIRE (1)						
Bovins	18 450	19 036	19 501	19 791	20 291	-
Ovins et caprins	5 750	5 890	6 038	6 189	6 345	-
Porcins	7 488	7 735	7 969	7 728	7 950	-
Volailles	19 589	20 000	21 000	18 711	19 176	-
MALI						
Asins	592	609	627	646	617	-
Bovins	5 198	5 298	5 485	5 350	5 554	-
Ovins et caprins	12 717	11 993	12 300	12 700	13 306	-
Porcins	67	80	64	65	45	-
Equins	83	90	97	105	116	-
Volailles	22 000	22 000	22 300	22 500	22 700	-
Camelins	246	247	250	252	364	-
NIGER						
Bovins	1 789	1 958	2 893	1 947	1 986	2 047
Ovins et caprins	8 592	8 323	12 326	9 368	9 621	9 976
SENEGAL						
Bovins	2 693	2 627	2 693	2 760	2 829	-
Ovins et caprins	6 170	7 293	6 733	7 034	7 350	-
Porcins	106	146	154	161	177	-
Equins	-	796	831	800	860	-
Volailles	18 191	28 049	15 305	15 773	16 656	-

ELEVAGE ET PECHE (suite)

TOGO						
Bovins	256	260	262	263	268	274
Ovins et caprins	2 540	2 600	2 610	2 600	2 669	2 742
Porcins	252	253	255	290	292	294
Volailles	5 820	7 000	8 500	5 338	5 579	5 830
UMOA (*)						
Asins	592	609	627	646	617	-
Camelins	246	247	250	252	364	-
Bovins	15 040	15 380	16 651	15 805	11 909	-
Ovins et caprins	43 542	43 905	48 055	46 161	34 551	-
Porcins	1 458	1 521	1 550	1 600	1 087	-
Equins	-	886	928	905	976	-
Volailles	63 734	75 215	64 725	61 777	44 935	-
PECHE						
	Tonnes					
BENIN	35 083	32 489	30 217	37 900	41 405	45 335
BURKINA	-	-	-	-	-	-
COTE D'IVOIRE	34 450	39 223	29 012	27 935	25 570	30 229
MALI	-	-	-	-	-	-
NIGER	3 150	2 044	2 962	2 516	-	3 100
SENEGAL	362 362	367 534	309 273	314 750	356 170	-
TOGO	11 365	10 635	16 414	15 551	-	-
UMOA	446 410	451 925	387 878	398 652	423 145	78 664
Sources : Rapports périodiques des Agences.						
(*) Non compris les données de la Côte d'Ivoire.						
(1) En tonnes.						

MINES ET PETROLE

Périodes	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire		Mali	Niger	Sénégal			Togo
	Pétrole	Or	Pétrole	Or	Or	Uranium	Phosphates	Phosphates	Sel	Phosphates
	barils	kg	barils	kg	kg	tonnes	de calcium	d'alumine	marin	de calcium
							tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
PRODUCTION										
1987	-	3 573	-	-	-	-	-	-	-	2 612 889
1988	1 637 443	3 380	77 499	-	-	287	2 245 000	61 300	75 000	3 344 003
1989	1 315 300	2 378	74 422	404	-	2 957	2 189 000	92 700	75 000	3 355 540
1990	1 415 800	3 572	69 108	288	-	2 831	2 039 000	90 800	///	2 438 674
1991	1 352 700	2 926	73 050	1 245	4 597	2 777	1 546 000	65 800	///	2 964 702
1992	933 300	2 404	69 371	1 776	5 467	2 966	2 110 000	53 800	-	2 030 702
1993	1 061 900	1 857	63 035	1 907	5 939	2 851	1 667 000	21 538	-	-
1994	884 577	1 275	-	1 872	4 599	2 956	1 587 300	19 200	-	2 121 489
1995	653 615	1 336	-	2 008	5 812	2 974	1 473 500	1 500	-	2 591 213
1996	552 144	898	-	2 054	-	2 937	1 376 000	-	-	2 730 715
VENTES										
1987	-	2 863	-	-	-	-	-	-	-	2 546 640
1988	1 656 477	3 155	-	-	-	-	1 773 800	68 000	60 300	2 867 486
1989	1 370 400	2 038	-	404	-	-	1 420 900	82 300	83 500	3 013 147
1990	1 265 300	3 471	-	288	-	3 030	1 268 000	98 400	///	2 309 313
1991	1 366 600	835	-	1 245	-	2 945	1 183 600	55 100	-	3 046 599
1992	979 700	-	-	1 776	-	2 841	1 054 800	53 400	84 000	2 081 436
1993	1 085 100	723	-	1 907	-	3 748	859 359	23 572	80 200	1 567 391
1994	971 115	533	-	1 872	-	2 787	603 136	26 464	///	2 181 489
1995	664 419	1 487	-	2 008	-	3 116	853 594	600	95 247	2 472 319
1996	569 235	878	-	2 054	-	2 748	830 010	-	98 640	2 332 250

Sources : Rapports périodiques des Agences.

U.M.O.A. - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Francs cfa le kilogramme						
BENIN						
Arachide en coque	64	74	74	74	78	-
Café	160	160	160	160	-	-
Coton graine	95	95	95	100	140	165
Régimes de palme	57	67	80	55	-	-
Palmistes	30	30	35	40	40	40
BURKINA						
Arachide décortiquée (a)	95	95	95	60	libre	libre
Coton graine	95	95	95	112	112	140
COTE D'IVOIRE						
Cacao	200	200	200	240	398	320
Café	100	100	170	275	675	700
Coton graine	100	90	90	104	145	155
Régimes de palme	19	19	19	19	21	21
MALI						
Arachide en coque	libre	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	85	85	85	97	125	145
NIGER						
Arachide en coque	libre	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	100	100	100	100	100	-
SENEGAL						
Arachide en coque	70	80	80	100	120	125
Coton graine	100	100	100	110	150	170
TOGO						
Arachide décortiquée	50	50	50	124	136	227
Cacao	250	250	225	550	550	450
Café	175	185	150	350	650	750
Coton graine	100	100	90	110	145	170
Palmistes	35	40	40	54	59	65

U.M.O.A. - INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION AFRICAINE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996
COTONOU Base 100 : Décembre 1991						
1er trimestre	nd	101,8	103,7	143,2	164,0	169,5
2ème trimestre	nd	105,8	106,8	144,8	167,5	173,6
3ème trimestre	nd	103,1	105,7	146,2	167,5	176,1
4ème trimestre	nd	104,0	105,8	159,1	169,9	176,4
Moyenne annuelle	nd	103,7	105,4	148,3	167,2	173,9
OUAGADOUGOU Base 100 : Juillet 81 - Juin 82						
1er trimestre	333,1	120,9	121,9	141,8	163,0	171,7
2ème trimestre	nd	125,2	123,5	156,8	166,8	175,3
3ème trimestre	343,7	125,1	124,9	159,2	168,5	181,9
4ème trimestre	nd	122,8	126,3	162,9	169,6	179,7
Moyenne annuelle	nd	123,5	124,2	125,2	167,0	177,2
ABIDJAN Base 100 : Août 1984 - Juillet 1985 (a)						
1er trimestre	130,0	131,0	100,5	115,9	144,4	146,4
2ème trimestre	130,4	135,1	100,7	126,4	147,5	150,0
3ème trimestre	130,6	137,8	101,6	132,6	146,4	150,3
4ème trimestre	130,5	136,1	100,9	134,0	145,4	149,5
Moyenne annuelle	130,4	135,0	100,9	127,2	145,3	149,1
BAMAKO Base 100 : Juillet 1986 - Juin 1987 (b)						
1er trimestre	110,5	106,4	103,8	117,9	137,3	150,3
2ème trimestre	111,7	105,5	104,0	128,4	146,4	158,2
3ème trimestre	113,3	105,7	107,6	136,8	151,2	160,6
4ème trimestre	107,3	104,2	105,0	137,7	152,1	155,7
Moyenne annuelle	110,7	105,5	105,1	130,2	146,8	156,0
NIAMEY Base 100 : 1989 (c)						
1er trimestre	324,7	93,6	92,7	110,8	136,0	143,0
2ème trimestre	326,0	94,6	93,0	128,9	139,4	149,3
3ème trimestre	324,8	96,9	96,9	136,0	147,3	155,5
4ème trimestre	325,7	92,8	95,0	135,8	143,7	148,7
Moyenne annuelle	325,3	94,5	94,4	127,7	141,6	149,1
DAKAR Base 100 : 1967 ramenée à 1970						
1er trimestre	450,3	485,1	475,8	577,9	661,5	688,8
2ème trimestre	452,1	483,2	473,0	616,9	669,7	693,4
3ème trimestre	452,4	484,3	491,6	667,9	705,9	722,2
4ème trimestre	445,3	485,7	486,5	683,1	712,6	721,0
Moyenne annuelle	450,0	484,6	481,7	636,5	687,4	706,3
LOME Base 100 : 1963 ramenée à 1970 (d)						
1er trimestre	376,8	439,3	431,8	539,7	159,7	166,1
2ème trimestre	378,3	442,0	438,7	592,2	170,0	168,1
3ème trimestre	380,9	427,2	429,0	604,6	161,6	170,5
4ème trimestre	377,6	421,7	428,0	154,1	164,4	172,0
Moyenne annuelle	378,4	432,6	431,9	472,7	163,9	169,2
(a) Indice des prix à la consommation pour les ménages dont le chef est ouvrier employé et artisan. Nouvelle base 100 : novembre 1992 - octobre 1993 à partir de 1994.						
(b) Indice national des prix à la consommation des ménages.						
(c) Base 100 : 1989 depuis 1992.						
(d) Base 100 : année 1987 à partir d'octobre 1994.						
Source : Directions nationales de la Statistique.						

BENIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	73 793,1	147 147,9	142 017,2	143 362,3	141 872,2	135 735,4	104 071,6	115 689,5	134 770,6	165 365,8		
Banque Centrale	52 391,0	86 656,4	70 198,8	60 226,1	42 958,5	43 051,1	40 795,2	37 779,4	52 562,4	72 771,5		
Banques	21 402,1	60 491,5	71 818,4	83 136,2	98 913,7	92 684,3	63 276,4	77 910,1	82 208,2	92 594,3		
Crédit intérieur	55 657,2	97 029,0	95 168,0	91 917,7	102 122,8	117 709,6	122 243,1	125 413,4	128 014,6	121 516,9		
Position nette du Gouvernement	- 12 063,4	21 007,5	24 877,3	19 150,8	20 431,0	36 262,5	29 762,6	31 164,6	32 457,4	19 121,0		
Crédits à l'économie	67 720,6	76 021,5	70 290,7	72 766,9	81 691,8	81 447,1	92 480,5	94 248,8	95 557,2	102 395,9		
Crédits de campagne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8 140,0	8 405,0	7 030,0	5 541,0		
Crédits ordinaires	67 720,6	76 021,5	70 290,7	72 766,9	81 691,8	81 447,1	84 340,5	85 843,8	88 527,2	96 854,9		
dont : douteux et litigieux	5 226,0	5 190,2	6 515,3	6 252,1	6 503,6	6 480,2	7 006,6	6 511,7	6 674,6	5 736,8		
ACTIF = PASSIF	129 450,3	244 176,9	237 185,2	235 280,0	243 995,0	253 445,0	226 314,7	241 102,9	262 785,2	286 882,7		
Masse monétaire	170 618,7	252 348,7	238 567,2	235 148,9	237 683,3	247 713,6	240 661,1	237 840,2	263 435,3	280 205,3		
Circulation fiduciaire	25 516,0	77 342,0	64 490,7	49 158,8	34 316,2	50 646,7	52 727,2	52 681,7	62 946,7	68 873,5		
Dépôts en CCP	640,3	2 035,7	1 864,9	3 253,2	3 397,3	2 844,0	3 526,2	4 990,6	5 729,2	5 294,5		
Dépôts en CNE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Dépôts en banque	144 462,4	172 971,0	172 211,6	182 736,9	199 969,8	194 222,9	184 407,7	180 167,9	194 759,4	206 037,3		
Sociétés d'Etat et EPIC	46 931,0	52 946,8	45 958,7	58 287,2	67 745,3	71 410,9	56 394,8	61 782,1	52 295,9	69 235,9		
- à vue	26 966,5	27 906,2	29 633,2	35 669,3	30 621,1	28 240,1	30 932,8	29 871,1	26 155,9	32 399,9		
- à terme	19 964,5	25 040,6	16 325,5	22 617,9	37 124,2	43 170,8	25 462,0	31 911,0	26 140,0	36 836,0		
Particuliers et entreprises privées	97 531,4	120 024,2	126 252,9	124 449,7	132 224,5	122 812,0	128 012,9	118 385,8	142 463,5	136 801,4		
- à vue	58 217,0	78 936,3	86 176,5	83 446,5	85 860,6	79 999,2	82 210,8	76 479,4	85 950,0	83 167,6		
- à terme	39 314,4	41 087,9	40 076,4	41 003,2	46 363,9	42 812,8	45 802,1	41 906,4	56 513,5	53 633,8		
Autres éléments nets	- 41 168,4	- 8 171,8	- 1 382,0	131,1	6 311,7	5 731,4	- 14 346,4	3 262,7	- 650,1	6 677,4		
POUR MEMOIRE												
- Crédits à court terme	49 324,9	57 132,1	49 620,7	50 571,8	56 327,8	55 674,0	66 088,0	71 434,0	68 760,8	73 680,8		
- Crédits à moyen et long terme	18 395,7	18 889,4	20 670,0	22 195,1	25 364,0	25 773,1	26 392,5	22 814,8	26 796,4	28 715,1		

Source : BCEAO

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

1993		1994		1995			1996			
Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	97 226,2	145 392,4	155 922,9	183 656,2	214 525,5	217 598,5	231 508,7	223 571,7	228 673,3	216 918,0
Banque Centrale	94 091,5	83 476,3	87 902,0	94 792,6	103 687,1	122 138,4	129 089,5	127 064,3	129 619,9	124 522,1
Banques	3 134,7	61 916,1	68 020,9	88 863,6	110 838,4	95 460,1	102 419,2	96 507,4	99 053,4	92 395,9
Crédit intérieur	84 850,1	89 797,6	103 271,4	94 800,2	69 708,1	81 404,2	108 615,4	110 639,4	91 686,6	123 174,2
Position nette du Gouvernement	- 4 940,4	15 255,6	16 240,2	21 967,5	- 1 573,7	77,9	6 259,1	11 140,4	- 325,4	6 717,0
Crédits à l'économie	89 790,5	74 542,0	87 031,2	72 832,7	71 281,8	81 326,3	102 356,3	99 499,0	92 012,0	116 457,2
Crédits de campagne	2 779,7	1 404,4	11 929,4	1 356,4	4,1	528,9	14 215,9	8 289,0	1 052,0	3 358,0
Crédits ordinaires	87 010,8	73 137,6	75 101,8	71 476,3	71 277,7	80 797,4	88 140,4	91 210,0	90 960,0	113 099,2
dont : douteux et litigieux	12 834,2	9 564,7	8 528,7	7 703,7	5 908,4	4 619,9	3 000,0	2 089,0	2 103,0	2 631,0
ACTIF = PASSIF	182 076,3	235 190,0	259 194,3	278 456,4	284 233,6	299 002,7	340 124,1	334 211,1	320 359,9	340 092,2
Masse monétaire	190 760,7	245 711,9	265 030,2	281 142,0	285 169,3	299 814,2	329 984,9	321 924,5	306 073,4	328 245,4
Circulation fiduciaire	78 479,7	94 903,9	99 955,4	99 742,1	102 487,1	123 559,6	132 712,5	125 987,3	124 174,3	138 880,1
Dépôts en CCP	1 611,9	2 368,6	2 450,3	2 765,5	2 765,0	2 677,9	2 659,9	2 908,5	2 924,3	2 709,3
Dépôts en CNE	10 784,0	12 838,6	14 090,3	14 852,9	14 850,5	15 043,0	16 503,0	17 087,5	17 109,9	17 874,8
Dépôts en banque	99 885,1	135 600,8	148 534,2	163 781,5	165 066,7	158 533,7	178 109,5	175 941,2	161 864,9	168 781,2
Sociétés d'Etat et EPIC	15 878,3	27 917,2	36 340,3	42 832,6	44 771,1	40 965,9	47 287,3	50 733,3	44 495,9	46 196,1
- à vue	6 495,5	14 587,4	21 755,9	23 842,4	24 710,5	21 872,1	22 435,8	26 537,8	20 369,4	22 412,6
- à terme	9 382,8	13 329,8	14 584,4	18 990,2	20 060,6	19 093,8	24 851,5	24 195,5	24 126,5	23 783,5
Particuliers et entreprises privées	84 006,8	107 683,6	112 193,9	120 948,9	120 295,6	117 567,8	130 822,2	125 207,9	117 369,0	122 585,1
- à vue	36 018,0	58 462,9	60 766,6	66 802,1	63 763,6	65 661,8	74 477,3	69 968,2	63 982,3	68 986,7
- à terme	47 988,8	49 220,7	51 427,3	54 146,8	56 532,0	51 906,0	56 344,9	55 239,7	53 386,7	53 598,4
Autres éléments nets	- 8 684,4	- 10 521,9	- 5 835,9	- 2 685,6	- 935,7	- 811,5	10 139,2	12 286,6	14 286,5	11 846,8
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	51 285,6	52 171,0	64 208,5	49 286,1	48 285,3	55 979,6	76 623,4	74 890,1	67 419,1	87 397,7
- Crédits à moyen et long terme	38 504,9	22 371,0	22 822,7	23 546,6	22 996,5	24 817,8	25 732,9	24 608,9	24 592,9	29 059,5
Source : BCEAO										

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.		Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	- 572 786,4	- 159 457,1	52 096,4	33 071,3	- 9 164,6	- 20 311,1	27 492,4	75 242,7	- 69 659,7	176,8		
Banque Centrale	- 481 548,6	- 107 215,4	40 556,7	39 995,2	- 17 623,1	3 248,5	5 592,4	56 642,7	- 59 559,7	22 976,8		
Banques	- 91 237,8	- 52 241,7	11 539,7	- 6 923,9	8 458,5	- 23 559,6	21 900,0	18 600,0	- 10 100,0	- 22 800,0		
Crédit intérieur	1 288 199,9	1 381 807,1	1 363 044,1	1 350 008,4	1 383 499,7	1 540 052,3	1 582 727,5	1 465 231,9	1 496 108,8	1 593 144,0		
Position nette du Gouvernement	376 145,7	516 546,8	456 894,1	496 053,8	529 448,0	510 099,2	519 161,9	509 459,0	582 391,7	540 066,9		
Crédits à l'économie	912 054,2	865 260,3	906 150,0	853 954,6	854 051,7	1 029 953,1	1 063 565,6	955 772,9	913 717,1	1 053 077,1		
Crédits de campagne	80 197,5	173 054,1	216 975,9	128 822,5	91 233,0	236 121,6	250 900,0	163 000,0	100 000,0	184 700,0		
Crédits ordinaires	831 856,7	692 206,2	689 174,1	725 132,1	762 818,7	793 831,5	812 665,6	792 772,9	813 717,1	868 377,1		
dont : douteux et litigeux	109 042,0	44 873,2	43 976,4	41 522,7	34 418,6	36 853,5	38 100,0	36 900,0	57 400,0	54 000,0		
ACTIF = PASSIF	715 413,5	1 222 350,0	1 415 140,5	1 383 079,7	1 374 335,1	1 519 741,2	1 610 219,9	1 540 474,6	1 426 449,1	1 593 320,8		
Masse monétaire	824 934,0	1 206 593,5	1 386 020,7	1 324 778,3	1 267 001,2	1 429 857,5	1 476 817,7	1 395 874,6	1 312 105,5	1 477 210,6		
Circulation fiduciaire	272 481,3	392 600,4	426 382,0	381 736,1	357 513,4	451 398,7	443 518,4	392 028,5	353 642,2	473 222,1		
Dépôts en CCP	1 702,4	2 096,0	2 193,4	2 109,2	1 992,3	1 500,0	1 922,8	1 944,7	2 716,3	2 416,9		
Dépôts en CNE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Dépôts en banque	550 750,3	811 897,1	957 445,3	940 933,0	907 495,5	976 958,8	1 031 376,5	1 001 901,4	955 747,0	1 001 571,6		
Sociétés d'Etat et EPIC	29 097,1	54 103,5	99 184,4	86 434,6	89 948,3	92 867,9	87 800,0	86 400,0	89 200,0	97 800,0		
- à vue	16 522,1	41 856,9	75 143,1	57 705,7	59 986,6	71 040,3	73 900,0	68 900,0	69 900,0	75 400,0		
- à terme	12 575,0	12 246,6	24 041,3	28 728,9	29 961,7	21 827,6	13 900,0	17 500,0	19 300,0	22 400,0		
Particuliers et entreprises privées	521 653,2	757 793,6	858 260,9	854 498,4	817 547,2	884 090,9	943 576,5	915 501,4	866 547,0	903 771,6		
- à vue	203 264,2	362 288,7	405 310,3	384 014,9	359 812,6	420 580,3	424 976,5	412 601,4	390 647,0	401 871,6		
- à terme	318 389,0	395 504,9	452 950,6	470 483,5	457 734,6	463 510,6	518 600,0	502 900,0	475 900,0	501 900,0		
Autres éléments nets	- 109 520,5	15 756,5	29 119,8	58 301,4	107 333,9	89 883,7	133 402,2	144 600,0	114 343,6	116 110,2		
POUR MEMOIRE												
- Crédits à court terme	489 805,6	541 542,5	578 341,4	512 771,8	516 972,2	453 798,4	745 565,6	645 372,9	612 117,1	712 977,1		
- Crédits à moyen et long terme	422 248,6	323 717,8	327 808,6	341 182,8	337 079,5	340 033,1	318 000,0	310 400,0	301 600,0	340 100,0		
Source : BCEAO												

MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	65 041,6	84 358,6	108 364,7	133 401,6	129 927,0	98 805,7	165 254,1	188 163,5	178 922,3	188 317,8		
Banque Centrale	69 736,7	39 813,2	62 613,8	70 185,4	53 055,0	68 658,1	105 022,6	132 357,1	123 096,1	131 855,8		
Banques	- 4 695,1	44 545,4	45 750,9	63 216,2	76 872,0	30 147,6	60 231,5	55 806,4	55 826,2	56 462,0		
Crédit intérieur	99 710,6	116 995,4	127 541,0	112 242,6	121 786,1	136 883,2	159 556,0	137 536,9	127 678,2	134 200,0		
Position nette du Gouvernement	4 409,5	29 843,3	22 373,0	21 188,1	12 383,6	5 095,8	- 12 139,0	- 25 403,1	- 37 752,1	- 36 974,0		
Crédits à l'économie	95 301,1	87 152,1	105 168,0	91 054,5	109 402,5	131 787,4	171 695,0	162 940,0	165 430,3	171 174,0		
Crédits de campagne	5 213,9	440,1	15 011,6	4 603,8	787,0	4 600,6	21 530,0	22 344,0	7 946,0	2 852,0		
Crédits ordinaires	90 087,2	86 712,0	90 156,4	86 450,7	108 615,5	127 186,8	150 165,0	140 596,0	157 484,3	168 322,0		
dont : douteux et litigieux	23 464,1	18 266,6	18 050,3	17 991,2	18 713,3	17 879,2	13 737,0	12 680,0	11 438,0	10 774,0		
ACTIF = PASSIF	164 752,2	201 354,0	235 905,7	245 644,2	251 713,1	235 688,9	324 810,1	325 700,4	306 600,5	322 517,8		
Masse monétaire	170 408,6	234 807,4	267 227,7	264 409,1	270 447,8	254 555,3	332 827,3	323 635,1	300 667,0	310 658,5		
Circulation fiduciaire	65 066,5	88 149,8	97 993,6	95 873,8	94 219,6	107 537,9	121 382,4	128 765,5	116 461,2	120 271,9		
Dépôts en CCP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Dépôts en CNE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Dépôts en banque	105 342,1	146 657,6	169 234,1	168 535,3	176 228,2	147 017,4	211 444,9	194 869,6	184 205,8	190 386,6		
Sociétés d'Etat et EPIC	8 879,3	14 325,0	16 005,5	15 279,5	14 807,7	15 294,7	11 429,9	15 850,8	16 134,7	12 988,0		
- à vue	5 746,8	8 987,8	9 748,0	9 284,4	9 154,6	7 043,7	8 337,9	7 397,4	10 210,0	6 673,0		
- à terme	3 132,5	5 337,2	6 257,5	5 995,1	5 653,1	8 251,0	3 092,0	8 453,4	5 924,7	6 315,0		
Particuliers et entreprises privées	96 462,8	132 332,6	153 228,6	153 255,8	161 420,5	131 722,7	200 015,0	179 018,8	168 071,1	177 398,6		
- à vue	46 973,8	74 796,9	92 672,9	90 474,2	94 587,9	83 613,7	119 474,0	102 424,4	95 843,1	110 677,6		
- à terme	49 489,0	57 535,7	60 555,7	62 781,6	66 832,6	48 109,0	80 541,0	76 594,4	72 228,0	66 721,0		
Autres éléments nets	- 5 656,4	- 33 453,4	- 31 322,0	- 18 764,9	- 18 734,7	- 18 866,4	- 8 017,2	2 065,3	5 933,5	11 859,3		
POUR MEMOIRE												
- Crédits à court terme	36 366,6	55 299,7	72 422,0	55 508,0	69 380,7	82 040,8	114 592,0	104 725,0	99 473,3	102 387,0		
- Crédits à moyen et long terme	58 934,5	31 852,4	32 746,0	35 546,5	40 021,8	45 146,0	57 103,0	58 215,0	65 957,0	68 787,0		
Source : BCEAO												

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1993	1994	1995			1996				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa									
Avoirs extérieurs nets	14 443,6	10 435,2	31 601,9	17 283,7	17 058,1	9 547,3	- 3 132,6	- 1 381,6	6 501,3	2 087,3
Banque Centrale	23 769,5	15 370,2	29 262,6	14 429,6	9 790,9	11 208,2	- 2 097,0	510,0	4 116,9	5 551,9
Banques	- 9 325,9	- 4 935,0	2 339,3	2 854,1	7 267,2	- 1 660,9	- 1 035,6	- 1 891,6	2 384,4	- 3 464,6
C édit intérieur	77 856,0	71 690,8	65 509,7	76 181,3	77 641,8	81 240,9	96 811,0	104 708,5	86 768,1	88 566,5
Position nette du Gouvernement	12 924,1	26 122,9	27 427,8	33 423,6	31 330,5	39 237,1	54 311,9	54 282,4	44 249,0	45 253,4
Crédits à l'économie	64 931,9	45 567,9	38 081,9	42 757,7	46 311,3	42 003,8	42 499,1	50 426,1	42 519,1	43 313,1
Crédits de campagne	700,0	391,0	100,0	75,4	27,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédits ordinaires	64 231,9	45 176,9	37 981,9	42 682,3	46 284,3	42 003,8	42 499,1	50 426,1	42 519,1	43 313,1
dont : douteux et litigieux	31 509,8	9 135,9	8 661,7	8 490,4	8 625,1	8 213,8	8 443,0	8 514,0	8 686,0	8 552,0
ACTIF = PASSIF	92 299,6	82 126,0	97 111,6	93 465,0	94 699,9	90 788,2	93 678,4	103 326,9	93 269,4	90 653,8
Masse monétaire	120 875,0	129 003,7	139 267,5	135 583,7	135 882,0	133 843,9	131 247,7	133 181,3	125 725,9	125 859,4
Circulation fiduciaire	48 345,1	48 674,8	60 047,9	53 613,4	55 896,8	59 640,2	56 664,4	56 307,5	50 891,5	58 552,2
Dépôts en CCP	1 921,2	2 104,0	1 927,4	2 443,0	2 345,2	1 819,2	2 478,2	2 561,4	2 411,1	2 578,1
Dépôts en CNE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts en banque	70 608,7	78 224,9	77 292,2	79 527,3	77 640,0	72 384,5	72 105,1	74 312,4	72 423,3	64 729,1
Sociétés d'Etat et EPIC	6 728,0	4 109,7	4 497,6	4 952,7	4 838,9	4 515,4	5 699,8	5 458,8	5 572,8	5 464,8
- à vue	2 541,3	1 956,7	2 369,6	2 584,7	1 935,9	2 017,4	2 776,3	2 481,3	1 994,3	2 103,3
- à terme	4 186,7	2 153,0	2 128,0	2 368,0	2 903,0	2 498,0	2 923,5	2 977,5	3 578,5	3 361,5
Particuliers et entreprises privées	63 880,7	74 115,2	72 794,6	74 574,6	72 801,1	67 869,1	66 405,3	68 853,6	66 850,5	59 264,3
- à vue	26 709,7	39 048,6	36 596,5	42 870,3	38 825,7	36 761,2	30 336,1	33 057,4	33 036,3	28 293,1
- à terme	37 171,0	35 066,6	36 198,1	31 704,3	33 975,4	31 107,9	36 069,2	35 796,2	33 814,2	30 971,2
Autres éléments nets	- 28 575,4	- 46 877,7	- 42 155,9	- 42 118,7	- 41 182,1	- 43 055,7	- 37 569,3	- 29 854,4	- 32 456,5	- 35 205,6
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	19 123,7	26 888,4	19 050,5	24 107,1	25 993,9	19 604,0	19 968,6	29 486,6	22 434,6	23 586,6
- Crédits à moyen et long terme	45 808,2	18 679,5	19 031,4	18 650,6	20 317,4	22 399,8	22 530,5	20 939,5	20 084,5	19 726,5

Source : BCEAO

SENEGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	- 221 470,5	- 170 883,1	- 135 655,9	- 120 349,1	- 99 353,0	- 112 403,7	- 83 046,8	- 107 688,6	- 90 331,6	- 84 201,9	- 84 201,9	- 84 201,9
Banque Centrale	- 196 094,9	- 168 127,2	- 129 749,1	- 128 465,8	- 114 723,7	- 126 210,7	- 110 514,8	- 122 120,6	- 104 492,6	- 98 060,9	- 98 060,9	- 98 060,9
Banques	- 25 375,6	- 2 755,9	- 5 906,8	8 116,7	15 370,7	13 807,0	27 468,0	14 432,0	14 161,0	13 859,0	13 859,0	13 859,0
Crédit intérieur	492 738,0	525 679,2	503 146,7	492 384,3	498 422,4	538 122,4	556 377,8	558 568,3	564 023,7	590 612,8	590 612,8	590 612,8
Position nette du Gouvernement	63 925,5	171 973,3	160 376,3	146 438,3	151 953,1	179 488,2	175 688,8	169 239,4	164 269,4	174 581,4	174 581,4	174 581,4
Crédits à l'économie	428 812,5	353 705,9	342 770,4	345 946,0	346 469,3	358 634,2	380 689,0	389 328,9	399 754,3	416 031,4	416 031,4	416 031,4
Crédits de campagne	7 647,3	12 726,0	12 268,5	9 188,0	7 175,0	441,5	11 930,0	12 197,0	6 111,0	1 692,0	1 692,0	1 692,0
Crédits ordinaires	421 165,2	340 979,9	330 501,9	336 758,0	339 294,3	358 192,7	368 759,0	377 131,9	393 643,3	414 339,4	414 339,4	414 339,4
dont : douteux et litigieux	42 025,1	22 199,0	19 592,2	25 064,8	24 431,2	36 968,2	30 251,2	34 896,4	30 406,5	24 643,5	24 643,5	24 643,5
ACTIF = PASSIF	271 267,5	354 796,1	367 490,8	372 035,2	399 069,4	425 718,7	473 331,0	450 879,7	473 692,1	506 410,9	506 410,9	506 410,9
Masse monétaire	336 524,7	463 689,3	475 054,7	464 355,6	482 892,8	501 367,4	535 865,5	518 957,0	521 883,8	562 970,6	562 970,6	562 970,6
Circulation fiduciaire	93 035,2	145 635,2	135 872,5	124 306,9	121 749,0	152 052,4	147 172,1	130 074,7	121 828,5	141 907,8	141 907,8	141 907,8
Dépôts en CCP	2 961,0	3 943,7	3 957,4	4 177,9	4 179,9	4 325,2	4 221,0	3 254,3	3 852,2	2 835,1	2 835,1	2 835,1
Dépôts en CNE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts en banque	240 528,5	314 110,4	335 224,8	335 870,8	356 963,9	344 989,8	384 472,4	385 628,0	396 203,1	418 227,7	418 227,7	418 227,7
Sociétés d'Etat et EPIC	13 414,6	17 788,1	16 000,3	18 691,8	20 509,8	18 842,5	28 692,4	29 165,7	30 745,9	27 468,6	27 468,6	27 468,6
- à vue	7 234,4	11 027,2	9 852,6	11 668,5	13 548,6	12 736,9	15 009,0	12 408,4	14 686,0	15 489,7	15 489,7	15 489,7
- à terme	6 180,2	6 760,9	6 147,7	7 023,3	6 961,2	6 105,6	13 683,4	16 757,3	16 059,9	11 978,9	11 978,9	11 978,9
Particuliers et entreprises privées	227 113,9	296 322,3	319 224,5	317 179,0	336 454,1	326 147,3	355 780,0	356 462,3	365 457,2	390 759,1	390 759,1	390 759,1
- à vue	94 517,4	143 503,7	156 854,3	141 920,8	153 990,8	147 642,0	159 755,0	161 300,5	164 783,6	183 872,1	183 872,1	183 872,1
- à terme	132 596,5	152 818,6	162 370,2	175 258,2	182 463,3	178 505,3	196 025,0	195 161,8	200 673,6	206 887,0	206 887,0	206 887,0
Autres éléments nets	- 65 257,2	- 108 893,2	- 107 563,9	- 92 320,4	- 83 823,4	- 75 648,7	- 62 534,5	- 68 077,3	- 48 191,7	- 56 559,7	- 56 559,7	- 56 559,7
POUR MEMOIRE												
- Crédits à court terme	203 304,4	191 884,8	178 357,8	176 359,8	173 212,3	178 556,5	194 290,3	194 502,0	201 641,2	214 079,7	214 079,7	214 079,7
- Crédits à moyen et long terme	225 508,1	161 821,1	164 412,6	169 586,2	173 257,0	179 636,2	186 398,7	194 826,9	198 113,1	201 951,7	201 951,7	201 951,7
Source : BCEAO												

Source : BCEAO

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	18 086,5	30 618,0	27 213,0	29 223,7	21 023,6	17 598,9	31 480,1	42 839,0	10 453,2	2 160,0		
Banque Centrale	19 972,8	- 6 313,5	- 5 451,6	- 5 922,8	- 9 860,9	439,7	18 589,2	32 148,6	6 241,1	- 9 770,3		
Banques	- 1 886,3	36 931,5	32 664,6	35 146,5	30 884,5	17 159,2	12 890,9	10 690,4	4 212,1	11 930,3		
Crédit intérieur	97 592,8	117 920,1	135 008,9	141 271,6	156 389,1	169 769,2	176 327,9	161 261,1	182 294,4	187 102,3		
Position nette du Gouvernement	- 7 777,7	13 635,1	23 945,0	26 293,0	33 910,7	38 277,8	46 749,5	35 373,3	47 100,2	45 960,8		
Crédits à l'économie	105 370,5	104 285,0	111 063,9	114 978,6	122 478,4	131 491,4	129 578,4	125 887,8	135 194,2	141 141,5		
Crédits de campagne	188,9	2 120,2	2 975,0	713,2	402,4	6 258,4	6 223,2	3 561,1	1 752,2	5 067,9		
Crédits ordinaires	105 181,6	102 164,8	108 088,9	114 265,4	122 076,0	125 233,0	123 355,2	122 326,7	133 442,0	136 073,6		
dont : douteux et litigeux	16 134,6	16 271,8	15 998,1	13 359,4	13 717,7	17 723,5	6 903,1	7 289,9	5 280,2	6 132,8		
ACTIF = PASSIF	115 679,3	148 538,1	162 221,9	170 495,3	177 412,7	187 368,1	207 808,0	204 100,1	192 747,6	189 262,3		
Masse monétaire	113 296,6	163 264,2	168 123,8	180 540,9	183 367,1	199 884,9	215 397,3	208 164,6	198 467,0	187 662,8		
Circulation fiduciaire	10 323,3	44 829,7	43 762,7	56 360,9	57 552,4	73 479,5	95 868,9	86 465,7	74 837,5	60 183,3		
Dépôts en CCP	1 012,7	800,0	1 509,7	1 095,9	1 294,8	1 269,2	1 486,9	1 402,3	1 690,9	1 160,0		
Dépôts en CNE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Dépôts en banque	101 960,6	117 634,5	122 851,4	123 084,1	124 519,9	125 136,2	118 041,5	120 296,6	121 938,6	126 319,5		
Sociétés d'Etat et EPIC	19 651,9	26 461,4	22 996,1	25 338,9	28 003,8	25 075,5	20 516,0	18 781,8	18 686,8	19 787,4		
- à vue	6 334,1	11 360,1	11 098,5	13 058,9	10 543,5	9 412,9	10 348,4	11 235,0	10 425,9	11 851,0		
- à terme	13 317,8	15 101,3	11 897,6	12 280,0	17 460,3	15 662,6	10 167,6	7 546,8	8 260,9	7 936,4		
Particuliers et entreprises privées	82 308,7	91 173,1	99 855,3	97 745,2	96 516,1	100 060,7	97 525,5	101 514,8	103 251,8	106 532,1		
- à vue	28 901,0	38 095,5	46 718,6	44 385,8	43 846,1	47 037,4	43 140,0	44 427,0	44 144,5	43 638,0		
- à terme	53 407,7	53 077,6	53 136,7	53 359,4	52 670,0	53 023,3	54 385,5	57 087,8	59 107,3	62 894,1		
Autres éléments nets	2 382,7	- 14 726,1	- 5 901,9	- 10 045,6	- 5 954,4	- 12 516,8	- 7 589,3	- 4 064,5	- 5 719,4	1 599,5		
POUR MEMOIRE												
- Crédits à court terme	56 327,3	60 083,3	51 465,0	52 497,0	57 433,9	60 705,1	65 712,8	63 272,0	71 412,5	81 315,8		
- Crédits à moyen et long terme	49 043,2	44 201,7	59 598,9	62 481,6	65 044,5	64 527,9	63 865,6	62 615,8	63 781,7	59 825,7		

Source : BCEAO

UMOA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	- 225 037,7	430 480,4	663 628,3	668 459,6	674 302,6	693 248,9	775 143,5	796 300,2	696 582,9	842 984,2		
Banque Centrale	- 134 226,9	371 680,8	548 453,0	548 216,7	537 930,0	608 738,0	663 614,2	707 024,5	617 483,0	755 164,4		
Banques	- 90 810,8	58 799,6	115 175,3	120 242,9	136 372,6	84 510,9	111 529,3	89 275,7	79 099,9	87 819,8		
Crédit intérieur	2 193 870,9	2 503 986,5	2 524 770,7	2 527 276,9	2 625 669,5	2 846 408,4	2 940 403,0	2 844 901,3	2 881 697,0	2 969 329,7		
Position nette des Gouvernements	429 889,6	897 451,8	864 214,6	932 985,9	993 982,7	985 907,1	983 128,9	966 774,1	1 037 489,1	925 715,8		
Crédits à l'économie	1 763 981,3	1 606 534,7	1 660 556,1	1 594 291,0	1 631 686,8	1 860 501,3	1 957 274,1	1 878 127,2	1 844 207,9	2 043 613,9		
Crédits de campagne	96 727,3	190 135,8	259 260,4	144 759,3	99 628,5	247 951,0	312 939,1	217 796,1	123 891,2	203 210,9		
Crédits ordinaires	1 667 254,0	1 416 398,9	1 401 295,7	1 449 531,7	1 532 058,3	1 612 550,3	1 644 335,0	1 660 331,1	1 720 316,7	1 840 403,0		
dont : douteux et litigieux	240 235,8	125 501,4	121 322,7	120 384,3	112 317,9	128 741,2	107 440,9	108 881,0	121 988,3	112 470,1		
ACTIF = PASSIF	1 968 833,2	2 934 466,9	3 188 399,0	3 195 736,5	3 299 972,1	3 539 657,3	3 715 546,5	3 641 201,5	3 578 279,9	3 812 313,9		
Masse monétaire	1 992 303,3	2 775 528,4	3 021 687,8	2 973 544,4	2 948 737,0	3 166 198,8	3 360 293,9	3 221 655,4	3 115 463,0	3 360 312,3		
Circulation fiduciaire	593 247,1	894 334,9	928 504,8	860 792,0	823 812,7	1 018 315,0	1 064 989,3	974 099,6	908 581,0	1 063 649,6		
Dépôts en CCP	9 849,5	13 556,4	13 903,1	15 844,7	15 924,5	14 435,5	16 295,0	17 061,8	19 324,0	16 993,9		
Dépôts en CNE	10 784,0	12 838,6	14 090,3	14 852,9	14 850,5	15 043,0	16 503,0	17 087,5	17 109,9	17 874,8		
Dépôts en banque	1 378 422,7	1 854 798,5	2 065 189,6	2 082 054,8	2 094 149,3	2 118 405,3	2 262 506,6	2 213 406,5	2 170 448,1	2 261 794,0		
Sociétés d'Etat et EPIC	187 843,4	254 124,7	302 613,5	316 693,7	333 794,5	331 314,3	315 964,5	320 469,6	257 926,6	280 436,7		
- à vue	119 103,9	174 155,3	218 981,6	218 690,3	213 670,4	214 704,9	221 884,5	211 128,1	154 536,1	167 825,4		
- à terme	68 739,5	79 969,4	83 631,9	98 003,4	120 124,1	116 609,4	94 080,0	109 341,5	103 390,5	112 611,3		
Particuliers et entreprises privées	1 190 579,3	1 600 673,8	1 762 576,1	1 765 361,1	1 760 354,8	1 787 091,0	1 946 542,1	1 892 936,9	1 912 521,5	1 981 357,3		
- à vue	512 222,9	816 361,8	907 327,6	876 624,1	863 783,0	908 215,0	958 774,4	928 250,6	960 898,2	1 004 751,8		
- à terme	678 356,4	784 312,0	855 248,5	888 737,0	896 571,8	878 876,0	987 767,7	964 686,3	951 623,3	976 605,5		
Autres éléments nets	- 23 470,1	158 938,5	166 711,2	222 192,1	351 235,1	373 458,5	355 252,6	419 546,1	462 816,9	452 001,6		
POUR MEMOIRE												
- Crédits à court terme	905 538,1	985 001,8	1 013 465,9	921 101,6	947 606,1	908 825,3	1 257 250,9	1 183 706,3	1 143 282,3	1 295 448,4		
- Crédits à moyen et long terme	858 443,2	621 532,9	647 090,2	673 189,4	684 080,7	703 725,0	700 023,2	694 420,9	700 925,6	748 165,5		
Source : BCEAO												

BENIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	52 391,0	86 656,4	70 198,8	60 226,1	42 958,5	43 051,1	40 795,2	37 779,4	52 562,4	72 771,5		
Avoirs extérieurs bruts	71 858,0	138 116,3	119 069,0	112 458,4	96 656,7	97 092,0	101 625,5	94 321,7	124 390,5	137 109,9		
Engagements extérieurs	19 467,0	51 459,9	48 870,2	52 232,3	53 698,2	54 040,9	60 830,3	56 542,3	71 828,1	64 338,4		
Créances sur l'Etat	23 181,8	28 326,4	38 062,4	33 319,0	35 840,0	41 923,0	44 176,0	43 013,0	42 884,4	42 627,4		
Créances sur les banques	50 329,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 000,0		
Créances sur les établissements financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
ACTIF = PASSIF	125 902,6	114 982,8	108 261,2	93 545,1	78 798,5	84 974,1	84 971,2	80 792,4	95 446,8	117 398,9		
Circulation fiduciaire	25 516,0	77 342,0	64 490,7	49 158,8	34 316,2	50 646,7	52 727,2	52 681,7	62 946,7	68 873,5		
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	17 429,4	18 717,7	25 569,8	30 576,0	27 793,5	15 122,0	27 127,3	20 199,5	20 504,9	37 028,2		
Dépôts des banques (y compris encaisses)	81 299,6	31 035,8	29 183,8	22 979,7	24 880,5	29 385,2	14 028,8	12 590,5	18 517,0	18 448,0		
Autres dépôts	591,1	521,2	443,7	471,8	364,1	441,2	574,0	415,9	447,3	589,3		
Autres postes nets	1 066,5	- 12 633,9	- 1 426,8	- 9 641,2	- 8 555,8	- 10 621,0	- 9 486,1	- 5 095,2	- 6 969,1	- 7 540,1		
Source : BCEAO												

BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	94 091,5	83 476,3	87 902,0	94 792,6	103 687,1	122 138,4	129 089,5	127 064,3	129 619,9	124 522,1		
Avoirs extérieurs bruts	112 344,5	127 198,1	129 642,9	137 610,8	147 134,4	170 782,8	177 390,5	178 921,5	184 678,3	177 278,7		
Engagements extérieurs	18 253,0	43 721,8	41 740,9	42 818,2	43 447,3	48 644,4	48 301,0	51 857,2	55 058,4	52 756,6		
Créances sur l'Etat	26 288,4	44 842,7	42 714,9	49 101,2	48 763,7	55 678,1	56 857,1	60 679,9	59 838,8	59 269,6		
Créances sur les banques	9 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 505,0	0,0	0,0	500,0	3 950,0		
Créances sur les établissements financiers	895,6	355,5	353,0	338,0	323,0	308,0	293,0	278,0	428,0	428,0		
ACTIF = PASSIF	130 275,5	128 674,5	130 969,9	144 231,8	152 773,8	180 629,5	186 239,6	188 022,2	190 386,7	188 169,7		
Circulation fiduciaire	78 479,7	94 903,9	99 955,4	99 742,1	103 119,2	123 559,6	132 712,5	125 987,3	124 174,3	138 880,1		
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	8 425,0	19 455,5	19 550,2	18 674,4	31 669,3	37 299,4	34 995,7	41 164,5	43 595,4	38 052,6		
Dépôts des banques (y compris encaisses)	42 403,3	22 283,6	12 694,1	23 355,9	18 210,7	19 822,2	18 548,8	16 359,1	21 164,2	10 574,2		
Autres dépôts	512,6	3 211,4	4 073,8	7 746,7	6 234,1	5 996,3	5 197,5	6 264,3	6 437,0	6 131,3		
Autres postes nets	454,9	- 11 179,9	- 5 303,6	- 5 287,3	- 6 459,5	- 6 048,0	- 5 214,9	- 1 753,0	- 4 984,2	- 5 468,5		
Source : BCEAO												

COTE D'IVOIRE - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa												
Avoirs extérieurs nets	- 481 548,6	- 107 215,4	40 556,7	39 995,2	- 17 623,1	3 248,5	5 592,4	56 642,7	- 59 559,7	22 976,8		
Avoirs extérieurs bruts	643,8	109 220,7	241 083,4	266 856,4	211 164,4	259 276,8	249 306,4	321 634,0	198 804,9	317 239,4		
Engagements extérieurs	482 192,4	216 436,1	200 526,7	226 861,2	228 737,5	256 028,3	243 714,0	264 991,3	258 364,6	294 262,6		
Créances sur l'Etat	273 159,1	433 207,0	349 470,6	360 912,1	328 086,5	382 569,7	354 855,8	419 325,4	416 674,9	439 750,8		
Créances sur les banques	506 637,3	130 049,0	94 309,0	39 038,0	71 846,0	140 830,4	116 502,0	57 529,0	54 145,0	125 753,8		
Créances sur les établissements financiers	10 630,9	5 099,0	6 228,0	7 012,0	8 130,0	12 251,2	14 127,0	14 272,0	13 363,2	14 423,6		
ACTIF = PASSIF	308 878,7	461 139,6	490 564,3	446 957,3	390 439,4	538 899,8	491 077,2	547 769,1	424 623,4	602 905,0		
Circulation fiduciaire	272 481,3	392 600,4	426 382,0	381 736,1	355 557,1	451 398,7	443 518,4	392 028,5	353 642,2	473 222,1		
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	13 139,4	45 766,1	46 801,6	51 710,0	22 684,1	42 997,6	27 377,4	56 709,6	23 944,9	49 547,1		
Dépôts des banques (y compris encaisses)	22 716,0	68 922,0	55 011,0	38 504,9	31 682,1	63 710,6	32 374,3	95 457,4	47 338,8	75 765,1		
Autres dépôts	585,9	843,5	703,1	442,9	851,5	911,3	876,5	1 701,4	1 747,0	1 771,6		
Autres postes nets	- 43,9	- 46 992,4	- 38 333,4	- 25 436,6	- 20 315,4	- 20 118,4	- 13 069,4	1 872,2	- 2 049,5	2 599,1		
Source : BCEAO												

MALI - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1993	1994	1995				1996			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Avoirs extérieurs nets	69 736,7	39 813,2	62 613,8	70 185,4	53 055,0	68 658,1	105 022,6	132 357,1	123 096,1	131 855,8
Avoirs extérieurs bruts	97 760,3	118 621,0	136 187,1	152 562,8	134 217,6	158 648,9	193 456,5	225 156,7	214 152,7	225 958,3
Engagements extérieurs	28 023,6	78 807,8	73 573,3	82 377,4	81 162,6	89 990,8	88 433,9	92 799,6	91 056,6	94 102,5
Créances sur l'Etat	40 974,8	58 698,6	57 675,1	69 298,4	61 678,6	65 118,9	64 161,2	72 397,8	66 190,1	76 988,6
Créances sur les banques	23 900,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 000,0
Créances sur les établissements financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ACTIF = PASSIF	134 611,5	98 511,8	120 288,9	139 483,8	114 733,6	133 777,0	171 183,8	204 754,9	189 286,2	208 844,4
Circulation fiduciaire	65 066,5	88 149,8	97 993,6	95 873,8	94 219,6	107 537,9	121 382,4	128 785,5	116 461,2	120 271,9
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	5 536,9	14 973,3	18 078,5	29 778,9	15 207,9	27 124,6	34 537,9	51 667,9	55 642,8	63 013,6
Dépôts des banques (y compris encaisses)	78 717,0	25 479,9	33 857,4	35 809,1	26 256,5	20 039,3	36 079,2	37 627,1	28 593,2	30 167,1
Autres dépôts	0,6	34,7	62,8	143,6	61,5	168,5	84,6	56,7	620,1	625,6
Autres postes nets	- 14 709,5	- 30 125,9	- 29 703,4	- 22 121,6	- 21 011,9	- 21 093,3	- 20 900,3	- 13 362,3	- 12 031,1	- 5 233,8

Source : BCEAO

NIGER - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	23 769,5	15 370,2	29 262,6	14 429,6	9 790,9	11 208,2	- 2 097,0	510,0	4 116,9	5 551,9		
Avoirs extérieurs bruts	56 374,6	59 201,8	70 204,6	52 632,6	47 081,4	46 807,0	33 418,4	40 950,7	38 794,0	41 057,6		
Engagements extérieurs	32 605,1	43 831,6	40 942,0	38 203,0	37 290,5	35 598,8	35 515,4	40 440,7	34 677,1	35 505,7		
Créances sur l'Etat	32 981,4	47 259,8	44 064,9	44 580,7	47 054,6	52 537,3	61 771,1	70 939,9	52 511,6	57 185,3		
Créances sur les banques	26 979,7	1 102,0	1 102,0	4 260,0	4 362,0	4 852,0	4 602,0	4 402,0	3 102,0	4 600,0		
Créances sur les établissements financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
ACTIF = PASSIF	83 730,6	63 732,0	74 429,5	63 270,3	61 207,5	68 597,5	64 276,1	75 851,9	59 730,5	67 337,2		
Circulation fiduciaire	48 345,1	48 674,8	60 047,9	53 613,4	55 896,8	59 640,2	56 664,4	56 307,5	50 891,5	58 552,2		
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	3 323,3	15 568,5	16 046,4	8 975,6	7 779,8	8 262,5	6 031,3	12 313,8	5 317,6	8 097,9		
Dépôts des banques (y compris encaisses)	30 876,0	11 097,0	9 544,3	9 534,8	6 785,4	8 364,0	9 229,0	5 112,4	5 606,3	5 626,1		
Autres dépôts	422,4	753,4	757,2	522,1	350,3	363,3	207,5	168,8	183,7	177,5		
Autres postes nets	763,8	- 12 361,7	- 11 966,3	- 9 375,6	- 9 604,8	- 8 032,5	- 7 856,1	1 949,4	- 2 268,6	- 5 116,5		
Source : BCEAO												

SENEGAL - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa												
Avoirs extérieurs nets	- 196 094,9	- 168 127,2	- 129 749,1	- 128 465,8	- 114 723,7	- 126 210,7	- 110 514,8	- 122 120,6	- 104 492,6	- 98 060,9		
Avoirs extérieurs bruts	969,6	96 076,1	123 830,4	136 231,5	143 491,2	133 346,3	147 289,0	122 400,2	148 534,0	150 971,6		
Engagements extérieurs	197 064,5	264 203,3	253 579,5	264 697,3	258 214,9	259 557,0	257 803,8	244 520,8	253 026,6	249 032,5		
Créances sur l'Etat	158 386,1	265 549,2	214 905,4	225 813,1	202 590,2	271 368,2	230 557,2	229 224,5	228 616,0	229 737,0		
Créances sur les banques	172 270,5	11 500,0	9 100,0	7 000,0	5 100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 600,0		
Créances sur les établissements financiers	625,0	615,0	525,0	650,0	650,0	650,0	650,0	650,0	650,0	471,0		
ACTIF = PASSIF	135 186,7	109 537,0	94 781,3	104 997,3	93 616,5	145 807,5	120 692,4	107 753,9	124 773,4	134 747,1		
Circulation fiduciaire	93 035,2	145 635,2	135 872,5	124 306,9	121 176,6	152 052,4	147 172,1	130 074,7	121 828,5	141 907,8		
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	5 717,0	13 796,0	16 548,2	22 299,4	14 638,3	19 205,0	24 426,9	24 959,6	24 296,2	26 841,2		
Dépôts des banques (y compris encaisses)	33 258,5	42 808,1	30 771,8	38 754,0	31 765,4	44 273,5	24 160,1	18 148,7	37 201,9	26 459,8		
Autres dépôts	322,7	415,8	474,7	761,9	494,7	228,7	529,7	358,3	380,6	333,6		
Autres postes nets	2 853,3	- 93 118,1	- 88 885,9	- 81 124,9	- 74 458,5	- 69 952,1	- 75 596,4	- 65 787,4	- 58 933,8	- 60 795,3		
Source : BCEAO												

TOGO - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	19 972,8	- 6 313,5	- 5 451,6	- 5 922,8	- 9 860,9	439,7	18 589,2	32 148,6	6 241,1	- 9 770,3		
Avoirs extérieurs bruts	46 073,4	50 482,3	50 661,8	53 709,3	47 422,5	63 916,8	82 334,7	90 046,6	66 119,6	46 343,6		
Engagements extérieurs	26 100,6	56 795,8	56 113,4	59 632,1	57 283,4	63 477,1	63 745,5	57 898,0	59 878,5	56 113,9		
Créances sur l'Etat	40 399,5	49 820,7	53 198,8	60 839,0	63 785,5	71 050,2	75 969,8	71 516,4	70 045,0	70 202,6		
Créances sur les banques	6 402,0	7 179,3	729,0	743,0	647,0	2 047,9	1 427,0	1 211,0	3 473,0	7 461,0		
Créances sur les établissements financiers	1 500,0	1 310,7	250,0	250,0	280,0	250,0	230,0	225,0	230,0	230,0		
ACTIF = PASSIF	68 274,3	51 997,2	48 726,2	55 909,2	54 851,6	73.787,8	96 216,0	105 101,0	79 989,1	68 123,3		
Circulation fiduciaire	10 323,3	44 829,7	43 762,7	56 360,9	57 630,6	73 479,5	95 868,9	86 465,7	74 837,5	60 183,3		
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	6 565,1	9 615,0	5 812,3	6 019,8	2 908,8	8 059,4	5 618,4	16 966,3	7 044,9	8 357,2		
Dépôts des banques (y compris encaisses)	50 891,2	17 877,9	15 098,1	9 393,5	10 434,8	7 360,9	9 465,8	11 082,5	9 138,6	10 363,5		
Autres dépôts	107,0	110,1	206,3	51,1	78,5	81,1	87,7	88,9	121,6	139,5		
Autres postes nets	387,7	- 20 435,5	- 16 153,2	- 15 916,1	- 16 201,1	- 88 980,9	- 14 824,8	- 9 502,4	- 11 153,5	- 10 920,2		

Source : BCEAO

UMOA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.			Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	- 134 226,9	371 680,8	548 453,0	548 216,7	537 930,0	608 738,0	663 614,2	707 024,5	617 483,0	755 164,4		
Avoirs extérieurs bruts	190 314,4	1 138 237,7	1 288 945,7	1 323 501,9	1 304 848,3	1 417 288,0	1 466 246,1	1 527 615,3	1 454 797,7	1 611 740,2		
Engagements extérieurs	324 541,3	766 556,9	740 492,7	775 285,2	766 918,3	808 550,0	802 631,9	820 590,8	837 314,7	856 575,8		
Créances sur l'Etat	595 371,1	927 704,4	800 092,1	843 863,5	787 799,1	940 245,4	888 348,2	967 096,9	936 760,8	975 761,3		
Créances sur les banques	795 519,3	149 830,3	105 240,0	51 041,0	81 955,0	150 235,3	124 531,0	63 142,0	61 220,0	146 364,8		
Créances sur les établissements financiers	13 651,5	7 380,2	7 356,0	8 250,0	9 383,0	13 459,2	15 300,0	15 425,0	14 671,2	15 552,6		
ACTIF = PASSIF	1 270 315,0	1 456 595,7	1 461 141,1	1 451 371,2	1 417 067,1	1 712 677,9	1 691 793,4	1 752 688,4	1 630 135,0	1 892 843,1		
Circulation fiduciaire	593 247,1	894 334,9	928 504,8	860 792,0	823 812,7	1 018 315,0	1 064 989,3	974 099,6	908 581,0	1 063 649,6		
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	60 136,1	135 693,0	148 407,0	168 034,1	120 765,4	158 070,5	147 510,2	223 981,2	180 053,1	230 937,8		
Dépôts des banques (y compris encaisses)	340 161,6	219 504,3	186 160,5	178 331,9	150 015,1	192 955,7	143 764,8	194 551,9	167 420,5	175 645,3		
Autres dépôts	67 427,3	83 592,3	83 520,4	97 726,0	94 700,0	95 000,5	90 106,5	89 343,7	93 243,3	95 509,4		
Autres postes nets	209 342,9	123 471,2	114 548,4	146 487,2	227 773,9	248 336,2	245 422,6	270 712,0	280 837,1	327 101,0		

Source : BCEAO

BENIN - SITUATION DES BANQUES

[illegible]

BURKINA - SITUATION DES BANQUES

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	3 134,7	61 916,1	68 020,9	88 863,6	110 838,4	95 460,1	102 419,2	96 507,4	99 053,4	92 395,9		
Avoirs extérieurs bruts	15 654,9	83 129,0	88 365,7	108 649,6	130 280,3	124 224,9	129 749,7	124 100,2	134 661,2	119 226,9		
Engagements extérieurs	- 12 520,2	- 21 212,9	- 20 344,8	- 19 786,0	- 19 441,9	- 28 764,8	- 27 330,5	- 27 592,8	- 35 607,8	- 26 831,0		
Réserves	41 035,7	20 949,4	13 835,0	16 268,9	15 505,2	17 651,4	17 255,7	14 762,9	17 779,9	11 226,2		
Créances sur les Etats	13 524,1	35 324,3	37 527,6	33 864,0	29 792,6	27 302,0	24 310,0	24 461,7	23 599,7	26 214,4		
Crédits à l'économie	87 993,0	72 522,2	85 266,4	70 879,9	68 861,2	78 975,0	100 603,9	97 506,0	90 041,0	114 469,2		
Crédits à court terme	49 488,1	50 151,2	62 443,7	47 333,3	45 864,7	54 157,2	74 871,0	72 897,1	65 448,1	85 409,7		
Crédits de campagne	2 779,7	1 404,4	11 929,4	1 356,4	4,1	528,9	14 215,9	8 289,0	1 052,0	3 358,0		
Crédits ordinaires	46 708,4	48 746,8	50 514,3	45 976,9	45 860,6	53 628,3	60 655,1	64 608,1	64 396,1	82 051,7		
Crédits à moyen terme	27 442,0	20 632,5	21 076,5	21 824,1	21 168,8	23 109,9	23 943,8	22 866,9	22 775,9	27 718,7		
Crédits à long terme	11 062,9	1 738,5	1 746,2	1 722,5	1 827,7	1 707,9	1 789,1	1 742,0	1 817,0	1 340,8		
ACTIF = PASSIF	145 687,5	190 712,0	204 649,9	209 876,4	224 997,4	219 388,5	244 588,8	233 238,0	230 474,0	244 305,7		
Dépôts des particuliers et entreprises	99 372,5	132 389,4	144 460,4	156 034,8	158 832,6	152 537,4	172 912,0	169 676,9	155 427,9	162 649,9		
Sociétés d'Etat et EPIC*	15 417,4	24 763,4	32 343,8	35 184,4	38 682,1	35 120,5	41 441,9	44 617,7	38 179,7	40 793,6		
- à vue	6 034,6	11 433,6	17 759,4	16 194,2	18 621,5	16 026,7	16 590,4	20 422,2	14 053,2	17 010,1		
- à terme	9 382,8	13 329,8	14 584,4	18 990,2	20 060,6	19 093,8	24 851,5	24 195,5	24 126,5	23 783,5		
Particuliers et entreprises privées	83 955,1	107 626,0	112 116,6	120 850,4	120 150,5	117 416,9	131 470,1	125 059,2	117 248,2	121 856,3		
- à vue	35 966,3	58 405,3	60 689,3	66 703,6	63 618,5	65 510,9	75 125,2	69 819,5	63 861,5	68 257,9		
- à terme	47 988,8	49 220,7	51 427,3	54 146,8	56 532,0	51 906,0	56 344,9	55 239,7	53 386,7	53 598,4		
Dépôts de l'Etat	47 821,9	58 998,8	59 580,9	58 326,9	63 346,5	61 280,4	57 615,8	53 117,7	58 659,7	59 738,5		
Crédits de la Banque Centrale	9 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 500,0	338,0	4,0	504,0	3 954,0		
Autres postes nets	- 10 506,9	- 676,2	608,6	- 4 485,3	2 818,3	3 070,7	13 723,0	10 439,4	15 882,4	17 963,3		
* EPIC : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO												

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	- 91 237,8	- 52 241,7	11 539,7	- 6 923,9	8 458,5	- 23 559,6	21 900,0	18 600,0	- 10 100,0	- 22 800,0		
Avoirs extérieurs bruts	52 058,3	108 021,8	144 946,0	114 892,6	149 624,8	172 755,2	148 000,0	129 300,0	140 100,0	141 800,0		
Engagements extérieurs	- 143 296,1	- 160 263,5	- 133 406,3	- 121 816,5	- 141 166,3	- 196 314,8	- 126 100,0	- 110 700,0	- 150 200,0	- 164 600,0		
Réserves	20 602,1	66 599,5	60 507,4	39 925,3	26 617,2	58 051,7	26 000,0	90 200,0	43 700,0	74 700,0		
Créances sur les Etats	224 668,8	329 188,4	374 511,1	381 898,2	410 407,8	371 124,3	414 400,0	372 300,0	434 000,0	413 400,0		
Crédits à l'économie	883 663,9	833 427,2	880 160,5	826 396,4	827 406,3	998 737,7	1 028 700,0	919 800,0	882 400,0	1 016 000,0		
Crédits à court terme	461 415,3	509 709,4	552 351,9	485 213,6	490 326,8	658 704,6	710 700,0	609 400,0	580 800,0	675 900,0		
Crédits de campagne	80 197,5	173 054,1	216 975,9	128 822,5	91 233,0	236 121,6	250 900,0	163 000,0	100 000,0	184 700,0		
Crédits ordinaires	381 217,8	336 655,3	335 376,0	356 391,1	399 093,8	422 583,0	459 800,0	446 400,0	480 800,0	491 200,0		
Crédits à moyen terme	290 123,8	233 961,4	238 361,9	261 348,5	257 661,6	259 841,2	233 700,0	230 600,0	225 300,0	232 900,0		
Crédits à long terme	132 124,8	89 756,4	89 446,7	79 834,3	79 417,9	80 191,9	84 300,0	79 800,0	76 300,0	107 200,0		
ACTIF = PASSIF	1 037 697,0	1 176 973,4	1 326 718,7	1 241 296,0	1 272 889,8	1 404 354,1	1 491 000,0	1 400 900,0	1 350 000,0	1 481 300,0		
Dépôts des particuliers et entreprises	550 164,4	811 053,6	956 742,2	940 490,1	906 644,0	976 047,5	1 030 500,0	1 000 200,0	954 000,0	999 800,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	29 073,4	53 417,2	98 748,0	86 357,9	89 599,9	92 746,1	87 600,0	85 800,0	88 800,0	97 000,0		
- à vue	16 498,4	41 170,6	74 706,7	57 629,0	59 638,2	70 918,5	73 700,0	68 300,0	69 500,0	74 600,0		
- à terme	12 575,0	12 246,6	24 041,3	28 728,9	29 961,7	21 827,6	13 900,0	17 500,0	19 300,0	22 400,0		
Particuliers et entreprises privées	521 091,0	757 636,4	857 994,2	854 132,2	817 044,1	883 301,4	942 900,0	914 400,0	865 200,0	902 800,0		
- à vue	202 702,0	362 131,5	405 043,6	383 648,7	359 309,5	419 790,8	424 300,0	411 500,0	389 300,0	400 900,0		
- à terme	318 389,0	395 504,9	452 950,6	470 483,5	457 734,6	463 510,6	518 600,0	502 900,0	475 900,0	501 900,0		
Dépôts de l'Etat	92 485,8	175 444,4	202 717,9	176 609,5	171 815,4	183 133,0	203 900,0	205 700,0	229 100,0	243 300,0		
Crédits de la Banque Centrale	497 309,3	134 397,6	94 681,2	39 467,3	79 506,4	152 183,6	116 900,0	62 400,0	54 100,0	124 300,0		
Autres postes nets	- 102 262,5	56 077,8	72 577,4	84 729,1	114 924,0	92 990,0	139 700,0	132 600,0	112 800,0	113 900,0		
* EPIC : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO												

MALI - SITUATION DES BANQUES

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	- 4 695,1	44 545,4	45 750,9	63 216,2	76 872,0	30 147,6	60 231,5	55 806,4	55 826,2	56 462,0		
Avoirs extérieurs bruts	7 753,0	63 622,1	65 682,5	85 113,5	94 744,3	80 168,3	76 437,5	69 887,4	67 551,2	69 420,0		
Engagements extérieurs	- 12 448,1	- 19 076,7	- 19 931,6	- 21 897,3	- 17 872,3	- 50 020,7	- 16 206,0	- 14 081,0	- 11 725,0	- 12 958,0		
Réserves	79 434,4	26 107,8	34 535,5	33 454,2	24 141,9	17 146,2	39 452,5	35 943,4	24 528,4	28 287,0		
Créances sur les Etats	3 436,5	28 024,9	24 903,1	25 908,8	22 048,4	19 382,3	19 991,0	20 142,0	26 405,0	22 623,0		
Crédits à l'économie	93 792,1	85 092,1	103 363,0	89 118,5	107 900,5	130 270,4	170 456,0	161 060,0	163 455,3	169 136,0		
Crédits à court terme	34 857,6	53 239,7	70 617,0	53 572,0	67 878,7	85 124,4	113 353,0	102 845,0	97 498,3	100 349,0		
Crédits de campagne	5 213,9	440,1	15 011,6	4 603,8	787,0	4 600,6	21 530,0	22 344,0	7 946,0	2 852,0		
Crédits ordinaires	29 643,7	52 799,6	55 605,4	48 968,2	67 091,7	80 523,8	91 823,0	80 501,0	89 552,3	97 497,0		
Crédits à moyen terme	32 020,6	29 101,9	29 809,8	32 715,5	36 130,5	40 184,0	49 061,0	50 492,0	58 386,0	62 387,0		
Crédits à long terme	26 913,9	2 750,5	2 936,2	2 831,0	3 891,3	4 962,0	8 042,0	7 723,0	7 571,0	6 400,0		
ACTIF = PASSIF	171 967,9	183 770,2	208 552,5	211 697,7	230 962,8	196 946,5	290 131,0	272 951,8	270 214,9	276 508,0		
Dépôts des particuliers et entreprises	105 341,5	146 622,9	169 171,3	168 391,7	176 166,7	146 848,9	211 360,3	194 812,9	183 585,7	189 761,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	8 879,3	14 323,7	16 004,6	15 278,3	14 806,4	15 293,1	11 428,6	15 848,8	16 134,7	12 988,0		
- à vue	5 746,8	8 986,5	9 747,1	9 283,2	9 153,3	7 042,1	8 336,6	7 395,4	10 210,0	6 673,0		
- à terme	3 132,5	5 337,2	6 257,5	5 995,1	5 653,1	8 251,0	3 092,0	8 453,4	5 924,7	6 315,0		
Particuliers et entreprises privées	96 462,2	132 299,2	153 166,7	153 113,4	161 360,3	131 555,8	199 931,7	178 964,1	167 451,0	176 773,0		
- à vue	46 973,2	74 763,5	92 611,0	90 331,8	94 527,7	83 446,8	119 390,7	102 369,7	95 223,0	110 052,0		
- à terme	49 489,0	57 535,7	60 555,7	62 781,6	66 832,6	48 109,0	80 541,0	76 594,4	72 228,0	66 721,0		
Dépôts de l'Etat	32 955,9	39 846,9	40 321,7	42 304,2	54 633,5	50 763,8	60 514,3	64 395,0	72 729,4	71 534,0		
Crédits de la Banque Centrale	23 900,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 010,0	0,0	0,0	90,0		
Autres postes nets	9 770,5	- 2 699,6	- 940,5	1 001,8	162,6	- 666,2	16 246,4	13 743,9	13 899,8	15 123,0		

* EPIC : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO

NIGER - SITUATION DES BANQUES

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa												
Avoirs extérieurs nets	- 9 325,9	- 4 935,0	- 4 935,0	2 339,3	2 854,1	7 267,2	- 1 660,9	- 1 035,6	- 1 891,6	2 384,4	- 3 464,6	- 3 464,6
Avoirs extérieurs bruts	7 020,2	21 731,1	21 731,1	21 973,1	23 429,4	28 667,8	20 341,9	17 556,1	18 202,1	23 888,1	18 391,1	18 391,1
Engagements extérieurs	- 16 346,1	- 26 666,1	- 26 666,1	- 19 633,8	- 20 575,3	- 21 400,6	- 22 002,8	- 18 591,7	- 20 093,7	- 21 503,7	- 21 855,7	- 21 855,7
Réserves	29 894,4	9 660,6	9 660,6	8 454,2	9 548,5	6 047,9	8 310,6	8 163,2	3 694,2	4 915,2	5 938,2	5 938,2
Créances sur les Etats	2 884,8	13 363,0	13 363,0	17 238,7	15 121,5	11 832,4	12 421,5	14 098,3	12 522,3	14 582,3	14 136,3	14 136,3
Crédits à l'économie	64 865,8	45 544,2	45 544,2	38 058,2	42 734,0	46 287,6	41 980,1	42 499,1	50 426,1	42 519,1	43 313,1	43 313,1
Crédits à court terme	19 057,6	26 864,7	26 864,7	19 026,8	24 083,4	25 970,2	19 580,3	19 968,6	29 486,6	22 434,6	23 586,6	23 586,6
Crédits de campagne	700,0	391,0	391,0	100,0	75,4	27,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédits ordinaires	18 357,6	26 473,7	26 473,7	18 926,8	24 008,0	25 943,2	19 580,3	19 968,6	29 486,6	22 434,6	23 586,6	23 586,6
Crédits à moyen terme	43 605,7	17 341,5	17 341,5	17 738,3	17 337,7	19 040,8	21 079,3	21 599,7	20 042,7	19 207,7	18 725,7	18 725,7
Crédits à long terme	2 202,5	1 338,0	1 338,0	1 293,1	1 312,9	- 1 276,6	1 320,5	930,8	896,8	876,8	1 000,8	1 000,8
ACTIF = PASSIF	88 319,1	63 632,8	63 632,8	66 090,4	70 258,1	71 435,1	61 051,3	63 725,0	64 751,0	64 401,0	59 923,0	59 923,0
Dépôts des particuliers et entreprises	70 186,3	77 471,5	77 471,5	76 535,0	79 005,2	77 289,7	72 021,2	71 897,6	74 143,6	72 239,6	64 551,6	64 551,6
Sociétés d'Etat et EPIC*	6 318,9	3 700,6	3 700,6	4 088,5	4 779,7	4 838,9	4 515,4	5 699,8	5 458,8	5 572,8	5 464,8	5 464,8
- à vue	2 132,2	1 547,6	1 547,6	1 960,5	2 411,7	1 935,9	2 017,4	2 776,3	2 481,3	1 994,3	2 103,3	2 103,3
- à terme	4 186,7	2 153,0	2 153,0	2 128,0	2 368,0	2 903,0	2 498,0	2 923,5	2 977,5	3 578,5	3 361,5	3 361,5
Particuliers et entreprises privées	63 867,4	73 770,9	73 770,9	72 446,5	74 225,5	72 450,8	67 505,8	66 197,8	68 684,8	66 666,8	59 086,8	59 086,8
- à vue	26 696,4	38 704,3	38 704,3	36 248,4	42 521,2	38 475,4	36 397,9	30 128,6	32 888,6	32 852,6	28 115,6	28 115,6
- à terme	37 171,0	35 066,6	35 066,6	36 198,1	31 704,3	33 975,4	31 107,9	36 069,2	35 796,2	33 814,2	30 971,2	30 971,2
Dépôts de l'Etat	21 473,9	21 011,7	21 011,7	19 733,1	19 722,3	22 098,2	19 254,7	18 004,4	19 427,4	19 938,4	20 548,4	20 548,4
Crédits de la Banque Centrale	26 984,4	1 929,5	1 929,5	1 976,0	4 873,0	4 362,0	4 852,0	4 602,0	4 402,0	3 103,0	4 600,0	4 600,0
- Autres postes nets	- 30 325,5	- 36 779,9	- 36 779,9	- 32 153,7	- 33 342,4	- 32 314,8	- 35 076,6	- 30 779,0	- 33 222,0	- 30 880,0	- 29 777,0	- 29 777,0

* EPIC : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO

SENEGAL - SITUATION DES BANQUES

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	- 25 375,6	- 2 755,9	- 5 906,8	8 116,7	15 370,7	13 807,0	27 468,0	14 432,0	14 161,0	13 859,0		
Avoirs extérieurs bruts	20 217,8	70 226,5	55 334,5	63 748,2	69 146,2	78 359,1	78 850,6	67 799,6	73 235,6	68 848,6		
Engagements extérieurs	- 45 593,4	- 72 982,4	- 61 241,3	- 55 631,5	- 53 775,5	- 64 552,1	- 51 382,6	- 53 367,6	- 59 074,6	- 54 989,6		
Réserves	34 067,3	31 836,9	30 288,4	32 604,1	27 086,8	31 059,2	20 118,9	19 726,9	28 150,9	24 920,9		
Créances sur les Etats	28 643,0	57 854,7	99 699,2	81 000,3	95 403,6	61 510,2	108 309,6	109 331,6	113 221,6	130 636,6		
Crédits à l'économie	425 889,7	350 792,1	339 932,8	342 521,7	343 738,8	355 789,2	377 879,1	386 102,7	396 672,3	412 545,5		
Crédits à court terme	200 381,6	188 971,0	175 520,2	172 935,5	170 481,8	176 153,0	191 480,4	191 275,8	198 559,2	210 593,8		
Crédits de campagne	7 647,3	12 726,0	12 268,5	9 188,0	7 175,0	441,5	11 930,0	12 197,0	6 111,0	1 692,0		
Crédits ordinaires	192 734,3	176 245,0	163 251,7	163 747,5	163 306,8	175 711,5	179 550,4	179 078,8	192 448,2	208 901,8		
Crédits à moyen terme	111 924,4	99 073,5	101 656,1	106 613,5	111 094,6	117 731,7	118 412,3	129 162,5	132 408,7	133 620,7		
Crédits à long terme	113 583,7	62 747,6	62 756,5	62 972,7	62 162,4	61 904,5	67 986,4	65 664,4	65 704,4	68 331,0		
ACTIF = PASSIF	463 224,4	437 727,8	464 013,6	464 242,8	481 599,9	462 165,6	533 775,6	529 593,2	552 205,8	581 962,0		
Dépôts des particuliers et entreprises	240 205,8	313 694,6	334 750,1	335 108,9	356 469,2	344 761,1	383 942,7	385 269,7	395 822,5	417 894,1		
Sociétés d'Etat et EPIC*	13 287,0	17 662,2	15 926,8	18 524,7	20 367,2	18 762,8	28 468,3	29 016,7	30 666,3	27 461,3		
- à vue	7 106,8	10 901,3	9 779,1	11 501,4	13 406,0	12 657,2	14 784,9	12 259,4	14 606,4	15 482,4		
- à terme	6 180,2	6 760,9	6 147,7	7 023,3	6 961,2	6 105,6	13 683,4	16 757,3	16 059,9	11 978,9		
Particuliers et entreprises privées	226 918,8	296 032,4	318 823,3	316 584,2	336 102,0	325 998,3	355 474,4	356 253,0	365 156,2	390 432,8		
- à vue	94 322,3	143 213,8	156 453,1	141 326,0	153 638,7	147 493,0	159 449,4	161 091,2	164 482,6	183 545,8		
- à terme	132 596,5	152 818,6	162 370,2	175 258,2	182 463,3	178 505,3	196 025,0	195 161,8	200 673,6	206 887,0		
Dépôts de l'Etat	118 049,8	139 279,5	139 324,9	139 479,3	134 073,9	136 315,4	140 812,2	145 035,2	154 692,2	158 771,2		
Crédits de la Banque Centrale	176 827,8	11 500,0	9 100,0	7 000,0	5 127,0	0,0	0,0	7,0	0,0	3 600,0		
Autres postes nets	- 71 859,0	- 26 746,3	- 19 161,4	- 17 345,4	- 14 070,2	- 18 910,9	9 020,7	- 718,7	1 691,1	1 696,7		

* EPIC : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO

TOGO - SITUATION DES BANQUES

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	- 1 886,3	36 931,5	32 664,6	35 146,5	30 884,5	17 159,2	12 890,9	10 690,4	4 212,1	11 930,3		
Avoirs extérieurs bruts	17 218,5	58 624,1	59 966,7	65 012,7	58 553,1	54 438,1	49 304,3	47 868,9	46 887,0	52 675,7		
Engagements extérieurs	- 19 104,8	- 21 692,6	- 27 302,1	- 29 866,2	- 27 668,6	- 37 278,9	- 36 413,4	- 37 178,5	- 42 674,9	- 40 745,4		
Réserves	54 148,3	15 126,2	16 477,4	9 139,6	6 334,7	12 529,7	10 957,2	13 838,2	14 961,4	14 904,4		
Créances sur les Etats	1 912,3	12 354,0	11 625,3	15 177,2	14 432,8	12 260,4	14 151,4	18 033,2	14 953,8	16 492,1		
Crédits à l'économie	102 659,4	102 325,3	110 282,2	113 999,5	121 357,8	130 390,0	128 589,1	125 010,3	134 205,3	140 223,1		
Crédits à court terme	53 616,2	58 123,6	50 683,3	51 517,9	56 313,3	65 862,1	64 723,5	62 394,5	70 423,6	80 397,4		
Crédits de campagne	188,9	2 120,2	2 975,0	713,2	402,4	6 258,4	6 223,2	3 561,1	1 752,2	5 067,9		
Crédits ordinaires	53 427,3	56 003,4	47 708,3	50 804,7	55 910,9	59 603,7	58 500,3	58 833,4	68 671,4	75 329,5		
Crédits à moyen terme	45 977,3	41 082,7	58 124,4	60 951,0	63 529,0	62 981,4	61 714,9	60 624,4	61 731,0	57 704,1		
Crédits à long terme	3 065,9	3 119,0	1 474,5	1 530,6	1 515,5	1 546,5	2 150,7	1 991,4	2 050,7	2 121,6		
ACTIF = PASSIF	156 833,7	166 737,0	171 049,5	173 462,8	173 009,8	172 339,3	166 588,6	167 572,1	168 332,6	183 549,9		
Dépôts des particuliers et entreprises	101 853,6	117 524,4	122 645,1	123 033,0	124 441,4	125 055,1	117 953,8	120 207,7	121 817,0	126 180,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	19 631,5	26 417,5	22 976,9	25 334,6	27 981,6	25 060,8	20 516,0	18 781,8	18 686,8	19 787,4		
- à vue	6 313,7	11 316,2	11 079,3	13 054,6	10 521,3	9 398,2	10 348,4	11 235,0	10 425,9	11 851,0		
- à terme	13 317,8	15 101,3	11 897,6	12 280,0	17 460,3	15 662,6	10 167,6	7 546,8	8 260,9	7 936,4		
Particuliers et entreprises privées	82 222,1	91 106,9	99 668,2	97 698,4	96 459,8	99 994,3	97 437,8	101 425,9	103 130,2	106 392,6		
- à vue	28 814,4	38 029,3	46 531,5	44 339,0	43 789,8	46 971,0	43 052,3	44 338,1	44 022,9	43 498,5		
- à terme	53 407,7	53 077,6	53 136,7	53 359,4	52 670,0	53 023,3	54 385,5	57 087,8	59 107,3	62 894,1		
Dépôts de l'Etat	43 137,1	39 075,6	36 044,8	44 070,2	41 774,8	37 391,2	38 481,0	37 960,0	31 785,8	32 848,3		
Crédits de la Banque Centrale	6 408,0	7 402,0	729,0	858,1	647,0	2 043,0	1 446,5	1 211,0	3 473,0	7 461,0		
Autres postes nets	4 546,1	2 735,0	11 630,6	5 501,5	6 146,6	7 850,0	8 707,3	8 193,4	11 256,8	17 060,6		

* EPIC : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO

UMOA - SITUATION DES BANQUES

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	- 90 810,8	58 799,6	115 175,3	120 242,9	136 372,6	84 510,9	111 529,3	89 275,7	79 099,9	87 819,8		
Avoirs extérieurs bruts	115 377,9	305 335,8	348 785,9	346 505,3	368 801,8	398 632,4	374 060,0	334 593,8	352 624,7	377 801,2		
Engagements extérieurs	- 206 188,7	- 246 536,2	- 233 610,6	- 226 262,4	- 232 429,2	- 314 121,5	- 262 530,7	- 245 318,1	- 273 524,8	- 289 981,4		
Réserves	344 345,9	200 487,7	187 585,2	164 037,5	129 796,0	177 104,1	140 597,1	192 432,2	157 437,5	177 093,3		
Créances sur les Etats	282 673,3	623 106,1	735 824,5	771 695,6	845 443,1	724 288,5	796 557,1	780 916,7	846 274,9	823 654,0		
Crédits à l'économie	1 726 395,6	1 565 724,6	1 627 353,8	1 558 416,9	1 597 244,0	1 821 447,5	1 941 207,7	1 834 153,9	1 804 850,2	1 998 082,8		
Crédits à court terme	867 952,4	944 191,7	980 263,6	885 227,5	913 163,3	1 117 722,5	1 241 184,5	1 139 733,0	1 103 924,6	1 249 917,3		
Crédits de campagne	96 727,3	190 135,8	259 260,4	144 759,3	99 628,5	247 951,0	312 939,1	217 796,1	123 891,2	203 210,9		
Crédits ordinaires	771 225,1	754 055,9	721 003,2	740 468,2	813 534,8	869 771,5	928 245,4	921 936,9	980 033,4	1 046 706,4		
Crédits à moyen terme	568 053,8	459 026,7	486 385,4	521 329,8	532 196,5	549 293,3	533 072,8	536 570,7	546 568,3	561 642,0		
Crédits à long terme	290 389,4	162 506,2	160 704,8	151 859,6	151 884,2	154 431,7	166 950,4	157 850,2	154 357,3	186 523,5		
ACTIF = PASSIF	2 262 604,0	2 448 118,0	2 665 938,8	2 614 392,9	2 708 855,7	2 807 351,0	2 989 891,2	2 896 778,5	2 887 662,5	3 086 649,9		
Dépôts des particuliers et entreprises	1 310 995,4	1 771 206,2	1 981 669,2	1 984 328,8	1 999 449,3	2 023 404,8	2 172 400,1	2 124 062,8	2 077 204,8	2 166 284,6		
Sociétés d'Etat et EPIC*	138 982,9	192 752,1	242 455,7	243 309,1	263 725,5	262 521,9	251 029,3	260 939,2	249 992,6	272 265,3		
- à vue	70 243,4	112 782,7	158 823,8	145 305,7	143 601,4	145 912,5	156 949,3	151 597,7	146 602,1	159 654,0		
- à terme	68 739,5	79 969,4	83 631,9	98 003,4	120 124,1	116 609,4	94 080,0	109 341,5	103 390,5	112 611,3		
Particuliers et entreprises privées	1 172 012,5	1 578 454,1	1 739 213,5	1 741 019,7	1 735 723,8	1 760 882,9	1 921 370,8	1 863 123,6	1 827 212,2	1 894 019,3		
- à vue	493 656,1	794 142,1	883 965,0	852 282,7	839 152,0	882 006,9	933 603,1	898 437,3	875 588,9	917 413,8		
- à terme	678 356,4	784 312,0	855 248,5	888 737,0	896 571,8	878 876,0	987 767,7	964 686,3	951 623,3	976 605,5		
Dépôts des Etats	384 718,0	510 630,8	525 442,1	517 612,6	524 209,3	524 440,2	552 836,8	565 700,7	603 819,3	622 664,7		
Crédits de la Banque Centrale	791 459,3	155 229,1	106 486,2	52 198,4	89 642,4	161 578,6	125 296,5	68 024,0	61 180,0	148 005,0		
Autres postes nets	- 224 568,7	11 051,9	52 341,3	60 253,1	95 554,7	97 927,4	139 357,8	138 991,0	145 458,4	149 695,6		
* EPIC : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												

* EPIC : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO

BENIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
Millions de francs cfa												
Créances sur la Banque Centrale	17 429,4	18 717,7	25 569,8	30 576,0	27 793,5	15 122,0	27 127,3	20 199,5	20 504,9	37 028,2		
Billets et monnaies	1 043,2	796,9	1 617,4	1 711,2	1 365,1	1 365,1	1 419,9	1 402,9	1 696,5	1 510,9		
Dépôts	16 386,2	17 920,8	23 952,4	28 864,8	26 428,4	13 756,9	25 707,4	18 796,6	18 808,4	35 517,3		
Créances sur les banques	25 602,4	35 024,5	31 037,5	34 746,1	34 024,8	33 985,8	33 509,1	40 065,4	36 913,8	35 924,3		
Dépôts	25 602,4	35 024,5	31 037,5	34 746,1	34 024,8	33 985,8	33 509,1	40 065,4	36 913,8	35 924,3		
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
TOTAL DES CREANCES (-)	43 031,8	53 742,2	56 607,3	65 322,1	61 818,3	49 107,8	60 636,4	60 264,9	57 418,7	72 952,5		
Concours de la Banque Centrale	23 181,8	28 326,4	38 062,4	33 319,0	35 840,0	41 923,0	44 176,0	43 013,0	42 884,4	42 627,4		
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Escompte d'effets publics (art.15)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Découvert en compte courant (art. 14)	10 729,0	1 725,0	11 461,0	0,0	2 521,0	8 861,0	3 711,0	3 505,0	0,0	0,0		
Compte courant postal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	700,0	0,0	0,0	0,0		
Concours du FMI	12 452,8	26 601,4	26 601,4	33 319,0	33 319,0	33 062,0	39 765,0	39 508,0	42 884,4	42 627,4		
Autres concours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Concours des banques	7 146,3	44 387,6	41 557,3	47 900,7	43 012,0	40 603,3	42 696,8	43 425,9	41 262,5	44 151,6		
Compte courant postal	104,5	38,1	21,6	33,4	39,2	30,0	32,7	36,9	19,9	13,1		
Effets publics et emprunts	7,1	37 336,9	34 436,0	40 936,0	36 131,5	32 930,6	35 081,0	35 281,0	34 080,0	35 480,0		
Autres	7 034,7	7 012,6	7 099,7	6 931,3	6 841,3	7 642,7	7 583,1	8 108,0	7 162,6	8 658,5		
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	640,3	2 035,7	1 864,9	3 253,2	3 397,3	2 844,0	3 526,2	4 990,6	5 729,2	5 294,5		
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
TOTAL DES DETTES (+)	30 968,4	74 749,7	81 484,6	84 472,9	82 249,3	85 370,3	90 399,0	91 429,5	89 876,1	92 073,5		
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	- 12 063,4	21 007,5	24 877,3	19 150,8	20 431,0	36 262,5	29 762,6	31 164,6	32 457,4	19 121,0		

Source : BCEAO

BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

[illegible]

Source : BCEAO

COTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
Millions de francs cfa												
Créances sur la Banque Centrale	13 139,4	45 766,1	46 801,6	51 710,0	20 707,8	42 997,6	27 377,4	56 709,6	23 944,9	49 547,1		
Billets et monnaies	748,2	1 173,7	3 356,2	1 911,8	1 399,9	1 500,0	1 410,7	1 828,1	1 600,0	964,6		
Dépôts	12 391,2	44 592,4	43 445,4	49 798,2	19 307,9	41 497,6	25 966,7	54 881,5	22 344,9	48 582,5		
Créances sur les banques	92 485,8	175 444,4	202 717,9	176 609,5	171 815,4	183 133,0	203 900,0	205 700,0	229 100,0	243 300,0		
Dépôts	92 485,8	175 444,4	202 717,9	176 609,5	171 815,4	183 133,0	203 900,0	205 700,0	229 100,0	243 300,0		
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Obligations cautionnées	17 759,4	26 734,1	19 761,5	20 546,2	18 515,4	18 964,2	20 738,6	21 700,9	17 953,9	22 653,5		
TOTAL DES CREANCES (-)	123 384,6	247 944,6	269 281,0	248 865,7	211 038,6	245 094,8	252 016,0	284 110,5	270 998,8	315 500,6		
Concours de la Banque Centrale	273 159,1	433 207,0	349 470,6	360 912,1	328 086,5	382 569,7	354 855,1	419 324,8	416 674,2	439 750,6		
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	- 0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Escompte d'effets publics (art.15)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Découvert en compte courant (art. 14)	213 918,0	171 508,0	124 928,0	133 385,0	150 430,0	141 525,0	127 926,0	187 109,0	188 523,0	149 205,0		
Compte courant postal	0,1	0,3	0,6	0,5	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Titres d'Etat		127 777,3	97 577,3	59 877,3	16 100,0	38 726,4	28 675,5	1 025,5	1 024,6	29 474,5		
Concours du FMI	59 241,0	133 921,4	126 964,7	167 649,3	161 556,5	202 317,3	198 253,6	231 190,3	227 126,6	261 071,1		
Autres concours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Concours des banques	224 668,8	329 188,4	374 511,1	381 898,2	410 407,8	371 124,3	414 400,0	372 300,0	434 000,0	413 400,0		
Compte courant postal	2 898,9	2 525,6	2 501,5	2 492,9	2 456,2	2 403,2	0,0	2 085,5	1 875,5	1 858,5		
Effets publics et emprunts	169 756,5	189 993,6	197 022,4	198 478,7	201 035,2	183 250,1	229 713,6	210 007,1	278 051,1	159 320,1		
Autres	52 013,4	136 669,2	174 987,2	180 926,6	206 916,4	185 471,0	184 686,4	160 207,4	154 073,4	252 221,4		
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	1 702,4	2 096,0	2 193,4	2 109,2	2 092,0	1 500,0	1 922,8	1 944,7	2 716,3	2 416,9		
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
TOTAL DES DETTES (+)	499 530,3	764 491,4	726 175,1	744 919,5	740 586,3	755 194,0	771 177,9	793 569,5	853 390,5	855 567,5		
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	376 145,7	516 546,8	456 894,1	496 053,8	529 547,7	510 099,2	519 161,9	509 459,0	582 391,7	540 066,9		

Source : BCEAO

MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa												
Créances sur la Banque Centrale	5 536,9	14 973,3	18 078,5	29 778,9	15 207,9	27 124,6	34 537,9	51 667,9	55 642,8	3 013,6		
Billets et monnaies	3 019,0	5 235,0	5 036,4	9 140,2	6 165,4	5 200,0	5 611,0	5 328,0	6 090,0	6 588,0		
Dépôts	2 517,9	9 738,3	13 042,1	20 638,7	9 042,5	21 924,6	28 926,9	46 339,9	49 552,8	56 425,6		
Créances sur les banques	32 955,9	39 846,9	40 321,7	42 304,2	54 633,5	50 763,8	60 514,3	64 395,0	72 729,4	71 534,0		
Dépôts	32 955,9	39 846,9	40 321,7	42 304,2	54 633,5	50 763,8	60 514,3	64 395,0	72 729,4	71 534,0		
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Obligations cautionnées	1 509,0	2 060,0	1 805,0	1 936,0	1 502,0	1 517,0	1 239,0	1 880,0	1 975,0	2 038,0		
TOTAL DES CREANCES (-)	40 001,8	56 880,2	60 205,2	74 019,1	71 343,4	79 405,4	96 291,2	117 942,9	130 347,2	136 585,6		
Concours de la Banque Centrale	40 974,8	58 698,6	57 675,1	69 298,4	61 678,6	65 118,9	64 161,2	72 397,8	66 190,1	76 988,6		
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Escompte d'effets publics (art.15)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Découvert en compte courant (art. 14)	21 137,0	18 446,0	18 087,0	18 608,0	11 796,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Compte courant postal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	200,0	4 650,0	4 700,0	5 200,0	0,0	3 050,0		
Concours du FMI	19 837,8	40 252,6	39 588,1	50 690,4	49 682,6	60 468,9	59 461,2	67 197,8	66 190,1	73 938,6		
Autres concours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Concours des banques	3 436,5	28 024,9	24 903,1	25 908,8	22 048,4	19 382,3	19 991,0	20 142,0	26 405,0	22 623,0		
Compte courant postal	0,0	6,5	7,3	0,0	0,0	0,0	237,0	- 24,0	128,0	76,0		
Effets publics et emprunts	255,1	24 907,6	24 547,1	25 587,6	21 923,5	19 140,2	17 236,0	16 288,0	20 961,0	15 245,0		
Autres	3 181,4	3 110,8	348,7	321,2	124,9	242,1	2 518,0	3 878,0	5 316,0	7 302,0		
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
TOTAL DES DETTES (+)	44 411,3	86 723,5	82 578,2	95 207,2	83 727,0	84 501,2	84 152,2	92 539,8	92 595,1	99 611,6		
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	4 409,5	29 843,3	22 373,0	21 188,1	12 383,6	5 095,8	- 12 139,0	- 25 403,1	- 37 752,1	- 36 974,0		

Source : BCEAO

NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
Millions de francs cfa												
Créances sur la Banque Centrale	3 323,3	15 568,5	16 046,4	8 975,6	7 779,8	8 262,5	6 031,3	12 313,8	5 317,6	8 097,9		
Billets et monnaies	335,3	507,8	507,8	507,8	507,8	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9		
Dépôts	2 988,0	15 060,7	15 538,6	8 467,8	7 272,0	7 863,6	5 632,4	11 914,9	4 918,7	7 699,0		
Créances sur les banques	21 473,9	21 011,7	19 733,1	19 722,3	22 098,2	19 254,7	18 004,4	19 427,4	19 938,4	20 548,4		
Dépôts	21 473,9	21 011,7	19 733,1	19 722,3	22 098,2	19 254,7	18 004,4	19 427,4	19 938,4	20 548,4		
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Obligations cautionnées	66,1	23,7	23,7	23,7	23,7	23,7	0,0	0,0	0,0	0,0		
TOTAL DES CREANCES (-)												
	24 863,3	36 603,9	35 803,2	28 721,6	29 901,7	27 540,9	24 035,7	31 741,2	25 256,0	28 646,3		
Concours de la Banque Centrale												
Escompte d'obligations cautionnées	32 981,4	47 259,8	44 064,9	44 580,7	47 054,6	52 537,3	61 771,1	70 939,9	52 511,6	57 185,3		
Escompte d'effets publics (art.15)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Découvert en compte courant (art. 14)	4 758,4	3 463,9	3 116,6	2 816,6	2 469,3	2 169,3	1 822,0	1 722,0	1 374,8	1 374,8		
Compte courant postal	13 289,0	16 985,0	20 091,0	21 907,0	25 082,5	24 265,5	31 247,8	32 699,9	27 620,0	30 544,0		
Titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Concours du FMI	0,0	5 626,8	26,8	26,8	25,9	7 625,9	10 825,0	12 425,0	24,1	2 774,1		
Autres concours	14 934,0	21 184,1	20 830,5	19 830,3	19 476,9	18 476,6	17 876,3	24 093,0	23 492,7	22 492,4		
Concours des banques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Compte courant postal	2 884,8	13 363,0	17 238,7	15 121,5	11 832,4	12 421,5	14 098,3	12 522,3	14 582,3	14 136,3		
Effets publics et emprunts	117,6	144,5	36,5	68,5	311,3	619,6	299,2	325,2	388,2	263,2		
Autres	0,0	6 250,0	10 250,0	9 250,0	6 550,0	4 325,8	7 961,0	4 706,0	8 664,0	7 291,0		
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 767,2	6 968,5	6 952,2	5 803,0	4 971,1	7 476,1	5 838,1	7 491,1	5 530,1	6 582,1		
Dépôts en CNE	1 921,2	2 104,0	1 927,4	2 443,0	2 345,2	1 819,2	2 478,2	2 561,4	2 411,1	2 578,1		
TOTAL DES DETTES (+)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT												
	37 787,4	62 726,8	63 231,0	62 145,2	61 232,2	66 778,0	78 347,6	86 023,6	69 505,0	73 899,7		
	12 924,1	26 122,9	27 427,8	33 423,6	31 330,5	39 237,1	54 311,9	54 282,4	44 249,0	45 253,4		

Source : BCEAO

SENEGAL - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1993			1994			1995			1996			
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Déc.	
	Millions de francs cfa												
Créances sur la Banque Centrale	5 717,0	13 796,0	16 548,2	22 299,4	14 066,2	19 205,0	24 426,9	24 959,6	24 296,2	26 841,2			
Billets et monnaies	1 071,3	943,3	1 368,3	1 564,0	1 508,4	1 217,5	1 663,7	1 648,9	2 016,9	1 244,9			
Dépôts	4 645,7	12 852,7	15 179,9	20 735,4	12 557,8	17 987,5	22 763,2	23 310,7	22 279,3	25 596,3			
Créances sur les banques	118 049,8	139 279,5	139 324,9	139 479,3	134 073,9	136 315,4	140 812,2	145 035,2	154 692,2	158 771,2			
Dépôts	118 049,8	139 279,5	139 324,9	139 479,3	134 073,9	136 315,4	140 812,2	145 035,2	154 692,2	158 771,2			
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
Obligations cautionnées	2 297,8	2 298,8	2 312,6	2 774,3	2 080,5	2 195,0	2 159,9	2 576,2	2 432,0	3 014,9			
TOTAL DES CREANCES (-)	126 064,6	155 374,3	158 185,7	164 553,0	150 220,6	157 715,4	167 399,0	172 571,0	181 420,4	188 627,3			
Concours de la Banque Centrale	158 386,1	265 549,2	214 905,4	225 813,1	202 590,2	271 368,2	230 557,2	229 224,5	228 616,0	229 737,0			
Escompte d'obligations cautionnées	1 344,0	1 288,0	1 502,0	1 531,0	1 777,0	1 723,0	1 589,0	1 269,0	0,0	0,0			
Escompte d'effets publics (art.15)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
Découvert en compte courant (art. 14)	54 987,0	57 766,0	55 987,0	49 068,0	51 167,0	44 346,0	50 748,0	56 008,0	55 250,0	60 031,0			
Compte courant postal	0,1	0,2	1,0	0,5	0,2	0,1	0,8	0,5	0,4	0,2			
Titres d'Etat	0,0	74 337,9	26 487,9	24 337,9	0,0	62 650,0	16 800,0	15 000,0	0,0	1 500,0			
Concours du FMI	70 044,0	100 146,1	98 916,5	118 864,7	117 635,0	130 638,1	129 408,4	124 936,0	141 354,6	136 194,8			
Autres concours	32 011,0	32 011,0	32 011,0	32 011,0	32 011,0	32 011,0	32 011,0	32 011,0	32 011,0	32 011,0			
Concours des banques	28 643,0	57 854,7	99 699,2	81 000,3	95 403,6	61 510,2	108 309,6	109 331,6	113 221,6	130 636,6			
Compte courant postal	190,7	258,2	292,6	409,6	335,2	207,2	304,1	1 373,1	317,1	240,1			
Effets publics et emprunts	6 840,6	24 650,6	75 062,9	62 672,9	77 252,3	46 621,5	93 482,8	92 293,8	96 376,8	115 006,8			
Autres	21 611,7	32 945,9	24 343,7	17 917,8	17 816,1	14 681,5	14 522,7	15 664,7	16 527,7	15 389,7			
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 961,0	3 943,7	3 957,4	4 177,9	4 179,9	4 325,2	4 221,0	3 254,3	3 852,2	2 835,1			
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
TOTAL DES DETTES (+)	189 990,1	327 347,6	318 562,0	310 991,3	302 173,7	337 203,6	343 087,8	341 810,4	345 689,8	363 208,7			
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	63 925,5	171 973,3	160 376,3	146 438,3	151 953,1	179 488,2	175 688,8	169 239,4	164 269,4	174 581,4			

Source : BCEAO

TOGO - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
Millions de francs cfa												
Créances sur la Banque Centrale	6 565,1	9 615,0	5 812,3	6 019,8	2 987,0	8 059,4	5 618,3	16 966,1	7 044,8	8 357,2		
Billets et monnaies	400,0	357,0	258,0	152,1	386,8	727,1	596,3	942,3	398,0	357,1		
Dépôts	6 165,1	9 258,0	5 554,3	5 867,7	2 600,2	7 332,3	5 022,0	16 023,8	6 646,8	8 000,1		
Créances sur les banques	43 137,1	39 075,6	36 044,8	44 070,2	41 774,8	37 391,2	38 481,0	37 960,0	31 785,8	32 848,3		
Dépôts	43 137,1	39 075,6	36 044,8	44 070,2	41 774,8	37 391,2	38 481,0	37 960,0	31 785,8	32 848,3		
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Obligations cautionnées	1 400,0	649,0	531,7	729,1	840,6	851,4	759,3	652,5	758,9	688,4		
TOTAL DES CREANCES (-)												
	51 102,2	49 339,6	42 388,8	50 819,1	45 602,4	46 302,0	44 858,6	55 578,6	39 589,5	41 893,9		
Concours de la Banque Centrale												
Escompte d'obligations cautionnées	40 399,5	49 820,7	53 198,8	60 839,0	63 785,5	71 050,2	75 969,8	71 516,4	70 045,0	70 202,6		
Escompte d'effets publics (art.15)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Découvert en compte courant (art. 14)	21 132,0	24 015,0	21 713,0	28 055,0	31 431,0	28 568,0	32 800,0	33 618,0	32 734,0	33 273,0		
Compte courant postal	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3		
Titres d'Etat	0,0	6 240,0	40,0	0,0	3 300,0	4 287,5	287,5	0,0	800,0	0,0		
Concours du FMI	19 267,2	25 805,4	25 245,5	32 743,7	32 354,2	39 181,9	38 882,0	37 610,6	37 310,7	36 129,3		
Autres concours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Concours des banques	1 912,3	12 354,0	11 625,3	15 177,2	14 432,8	12 260,4	14 151,4	18 033,2	14 953,8	16 492,1		
Compte courant postal	51,2	20,4	15,7	19,5	12,6	10,8	36,3	24,1	21,2	10,6		
Effets publics et emprunts	779,9	11 337,5	10 694,2	13 686,4	13 565,1	11 363,1	10 242,7	11 121,1	10 699,0	11 701,7		
Autres	1 081,2	996,1	915,4	1 471,3	855,1	886,5	3 872,4	6 888,0	4 233,6	4 779,8		
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	1 012,7	800,0	1 509,7	1 095,9	1 294,8	1 269,2	1 486,9	1 402,3	1 690,9	1 160,0		
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
TOTAL DES DETTES (+)												
	43 324,5	62 974,7	66 333,8	77 112,1	79 513,1	84 579,8	91 608,1	90 951,9	86 689,7	87 854,7		
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT												
	- 7 777,7	13 635,1	23 945,0	26 293,0	33 910,7	38 277,8	46 749,5	35 373,3	47 100,2	45 960,8		

Source : BCEAO

UMOA - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Créances sur la Banque Centrale	60 136,1	135 693,0	148 407,0	168 034,1	120 765,4	158 070,5	160 114,8	223 981,0	180 346,6	230 937,8		
Billets et monnaies	7 457,0	7 558,5	13 874,1	16 473,5	13 373,7	12 095,9	13 235,8	13 387,0	14 250,3	13 312,4		
Dépôts	52 679,1	128 134,5	134 532,9	151 560,6	107 391,7	145 974,6	146 879,0	210 594,0	166 096,3	217 625,4		
Créances sur les banques	384 718,0	510 630,8	525 442,1	517 612,6	524 209,3	524 440,2	573 692,5	562 858,9	576 946,7	647 651,7		
Dépôts	384 718,0	510 630,8	525 442,1	517 612,6	524 209,3	524 440,2	553 832,8	538 740,6	571 626,1	609 112,0		
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Obligations cautionnées	23 934,2	33 429,9	25 846,3	27 624,1	25 059,8	25 594,6	766,4	28 548,3	24 686,5	29 978,5		
TOTAL DES CREANCES (-)	468 788,3	679 753,7	699 695,4	713 270,8	670 034,5	708 105,3	734 573,7	815 388,2	781 979,8	908 568,0		
Concours de la Banque Centrale	595 371,1	927 704,4	800 092,1	843 863,5	787 799,1	940 245,4	888 347,5	967 096,3	936 760,1	975 761,1		
Escompte d'obligations cautionnées	1 498,0	1 659,0	1 705,0	1 734,0	2 256,0	1 861,0	1 905,0	1 315,0	0,0	0,0		
Escompte d'effets publics (art.15)	4 758,4	3 463,9	3 116,6	2 816,6	2 469,3	2 169,3	1 822,0	1 722,0	1 374,8	1 374,8		
Découvert en compte courant (art. 14)	355 508,0	313 581,0	275 093,0	273 411,0	294 201,5	270 156,5	270 023,8	335 672,9	326 309,0	294 666,0		
Compte courant postal	0,6	0,8	2,1	1,4	1,1	1,5	2,1	1,8	1,6	1,2		
Titres d'Etat	0,0	209 392,0	130 332,0	84 282,0	16 325,9	116 952,3	65 988,0	33 938,0	1 048,7	37 598,6		
Concours du FMI	201 595,1	367 596,7	357 832,4	449 607,5	440 534,3	517 093,8	516 595,6	562 435,6	576 015,0	610 109,5		
Autres concours	32 011,0	32 011,0	32 011,0	32 011,0	32 011,0	32 011,0	32 011,0	32 011,0	32 011,0	32 011,0		
Concours des banques	282 673,3	623 106,1	735 824,5	771 695,6	845 443,1	724 288,5	796 557,1	780 916,7	846 274,9	823 654,0		
Compte courant postal	6 564,7	11 158,2	11 298,5	8 275,3	6 573,4	4 617,7	1 208,8	4 215,2	2 870,3	2 691,8		
Effets publics et emprunts	177 639,2	415 607,8	501 044,4	540 802,3	594 310,0	496 731,3	417 727,6	395 764,3	472 311,2	370 028,7		
Autres	98 469,4	196 340,1	223 481,6	222 618,0	244 559,7	222 939,5	219 020,7	202 237,2	192 843,4	294 933,5		
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	9 849,5	13 556,4	13 903,1	15 844,7	15 924,5	14 435,5	16 295,0	17 061,8	19 324,0	16 993,9		
Dépôts en CNE	10 784,0	12 838,6	14 090,3	14 852,9	14 850,5	15 043,0	16 503,0	17 087,5	17 109,9	17 874,8		
TOTAL DES DETTES (+)	898 677,9	1 577 205,5	1 563 910,0	1 646 256,7	1 664 017,2	1 694 012,4	1 717 702,6	1 782 162,3	1 819 468,9	1 834 283,8		
POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS	429 889,6	897 451,8	864 214,6	932 985,9	993 982,7	985 907,1	983 128,9	966 774,1	1 037 489,1	925 715		

Source : BCEAO

BENIN - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin
	Millions de francs cfa											
Dépôts dans les banques	39 314,4	41 087,9	40 076,4	41 003,2	46 363,9	42 812,8	51 182,2	60 733,1	60 826,6	60 826,6	60 826,6	60 826,6
- Dépôts à terme	20 380,0	20 370,8	18 500,3	18 823,0	24 221,0	22 673,1	25 350,0	34 555,0	31 801,0	31 801,0	31 801,0	31 801,0
- Comptes à régime spécial	18 934,4	20 717,1	21 576,1	22 180,2	22 142,9	20 139,7	19 953,1	21 454,5	21 478,8	21 478,8	21 478,8	21 478,8
. Comptes sur livret	18 823,3	20 455,4	21 235,7	21 763,8	21 666,5	19 600,6	19 403,0	20 894,6	20 897,6	20 897,6	20 897,6	20 897,6
. Comptes d'épargne-logement	9,3	169,1	218,2	279,2	324,1	375,0	387,1	383,1	398,0	398,0	398,0	398,0
. Autres comptes d'épargne	101,8	92,6	122,2	137,2	152,3	164,1	165,7	176,8	183,2	183,2	183,2	183,2
- Autres sommes dues à la clientèle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5 879,1	4 723,6	7 546,8	7 546,8	7 546,8	7 546,8
Dépôts en caisses d'épargne	7 442,6	8 898,8	8 898,8	8 898,8	8 898,8	8 898,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	46 757,0	49 986,7	48 975,2	49 902,0	55 262,7	51 711,6	51 182,2	60 733,1	60 826,6	60 826,6	60 826,6	60 826,6
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (en %)	26,6	29,3	27,6	28,8	26,0	20,5	21,3	23,1	21,7	21,7	21,7	21,7

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.

Source : BCEAO

BURKINA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin
	Millions de francs cfa											
Dépôts dans les banques	47 988,8	49 220,7	51 427,3	54 146,8	56 532,0	51 906,0	81 196,4	79 435,2	77 513,5	77 381,7	77 381,7	77 381,7
- Dépôts à terme	25 819,0	19 864,8	20 444,0	21 881,4	23 531,0	23 292,3	51 113,0	50 566,2	48 732,5	48 816,1	48 816,1	48 816,1
- Comptes à régime spécial	22 169,8	29 355,9	30 983,3	32 265,4	33 001,0	28 613,7	30 083,4	28 869,0	28 781,0	28 565,6	28 565,6	28 565,6
. Comptes sur livret	21 876,5	29 077,6	30 744,6	32 137,6	32 882,9	28 524,9	29 747,0	28 602,0	28 519,0	28 452,0	28 452,0	28 452,0
. Comptes d'épargne-logement	293,3	278,3	238,7	127,8	118,1	88,8	6,0	7,0	6,0	4,0	4,0	4,0
. Autres comptes d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	330,4	260,0	256,0	109,6	109,6	109,6
Dépôts en caisses d'épargne	10 784,0	12 838,6	14 090,3	14 852,9	14 850,5	15 043,0	16 503,0	17 087,5	17 109,9	17 874,8	17 874,8	17 874,8
TOTAL	58 772,8	62 059,3	65 517,6	68 999,7	71 382,5	66 949,0	97 699,4	96 522,7	94 623,4	95 256,5	95 256,5	95 256,5
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (en %)	33,2	32,5	31,5	31,6	31,6	27,2	29,6	30,0	30,9	30,1	30,1	30,1

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.

Source : BCEAO

COTE D'IVOIRE - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	1993			1993			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Jan.	Jan.	Jan.	Jan.	Jan.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Dépôts dans les banques	318 389,0	395 504,9	452 950,6	470 483,5	457 734,6	463 510,6	424 300,0	411 500,0	389 300,0	400 900,0		
- Dépôts à terme	175 101,4	214 335,9	257 489,6	271 498,3	253 403,5	250 916,8	197 500,0	178 800,0	163 100,0	169 000,0		
- Comptes à régime spécial	143 287,6	181 169,0	195 461,0	198 985,2	204 331,1	212 593,8	226 800,0	232 700,0	226 200,0	231 900,0		
. Comptes sur livret	115 175,9	151 877,8	166 244,4	169 796,9	175 087,9	182 727,6	0,0	0,0	0,0	0,0		
. Comptes d'épargne-logement	12 418,0	12 148,4	11 833,6	11 857,4	12 136,0	12 118,5	0,0	0,0	0,0	0,0		
. Autres comptes d'épargne	15 693,7	17 142,8	17 383,0	17 330,9	17 107,2	17 749,1	0,0	0,0	0,0	0,0		
Dépôts en caisses d'épargne	15 600,0	26 734,1	19 761,5	20 546,2	18 700,0	25 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
TOTAL	333 989,0	422 239,0	472 712,1	491 029,7*	476 434,6	488 510,6	424 300,0	411 500,0	389 300,0	400 900,0		
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (en %)	39,9	51,2	49,1	47,2	46,8	40,5	28,4	29,3	29,4	26,9		

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.

Source : BCEAO

MALI - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	1993			1993			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Jan.	Jan.	Jan.	Jan.	Jan.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Dépôts dans les banques	49 489,0	57 535,7	60 555,7	62 781,6	66 832,6	48 109,0	83 633,0	85 047,4	78 152,7	73 036,0		
- Dépôts à terme	12 684,9	11 028,2	12 040,1	13 078,8	14 216,1	12 979,0	28 822,0	28 595,0	19 437,7	19 372,0		
- Comptes à régime spécial	36 804,1	46 507,5	48 515,6	49 702,8	52 616,5	35 130,0	54 811,0	56 452,4	58 715,0	53 664,0		
. Comptes sur livret	36 748,1	46 483,1	48 503,9	49 690,5	52 604,7	35 118,3	54 811,0	56 452,4	58 715,0	53 664,0		
. Comptes d'épargne-logement	0,0	4,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
. Autres comptes d'épargne	56,0	19,5	11,7	12,3	11,8	11,7	0,0	0,0	0,0	0,0		
Dépôts en caisses d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
TOTAL	49 489,0	57 535,7	60 555,7	62 781,6	66 832,6	48 109,0	83 633,0	85 047,4	78 152,7	73 036,0		
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (en %)	31,5	33,8	28,3	28,4	28,9	20,5	25,1	26,3	26,0	24,3		

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.

Source : BCEAO

NIGER - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PREEVES

	1993			1995			1996				
	Déc.	Déc.		Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa											
Dépôts dans les banques	37 171,0	35 066,6	36 198,1	31 704,3	33 975,4	31 107,9	32 768,1	32 495,1	30 513,1	27 977,1	
- Dépôts à terme	32 577,3	27 438,5	28 924,4	25 300,5	27 512,8	24 140,6	26 186,2	25 377,2	23 126,2	20 984,2	
- Comptes à régime spécial	4 593,7	7 628,1	7 273,7	6 403,8	6 462,6	6 967,3	6 581,9	7 117,9	7 386,9	6 992,9	
. Comptes sur livret	4 585,1	7 614,6	7 259,1	6 385,9	6 443,7	6 525,6	6 571,0	7 106,0	7 373,0	6 977,0	
. Comptes d'épargne-logement	8,6	13,5	14,6	17,9	18,9	12,1	10,0	11,0	13,0	15,0	
. Autres comptes d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	429,6	0,9	0,9	0,9	0,9	
Dépôts en caisses d'épargne	4 056,6	4 062,9	4 065,2	4 067,0	4 070,2	4 070,2	0,0	0,0	0,0	0,0	
TOTAL	41 227,6	39 129,5	40 263,3	35 771,3	38 045,6	35 178,1	32 768,1	32 495,1	30 513,1	27 977,1	
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (en %)	34,1	32,4	29,5	25,1	27,8	27,3	25,0	24,4	24,3	29,4	

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.

Source : BCEAO

SENEGAL - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PREEVES

	1993			1995			1996				
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa										
Dépôts dans les banques	132 596,5	152 818,6	162 370,2	175 258,2	182 463,3	178 505,3	209 708,4	211 919,1	216 733,5	218 865,9	218 865,9
- Dépôts à terme	65 682,4	64 365,4	69 219,3	79 569,3	79 205,2	74 789,5	102 336,5	102 681,4	103 920,2	102 928,0	102 928,0
- Comptes à régime spécial	66 914,1	88 453,2	93 150,9	95 688,9	103 258,1	103 715,8	107 371,9	109 237,7	112 813,3	115 937,9	115 937,9
. Comptes sur livret	52 917,2	70 064,1	73 454,5	75 433,0	81 414,6	80 462,9	84 071,9	85 872,7	89 013,3	93 887,9	93 887,9
. Comptes d'épargne-logement	12 265,1	16 437,0	17 838,2	18 317,8	19 818,2	21 194,3	21 200,0	21 240,0	21 600,0	20 000,0	20 000,0
. Autres comptes d'épargne	1 731,8	1 952,1	1 858,2	1 938,1	2 025,3	2 062,6	2 100,0	2 125,0	2 200,0	2 050,0	2 050,0
Dépôts en caisses d'épargne	5 400,0	6 500,0	6 900,0	7 000,0	7 591,0	7 591,0	7 864,3	8 026,0	8 687,2	8 754,3	8 754,3
TOTAL	137 996,5	159 318,6	169 270,2	182 258,2	190 054,3	186 096,3	217 572,7	219 945,1	225 420,7	227 620,2	227 620,2
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (en %)	35,8	47,3	44,1	43,6	44,4	40,1	40,6	42,4	43,2	43,8	43,8

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.

Source : BCEAO

TOGO - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1993			1995			1996			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Dépôts dans les banques	53 407,7	53 077,6	53 136,7	53 359,4	52 670,0	53 023,3	54 385,5	57 087,8	59 107,3	58 298,4
- Dépôts à terme	19 808,7	21 419,7	23 358,1	21 994,9	21 068,5	20 535,9	19 808,7	21 419,7	23 358,1	22 757,1
- Comptes à régime spécial	26 283,3	29 606,3	30 943,3	31 364,5	31 601,5	32 487,4	34 576,8	35 668,1	35 749,2	35 541,3
- Comptes sur livret	25 972,6	29 330,4	30 598,8	31 102,1	31 362,1	32 257,3	34 334,4	35 350,7	35 531,3	32 728,2
- Comptes d'épargne-logement	67,1	46,9	126,2	51,4	41,6	44,2	52,6	132,6	45,1	2 671,4
- Autres comptes d'épargne	243,6	229,0	218,3	211,0	197,8	185,9	189,8	184,8	172,8	141,7
Dépôts en caisses d'épargne	8 262,5	8 560,0	8 796,0	9 168,6	9 242,8	9 581,8	9 919,7	10 408,3	10 187,0	10 098,3
TOTAL	61 670,2	61 637,6	61 932,7	62 528,0	61 912,8	62 605,1	64 305,2	67 496,1	69 294,3	68 396,7
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (en %)	45,6	54,4	45,3	43,8	39,6	38,3	29,9	32,4	34,9	37,1
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.										
Source : BCEAO										

UMOA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1993			1995			1996			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Dépôts dans les banques	678 356,4	784 312,0	855 248,5	888 737,0	896 571,8	878 876,0	931 294,5	918 890,0	907 329,6	909 738,9
- Dépôts à terme	359 369,4	380 874,9	427 328,0	452 146,2	443 158,1	432 768,4	451 116,4	427 866,5	416 229,7	415 658,4
- Comptes à régime spécial	318 987,0	403 437,1	427 903,9	436 590,8	453 413,7	446 107,6	480 178,1	491 023,5	491 099,9	494 080,5
- Comptes sur livret	276 098,7	354 903,0	378 041,0	386 309,8	401 462,4	391 675,6	228 938,3	233 863,1	240 046,2	236 606,7
- Comptes d'épargne-logement	25 061,4	29 098,1	30 269,5	30 651,5	32 456,9	33 833,5	21 655,7	21 707,1	22 047,2	23 088,4
- Autres comptes d'épargne	17 826,9	19 436,0	19 593,4	19 629,5	19 494,4	20 603,0	2 786,8	2 753,3	2 806,5	2 485,4
Dépôts en caisses d'épargne	51 545,7	67 594,4	62 511,8	64 533,5	63 353,3	70 184,8	40 166,1	42 303,2	40 707,7	44 274,2
TOTAL	729 902,1	851 906,4	917 760,3	953 270,5	959 925,1	949 060,8	971 460,6	961 193,2	948 037,3	954 013,1
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (en %)	35,7	42,8	40,2	39,3	38,9	34,2	28,5	29,7	29,9	30,3
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.										
Source : BCEAO										

BENIN - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa												
Base monétaire (BM)	107 406,7	108 899,0	94 118,2	72 610,3	59 560,8	80 473,1	67 330,0	65 688,1	81 911,0	87 910,8		
Circulation fiduciaire	25 516,0	77 342,0	64 490,7	49 158,8	34 316,2	50 646,7	52 727,2	52 681,7	62 946,7	68 873,5		
Réserves des banques	81 299,6	31 035,8	29 183,8	22 979,7	24 880,5	29 385,2	14 028,8	12 590,5	18 517,0	18 448,0		
Autres dépôts	591,1	521,2	443,7	471,8	364,1	441,2	574,0	415,9	447,3	589,3		
Contreparties de la base monétaire	107 406,7	108 899,0	94 118,2	72 610,3	59 560,8	80 473,1	67 330,0	65 688,1	81 911,0	87 910,8		
Avoirs extérieurs nets	52 391,0	86 656,4	70 198,8	60 226,1	42 958,5	43 051,1	40 795,2	37 779,4	52 562,4	72 771,5		
Position nette du Gouvernement	5 752,4	9 608,7	12 492,6	2 743,0	8 046,5	26 801,0	17 048,7	22 813,5	22 379,5	5 599,2		
Concours aux banques et établis. financiers	50 329,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 000,0		
Autres éléments nets	- 1 066,5	12 633,9	11 426,8	9 641,2	8 555,8	10 621,0	9 486,1	5 095,2	6 969,1	7 540,1		
Masse monétaire (M2)	170 618,7	252 348,7	238 567,2	235 148,9	237 683,3	247 713,6	240 661,1	237 840,2	263 435,3	280 205,3		
Multiplicateur (M2/BM)	1,5	2,3	2,5	3,2	4,0	3,1	3,6	3,6	3,2	3,2		
Composition de la masse monétaire (%)												
Circulation fiduciaire	14,9	30,6	27,0	20,9	14,4	20,4	21,9	22,2	23,9	24,6		
Dépôts en banque	84,6	68,5	72,1	77,7	84,1	78,4	76,6	75,8	73,9	73,5		
Dépôts en CCP	0,3	0,8	0,7	1,3	1,4	1,1	1,5	2,1	2,2	1,9		
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Coefficient de réserves (a)	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1		
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO												

BURKINA - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Base monétaire (BM)	121 395,6	120 398,9	116 723,3	130 844,7	126 931,9	149 378,1	156 458,8	148 610,7	151 775,5	155 585,6		
Circulation fiduciaire	78 479,7	94 903,9	99 955,4	99 742,1	102 487,1	123 559,6	132 712,5	125 987,3	124 174,3	138 880,1		
Réserves des banques	42 403,3	22 283,6	12 694,1	23 355,9	18 210,7	19 822,2	18 548,8	16 359,1	21 164,2	10 574,2		
Autres dépôts	512,6	3 211,4	4 073,8	7 746,7	6 234,1	5 996,3	5 197,5	6 264,3	6 437,0	6 131,3		
Contreparties de la base monétaire	121 395,6	120 398,9	116 723,3	130 844,7	126 931,9	149 378,1	156 458,8	148 610,7	151 775,5	155 585,6		
Avoirs extérieurs nets	94 091,5	83 476,3	87 902,0	94 792,6	103 687,1	122 138,4	129 089,5	127 064,3	129 619,9	124 522,1		
Position nette du Gouvernement	17 863,4	25 387,2	23 164,7	30 426,8	16 462,3	18 378,7	21 861,4	19 515,4	16 243,4	21 217,0		
Concours aux banques et établis. financiers	9 895,6	355,5	353,0	338,0	323,0	2 813,0	293,0	278,0	928,0	4 378,0		
Autres éléments nets	- 454,9	11 179,9	5 303,6	5 287,3	6 459,5	6 048,0	5 214,9	1 753,0	4 984,2	5 468,5		
Masse monétaire (M2)	190 760,7	245 711,9	265 030,2	281 142,0	285 169,3	299 814,2	329 984,9	321 924,5	306 073,4	316 549,4		
Multiplicateur (M2/BM)	1,5	2,0	2,2	2,1	2,2	2,0	2,1	2,2	2,0	2,0		
Composition de la masse monétaire (%)												
Circulation fiduciaire	41,1	38,6	37,7	35,4	35,9	41,1	40,2	39,1	40,6	43,9		
Dépôts en banque	52,3	55,1	56,0	58,2	57,8	52,8	54,0	54,7	52,9	49,6		
Dépôts en CCP	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8	0,9	1,0	0,9		
Dépôts en CNE	5,6	5,2	5,3	5,2	5,2	5,0	5,0	5,3	5,6	5,6		
Coefficient de réserves (a)	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO												

COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1993	1994	1995				1996			
Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Base monétaire (BM)	295 783,2	462 365,9	482 096,1	420 683,9	390 047,0	516 020,6	476 769,2	489 187,3	402 728,0	550 758,8
Circulation fiduciaire	272 481,3	392 600,4	426 382,0	381 736,1	357 513,4	451 398,7	443 518,4	392 028,5	353 642,2	473 222,1
Réserves des banques	22 716,0	68 922,0	55 011,0	38 504,9	31 682,1	63 710,6	32 374,3	95 457,4	47 338,8	75 765,1
Autres dépôts	585,9	843,5	703,1	442,9	851,5	911,3	876,5	1 701,4	1 747,0	1 771,6
Contreparties de la base monétaire	295 783,2	462 365,9	482 096,1	420 683,9	390 047,0	516 020,6	476 769,2	489 187,3	402 728,0	550 758,8
Avoirs extérieurs nets	- 481 548,6	- 107 215,4	40 556,7	39 995,2	- 17 623,1	3 248,5	5 592,4	56 642,7	- 59 559,7	22 976,8
Position nette du Gouvernement	260 019,7	387 440,9	302 669,0	309 202,1	307 378,7	339 572,1	327 478,4	362 615,8	392 730,0	390 203,7
Concours aux banques et établis. financiers	517 268,2	135 148,0	100 537,0	46 050,0	79 976,0	153 081,6	130 629,0	71 801,0	67 508,2	140 177,4
Autres éléments nets	43,9	46 992,4	38 333,4	25 436,6	20 315,4	20 118,4	13 069,4	- 1 872,2	2 049,5	- 2 599,1
Masse monétaire (M2)	824 934,0	1 206 593,5	1 386 020,7	1 324 778,3	1 267 001,2	1 429 857,5	1 496 011,8	1 406 345,7	1 324 043,6	1 490 103,7
Multiplicateur (M2/BM)	2,7	2,6	2,8	3,1	3,2	2,8	3,1	2,9	3,3	2,7
Composition de la masse monétaire (%)										
Circulation fiduciaire	33,0	32,5	30,7	28,8	28,2	31,5	29,6	27,9	26,7	31,8
Dépôts en banque	66,7	67,2	69,0	71,0	71,6	68,3	70,2	72,0	73,1	68,1
Dépôts en CCP	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.										
Source : BCEAO										

MALI - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa												
Base monétaire (BM)	143 784,1	113 664,4	131 913,8	131 826,5	120 537,6	127 745,7	157 546,2	166 449,3	145 674,5	151 064,6		
Circulation fiduciaire	65 066,5	88 149,8	97 993,6	95 873,8	94 219,6	107 537,9	121 382,4	128 765,5	116 461,2	120 271,9		
Réserves des banques	78 717,0	25 479,9	33 857,4	35 809,1	26 256,5	20 039,3	36 079,2	37 627,1	28 593,2	30 167,1		
Autres dépôts	0,6	34,7	62,8	143,6	61,5	168,5	84,6	56,7	620,1	625,6		
Contreparties de la base monétaire	143 784,1	113 664,4	131 913,8	131 826,5	120 537,6	127 745,7	157 546,2	166 449,3	145 674,5	151 064,6		
Avoirs extérieurs nets	69 736,7	39 813,2	62 613,8	70 185,4	53 055,0	68 658,1	105 022,6	132 357,1	123 096,1	131 855,8		
Position nette du Gouvernement	35 437,9	43 725,3	39 596,6	39 519,5	46 470,7	37 994,3	29 623,3	20 729,9	10 547,3	13 975,0		
Concours aux banques et établis. financiers	23 900,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 000,0	0,0	0,0		
Autres éléments nets	14 709,5	30 125,9	29 703,4	22 121,6	21 011,9	21 093,3	20 900,3	13 362,3	12 031,1	5 233,8		
Masse monétaire (M2)	170 408,6	234 807,4	267 227,7	264 409,1	270 447,8	254 555,3	332 827,3	323 635,1	300 667,0	300 266,3		
Multipliateur (M2/BM)	1,1	1,9	1,9	1,8	2,1	2,0	2,1	1,9	2,1	2,0		
Composition de la masse monétaire (%)												
Circulation fiduciaire	38,1	37,5	36,6	36,2	34,8	42,6	36,5	39,8	38,7	40,1		
Dépôts en banque	61,8	62,4	63,3	63,7	65,1	57,3	63,5	60,2	61,3	59,9		
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Coefficient de réserves (a)	0,7	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2		
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO												

NIGER - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.
Millions de francs cfa												
Base monétaire (BM)	79 643,5	60 525,2	70 349,4	63 670,3	63 032,5	68 367,5	66 100,9	61 588,7	56 681,5	64 355,8		
Circulation fiduciaire	48 345,1	48 674,8	60 047,9	53 613,4	55 896,8	59 640,2	56 664,4	56 307,5	50 891,5	58 552,2		
Réserves des banques	30 876,0	11 097,0	9 544,3	9 534,8	6 785,4	8 364,0	9 229,0	5 112,4	5 606,3	5 626,1		
Autres dépôts	422,4	753,4	757,2	522,1	350,3	363,3	207,5	168,8	183,7	177,5		
Contreparties de la base monétaire	79 643,5	60 525,2	70 349,4	63 670,3	63 032,5	68 367,5	66 100,9	61 588,7	56 681,5	64 355,8		
Avoirs extérieurs nets	23 769,5	15 370,2	29 262,6	14 429,6	9 790,9	11 208,2	-2 097,0	510,0	4 116,9	5 551,9		
Position nette du Gouvernement	29 658,1	31 691,3	28 018,5	35 605,1	39 274,8	44 274,8	55 739,8	58 626,1	47 194,0	49 087,4		
Concours aux banques et établis. financiers	26 979,7	1 102,0	1 102,0	4 260,0	4 362,0	4 852,0	4 602,0	4 402,0	3 102,0	4 600,0		
Autres éléments nets	-763,8	12 361,7	11 966,3	9 375,6	9 604,8	8 032,5	7 856,1	-1 949,4	2 268,6	5 116,5		
Masse monétaire (M2)	120 875,0	129 003,7	139 267,5	135 583,7	135 882,0	133 843,9	131 247,7	133 181,3	125 725,9	95 220,8		
Multiplieur (M2/BM)	1,5	2,1	1,9	2,1	2,1	2,0	2,0	2,2	2,2	1,5		
Composition de la masse monétaire (%)												
Circulation fiduciaire	39,9	37,7	43,1	39,5	41,1	44,4	43,2	42,3	40,5	61,5		
Dépôts en banque	58,4	60,6	55,4	58,6	57,1	53,9	54,9	55,8	57,6	35,8		
Dépôts en CCP	1,5	1,6	1,3	1,8	1,7	1,4	1,9	1,9	1,9	2,7		
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Coefficient de réserves (a)	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1		
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO												

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs cfa											
Base monétaire (BM)	126 616,4	188 859,1	167 119,0	163 822,8	154 008,8	196 554,6	171 861,9	148 581,7	159 411,0	168 701,2		
Circulation fiduciaire	93 035,2	145 635,2	135 872,5	124 306,9	121 749,0	152 052,4	147 172,1	130 074,7	121 828,5	141 907,8		
Réserves des banques	33 258,5	42 808,1	30 771,8	38 754,0	31 765,1	44 273,5	24 160,1	18 148,7	37 201,9	26 459,8		
Autres dépôts	322,7	415,8	474,7	761,9	494,7	228,7	529,7	358,3	380,6	333,6		
Contreparties de la base monétaire	126 616,4	188 859,1	167 119,0	163 822,8	154 008,8	196 554,6	171 861,9	148 581,7	159 411,0	168 701,2		
Avoirs extérieurs nets	-196 094,9	-168 127,2	-129 749,1	-128 465,8	-114 723,7	-126 210,7	-110 514,8	-122 120,6	-104 492,6	-98 060,9		
Position nette du Gouvernement	152 669,1	251 753,2	198 357,2	203 513,7	188 524,0	252 163,2	206 130,3	204 264,9	204 319,8	202 895,8		
Concours aux banques et établis. financiers	172 895,5	12 115,0	9 625,0	7 650,0	5 750,0	650,0	650,0	650,0	650,0	3 071,0		
Autres éléments nets	-2 853,3	93 118,1	88 885,9	81 124,9	74 458,5	69 952,1	75 596,4	65 787,4	58 933,8	60 795,3		
Masse monétaire (M2)	336 524,7	463 689,3	475 054,7	464 355,6	482 892,8	501 367,4	535 865,5	518 957,0	521 883,8	519 210,6		
Multiplicateur (M2/BM)	2,6	2,4	2,8	2,8	2,8	2,6	3,1	3,5	3,3	3,1		
Composition de la masse monétaire (%)												
Circulation fiduciaire	27,6	31,4	28,6	26,7	25,2	30,3	27,5	25,1	23,3	27,3		
Dépôts en banque	71,4	67,7	70,5	72,3	73,9	68,8	71,7	74,3	75,9	72,1		
Dépôts en CCP	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	0,6	0,7	0,5		
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO												

TOGO - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa												
Base monétaire (BM)	61 321,5	62 817,7	59 067,1	65 805,5	68 065,7	80 921,5	105 422,4	97 637,1	84 097,7	97 637,1	84 097,7	70 686,3
Circulation fiduciaire	10 323,3	44 829,7	43 762,7	56 360,9	57 552,4	73 479,5	95 868,9	86 465,7	74 837,5	86 465,7	74 837,5	60 183,3
Réserves des banques	50 891,2	17 877,9	15 098,1	9 393,5	10 434,8	7 360,9	9 465,8	11 082,5	9 138,6	11 082,5	9 138,6	10 363,5
Autres dépôts	107,0	110,1	206,3	51,1	78,5	81,1	87,7	88,9	121,6	88,9	121,6	139,5
Contreparties de la base monétaire	61 321,5	62 817,7	59 067,1	65 805,5	68 065,7	154 709,3	105 422,4	97 637,1	84 097,7	97 637,1	84 097,7	70 686,3
Avoirs extérieurs nets	19 972,8	-6 313,5	-5 451,6	-5 922,8	-9 860,9	439,7	18 589,2	32 148,6	6 241,1	32 148,6	6 241,1	-9 770,3
Position nette du Gouvernement	33 834,4	40 205,7	47 386,5	54 819,2	60 798,5	62 990,8	70 351,4	54 550,1	63 000,1	54 550,1	63 000,1	61 845,4
Concours aux banques et établis. financiers	7 902,0	8 490,0	979,0	993,0	927,0	2 297,9	1 657,0	1 436,0	3 703,0	1 436,0	3 703,0	7 691,0
Autres éléments nets	-387,7	20 435,5	16 153,2	15 916,1	16 201,1	88 980,9	14 824,8	9 502,4	11 153,5	9 502,4	11 153,5	10 920,2
Masse monétaire (M2)	113 296,6	163 264,2	168 123,8	180 540,9	183 367,1	199 884,9	215 397,3	208 164,6	198 467,0	208 164,6	198 467,0	184 604,1
Multiplicateur (M2/BM)	1,8	2,5	2,8	2,7	2,6	2,5	2,0	2,1	2,4	2,1	2,4	2,6
Composition de la masse monétaire (%)												
Circulation fiduciaire	9,1	27,4	26,0	31,2	31,3	36,6	44,5	41,5	37,7	41,5	37,7	32,6
Dépôts en banque	89,9	72,0	73,0	68,1	67,8	62,4	54,8	57,8	61,4	57,8	61,4	66,8
Dépôts en CCP	0,8	0,4	0,8	0,6	0,7	0,6	0,7	0,7	0,9	0,7	0,9	0,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO												

UMOA - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1993			1994			1995			1996		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa												
Base monétaire (BM)	1 000 836,0	1 197 431,5	1 198 185,7	1 136 849,9	1 068 527,8	1 306 271,2	1 298 860,6	1 257 995,2	1 169 244,8	1 334 804,3		
Circulation fiduciaire	593 247,1	894 334,9	928 504,8	860 792,0	823 812,7	1 018 315,0	1 064 989,3	974 099,6	908 581,0	1 063 649,6		
Réserves des banques	340 161,6	219 504,3	186 160,5	178 331,9	150 015,1	192 955,7	143 764,8	194 551,9	167 420,5	175 645,3		
Autres dépôts	67 427,3	83 592,3	83 520,4	97 726,0	94 700,0	95 000,5	90 106,5	89 343,7	93 243,3	95 509,4		
Contreparties de la base monétaire	1 000 836,0	1 197 431,5	1 198 185,7	1 136 849,9	1 068 527,8	1 306 271,2	1 298 860,6	1 257 995,2	1 169 244,8	1 334 804,3		
Avoirs extérieurs nets	- 134 226,9	371 680,8	548 453,0	548 216,7	537 930,0	608 738,0	663 614,2	707 024,5	617 483,0	755 164,4		
Position nette des Gouvernements	535 235,0	792 011,4	651 685,1	675 829,4	667 033,7	782 174,9	740 838,0	743 115,7	756 707,7	744 823,5		
Concours aux banques et établis. financiers	809 170,8	157 210,5	112 596,0	59 291,0	91 338,0	163 694,5	139 831,0	78 567,0	75 891,2	161 917,4		
Autres éléments nets	- 209 342,9	- 123 471,2	- 114 548,4	- 146 487,2	- 227 773,9	- 248 336,2	- 245 422,6	- 270 712,0	- 280 837,1	- 327 101,0		
Masse monétaire (M2)	1 992 303,3	2 775 528,4	3 021 687,8	2 973 544,4	2 948 737,0	3 166 198,8	3 412 322,7	3 234 387,7	3 166 693,0	3 149 047,0		
Multipliateur (M2/BM)	1,9	2,3	2,4	2,5	2,7	2,4	2,6	2,6	2,7	2,4		
Composition de la masse monétaire (%)												
Circulation fiduciaire	29,7	32,2	30,7	28,9	27,9	32,1	31,2	30,1	28,7	33,8		
Dépôts en banque	69,1	66,8	68,3	70,0	71,0	66,8	67,8	68,8	70,2	65,1		
Dépôts en CCP	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5		
Dépôts en CNE	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6		
Coefficient de réserves (a)	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO.												

U.M.O.A. - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1994			1995			1996		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.
Millions de francs CFA									
Agriculture, sylviculture et pêche	68 471	51 403	42 025	50 962	58 790	56 556	41 149	59 421	82 368
- Agriculture, chasse	47 634	32 317	22 472	26 702	35 813	35 541	23 294	36 115	57 231
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	20 837	19 086	19 553	24 260	22 977	21 015	17 855	23 306	29 798
Industries extractives	31 299	38 950	41 882	45 095	34 654	38 344	46 235	44 136	32 086
- Pétrole brut et gaz naturel	1 309	5 057	4 057	6 769	7 468	11 847	16 165	14 370	5 547
- Autres	29 990	33 893	37 825	38 326	27 186	26 497	30 070	29 766	26 539
Industries manufacturières	193 463	185 672	175 276	215 189	225 679	234 073	200 476	244 624	267 649
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	67 136	64 372	60 242	79 408	92 002	84 038	65 030	88 573	101 239
- Textiles, habillement, cuir	29 586	31 811	30 562	36 424	34 866	37 165	30 700	35 385	37 541
- Industries chimiques	38 658	35 142	31 355	36 210	35 517	45 849	44 130	43 578	42 685
- Autres	58 083	54 347	53 117	63 147	63 294	67 021	60 616	77 098	86 184
Electricité, gaz, eau	7 744	5 848	6 705	9 770	10 812	12 426	7 033	11 618	15 947
Bâtiment, travaux publics	68 405	67 882	66 955	68 282	69 557	67 991	57 408	65 497	69 434
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	563 422	521 686	464 847	748 640	763 255	655 768	506 364	822 579	982 726
- Commerce de gros	434 712	396 780	339 382	599 190	610 821	502 313	370 467	658 980	795 660
- Commerce de détail	117 973	114 152	114 141	137 211	138 285	141 044	124 873	149 076	172 884
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	10 737	10 754	11 324	12 239	14 149	12 411	11 024	14 523	14 182
Transports, entrepôts et communications	55 111	50 755	52 109	64 669	64 202	64 795	58 130	77 074	65 444
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	50 599	49 754	50 515	60 532	62 224	60 900	53 129	64 944	70 291
- Etablissements financiers, assurances	15 341	15 810	15 668	17 802	19 059	19 036	19 631	20 781	14 936
- Affaires immobilières, services aux entreprises	35 258	33 944	34 847	42 730	43 165	41 864	33 498	44 163	55 355
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	96 230	103 848	130 614	167 471	179 195	178 879	195 050	116 584	179 305
- Services divers fournis à la collectivité	8 495	12 856	31 264	44 580	66 911	65 444	75 916	10 282	53 571
- Prêts aux particuliers	34 161	39 126	35 745	42 605	41 767	40 992	34 795	42 853	49 999
- Autres	53 574	51 866	63 605	80 286	70 517	72 443	84 339	63 449	75 735
TOTAL	1 134 744	1 075 798	1 030 928	1 430 610	1 468 368	1 369 732	1 164 974	1 506 477	1 769 911
									1 633 461
									1 187 139
									1 352 488

Source : B.C.E.A.O.

BENIN - UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1994			1995			1996		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Jan.
Millions de francs CFA									
Agriculture, sylviculture et pêche	2 535	2 519	355	323	381	334	326	376	360
- Agriculture, chasse	2 006	2 006	156	163	175	173	171	196	203
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	529	513	199	160	206	161	155	180	157
Industries extractives	414	365	376	59	730	678	651	650	275
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	414	365	376	59	730	678	651	650	275
Industries manufacturières	4 307	4 650	4 754	4 089	5 761	5 358	5 766	5 917	4 708
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	923	1 066	1 036	1 087	2 366	2 146	2 295	2 372	1 411
- Textiles, habillement, cuir	1 281	1 240	1 342	1 084	1 348	1 083	1 277	1 361	1 190
- Industries chimiques	160	153	382	133	156	228	225	208	165
- Autres	1 943	2 191	1 994	1 785	1 891	1 901	1 969	1 976	1 942
Electricité, gaz, eau	-	4	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiment, travaux publics	2 960	2 393	2 678	2 525	3 260	3 227	3 347	3 415	3 462
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	22 209	16 350	15 132	14 494	16 210	16 764	18 337	18 788	27 198
- Commerce de gros	15 570	10 328	9 066	9 105	9 490	10 020	10 477	10 874	19 700
- Commerce de détail	6 449	5 816	5 857	5 213	6 470	6 440	7 516	7 600	7 352
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	190	206	209	176	250	304	344	314	146
Transports, entrepôts et communications	826	750	788	887	1 193	1 100	1 094	1 069	1 192
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	376	344	348	397	529	486	499	502	631
- Etablissements financiers, assurances	34	34	34	34	34	34	19	17	251
- Affaires immobilières, services aux entreprises	342	310	314	363	495	452	480	483	380
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	9 457	10 375	12 642	15 451	9 354	10 354	10 137	10 653	11 818
- Services divers fournis à la collectivité	253	281	304	304	384	411	396	404	190
- Prêts aux particuliers	313	370	191	309	419	417	389	545	327
- Autres	8 891	9 724	12 147	14 838	8 551	9 524	9 352	9 704	11 301
TOTAL	43 084	37 750	37 073	38 225	37 418	38 299	40 157	41 370	49 644

Source : B.C.E.A.O.

BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1994			1995			1996		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.
	Millions de francs CFA								
Agriculture, sylviculture et pêche	1 302	872	1 086	1 060	1 022	885	1 359	3 241	2 926
- Agriculture, chasse	1 302	872	1 086	1 060	1 022	885	1 359	3 241	2 926
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	17	31	19	10	29	116	149	150	486
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	17	31	19	10	29	116	149	150	486
Industries manufacturières	9 497	7 987	5 989	7 687	9 221	7 083	5 995	8 512	6 244
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 350	4 729	3 180	4 972	4 960	3 174	2 317	4 614	3 091
- Textiles, habillement, cuir	495	595	579	656	722	814	912	475	213
- Industries chimiques	1 186	1 093	818	841	649	511	748	939	818
- Autres	1 466	1 570	1 412	1 218	2 890	2 584	2 018	2 484	2 219
Electricité, gaz, eau	-	-	-	-	-	7	17	16	20
Bâtiment, travaux publics	5 332	7 251	7 627	5 453	7 042	6 618	7 267	4 922	1 700
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	21 783	16 596	13 909	11 414	22 644	14 657	12 876	12 773	27 362
- Commerce de gros	15 933	10 977	8 722	6 382	18 038	9 514	7 350	7 059	21 933
- Commerce de détail	5 732	5 510	5 134	5 010	4 562	5 082	5 486	5 597	5 368
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	118	109	53	22	44	61	40	117	61
Transports, entrepôts et communications	1 106	1 200	968	812	1 129	680	601	736	691
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	507	302	327	283	274	351	456	500	514
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	6	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	507	302	327	283	274	345	456	500	514
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	8 281	7 144	12 195	11 817	10 304	7 883	7 068	10 834	14 465
- Services divers fournis à la collectivité	67	94	714	100	756	787	345	917	868
- Prêts aux particuliers	540	463	485	435	513	622	878	1 155	1 640
- Autres	7 674	6 587	10 996	11 282	9 035	6 474	5 845	8 762	11 957
TOTAL	47 825	41 383	42 120	38 536	51 665	38 280	35 788	41 684	57 831
Source : B.C.E.A.O.									

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1994			1995			1996					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	21 071	16 710	17 815	28 644	27 398	25 382	16 503	29 026	40 603	37 875	19 811	22 389
- Agriculture, chasse	11 563	8 250	8 667	14 550	14 812	14 807	8 728	14 773	19 854	20 365	8 689	10 258
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	9 508	8 460	9 148	14 094	12 586	10 575	7 775	14 253	20 749	17 510	11 122	12 131
Industries extractives	2 399	5 862	5 151	8 325	8 970	13 348	17 234	15 942	7 476	10 694	4 993	1 185
- Pétrole brut et gaz naturel	1 309	5 047	4 057	6 815	7 468	11 847	16 165	14 370	5 547	8 687	3 914	120
- Autres	1 090	815	1 094	1 510	1 502	1 501	1 069	1 572	1 929	2 007	1 079	1 065
Industries manufacturières	104 859	95 974	83 225	116 575	126 790	133 672	100 384	134 427	165 734	172 673	106 624	129 126
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	35 262	31 357	24 682	38 867	50 128	47 846	33 514	49 043	62 517	55 802	31 463	53 751
- Textiles, habillement, cuir	17 450	19 272	17 062	23 171	20 576	22 891	14 358	18 195	20 343	25 070	10 954	9 873
- Industries chimiques	20 888	17 538	13 999	14 541	17 121	21 953	19 100	17 451	22 733	29 523	25 968	27 737
- Autres	31 259	27 807	27 512	39 996	38 965	40 982	33 412	49 738	60 141	62 278	38 239	37 765
Electricité, gaz, eau	5 981	4 344	4 977	3 597	7 866	8 580	3 864	7 579	9 990	9 462	6 489	5 289
Bâtiment, travaux publics	20 415	20 665	19 639	27 102	24 538	24 082	17 114	25 518	33 093	32 784	16 395	16 368
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	296 301	266 247	223 587	489 152	506 092	405 266	263 577	570 707	685 002	574 141	307 500	400 600
- Commerce de gros	254 886	228 716	187 556	429 942	442 595	343 546	226 697	506 641	594 931	484 435	261 500	351 686
- Commerce de détail	36 144	32 834	31 376	53 014	55 867	55 666	32 177	56 802	81 294	81 089	40 214	43 159
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	5 271	4 697	4 655	6 196	7 630	6 054	4 703	7 264	8 777	8 617	5 786	5 755
Transports, entrepôts et communications	26 019	21 815	21 862	33 763	32 588	34 041	27 906	40 134	23 065	39 532	29 566	31 166
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	17 527	16 934	17 675	27 487	28 220	26 756	17 971	28 568	42 689	41 603	23 658	23 819
- Etablissements financiers, assurances	209	780	807	2 671	2 847	2 009	1 693	2 111	4 344	5 595	5 478	6 642
- Affaires immobilières, services aux entreprises	17 318	16 154	16 868	24 816	25 373	24 747	16 278	26 457	38 345	36 008	18 180	17 177
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	25 396	34 050	47 759	76 513	97 732	103 032	121 120	35 138	96 121	43 922	30 282	47 921
- Services divers fournis à la collectivité	4 987	9 072	26 898	40 644	60 305	60 455	71 891	5 890	48 858	6 541	4 975	16 783
- Prêts aux particuliers	17 736	22 584	18 338	25 290	24 957	24 524	17 301	26 077	32 908	33 250	18 153	18 024
- Autres	2 673	2 394	2 523	10 579	12 470	18 053	31 928	3 171	14 355	4 131	7 154	13 114
TOTAL	519 968	482 601	441 690	811 158	860 194	774 159	585 673	887 039	1 113 773	962 686	545 318	677 863

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1994				1995				1996			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	21 473	12 024	1 171	1 831	10 708	10 381	4 215	8 448	25 412	23 165	22 641	17 209
- Agriculture, chasse	21 362	11 913	1 171	1 720	10 598	10 264	4 098	8 338	25 302	23 068	22 544	17 112
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	111	111	-	111	110	117	117	110	110	97	97	97
Industries extractives	121	110	151	104	104	45	45	45	45	126	105	75
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	121	110	151	104	104	45	45	45	45	126	105	75
Industries manufacturières	6 100	5 718	11 462	9 955	8 933	6 350	7 978	10 671	11 098	10 180	11 274	11 042
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 070	2 547	2 236	7 303	6 225	4 379	4 105	5 389	6 429	4 481	4 955	4 739
- Textiles, habillement, cuir	642	525	4 097	569	754	451	999	1 274	1 346	1 335	1 533	1 776
- Industries chimiques	702	657	365	450	527	459	1 139	1 770	1 845	1 953	1 620	1 861
- Autres	1 686	1 989	4 764	1 633	1 427	1 061	1 735	2 238	1 478	2 411	3 166	2 666
Electricité, gaz, eau	25	97	55	51	230	236	283	110	323	292	309	881
Bâtiment, travaux publics	2 051	1 840	1 178	2 188	2 496	1 978	2 210	2 984	2 641	3 176	3 251	4 011
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	21 409	23 753	14 747	27 331	24 441	28 328	33 429	37 404	41 765	43 782	44 185	39 867
- Commerce de gros	13 437	14 736	11 869	16 235	14 934	17 261	19 952	26 019	29 443	29 266	25 476	27 110
- Commerce de détail	7 821	8 837	2 646	10 693	9 044	10 585	13 218	11 034	11 942	13 839	17 667	12 432
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	151	180	232	403	463	482	259	351	380	677	1 042	325
Transports, entrepôts et communications	1 567	1 934	2 536	1 946	2 142	2 905	2 993	2 742	3 611	3 498	4 151	4 002
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	631	518	1 374	580	568	706	688	754	703	1 024	887	1 148
- Etablissements financiers, assurances	71	84	880	78	64	221	208	252	195	92	27	189
- Affaires immobilières, services aux entreprises	560	434	494	502	504	485	480	502	508	932	860	959
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 263	6 596	6 815	9 247	7 326	7 758	8 540	8 435	10 889	10 823	9 002	6 508
- Services divers fournis à la collectivité	44	54	25	114	377	196	214	296	372	512	519	308
- Prêts aux particuliers	573	610	936	646	670	696	879	1 034	1 620	1 578	1 550	1 463
- Autres	5 646	5 932	5 854	8 487	6 279	6 866	7 447	7 105	8 897	8 733	6 933	4 737
TOTAL	59 650	52 590	39 489	53 233	56 948	58 687	60 381	71 593	96 487	96 066	95 805	84 743

Source : B.C.E.A.O

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1994				1995				1996			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	3 675	3 717	3 808	1 249	1 224	1 196	1 196	1 202	1 240	1 207	1 108	1 308
- Agriculture, chasse	3 675	3 717	3 808	1 249	1 224	1 196	1 196	1 202	1 240	1 207	1 108	1 308
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	500	2 153	3 327	5 076	975	1 303	3 185	2 748	2 046	3 126	3 388	1 880
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	500	2 153	3 327	5 076	975	1 303	3 185	2 748	2 046	3 126	3 388	1 880
Industries manufacturières	8 855	8 938	9 056	7 875	7 662	7 676	7 379	7 465	7 409	7 455	7 353	7 321
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 480	3 498	3 502	3 474	3 460	3 485	3 295	3 381	3 206	3 293	3 227	3 252
- Textiles, habillement, cuir	870	883	883	883	883	872	872	872	872	872	879	878
- Industries chimiques	1059	1 110	1 207	1 134	1 131	1 149	1 122	1 118	1 130	1 136	1 130	1 129
- Autres	3 446	3 447	3 464	2 384	2 188	2 170	2 090	2 094	2 201	2 154	2 117	2 062
Electricité, gaz, eau	179	308	96	239	441	510	497	280	340	338	561	215
Bâtiment, travaux publics	10 066	10 086	10 276	10 045	10 123	9 393	6 838	6 961	7 064	7 047	7 259	6 792
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	41 071	41 127	43 770	43 907	42 236	41 853	26 114	26 650	25 347	28 187	27 692	27 584
- Commerce de gros	25 976	26 122	27 652	27 832	27 155	27 307	12 020	12 279	11 543	14 518	13 560	13 437
- Commerce de détail	14 293	14 206	15 290	15 280	14 239	13 757	13 422	13 699	13 131	12 991	13 449	13 479
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	802	799	828	795	842	789	672	672	673	678	683	668
Transports, entrepôts et communications	4 791	4 864	4 820	4 966	5 361	4 286	3 135	3 492	3 592	3 230	3 266	3 422
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	316	214	168	276	558	475	787	783	472	515	217	227
- Etablissements financiers, assurances	200	100	-	128	386	300	612	603	305	314	42	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	116	114	168	148	172	175	175	180	167	201	175	227
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	3 553	5 383	7 553	8 055	9 620	5 388	4 450	7 256	7 849	8 438	7 155	9 348
- Services divers fournis à la collectivité	82	80	63	74	77	87	86	69	84	72	79	96
- Prêts aux particuliers	401	378	441	424	410	396	430	401	406	407	647	695
- Autres	3 070	4 925	7 049	7 557	9 133	4 905	3 934	6 786	7 359	7 959	6 429	8 557
TOTAL	73 006	76 790	82 874	81 688	78 200	72 080	53 581	56 837	55 359	59 543	57 999	58 097

Source : B.C.E.A.O.

Secteurs d'activités	1994				1995				1996			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	18 006	15 141	16 866	17 442	17 639	17 979	17 063	16 320	16 253	16 382	14 721	14 580
- Agriculture, chasse	7 333	5 154	6 816	7 563	7 663	7 916	7 270	7 572	7 484	7 891	5 560	5 728
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	10 673	9 987	10 050	9 879	9 976	10 063	9 793	8 748	8 769	8 491	9 161	8 852
Industries extractives	394	263	190	208	233	291	198	384	277	889	806	1 907
- Pétrole brut et gaz naturel		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	394	263	190	208	233	291	198	384	277	889	806	1 907
Industries manufacturières	52 684	54 844	57 072	60 090	59 315	65 723	64 993	68 611	65 058	68 432	66 272	71 883
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	15 571	18 221	20 404	19 879	21 212	19 423	16 279	19 980	21 996	18 782	21 624	22 448
- Textiles, habillement, cuir	8 715	9 060	9 773	9 670	10 147	10 598	11 487	12 335	12 841	11 978	10 093	10 725
- Industries chimiques	12 881	12 935	12 722	17 345	14 350	19 838	20 260	20 132	13 945	19 781	17 082	23 788
- Autres	15 517	14 628	14 173	13 196	13 606	15 864	16 967	16 164	16 276	17 891	17 473	14 922
Electricité, gaz, eau	1 502	859	1 353	5 270	1 731	1 655	1 457	1 378	3 720	979	1 011	3 569
Bâtiment, travaux publics	25 843	23 823	23 247	19 423	20 711	21 392	19 056	19 977	19 689	21 049	22 060	21 636
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	134 283	133 862	120 639	138 354	127 917	125 213	124 730	123 175	136 087	135 885	127 014	131 115
- Commerce de gros	99 812	99 294	83 968	100 992	91 271	88 628	87 200	84 631	100 256	98 286	89 849	95 047
- Commerce de détail	30 439	30 023	31 885	33 073	32 049	32 179	32 861	33 077	32 010	33 630	33 056	31 770
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	4 032	4 545	4 786	4 289	4 597	4 406	4 669	5 467	3 821	3 969	4 109	4 298
Transports, entrepôts et communications	19 253	18 520	20 273	20 672	19 992	19 946	20 066	26 836	21 034	21 849	20 809	18 711
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	30 843	31 180	30 907	31 190	31 609	31 776	32 365	33 445	25 069	24 645	24 336	24 483
- Etablissements financiers, assurances	14 825	14 810	14 696	14 889	15 726	16 464	17 097	17 790	10 073	9 795	9 880	9 838
- Affaires immobilières, services aux entreprises	16 018	16 370	16 211	16 301	15 883	15 312	15 268	15 655	14 996	14 850	14 456	14 645
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	41 794	38 934	39 976	44 941	43 383	42 929	41 850	42 329	38 048	43 568	38 543	43 619
- Services divers fournis à la collectivité	2 927	3 173	3 105	3 214	5 130	3 410	2 814	2 495	2 856	3 949	4 126	4 228
- Prêts aux particuliers	13 693	13 930	14 760	14 674	13 947	13 493	13 888	12 650	12 209	12 723	12 788	12 312
- Autres	25 174	21 831	22 111	27 053	24 306	26 026	25 148	27 184	22 983	26 896	21 629	27 079
TOTAL	324 602	317 426	310 523	337 590	322 530	326 904	321 778	332 455	325 235	333 678	315 572	331 503

TOTAL	324 602	317 426	310 523	337 590	322 530	326 904	321 778	332 455	333 678	315 572	331 503
--------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Source : B.C.E.A.O.

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

1994			1995			1996						
Secteurs d'activités	Mars	Juin	Sept.	déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	409	420	404	413	418	399	487	808	456	496	388	344
- Agriculture, chasse	393	405	389	397	403	384	472	793	441	481	373	329
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	16	15	15	16	15	15	15	15	15	15	15	15
Industries extractives	27 454	30 166	32 713	31 313	23 613	22 563	24 773	24 217	21 922	22 728	21 438	23 470
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	27 454	30 166	32 713	31 313	23 613	22 563	24 773	24 217	21 922	22 728	21 438	23 470
Industries manufacturières	7 161	7 561	8 849	8 918	7 997	8 211	7 981	9 021	7 555	8 875	9 234	10 438
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 480	2 954	3 705	3 826	3 651	3 585	3 225	3 794	2 878	3 887	4 306	5 037
- Textiles, habillement, cuir	133	236	324	391	436	456	795	873	688	654	695	939
- Industries chimiques	1 782	1 656	1 778	1 766	1 583	1 711	1 536	1 960	2 014	2 073	1 408	1 631
- Autres	2 766	2 715	3 042	2 935	2 327	2 459	2 425	2 394	1 975	2 261	2 825	2 831
Electricité, gaz, eau	47	236	232	613	544	1 438	915	2 255	1 554	1 556	418	540
Bâtiment, travaux publics	1 738	1 824	1 592	1 546	1 387	1 301	1 576	1 720	1 925	1 758	2 254	1 919
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	26 366	23 751	23 013	23 988	23 715	23 687	27 301	33 082	33 139	27 695	30 102	31 718
- Commerce de gros	9 098	6 607	6 817	8 702	7 338	6 037	6 771	11 477	11 102	6 363	6 305	9 944
- Commerce de détail	17 095	16 926	15 835	14 928	16 054	17 335	20 193	20 267	21 713	21 032	23 352	21 332
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	173	218	361	358	323	315	337	338	324	300	445	442
Transports, entrepôts et communications	1 549	1 672	1 470	1 623	1 797	1 837	2 335	2 065	2 470	2 931	4 051	5 501
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	399	262	465	319	466	350	363	392	504	462	512	379
- Etablissements financiers, assurances	2	2	10	2	2	2	2	6	2	26	61	17
- Affaires immobilières, services aux entreprises	397	260	455	317	464	348	361	386	502	436	451	362
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 486	1 366	1 473	1 447	1 476	1 537	1 885	1 939	2 067	2 480	2 895	3 089
- Services divers fournis à la collectivité	135	102	127	130	149	98	170	188	171	198	221	423
- Prêts aux particuliers	905	791	791	827	851	844	1 030	991	1 008	1 158	1 150	1 090
- Autres	446	473	555	490	476	595	685	760	888	1 124	1 524	1 576
TOTAL	66 609	67 258	70 213	70 180	61 413	61 323	67 616	75 499	71 592	68 981	71 292	77 398

Source : B.C.E.A.O.

U.M.O.A. - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1994			1995			1996		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Juin
Millions de francs CFA									
Agriculture, sylviculture et pêche	10 393	10 091	9 454	10 406	9 703	9 074	11 376	13 753	18 397
- Agriculture, chasse	7 038	6 314	5 215	5 694	5 314	5 025	6 722	9 320	13 419
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	3 355	3 777	4 239	4 712	4 389	4 049	4 654	4 433	4 978
Industries extractives	6 415	7 031	6 321	6 216	11 005	17 417	16 781	19 876	21 455
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	3 500	6 464
- Autres	6 415	7 031	6 321	6 216	11 005	17 417	16 781	16 376	14 991
Industries manufacturières	97 254	98 862	98 595	110 690	116 152	132 057	116 602	130 761	163 618
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	43 676	48 213	49 715	57 906	61 086	66 223	56 366	65 257	90 825
- Textiles, habillement, cuir	11 344	10 343	10 662	11 669	12 167	14 351	13 428	15 373	14 124
- Industries chimiques	16 489	15 744	14 119	15 821	16 625	21 968	18 484	19 589	24 990
- Autres	25 745	24 562	24 099	25 294	26 274	29 515	28 324	30 542	33 679
Electricité, gaz, eau	40 052	39 872	39 851	55 709	48 711	47 506	39 111	54 418	55 950
Bâtiment, travaux publics	14 388	14 152	13 960	14 718	16 137	16 313	16 221	17 673	16 001
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	200 418	226 056	229 192	254 707	254 848	271 325	247 675	267 027	311 305
- Commerce de gros	165 343	188 661	191 618	217 304	218 262	235 436	209 766	230 548	273 730
- Commerce de détail	23 848	25 967	25 938	24 502	24 776	24 082	25 999	23 656	24 829
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	11 227	11 428	11 636	12 901	11 810	11 807	11 910	12 823	12 746
Transports, entrepôts et communications	32 080	22 136	17 555	21 762	22 945	23 007	27 023	24 354	34 833
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	38 333	20 325	19 293	24 553	24 852	24 885	24 948	28 198	27 226
- Etablissements financiers, assurances	1 172	1 114	1 082	1 388	1 265	1 235	1 324	1 256	1 069
- Affaires immobilières, services aux entreprises	37 161	19 211	18 211	23 165	23 587	23 650	23 624	26 942	26 157
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	62 418	62 168	64 190	64 773	93 438	94 340	94 898	61 443	70 259
- Services divers fournis à la collectivité	4 348	4 356	4 437	4 747	4 994	5 140	5 180	5 765	5 450
- Prêts aux particuliers	37 309	36 937	36 705	36 978	36 910	36 220	37 088	37 190	37 967
- Autres	20 761	20 875	23 048	23 048	51 534	52 980	52 630	18 488	26 842
TOTAL	501 751	500 693	498 411	563 534	597 791	635 924	594 635	617 503	719 044
									614 601
									740 781

Source : B.C.E.A.O.

BENIN - UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1994				1995				1996			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	1 056	1 056	169	106	166	160	159	173	130	130	126	119
- Agriculture, chasse	962	962	75	84	84	84	83	97	83	83	79	79
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	94	94	94	22	82	76	76	76	47	47	47	40
Industries extractives	388	438	753	350	715	775	813	803	791	783	781	753
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	388	438	753	350	715	775	813	803	791	783	781	753
Industries manufacturières	9 182	9 127	9 032	9 265	10 196	11 121	11 131	9 176	8 489	8 738	8 561	8 740
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 361	3 311	3 285	3 271	3 518	4 461	4 471	4 469	3 794	3 872	3 730	4 316
- Textiles, habillement, cuir	37	37	37	37	37	37	37	37	37	237	196	179
- Industries chimiques	765	762	695	942	932	923	902	880	869	857	868	485
- Autres	5 019	5 017	5 015	5 015	5 709	5 700	5 721	3 790	3 789	3 772	3 767	3 760
Electricité, gaz, eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiment, travaux publics	922	920	1 060	1 000	1 037	1 018	1 104	2 702	1 080	1 052	1 020	911
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	9 914	9 919	10 056	9 863	10 466	10 416	12 511	12 430	12 367	12 197	12 557	12 432
- Commerce de gros	5 971	6 003	6 111	6 004	6 504	6 512	8 216	8 177	8 147	8 168	8 492	8 416
- Commerce de détail	3 236	3 219	3 256	3 199	3 291	3 239	3 474	3 437	3 414	3 232	3 275	3 231
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	707	697	689	660	671	665	821	816	806	797	790	785
Transports, entrepôts et communications	197	326	309	302	296	288	282	370	368	378	954	997
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 149	1 143	838	859	872	864	1 444	1 634	887	917	910	899
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1 149	1 143	838	859	872	864	1 444	1 634	887	917	910	899
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 524	5 597	5 565	6 487	5 605	6 404	6 898	7 032	9 853	10 029	11 754	15 135
- Services divers fournis à la collectivité	372	370	361	362	385	383	400	344	341	338	439	431
- Prêts aux particuliers	1 121	1 151	1 083	1 040	1 090	1 102	1 163	1 154	1 101	1 197	1 153	1 275
- Autres	5 031	4 076	4 121	5 085	4 130	4 919	5 335	5 534	8 411	8 494	10 162	13 429
TOTAL	29 332	28 526	27 782	28 232	29 353	31 046	34 342	34 320	33 965	34 244	36 663	39 986

Source : B.C.E.A.O.

BURKINA - UTILISATIONS DES MOYENS A LA CENTRALE DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1994				1995				1996			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	625	549	558	609	608	592	1 410	1 943	427	1 321	1 208	1 276
- Agriculture, chasse	625	549	558	609	608	592	1 410	1 943	427	1 321	1 208	1 276
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	1 680	1 680	1 615	1 085	1 085	1 085	468	411	411	-	-	-
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	1 680	1 680	1 615	1 085	1 085	1 085	468	411	411	-	-	-
Industries manufacturières	6 456	5 180	6 212	6 082	6 964	8 245	7 827	7 788	5 291	5 940	5 354	5 089
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 472	2 181	3 048	3 074	2 827	2 708	2 496	2 472	2 260	2 089	1 874	1 755
- Textiles, habillement, cuir	2 080	1 344	1 412	1 347	1 346	1 348	1 279	1 271	18	17	15	14
- Industries chimiques	1 411	1 258	1 401	1 288	1 840	1 853	1 873	1 789	1 399	1 633	1 237	1 162
- Autres	493	397	351	373	951	2 336	2 179	2 256	1 614	2 201	2 228	2 158
Electricité, gaz, eau	25	25	24	24	22	22	21	19	19	18	16	15
Bâtiment, travaux publics	1 871	1 890	1 728	1 606	1 581	1 578	1 150	1 146	1 081	1 007	954	798
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	10 483	10 101	8 817	7 448	7 314	7 635	7 715	6 799	6 311	7 180	6 587	6 315
- Commerce de gros	4 230	3 882	3 082	3 106	3 089	3 532	3 758	3 477	3 120	3 695	3 226	3 072
- Commerce de détail	5 021	5 001	4 667	3 213	3 104	2 975	2 828	2 455	2 335	2 560	2 533	2 428
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 232	1 218	1 068	1 129	1 121	1 128	1 129	867	856	925	828	815
Transports, entrepôts et communications	1 172	1 106	1 002	855	2 594	3 064	3 971	5 084	4 708	4 718	4 392	8 139
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	4 238	4 231	4 052	3 895	3 868	3 581	3 820	3 804	3 657	3 576	3 427	3 284
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	4 238	4 231	4 052	3 895	3 868	3 581	3 820	3 804	3 657	3 576	3 427	3 284
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	9 613	9 835	9 907	8 724	8 550	8 326	5 215	6 517	9 669	10 128	10 002	9 964
- Services divers fournis à la collectivité	379	709	431	382	378	374	643	663	669	489	614	564
- Prêts aux particuliers	2 716	2 643	2 510	2 378	2 341	2 227	2 373	2 185	2 362	2 489	2 505	2 515
- Autres	6 518	6 483	6 966	5 964	5 831	5 725	2 199	3 669	6 638	7 150	6 883	6 885
TOTAL	36 163	34 597	33 915	30 328	32 586	34 128	31 597	33 511	31 574	33 888	31 940	34 880

Source : B.C.E.A.O.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1994				1995				1996			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	1 588	840	889	1 689	1 275	841	795	1 786	2 115	1 092	617	561
- Agriculture, chasse	1 180	458	479	995	621	445	420	1 127	1 496	658	432	395
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	408	382	410	694	654	396	375	659	619	434	185	166
Industries extractives	-	-	-	-	-	-	-	3 500	6 100	6 464	6 464	6 429
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	6 100	6 464	6 464	6 429
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	3 500	-	-	-	-
Industries manufacturières	44 273	48 921	47 635	58 809	61 594	72 267	51 870	65 637	93 078	97 644	63 642	62 469
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	26 591	33 130	33 471	41 212	44 106	47 092	34 153	41 986	63 125	67 416	41 677	34 877
- Textiles, habillement, cuir	3 655	3 297	3 400	4 281	4 502	5 325	3 010	4 016	5 339	4 472	2 395	2 916
- Industries chimiques	4 880	4 317	3 151	4 554	4 335	9 047	5 630	6 898	9 957	10 573	7 567	12 575
- Autres	9 147	8 177	7 613	8 762	8 651	10 803	9 077	12 737	14 657	15 183	12 003	12 101
Electricité, gaz, eau	39 090	39 125	38 893	54 794	46 421	45 259	36 890	52 345	51 229	48 543	34 115	33 525
Bâtiment, travaux publics	1 026	468	496	1 107	1 078	1 041	1 003	1 091	1 284	1 719	1 453	1 630
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	64 792	90 803	90 983	118 583	119 055	129 801	100 502	122 422	152 358	162 637	93 468	90 673
- Commerce de gros	60 285	84 199	84 369	111 011	112 006	124 672	95 665	116 509	146 619	157 684	90 277	86 746
- Commerce de détail	3 165	5 372	5 482	5 674	5 453	3 903	3 724	4 076	4 121	3 956	2 870	3 569
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 342	1 232	1 132	1 898	1 596	1 226	1 113	1 837	1 618	997	321	358
Transports, entrepôts et communications	20 429	9 767	5 066	9 450	8 880	8 284	10 860	6 638	19 364	19 286	17 244	11 113
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	18 709	2 932	2 349	7 329	7 699	8 075	7 330	10 128	9 281	9 316	7 853	8 507
- Etablissements financiers, assurances	260	204	174	182	104	134	225	210	1 078	173	109	111
- Affaires immobilières, services aux entreprises	18 449	2 728	2 175	7 147	7 595	7 941	7 105	9 918	8 203	9 143	7 744	8 396
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	12 095	11 660	11 344	12 534	43 176	44 084	45 850	12 324	45 254	12 094	9 109	138 510
- Services divers fournis à la collectivité	1 393	1 053	980	1 320	1 675	1 549	1 343	1 793	2 145	1 887	78	100 057
- Prêts aux particuliers	10 295	10 296	10 073	10 814	10 602	9 826	9 204	9 946	10 187	9 712	7 398	6 941
- Autres	407	311	291	400	30 899	32 709	35 303	585	32 922	495	1 633	31 512
TOTAL	202 002	204 516	197 655	264 295	289 178	309 652	255 100*	275 871	380 063	358 795	233 965	353 417

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1994				1995				1996			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	1 159	1 072	1 691	1 176	1 174	1 152	1 348	2 726	2 635	8 577	8 546	14 136
- Agriculture, chasse	1 159	1 072	1 550	1 176	1 174	1 152	1 348	2 726	2 635	8 577	8 546	14 136
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries et activités	185	151	104	151	151	151	151	151	151	151	151	151
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	185	151	104	151	151	151	151	151	151	151	151	151
Industries manufacturières	13 389	11 189	6 331	11 599	11 703	11 930	13 944	16 215	13 787	13 993	16 571	14 503
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 936	2 171	3 763	2 108	2 006	2 512	5 135	6 684	6 765	4 622	7 254	7 797
- Textiles, habillement, cuir	4 097	4 097	559	4 097	4 097	4 097	3 497	4 364	4 363	4 097	4 097	4 365
- Industries chimiques	393	312	449	653	864	832	902	749	921	856	806	563
- Autres	4 963	4 609	1 520	4 741	4 736	4 489	4 410	4 418	1 738	4 418	4 414	1 778
Electricité, gaz, eau	56	27	47	55	54	53	144	126	482	1 054	1 139	721
Bâtiment, travaux publics	1 184	1 178	1 896	1 177	1 176	1 176	1 173	1 169	1 169	1 169	1 169	1 158
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	15 610	14 879	24 797	14 945	13 777	13 684	14 697	15 916	16 340	16 280	16 240	15 585
- Commerce de gros	12 548	12 107	15 601	11 990	10 857	10 813	11 755	12 532	12 953	12 839	13 120	11 517
- Commerce de détail	2 756	2 549	8 764	2 685	2 689	2 641	2 681	2 858	2 864	2 895	2 883	3 247
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	306	223	432	270	231	230	261	526	523	546	237	821
Transports, entrepôts et communications	1 815	1 810	1 928	2 232	2 373	3 051	3 646	3 852	3 732	3 280	3 267	2 765
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	2 970	1 362	625	1 382	1 389	1 501	1 454	1 435	1 528	2 010	1 959	1 765
- Etablissements financiers, assurances	880	880	121	880	887	880	880	880	880	880	880	864
- Affaires immobilières, services aux entreprises	2 090	482	504	502	502	621	574	555	648	1 130	1 079	901
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	5 136	5 757	9 016	6 738	5 761	5 655	4 110	4 237	4 219	6 505	9 316	6 096
- Services divers fournis à la collectivité	18	15	43	25	26	27	15	103	101	88	84	122
- Prêts aux particuliers	1 237	879	739	944	990	989	1 014	1 068	1 110	1 507	1 465	1 341
- Autres	3 881	4 863	8 234	5 769	4 745	4 639	3 081	3 066	3 008	4 910	7 767	4 633
TOTAL	41 504	37 425	46 435	39 455	37 558	38 353	40 667	45 827	44 043	53 019	58 358	56 880

Source : B.C.E.A.O.

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1994				1995				1996			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	187	187	187	56	56	56	56	56	56	56	56	56
- Agriculture, chasse	187	187	187	56	56	56	56	56	56	56	56	56
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	270	1 237	1 098	866	814	759	702	644	1 169	520	455	388
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	270	1 237	1 098	866	814	759	702	644	1 169	520	455	388
Industries manufacturières	218	202	147	128	170	163	154	150	135	101	124	121
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	97	97	96	86	89	88	87	86	86	86	86	86
- Textiles, habillement, cuir	28	29	29	29	29	25	18	15	4	2	-	-
- Industries chimiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	93	76	22	13	52	50	49	49	45	13	38	35
Electricité, gaz, eau	41	41	39	37	35	33	33	33	31	31	28	28
Bâtiment, travaux publics	27	26	30	32	151	154	163	154	141	167	166	153
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	923	917	903	800	599	555	549	544	428	406	403	405
- Commerce de gros	850	846	846	754	549	515	509	505	389	385	377	377
- Commerce de détail	62	61	57	46	50	40	40	39	39	21	26	28
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	11	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transports, entrepôts et communications	533	524	503	390	402	377	384	508	488	563	541	540
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	22	52	50	48	47	45	53	50	49	16	30	43
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	22	52	50	48	47	45	53	50	49	16	30	43
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 444	1 573	1 667	1 764	1 855	1 818	1 788	1 867	1 932	1 841	1 870	1 864
- Services divers fournis à la collectivité	19	19	6	18	13	13	10	10	8	35	43	48
- Prêts aux particuliers	1 181	1 349	1 315	1 266	1 323	1 305	1 253	1 228	1 214	1 188	1 195	1 189
- Autres	244	205	346	480	519	500	525	629	710	618	632	627
TOTAL	3 665	4 759	4 624	4 121	4 129	3 960	3 882	4 006	4 429	3 701	3 673	3 598

Source : B.C.E.A.O.

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1994			1995			1996		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.
Millions de francs CFA									
Agriculture, sylviculture et pêche	5 047	5 656	6 074	6 384	6 049	5 890	7 065	6 524	6 866
- Agriculture, chasse	1 832	2 363	2 347	2 396	2 404	2 326	2 875	2 839	2 382
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	3 215	3 293	3 727	3 988	3 645	3 564	4 190	3 685	4 484
Industries extractives	74	74	253	383	383	390	390	508	678
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	74	74	253	383	383	390	390	508	678
Industries manufacturières	18 235	18 820	18 813	19 702	20 689	22 858	23 884	24 374	28 591
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	5 633	5 881	6 196	6 836	7 306	8 179	8 908	8 508	10 579
- Textiles, habillement, cuir	1 319	1 252	1 418	1 621	1 914	2 643	2 116	2 454	2 206
- Industries chimiques	7 088	7 203	6 696	6 595	6 895	7 538	7 463	7 591	9 278
- Autres	4 195	4 484	4 503	4 650	4 574	4 498	5 397	5 821	6 528
Electricité, gaz, eau	264	254	440	449	1 829	1 839	1 723	1 645	6 079
Bâtiment, travaux publics	8 191	8 536	8 356	9 020	10 094	10 158	10 438	10 274	9 789
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	88 775	89 124	93 119	93 197	93 944	98 694	99 937	99 567	102 717
- Commerce de gros	78 302	78 286	81 181	80 741	81 760	85 974	86 758	86 247	87 558
- Commerce de détail	3 229	3 321	3 809	3 884	4 365	4 541	4 968	4 918	5 731
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	7 244	7 517	8 129	8 572	7 819	8 179	8 211	8 402	9 879
Transports, entrepôts et communications	6 552	7 284	6 471	6 892	6 848	6 438	6 470	6 442	5 184
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	10 514	9 842	9 973	10 206	10 140	9 993	10 120	10 384	10 175
- Etablissements financiers, assurances	21	19	17	315	263	210	208	155	5
- Affaires immobilières, services aux entreprises	10 493	9 823	9 956	9 891	9 877	9 783	9 912	10 229	10 170
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	21 316	21 592	22 759	22 504	22 661	22 112	24 845	23 356	23 309
- Services divers fournis à la collectivité	1 408	1 435	1 921	1 920	1 804	2 032	2 019	2 126	1 947
- Prêts aux particuliers	15 478	15 458	15 591	15 449	15 662	15 799	16 785	16 399	16 670
- Autres	4 430	4 699	5 247	5 135	5 195	4 281	6 041	4 831	4 406
TOTAL	158 968	161 182	166 258	168 737	172 637	178 372	184 872	183 074	193 801
									205 079

Source : B.C.E.A.O.

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1994				1995				1996			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	731	731	406	386	375	383	543	545	358	355	346	339
- Agriculture, chasse	723	723	398	378	367	370	530	532	338	342	333	326
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8	8	8	8	8	13	13	13	20	13	13	13
Industries extractives	3 818	3 451	2 451	3 381	7 857	14 257	14 257	13 859	16 437	12 859	12 438	12 438
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	3 818	3 451	2 451	3 381	7 875	14 257	14 257	13 859	16 437	12 859	12 438	12 438
Industries manufacturières	5 501	5 423	5 294	5 105	4 836	5 473	7 792	7 421	8 441	8 611	8 828	8 560
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 586	1 442	1 383	1 319	1 234	1 183	1 116	1 052	2 210	2 161	2 049	1 934
- Textiles, habillement, cuir	128	287	269	257	242	876	3 471	3 216	3 004	3 093	2 827	2 753
- Industries chimiques	1 952	1 892	1 811	1 789	1 759	1 775	1 714	1 682	1 643	1 793	2 354	2 318
- Autres	1 835	1 802	1 831	1 740	1 601	1 639	1 491	1 471	1 584	1 564	1 598	1 555
Electricité, gaz, eau	576	400	400	350	350	300	300	250	278	225	1 056	783
Bâtiment, travaux publics	1 167	1 134	1 112	776	1 020	1 188	1 190	1 137	1 137	1 098	1 065	1 060
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	9 921	10 313	10 567	9 871	9 693	10 540	11 764	9 349	8 887	9 888	10 535	10 924
- Commerce de gros	3 157	3 338	4 160	3 698	3 497	3 418	3 105	3 101	2 722	3 184	3 905	3 953
- Commerce de détail	6 379	6 444	6 021	5 801	5 824	6 743	8 284	5 873	5 797	6 434	6 534	6 575
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	385	531	386	372	372	379	375	375	368	270	96	396
Transports, entrepôts et communications	1 382	1 319	1 668	1 641	1 552	1 505	1 410	1 460	1 481	1 424	1 490	4 988
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	731	763	657	834	837	826	727	763	750	803	796	867
- Etablissements financiers, assurances	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	34	34
- Affaires immobilières, services aux entreprises	720	752	646	823	826	815	716	752	739	792	762	833
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 290	6 154	6 133	6 022	5 830	5 941	6 192	6 110	6 065	6 353	6 646	6 982
- Services divers fournis à la collectivité	759	755	713	720	709	765	750	726	733	746	771	805
- Prêts aux particuliers	5 281	5 161	5 197	5 087	4 902	4 972	5 296	5 210	5 145	5 395	5 615	5 921
- Autres	250	238	223	215	219	204	146	174	187	212	260	256
TOTAL	30 117	29 688	28 688	28 366	32 350	40 413	44 175	40 894	43 834	41 616	43 200	46 941

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

U.M.O.A. - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1992 A 1996

	1992	1993	1994	1995*	1996*
Milliards de francs CFA					
Balance commerciale	- 12,7	- 84,0	403,3	211,6	526,3
Exportations FOB	1 467,7	1 347,3	2 862,1	3 286,1	3 688,3
Importations FOB	- 1 480,3	- 1 431,3	- 2 458,8	- 3 074,5	- 3 162,0
Services	- 771,9	- 657,1	- 1 095,0	- 1 348,4	- 1 344,1
Transferts sans contrepartie	416,7	353,2	975,4	743,3	468,8
<i>Privés</i>	- 48,7	- 28,7	- 62,6	- 100,9	- 138,1
<i>Publics</i>	465,4	381,9	1 038,0	844,2	606,9
Balance des paiements courants	- 367,9	- 387,9	283,7	- 393,5	- 349,0
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	447,7	414,2	618,1	746,1	630,9
<i>dont : financement exceptionnel</i>	454,4	501,2	229,4	380,9	348,2
Balance de base	79,8	26,3	901,8	352,6	281,9
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	- 41,2	- 74,0	55,4	- 175,5	- 172,0
Erreurs et omissions nettes	- 5,4	8,5	- 6,8	11,8	- 29,5
Balance globale	33,2	- 39,2	950,4	188,9	80,4
* Données provisoires.					
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					

BENIN - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1992 A 1996

	1992	1993	1994	1995*	1996*
Milliards de francs CFA					
Balance commerciale	- 59,6	- 50,4	- 33,5	- 104,2	- 63,5
Exportations FOB	88,8	108,6	217,2	206,5	216,7
<i>dont : coton</i>	26,8	32,5	70,6	95,1	112,9
Importations FOB	- 148,4	- 159,0	- 250,7	- 310,7	- 280,2
<i>dont : pétrole</i>	- 4,6	- 6,4	- 26,2	- 39,5	- 40,8
Services	- 3,6	- 3,8	- 19,7	- 39,6	- 51,9
Transferts sans contrepartie	64,9	59,6	101,3	105,0	95,2
<i>Privés</i>	33,0	27,2	41,7	39,4	34,3
<i>Publics</i>	31,9	32,4	59,6	65,6	60,9
Balance des paiements courants	1,7	5,4	48,1	- 38,8	- 20,2
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	32,3	3,1	17,7	29,3	49,2
<i>dont : financement exceptionnel</i>	1,0	4,3	- 2,4	18,6	13,6
Balance de base	34,0	8,5	65,8	- 9,5	29,0
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	- 11,2	- 4,2	29,6	- 40,0	- 4,1
Erreurs et omissions nettes	2,5	- 2,0	- 1,8	- 1,6	- 0,2
Balance globale	25,3	2,3	93,6	- 51,1	24,7
* Données provisoires.					
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					

BUKKINA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1992 A 1996

	1992	1993	1994	1995*	1996*
Milliards de francs CFA					
Balance commerciale	- 58,7	- 68,8	- 71,5	- 104,7	- 142,7
Exportations FOB	62,8	64,0	119,7	137,6	155,8
<i>dont : - coton</i>	<i>10,9</i>	<i>22,2</i>	<i>32,8</i>	<i>47,9</i>	<i>56,5</i>
- <i>or</i>	<i>8,3</i>	<i>7,5</i>	<i>12,2</i>	<i>11,6</i>	<i>9,5</i>
Importations FOB	- 121,5	- 132,8	- 191,2	- 242,3	- 298,5
<i>dont biens d'équipement</i>		<i>- 31,6</i>	<i>- 44,2</i>	<i>- 55,2</i>	<i>- 76,4</i>
Services	- 37,2	- 42,9	- 61,9	- 54,7	- 65,0
Transferts sans contrepartie	89,8	91,6	141,6	163,7	155,0
<i>Privés</i>	<i>29,7</i>	<i>28,9</i>	<i>38,6</i>	<i>40,4</i>	<i>37,9</i>
<i>Publics</i>	<i>60,1</i>	<i>62,7</i>	<i>103,0</i>	<i>123,3</i>	<i>117,1</i>
Balance des paiements courants	- 6,1	- 20,1	8,2	4,3	- 52,7
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	24,3	35,7	30,1	57,9	41,9
<i>dont : financement exceptionnel</i>	<i>- 1,1</i>	<i>10,9</i>	<i>- 0,4</i>	<i>4,8</i>	<i>0,0</i>
Balance de base	18,2	15,6	38,3	62,2	- 10,8
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	- 5,4	1,3	13,6	2,3	3,0
Erreurs et omissions nettes	2,1	1,4	2,8	1,1	0,0
Balance globale	14,9	18,3	54,7	65,6	- 7,8
* Données provisoires.					
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					

COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1992 A 1996

	1992	1993	1994	1995*	1996*
Milliards de francs CFA					
Balance commerciale	291,9	211,9	741,5	671,6	953,7
Exportations FOB	801,4	713,2	1 592,8	1 906,6	2 240,5
<i>dont : - café</i>	<i>32,4</i>	<i>56,8</i>	<i>138,4</i>	<i>212,2</i>	<i>163,0</i>
- <i>cacao</i>	<i>203,3</i>	<i>223,7</i>	<i>527,9</i>	<i>619,8</i>	<i>841,9</i>
Importations FOB	- 509,5	- 501,3	- 851,3	- 1 235,0	- 1 286,8
Services	- 498,0	- 409,4	- 628,7	- 836,3	- 841,6
Transferts sans contrepartie	- 33,5	- 55,0	205,1	2,3	- 188,7
<i>Privés</i>	<i>- 128,5</i>	<i>- 107,9</i>	<i>- 194,8</i>	<i>- 244,2</i>	<i>- 269,9</i>
<i>Publics</i>	<i>95,0</i>	<i>52,9</i>	<i>399,9</i>	<i>246,5</i>	<i>81,2</i>
Balance des paiements courants	- 239,6	- 252,5	317,9	- 162,4	- 76,6
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	246,1	265,5	260,6	365,3	330,2
<i>dont : financement exceptionnel</i>	<i>335,1</i>	<i>362,8</i>	<i>67,0</i>	<i>222,1</i>	<i>191,5</i>
Balance de base	6,5	13,0	578,5	202,9	253,6
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	- 11,5	- 18,9	- 42,5	- 134,9	- 224,9
Erreurs et omissions nettes	- 7,4	5,4	- 15,2	15,6	- 15,0
Balance globale	- 12,4	- 0,5	520,8	83,6	13,7
* Données provisoires.					
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					

MALI - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1992 A 1996

	1992	1993	1994	1995*	1996*
Milliards de francs CFA					
Balance commerciale	- 43,0	- 34,1	- 63,5	- 57,4	- 50,2
Exportations FOB	96,4	105,3	185,9	220,5	241,5
<i>dont : coton</i>	<i>38,3</i>	<i>39,4</i>	<i>79,7</i>	<i>148,1</i>	<i>132,6</i>
Importations FOB	- 139,4	- 139,4	- 249,4	- 277,9	- 291,7
<i>dont : produits pétroliers</i>	<i>- 22,2</i>	<i>- 20,9</i>	<i>- 22,8</i>	<i>- 35,8</i>	<i>- 37,6</i>
Services	- 100,2	- 84,7	- 158,1	- 199,9	- 181,5
Transferts sans contrepartie	117,6	97,1	181,5	174,4	167,7
<i>Privés</i>	<i>19,6</i>	<i>26,5</i>	<i>47,1</i>	<i>50,0</i>	<i>49,2</i>
<i>Publics</i>	<i>98,0</i>	<i>70,6</i>	<i>134,4</i>	<i>124,4</i>	<i>118,5</i>
Balance des paiements courants	- 25,6	- 21,7	- 40,1	- 82,9	- 64,0
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	32,5	31,0	68,4	150,1	82,2
<i>dont : financement exceptionnel</i>	<i>33,1</i>	<i>35,6</i>	<i>32,0</i>	<i>44,8</i>	<i>41,0</i>
Balance de base	6,9	9,3	28,3	67,2	18,2
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	- 0,9	- 4,6	7,9	- 22,4	44,0
Erreurs et omissions nettes	- 3,0	5,8	3,3	- 3,9	- 4,5
Balance globale	3,0	10,5	39,5	40,9	57,7
* Données provisoires.					
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					

NIGER - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1992 A 1996

	1992	1993	1994	1995*	1996*
Milliards de francs CFA					
Balance commerciale	- 13,1	- 3,6	- 20,8	- 5,5	5,0
Exportations FOB	88,2	81,2	125,1	143,0	143,6
<i>dont : uranium</i>	<i>50,3</i>	<i>45,7</i>	<i>78,4</i>	<i>75,6</i>	
Importations FOB	- 101,3	- 84,8	- 145,9	- 148,5	- 138,6
Services	- 47,0	- 45,2	- 86,2	- 87,0	- 80,8
Transferts sans contrepartie	46,8	52,1	86,0	48,3	37,8
<i>Privés</i>	<i>- 12,1</i>	<i>- 15,1</i>	<i>- 22,7</i>	<i>- 11,3</i>	<i>- 15,0</i>
<i>Publics</i>	<i>58,9</i>	<i>67,2</i>	<i>108,7</i>	<i>59,6</i>	<i>52,8</i>
Balance des paiements courants	- 13,3	3,3	- 21,0	- 44,2	- 38,0
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	24,2	12,0	44,4	30,9	40,6
<i>dont : financement exceptionnel</i>	<i>19,4</i>	<i>15,1</i>	<i>23,2</i>	<i>28,7</i>	<i>51,0</i>
Balance de base	10,9	15,3	23,4	- 13,3	2,6
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	- 8,7	- 16,4	- 6,8	5,6	0,0
Erreurs et omissions nettes	2,0	- 2,5	- 3,3	6,7	- 10,0
Balance globale	4,2	- 3,6	13,3	- 1,0	- 7,4
* Données provisoires.					
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1992 A 1996

	1992	1993	1994	1995*	1996*
Milliards de francs CFA					
Balance commerciale	- 96,4	- 107,5	- 128,3	- 123,8	- 146,5
Exportations FOB	219,0	200,2	439,1	483,5	501,8
Importations FOB	- 315,4	- 307,7	- 567,4	- 607,3	- 648,3
<i>dont : produits pétroliers</i>	- 48,0	- 38,4	- 82,2	- 68,9	- 98,5
Services	- 57,2	- 61,5	- 85,3	- 75,8	- 63,0
Transferts sans contrepartie	95,8	89,9	215,4	190,9	169,2
<i>Privés</i>	6,9	10,3	21,4	19,9	20,5
<i>Publics</i>	88,9	79,6	194,0	171,0	148,7
Balance des paiements courants	- 57,8	- 79,1	1,8	- 8,7	- 40,3
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	75,7	61,5	143,5	59,3	51,6
<i>dont : financement exceptionnel</i>	44,7	45,4	60,2	21,5	29,2
Balance de base	17,9	- 17,6	145,3	50,6	11,3
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	1,4	- 15,1	40,8	6,2	3,5
Erreurs et omissions nettes	- 4,5	3,5	2,3	- 7,4	2,1
Balance globale	14,8	- 29,2	188,4	49,4	16,9
* Données provisoires.					
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					

TOGO - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1992 A 1996

	1992	1993	1994	1995*	1996*
Milliards de francs CFA					
Balance commerciale	- 33,8	- 31,5	- 20,6	- 64,4	- 29,5
Exportations FOB	111,1	74,8	182,3	188,4	188,4
<i>dont : - café</i>	4,8	3,0	5,1	11,0	4,7
<i>- cacao</i>	2,7	1,5	3,9	2,7	8,0
<i>- coton</i>	14,8	13,3	27,6	38,3	39,4
Importations FOB	- 144,9	- 106,3	- 202,9	- 252,8	- 217,9
Services	- 28,7	- 9,7	- 55,1	- 55,1	- 60,3
Transferts sans contrepartie	35,3	17,9	44,5	58,7	32,6
<i>Privés</i>	2,7	1,4	6,1	4,9	4,9
<i>Publics</i>	32,6	16,5	38,4	53,8	27,7
Balance des paiements courants	- 27,2	- 23,3	- 31,2	- 60,8	- 57,2
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	12,7	5,4	53,4	53,3	35,2
<i>dont : financement exceptionnel</i>	22,3	27,1	49,8	40,4	21,9
Balance de base	- 14,5	- 17,9	22,2	- 7,5	- 22,0
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	- 5,0	- 16,1	12,8	7,7	6,5
Erreurs et omissions nettes	2,9	- 3,1	5,1	1,3	- 1,9
Balance globale	- 16,6	- 37,1	40,1	1,5	- 17,4
* Données Provisoires.					
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					

B.C.E.A.O. - DECOMPOSITION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Coupages	30 sept. 1993	30 sept. 1994	30 sept. 1995	31 déc. 1995	31 déc. 1996
Millions de francs CFA					
Billets	489 306	712 609	829 430	1 024 981	1 080 624
10 000	198 710	307 542	375 717	479 847	520 483
5 000	184 190	235 647	280 621	336 463	369 493
2 500	12 543	48 204	47 883	78 843	52 011
1 000	67 450	88 698	90 961	93 841	106 819
500	26 413	32 518	34 248	35 987	31 818
Pièces	34 561	38 608	42 898	43 462	46 795
250	774	1 830	3 677	3 977	5 346
100	18 278	19 943	21 319	21 477	22 452
50	6 088	6 790	7 347	7 376	7 868
25	3 357	3 672	3 911	3 944	4 174
10	3 582	3 774	3 962	3 991	4 176
5	2 482	2 599	2 682	2 698	2 779
Autres	2 313	2 316	2 316	2 294	2 586
Total	526 180	753 533	874 644	1 070 737	1 130 005

J.M.O.A. - MOUVEMENTS DES BILLETS ENTRE AGENCES

Exercice 1993 - 1994								
Agences de	Agences d'émission							Total des
retrait	Bénin	Burkina	C. d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	entrées
Millions de francs CFA								
Bénin	///	13 773	41 780	7 166	24 573	3 225	27 963	118 480
Burkina	3 815	///	53 580	8 898	4 419	2 160	2 555	75 427
Côte d'Ivoire	2 833	8 854	///	11 596	5 275	4 094	1 283	33 935
Mali	648	4 333	17 988	///	973	4 751	356	29 049
Niger	5 674	4 233	10 595	3 536	///	987	2 277	27 302
Sénégal	1 889	2 616	14 546	10 105	1 466	///	860	31 485
Togo	23 373	11 613	36 173	4 411	12 339	2 320	///	90 229
Total des sorties	35 232	45 422	174 662	45 712	49 045	17 537	35 294	405 907
Source : B.C.E.A.O.								
Exercice 1994 - 1995								
Agences de	Agences d'émission							Total des
retrait	Bénin	Burkina	C. d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	entrées
Millions de francs CFA								
Bénin	///	15 861	57 593	12 642	48 119	3 783	24 801	162 798
Burkina	1 538	///	74 723	6 271	1 568	1 438	31 907	117 445
Côte d'Ivoire	29 506	9 290	///	16 312	23 230	45 405	5 681	129 426
Mali	1 479	5 309	14 430	///	1 363	4 422	450	27 452
Niger	3 455	4 924	20 383	4 165	///	1 031	1 994	35 953
Sénégal	6 406	6 118	40 859	9 966	4 476	///	3 114	70 970
Togo	5 698	29 294	28 644	13 051	41 175	10 104	///	127 966
Total des sorties	48 082	70 796	236 631	62 408	119 931	66 184	67 977	672 010
Exercice 1996								
Agences de	Agences d'émission							Total des
retrait	Bénin	Burkina	C. d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	entrées
Millions de francs CFA								
Bénin	///	9 329	41 713	6 117	21 513	1 743	26 212	106 627
Burkina	1 929	///	44 996	7 248	2 887	1 638	2 460	61 157
Côte d'Ivoire	25 216	17 077	///	13 498	17 486	4 562	19 323	97 162
Mali	1 295	5 615	23 774	///	1 751	4 618	539	37 593
Niger	5 055	5 294	10 828	3 287	///	781	2 420	27 666
Sénégal	1 767	3 301	16 912	14 160	1 755	///	990	38 885
Togo	13 089	8 687	34 648	2 594	6 054	672	///	65 744
Total des sorties	48 351	49 302	172 872	46 904	51 446	14 013	51 944	434 832

U.M.O.A. - MOUVEMENTS DE BILLETS ET PIECES AUX GUICHETS DE LA B.C.E.A.O.

	Prélèvements			Versements		
	30/09/1995	31/12/1995	31/12/1996	30/09/1995	31/12/1995	31/12/1996
Milliers de signes monétaires						
Billets	437 980	574 026	465 356	424 513	520 365	458 902
10 000	100 372	132 757	109 378	94 152	117 365	107 918
5 000	127 138	169 123	154 744	121 142	152 500	148 291
2 500	45 894	71 257	39 540	45 636	56 500	50 177
1 000	92 295	113 332	90 954	89 960	106 957	84 708
500	72 280	87 557	70 740	73 623	87 043	67 808
Pièces	82 364	93 613	73 334	3 814	5 160	7 193
250	7 866	8 545	5 891	270	371	576
100	14 818	17 140	11 567	1 092	1 516	2 524
50	11 833	12 650	10 916	946	1 307	1 219
25	10 354	12 026	9 082	483	692	626
10	18 359	20 789	18 215	820	1 065	1 930
5	16 002	18 840	14 798	200	208	273
1	2 932	3 623	2 865	3	1	45
Total	520 344	667 639	538 690	428 327	525 525	466 095
Millions de francs CFA						
Billets	1 882 581	2 508 438	2 092 674	1 788 091	2 227 878	2 064 689
10 000	1 003 720	1 327 570	1 093 780	941 520	1 173 650	1 079 180
5 000	635 690	845 615	773 720	605 710	762 500	741 455
2 500	114 735	178 142	98 850	114 090	141 250	125 442
1 000	92 296	113 332	90 954	89 960	106 957	84 708
500	36 140	43 778	35 370	36 811	43 521	33 904
Pièces	4 565	5 089	3 665	245	339	493
250	1 967	2 136	1 476	67	93	144
100	1 482	1 714	1 157	169	152	252
50	592	632	546	48	65	61
25	259	301	227	12	17	16
10	183	208	182	8	11	19
5	80	94	74	1	1	1
1	2	4	3	ε	ε	ε
Total	1 887 146	2 513 527	2 096 339	1 788 336	2 228 217	2 065 182

Imprimerie de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest

DAKAR - Sénégal - BP 3108

BCEAO - SIEGE

Avenue Abdoulaye FADIGA - BP 3108 - Dakar-Sénégal

Tél. : (221) 39.05.00 - Téléfax : (221) 23.93.35

Télex : BCEAO 21833 SG / 21815 SG / 21530 SG / 21597 SG